

NACİL ŞÜKÜN

L'INDUSTRIE MINIÈRE TURQUE

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
POUR L'OBTENTION DU GRADE
DE DOCTEUR ÈS SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

MONTREUX
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A
1943

IMPRIMATUR

La Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel, section des sciences commerciales et économiques, sur le rapport de M. le professeur P. R. Rosset, autorise la publication de la thèse de M. Nacil Şükûn, *L'industrie minière turque*.

La Faculté ne donne ni approbation ni improbation aux opinions émises, celles-ci devant être considérées comme propres à l'auteur.

Neuchâtel, le 8 mars 1943.

Le Doyen de la Faculté de Droit,
ROSSET.

L'INDUSTRIE MINIÈRE TURQUE

A son Excellence Vasfi Mentes,
Ministre de Turquie à Sofia.

*En témoignage de la très profonde
reconnaissance de son cousin.*

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	13
Considérations historiques sur l'industrie minière turque	

PREMIÈRE PARTIE

Les richesses minières turques

Premier chapitre

Houille

I. Généralités	21
II. La production	28
III. La houille dans l'économie nationale turque	35
a) La consommation du pays	35
b) L'exportation de houille	42
c) L'importance de la houille pour d'autres secteurs de l'économie turque	47

Deuxième chapitre

Lignite

I. Généralités	50
II. La production du lignite	55

Troisième chapitre

Fer

I. Minerais de fer et leur production	57
II. L'industrie sidérurgique de Karabük	63

Quatrième chapitre

Chrome

I. Les gisements de minerais de chrome	71
II. La production de chrome	76
III. L'exportation du chrome turc	78
IV. Les principales entreprises produisant du chrome	83
V. La Turquie et la production mondiale de chrome	85
VI. L'importance du chrome pour l'économie industrielle	89

Cinquième chapitre

Cuivre

I. Les gisements de minerais	93
II. La production du cuivre en Turquie	103
III. L'importance économique du cuivre pour l'économie nationale turque	107
IV. L'exportation du cuivre brut	110
V. L'importation des produits de cuivre	113

Sixième chapitre

Plomb

I. Les gisements des minerais	116
II. La production turque de plomb	123
III. L'exportation turque de plomb	127
IV. L'importation turque de plomb et de produits du plomb	129

Septième chapitre

Zinc

I. Généralités	130
II. La production	131

Huitième chapitre

Manganèse

I. Généralités	133
II. La production	134

Neuvième chapitre

Molybdène

I. L'emploi du molybdène	137
II. Les gisements de molybdène et sa production	138

Dixième chapitre

Antimoine

I. Généralités	141
II. La production	142

Onzième chapitre

Mercure

I. Les gisements de mercure	145
II. La production	146

Douzième chapitre

Or

.	150
-----------	-----

Treizième chapitre

<i>Argent</i>	153
-------------------------	-----

Quatorzième chapitre

<i>Arsenic</i>	154
--------------------------	-----

Quinzième chapitre

<i>Magnésite</i>	156
----------------------------	-----

Seizième chapitre

<i>Soufre</i>	
I. Généralités	159
II. La production	160

Dix-septième chapitre

<i>Emeri</i>	
I. Généralités	164
II. La production et l'exportation	165

Dix-huitième chapitre

<i>Boracite ou Pandermite</i>	
I. Généralités	172
II. La production	173

Dix-neuvième chapitre

<i>Ecume de mer</i>	
I. Généralités	176
II. La production et l'exportation de l'écume de mer	179

Vingtième chapitre

<i>Argile</i>	183
-------------------------	-----

Vingt et unième chapitre

<i>Pétrole</i>	
I. Les recherches de pétrole	186
II. Le problème du pétrole de Mossoul	192
III. L'importation du pétrole	194

DEUXIÈME PARTIE

Premier chapitre

La politique minière

- I. Généralités 199
- II. Les bases juridiques de la politique minière turque . . . 210

Deuxième chapitre

- I. La politique minière sous le régime ottoman 214
- II. L'évolution de la politique minière du gouvernement républicain 221
 1. L'époque libérale 221
 2. L'étatisme dans l'industrie minière 230
 3. Le planisme dans l'industrie minière 235

Troisième chapitre

- I. *La politique charbonnière*
 1. Le problème du capital et du sous-sol 244
 2. Le problème des mineurs 252
 3. Les mesures tendant à encourager la consommation de la houille 266
 4. La politique commerciale en matière de charbon . . . 271
 5. La politique ferroviaire et portuaire dans le bassin houiller 273
 6. Les effets de la politique charbonnière 276
- II. La politique minière relativement aux autres produits du sous-sol 277

Quatrième chapitre

Les organisations auxiliaires de l'Etat créées dans le cadre de la politique minière

- I. Institut de prospections et de recherches minières . . . 286
- II. Eti Bank 292
 1. L'organisation 292
 2. Objet de l'Eti Bank 295
 3. Résultats de l'activité de l'Eti Bank 299

- Bibliographie* 305

INTRODUCTION

Considérations historiques sur l'industrie minière turque

Nous ne voulons pas faire ici une histoire complète de l'industrie minière turque, car celle-ci pourrait facilement remplir un gros volume. Au reste, tel n'est pas notre but. Ce que nous désirons, c'est, par des exemples frappants, puisés dans l'histoire économique, montrer l'importance de notre sous-sol pour l'économie nationale turque.

Rappelons en premier lieu que la Turquie est la nation la plus ancienne connaissant de près les secrets du marteau et de l'enclume. Il existe plusieurs documents historiques prouvant que les métaux furent découverts pour la première fois dans ce pays, 7000 ans avant J.-C.¹

Jadis, au temps des Hittites, 2000 à 1200 ans avant J.-C., l'industrie sidérurgique était très développée dans les contrées formant l'Anatolie actuelle. On sait que les Hittites ou Héthéens étaient un peuple de l'antiquité, dont la civilisation est antérieure à celle des Phéniciens. Leur empire en Asie-Mineure était puissant, précisément grâce à l'emploi qu'ils firent des métaux, dans la vie quotidienne, et dans leurs luttes. Il est intéressant de rappeler, à ce sujet, le conflit qui opposa les Hittites aux Achéens Homériques.

La civilisation des Hittites fut découverte au XIX^e siècle seulement. Un des premiers voyageurs qui contribuèrent à sa découverte fut Burckhardt, d'origine suisse². Mais les Hittites sont mentionnés déjà dans l'Ancien Testament. Toutefois, les savants qui étudièrent la Bible ne cherchèrent pas à

¹ Les Turcs et l'industrie minière, « Ankara », du 4 mars 1937.

² Contenau, *Civilisation des Hittites et des Mitanniens*, Paris 1934, page 13.

approfondir cette question, admettant simplement qu'ils constituaient une des multiples peuplades qui occupaient le pays de Canaan avant l'arrivée des Israélites¹.

Les Hittites, d'après Contenau, n'étaient pas un peuple vivant de rapines et de guerres, comme ce fut souvent le cas dans l'antiquité. « Grâce aux mines d'Anatolie, ils produisaient du métal en abondance, et tout particulièrement, du fer. Ils s'occupaient de l'élevage des chevaux et employaient des pièces de monnaies². »

Les ateliers des rois hittites fabriquaient de la joaillerie pour le compte des Pharaons. Il se peut donc que certains bijoux que l'on trouve sous les pyramides égyptiennes soient de provenance turque.

Ce furent aussi les Hittites qui découvrirent le fer, son utilité et le répandirent autour d'eux. Déjà à cette époque, ils constatèrent que l'Asie Mineure était particulièrement riche en fer.

Le début de l'Age du fer est fixé par certains historiens à 1100 ans avant notre ère. Mais les découvertes archéologiques les plus récentes prouvent que le fer était connu des Hittites déjà longtemps avant cette date. On a, entre autres découvert une lettre d'un roi des Hittites, adressée à un roi inconnu d'Assyrie ou de Babylone, dans laquelle il répond à une demande de fer. Le roi des Hittites explique le retard apporté dans la livraison du fer par les mauvaises conditions atmosphériques. Il avise son collègue étranger qu'il a donné l'ordre de fabriquer du bon fer et lorsqu'il sera terminé, il l'enverra aussitôt que possible³. Et pour faire patienter l'acheteur, il lui envoie, avec la lettre, un petit cadeau en fer. On peut donc mesurer par là l'estime accordée à cette époque au fer turc.

La fonte des métaux fut surtout développée à Tyr, environ mille ans avant J.-C. C'est également à cette époque que le roi Hiram a envoyé des fondeurs de métaux au roi Salomon, pour qu'ils travaillent à la construction du temple de Jérusalem⁴.

¹ et ² Contenau, *Civilisation des Hittites et des Mitanniens*, Paris 1934, pages 163 et 164.

³ Contenau, *Civilisation des Hittites et des Mitanniens*, Paris 1934, pages 163 et 164.

⁴ Stassinopoulos, *La vie industrielle en Turquie*, Istanbul 1930, pages 12 et 13.

Certains historiens prétendent même que le fer du Nord dont parle le prophète Jérémie était le minerai exploité par les Chalybiens, habitant le royaume du Pont, qui se trouvait en Asie-Mineure sur le Pont-Euxin. Ce royaume fut fondé au I^{er} siècle avant notre ère.¹

Rappelons que c'est également sur les terres turques, que les Lydiens frappaient la monnaie d'or considérée par les économistes comme la première du monde. Cette affirmation est exacte pour autant qu'elle vise la monnaie or. Mais si l'on a en vue la monnaie comme telle, force nous est de considérer les Hittites, qui habitaient les terres turques plusieurs siècles avant les Lydiens, comme les inventeurs des pièces de monnaie. Celles-ci furent frappées en fer, lequel était considéré à cette époque-là comme un métal précieux, et servait non seulement à la fabrication de la monnaie, mais aussi des bijoux.

La ville de Sardes, près d'Izmir, fut à l'époque des Lydiens, leur capitale et un centre important de l'industrie métallurgique et aurifère. Le dernier roi de Lydie, Crésus, qui régnait vers 563-548, avant J.-C., est célèbre par ses richesses provenant des sables aurifères de la petite rivière Pactole, baignant Sardes. Encore aujourd'hui, le mot Pactole, employé au sens figuré, désigne une source de richesses².

Il n'est donc pas étonnant que l'on considère aujourd'hui l'Anatolie comme le berceau de la métallurgie. Le professeur Louis Launay³ est arrivé également à la conclusion que le foyer primitif de l'industrie métallurgique se trouvait sur le versant sud du Caucase, dans la Colchide. C'est là que, suivant la tradition, les Argonautes allèrent conquérir la Toison d'Or. C'est sans doute aussi de cette région que la métallurgie se répandit dans le monde entier, en passant par la Chaldée et l'Égypte d'une part, et par le littoral de la mer Noire, d'autre part.

Quant à la production du cuivre, son berceau se trouve aussi en Turquie. La mine d'Ergani⁴ fut exploitée déjà au temps des Phéniciens, environ deux mille ans avant notre

¹ Eugène Pittard, *Le visage nouveau de la Turquie*, Paris 1931, page 278.

² Voir Larousse.

³ *Recueil général des sciences* 1908, cité par Stassinopoulos, op. cit. page 12.

⁴ Cf. chapitre 5, page 94.

ère. On connaissait déjà à cette époque la construction des galeries souterraines, qui existent encore actuellement, et pour lesquelles on éprouve la même admiration que pour les pyramides d'Égypte ou pour la Grande Muraille de Chine. La technique que nos ancêtres possédaient dans la construction des galeries dans les mines de cuivre, est absolument pareille à celle d'aujourd'hui.

Les découvertes archéologiques prouvent qu'Ergani a joué un rôle primordial dans la transition entre l'âge de la pierre et celui du bronze. C'est aussi sur notre terre que l'on a réussi, pour la première fois, à obtenir un alliage du cuivre et du zinc.

Nos mines fournirent du cuivre aux Assyriens, Paphlagoniens, Romains, Génois et Byzantins.

De même, le plomb provenant de nos régions fut déjà connu dans l'antiquité. Il est fort probable que les plus anciennes pièces de plomb connues de nos jours, et qui furent trouvées à Troie, ont été fabriquées avec du plomb de Balya¹. Il est prouvé que cette mine de plomb fut exploitée au temps de Périclès, qui a vécu, comme on le sait, au Ve siècle avant J.-C.

Durant le moyen âge, l'industrie minière a pris en Turquie un essor remarquable. Evidemment, il n'existe pas de chiffres concernant la production. Mais ce développement résulte clairement de la politique économique et financière des gouvernements².

Au XIXe siècle, viennent s'ajouter de nouvelles découvertes minières, entre autres celles du boracite, du charbon noir, du chrome.

Le boracite fut découvert pour la première fois dans le monde, en Turquie, en 1815, près de la ville de Panderma, sur le littoral de la Marmara, d'où son deuxième nom de pandermite.

Des détails intéressants ont été conservés à propos de la découverte du charbon. A l'époque de Mahmud II, la consommation du charbon avait fortement augmenté, aussi bien dans la marine de guerre que dans l'industrie turque, travaillant pour la défense nationale. Comme tout le charbon nécessaire devait être importé et risquait de manquer subite-

¹ Cf. chapitre 6, page 117.

² Deuxième partie, chapitre 2, page 214

ment en cas de guerre, des officiers eurent l'idée d'engager des soldats libérés du service à entreprendre des recherches de houille dans le pays. On leur donnait des échantillons de la houille qu'ils devaient chercher, en leur promettant, en cas de réussite, de grandes récompenses payables en monnaie sonnante et trébuchante.

Parmi un contingent de soldats libérés, se trouvait un paysan nommé Uzun Mehmed¹. Rentré dans son village natal, il alla un jour dans un moulin lointain, faire moudre ses céréales. Ce moulin se trouvait à Kōseagzi (Çatalagzi) aux abords du village de Turan, à peu près à 5 kilomètres à l'ouest d'Eregli. Comme le paysan devait attendre son tour à la belle étoile, il fit du feu avec un peu de bois pour se chauffer. Tout d'un coup, il s'aperçut que les pierres sur lesquelles il faisait du feu, commençaient à rougir. Uzun Mehmed se rappela alors les recommandations qui lui furent faites au moment de son licenciement, ramassa ces pierres dans un sac et partit immédiatement pour Istanbul, pour les montrer à ses officiers. Ceci se passait en 1827, sous le règne de Mahmud II.

Bientôt arriva dans le village indiqué par ce brave soldat, une commission qui constata qu'il s'agissait bel et bien d'un gisement de houille, qui forme encore aujourd'hui le centre le plus important de l'industrie du charbon, et est connu sous le nom de bassin d'Eregli-Zonguldak.

A Zonguldak un monument érigé à la mémoire d'Uzun Mehmed commémore sa magnifique découverte, et chaque année, une somptueuse cérémonie se déroule dans le bassin charbonnier.

Le chrome fut découvert en Turquie en 1848, cinquante ans après que le grand chimiste français Vaquelin eut déterminé l'utilité de ce métal, trouvé pour la première fois dans l'Oural. C'est Vaquelin qui a baptisé ce métal du nom de « chrome », ce qui signifie en grec « couleur ». Il a constaté, en effet, que le chrome peut être utilisé pour la fabrication des couleurs. Rappelons par souci d'impartialité, que ce ne fut toutefois pas Vaquelin qui a découvert le chrome, mais un chimiste allemand, Klaproth, qui n'en a cependant pas révélé l'utilité.

¹ Hüseyin Avni, *Le développement de l'industrie en Turquie*. Istanbul 1937, page 16.

La Turquie doit la découverte de ses gisements de chrome au professeur Lawrence Smith¹, qui a mis également à jour les mines d'émeri. Le premier gisement de chrome en Turquie fut découvert près de Harmandjik, au nord de Bursa.

Bien que les mines de chrome aient été découvertes chez nous plus tard qu'en Russie et aux Etats-Unis d'Amérique², notre production réussit bientôt à s'imposer sur le marché mondial et à lui dicter ses prix. Mais vers la fin du siècle dernier, la situation commença à se gâter pour notre production de chrome, à la suite de la découverte de gisements aux Indes, en 1903, et en Rhodésie, en 1906.

Il est intéressant de constater que la production de chrome sous le régime ottoman a pu se maintenir à un niveau considérable, aussi longtemps qu'elle n'a pas eu de concurrents sérieux. Aussitôt que ceux-ci apparurent, elle commence à périlcliter. Cet exemple montre que l'industrie minière au temps des Ottomans ne reposait pas sur des bases solides. En effet nous considérons qu'une industrie solidement organisée, doit pouvoir se maintenir aussi en face d'une concurrence, si elle est soutenue efficacement par une politique économique appropriée de son gouvernement.

Mais, malheureusement, aussi bien une organisation proprement dite de nos mines, qu'une saine politique économique, manquaient totalement dans notre pays au moyen âge et au cours de ces derniers siècles. Cet état de choses ne s'est amélioré que depuis l'avènement de la République.

Avant cet avènement, l'organisation de nos mines était très primitive, et inférieure à celle que nos ancêtres instaurèrent dans l'antiquité. De plus, les efforts de nos mineurs n'étaient nullement soutenus, comme il se doit, par nos autorités qui ne pensaient pas au bien-être public pouvant résulter du développement de notre industrie, mais seulement à l'augmentation des ressources des sultans. Nous nous proposons de reprendre ce problème et de le développer dans le chapitre intitulé « La politique minière sous le régime ottoman »³.

¹ Sadreddin Enver, *Türkiye ve krom* (La Turquie et le chrome), Istanbul 1931, page 9.

² Les gisements de chrome furent découverts en Russie en 1797, et aux Etats-Unis d'Amérique en 1827. Ceux de la Nouvelle-Calédonie en 1874. Voir Sadreddin Enver, op. cit., page 9.

³ Deuxième partie, chapitre II, page 214.

PREMIÈRE PARTIE

Les richesses minières turques

PREMIER CHAPITRE

HOUILLE

I. Généralités

L'extraction de la houille constitue la principale branche de l'industrie minière de la Turquie. On la rencontre un peu partout. Mais les principaux gisements de houille connus jusqu'à présent se trouvent dans le :

1. Bassin d'Eregli-Zonguldak
2. » de Çanakkale (Tchanak)
3. » de Thrace
4. » d'Erzurum

Parmi toutes ces régions minières, la plus importante est celle d'Eregli, qui est considérée par les experts étrangers comme le plus grand bassin houiller, non seulement de la Turquie, mais encore des Balkans et du Proche-Orient¹. Certains experts vont même plus loin et considèrent le bassin de Zonguldak comme un des plus riches du monde entier. Il n'est donc pas étonnant que seuls les gisements d'Eregli-Zonguldak soient, pour le moment, exploités d'une manière rationnelle, les autres ne jouant pas encore un rôle important dans notre industrie minière. Force nous est donc de nous consacrer dorénavant à cette importante région minière.

C'est sur le littoral de la mer Noire que se trouve le bassin houiller d'Eregli-Zonguldak, connu aussi à l'étranger sous le nom d'Héraclée. Il commence à Kôseagzi, à l'est d'Eregli et s'étend jusqu'à Sögütözü. Sa longueur est de 200 kilomètres². Cet immense bassin se divisait jusqu'à présent en quatre centres: Zonguldak, Kozlu, Eregli et Kilimli. Tout dernièrement, on a procédé, pour des raisons administratives,

¹ Türkofis, *L'Industrie minière de la Turquie*, Istanbul 1935, page 167.

² *Der Nahe Osten*, Berlin, No Dez. 1941, pages 171 et suivantes.

à une autre division, et on distingue actuellement, dans le bassin d'Eregli-Zonguldak, les centres suivants : Üzülmaz, Kandilli, Gelik et Kozlu.

Jusqu'à une époque récente, on ne possédait pas de données exactes sur l'étendue des gisements en Turquie et la qualité de notre charbon. Les rares études qui ont été entreprises n'en donnaient qu'une image très incomplète. Parmi celles-ci, il y en a une qui mérite d'être mentionnée. Il s'agit des recherches faites par un ancien officier français du génie, entré au service de la Turquie, le général de division Lecocque Pacha. Il en ressort que le charbon d'Eregli ne le cède en rien à la houille de Cardiff ¹.

Ce n'est que durant la guerre de 1914, que le gouvernement a invité une mission scientifique allemande à faire des prospections plus complètes, en vue de fixer la richesse du sous-sol en charbon. Sur la base du rapport présenté par cette mission, ainsi que des prospections effectuées ultérieurement par nos propres ingénieurs, on peut fixer notre richesse en houille comme suit ² :

La largeur des gisements est à l'ouest de Zonguldak de 2,5 kilomètres, à l'est de ce centre, elle augmente jusqu'à 4-5 kilomètres. Les experts supposent qu'à certains endroits, on trouvera du charbon même à 50 kilomètres à l'intérieur du pays. Mais il n'existe pas de données précises à ce sujet, car les couches de charbon s'enfoncent souvent dans les montagnes. Néanmoins, on fait actuellement, pour des raisons stratégiques, des prospections à l'intérieur du pays.

Le charbon contenu par kilomètre carré est, dans la partie ouest du littoral de la mer Noire, de 30-40 millions de tonnes. A l'est de cette région, le kilomètre carré doit contenir environ 10 millions de tonnes. Il s'agit, en l'occurrence, de charbon dont l'exploitation ne rencontre aucune difficulté spéciale. La quantité totale de houille qui se trouve dans la région d'Eregli-Zonguldak est évaluée à plus d'un milliard et demi de tonnes ³.

Au Congrès international de géologie qui s'est réuni en 1913, à Toronto (Canada), la superficie du bassin a été esti-

¹ Jonquière, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris 1914, t. 2, page 622.

² Von Flüggé, *Materialien zur türkischen Volkswirtschaft*, in *Sonderheit zum Deutsch-Türkischen Handelsverkehr*, 1931.

³ *Bulletin de la Chambre de Commerce et d'Industrie*, Istanbul, octobre 1933, page 117.

mée à 175 km² et la quantité du tonnage à 4-5 milliards de tonnes ¹.

Jusqu'au début de la guerre de 1939, le bassin d'Eregli-Zonguldak n'a été exploité d'une manière rationnelle que sur une longueur de 50 kilomètres. Pour une superficie de 25.000 hectares exploités, on connaissait, à ce moment, 36 veines dont l'épaisseur varie entre 0,6 et 10 mètres. Les veines de Zonguldak-Eregli présentent une épaisseur moyenne de 1,5 mètre. Celle-ci est donc supérieure à l'épaisseur des veines que l'on trouve en France, en Belgique ou dans le bassin de la Ruhr ².

Quant à la qualité de la houille du bassin de Zonguldak-Eregli, elle correspond, d'après les dires des experts allemands, à celle du charbon de la Sarre. D'autres experts la considèrent comme meilleure que celle de la Sarre. D'après les analyses faites à Londres, Paris et Bruxelles, le charbon d'Eregli équivaut à celui de Cardiff et est même supérieur à celui de Newport ³. Ces analyses ont donc pleinement confirmé le point de vue de Lecocq, dont nous avons parlé tout à l'heure. Et en effet, dès que notre production se fut un peu développée, le charbon turc a remplacé avantageusement et rapidement la houille dite « Cardiff » sur le marché intérieur et lui fait même, en temps normal, une forte concurrence sur les marchés étrangers ⁴, aussi bien dans les Balkans que dans les pays de la Méditerranée.

Le bassin d'Eregli-Zonguldak fournit trois sortes de houille :

- a) houille sèche à longue flamme ;
- b) houille grasse à longue flamme et
- c) houille complètement grasse.

La houille sèche à longue flamme, très riche en matières volatiles, constitue seulement une faible partie de la production charbonnière. Elle atteint au plus 5 % de la production totale, et est exploitée surtout dans la région d'Amasra. En

¹ *Le charbon au point de vue économie de la Turquie*, Istanbul 1937, page 69.

² *L'Economiste français*, 1936, page 101.

³ Martineau, *Le commerce français dans le Levant*, Paris 1902, page 338, et *La Turquie contemporaine*, Ankara 1935.

⁴ *Revue Economique Internationale*, 1926, tome IV, page 515.

revanche, c'est la houille grasse, bitumeuse, à longue flamme, qui constitue le gros de la production charbonnière turque. Malheureusement, notre houille grasse est un peu riche en gaz, un désavantage qui peut être diminué sensiblement comme nous le verrons.

La troisième catégorie de charbon provenant du bassin de Zonguldak-Eregli, celui qui est complètement gras, se trouve seulement dans certaines veines.

Comme la qualité du charbon varie presque d'une veine à l'autre, il est difficile d'établir une analyse chimique valable pour tout le bassin de Zonguldak-Eregli. Le pouvoir calorifique, les pourcentages des matières volatiles, des cendres et de l'humidité, varient souvent d'une couche de charbon à l'autre et dépendent, dans une certaine mesure, du lavage. Aussi, avons-nous jugé utile d'indiquer, ci-dessous, les résultats moyens de plusieurs analyses effectuées sur divers lots de charbon :

<u>Éléments</u>	<u>Pourcentage</u>
Humidité	2 — 8
Cendres	10 — 12
Matières volatiles	26 — 32
Soufre	0,3 — 1
Carbone	55 — 62

Quant au pouvoir calorifique, le charbon de Zonguldak-Eregli fournit, en moyenne, 6.800 à 7.500 calories¹. Il est possible d'en produire 65-72 % de coke.

On reproche au charbon d'Eregli-Zonguldak d'avoir un trop grand pourcentage de cendres. Mais on oublie, dans la plupart des cas, que la teneur en cendres peut être sensiblement diminuée par une extraction plus rationnelle et par un meilleur lavage. Pittard cite l'exemple suivant : les charbons de Kozlu renferment avant le lavage environ 25 % de cendres. Lavés, ils n'en ont plus que 11 % ou même 7 %².

Dans le commerce, on a l'habitude de distinguer surtout deux catégories de charbon turc :

- a) charbon tout-venant et
- b) charbon criblé et lavé.

¹ Ministère de l'Economie publique, *Les minerais et le charbon*, page 39 ; Türkofis, *L'industrie minière de la Turquie*, page 46.

² Pittard, *Le visage nouveau de la Turquie*, Paris 1931, page 279.

a) Le charbon tout-venant est vendu tel qu'il est extrait du sous-sol, après une manutention assez superficielle, ayant pour but d'éliminer les grosses pierres. Le charbon tout-venant contient donc des morceaux de différentes grandeurs, mélangés à des pierres de petite et moyenne dimensions. La vente du charbon tout-venant atteint à peine 15 % du chiffre d'affaires enregistré dans le bassin de Zonguldak-Eregli. Avec la rationalisation de l'extraction, ce pourcentage diminuera sans doute.

Le charbon tout-venant se subdivise, selon le degré de la pureté, en deux catégories :

aa) charbon contenant très peu de cendres, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de le laver. Ce charbon provient de Kandilli et Tchamli et constitue à peu près les $\frac{2}{3}$ du total des ventes du charbon tout-venant ;

bb) charbon contenant déjà un pourcentage élevé de cendres, mais qui n'est pas lavé, étant extrait par de petites entreprises qui ne possèdent pas de lavoirs. Il est destiné avant tout à la consommation locale et vendu à des prix peu élevés.

b) Le charbon criblé et lavé est obtenu tout d'abord au moyen des cribles qui en séparent d'une part les morceaux au-dessus de 50 mm. et, d'autre part, ceux qui ont une dimension au-dessous de 50 mm., ces derniers étant encore épierrés jusqu'à ce qu'on obtienne du charbon pur.

Le charbon au-dessous de 50 mm. est encore une fois trié d'après les trois dimensions suivantes :

- jusqu'à 10 mm. = catégorie « fine »
- de 10-18 mm. = catégorie « noisette »
- de 18-50 mm. = catégorie « noix ».

Chaque type est alors soumis séparément à un lavage approprié pour éliminer jusqu'aux plus petites pierres.

En moyenne, on obtient après le criblage et le lavage :

14 % du charbon criblé, mais non lavé (au-dessus de 50 mm.)

22 % du charbon criblé et lavé de 18-50 mm.

19 % » » » de 10-18 mm.

45 % » » » jusqu'à 10 mm.

Pour la marine marchande et les chemins de fer, on mélange les qualités mentionnées, en formant deux nouvelles sortes dénommées : « marine lavée » et « recomposée ». En revanche, l'industrie turque et les usines à gaz préfèrent acheter des lots homogènes.

Voici les proportions dans lesquelles on compose les mélanges mentionnés de houille ¹ :

	Recomposée	Marine lavée
charbon criblé mais non lavé	30 %	20 %
» » et lavé de 18-50 mm.	25 %	25 %
» » et lavé de 10-18 mm.	35 %	25 %
» » et lavé jusqu'à 10 mm.	10 %	30 %

Nous nous sommes attardés un peu sur l'explication des différents types commerciaux de notre charbon, désirant ainsi donner à l'étranger une idée des principaux usages en vigueur dans le commerce turc, ce qui ne peut qu'être utile pour le développement de notre exportation de l'après-guerre.

Pour faciliter le transport du charbon, on exploitait sous le régime ottoman et au début de la République, des mines situées dans la partie du bassin la plus rapprochée de la côte. Mais seul Zonguldak possède, depuis quelques années, un port abrité, doté d'un outillage moderne pour le chargement du charbon.

Dans les autres localités, situées sur la mer Noire, on ne peut employer que des caïques de 20 à 30 tonnes qui amènent le charbon aux bateaux se trouvant au large. Actuellement, le bassin de Zonguldak est relié par un chemin de fer à l'intérieur du pays, ce qui facilite largement l'exploitation des mines éloignées de la côte.

Les mines de charbon étaient jusqu'à ces dernières années exploitées par de nombreuses sociétés, pour la plupart peu importantes et travaillant avec des installations rudimentaires. La production de certaines entreprises ne dépassait pas 6 à 700 tonnes. Durant les dernières années, plusieurs mines fusionnèrent, de sorte que le nombre des sociétés diminua d'une année à l'autre. En 1936, il y en avait encore 28. Ce nombre est descendu à 22 en 1937, à 16 en 1938². Voici

¹ *Le charbon au point de vue économique de la Turquie*, page 74.

² M.T.A. *Revue de l'Institut d'études et de recherches minières*, No 1/18, 1940, page 7.

les noms des sociétés les plus importantes qui travaillaient encore au début de 1940¹ :

Eregli Kömürleri İşletmesi
Kozlu Kömür İşleri Türk Anonim Şirketi
Türkîş Şirketi
Kilimli Kömür Madenleri Türk Anonim Şirketi
Türk Kömür Madenleri Anonim Şirketi (Kandilli)
Maden Kömür İşleri T.A.S.
Türk Kömür Madenleri Anonim Şirketi (Kozlu)
Ali Fuat
Süleyman Sirri Barli
Çamlı Şirketi

La plus importante d'entre elles était la Eregli Kömürleri İşletmesi qui fournissait, en moyenne, 30 % de la production totale. A la Kozlu Kömür İşleri Türk Anonim Şirketi appartenait environ le 20 %, et à la Türkîş Şirketi environ le 10 % de l'ensemble de la production. Ajoutons toutefois, que ces trois sociétés sont issues de la fusion de plusieurs autres entreprises.

Lors de ces fusions, il fut possible d'éliminer, au fur et à mesure, le capital étranger qui auparavant était prépondérant dans l'industrie du charbon. C'est ainsi que la plus grande entreprise charbonnière, la Société Amé Turque de Charbonnage de Héraclée (Eregli) qui appartenait en majorité au capital français et gérât également le port de Zonguldak, fut rachetée en 1936 par le gouvernement.

Grâce à l'accord conclu, les paiements que l'Etat devait effectuer à la société dissoute, ont pu être faits sans difficultés pour la Trésorerie publique. Les Français ont, en effet, accepté en paiement des mines cédées des livraisons de charbon. Seule une partie du prix d'achat devait être versée en espèces en dix acomptes².

Conformément à sa politique d'étatisation³, le gouvernement procéda aussi au rachat d'autres sociétés étrangères travaillant avec du capital italien ou français.

La nationalisation a permis d'éliminer le capital étran-

¹ M.T.A. No 4/21, 1940, page 454 et journal «Ankara» du 24 juin 1937.

² O. Conker et E. Witmeur, *Redressement économique et industrialisation de la nouvelle Turquie*, Paris 1937, page 85. — Voir aussi : Stasinopoulos, *La vie industrielle en Turquie*, Istanbul, 1930, page 17.

³ «Ankara», du 24 juin 1937.

ger¹, mais a laissé subsister encore trop de sociétés dont les frais généraux élevés constituaient un sérieux obstacle à la rationalisation de la production minière. Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement s'est vu contraint d'appliquer la loi No 3851, lui donnant le droit d'acquérir toutes les entreprises vitales du pays, et il a obligé toutes les exploitations du bassin d'Eregli-Zonguldak à fusionner avec « Eregli Kömürleri İşletmesi ». Ainsi, depuis le 6 décembre 1940, toutes les mines de charbon du bassin mentionné sont dirigées et exploitées par une seule direction nommée par l'Etat².

Cette fusion fut aussi recommandée par les experts allemands, qui, dans leur rapport, constatent que même les entreprises indépendantes d'une certaine envergure ne travaillaient pas d'une façon rationnelle, ce qui les empêchait de réaliser des bénéfices élevés sur les ventes effectuées à des prix relativement hauts³.

Il est regrettable que cette fusion ne se soit pas faite quelques années plus tôt, ce qui aurait permis de remplacer les procédés d'extractions rudimentaires et superficiels par une organisation technique rationnelle. Par la baisse des prix qui en aurait résulté, on eût été à même de s'assurer des débouchés à l'étranger et d'augmenter la consommation intérieure.

II. La production

Comme conséquence directe de la concentration des entreprises, qui a été faite progressivement, mais radicalement, grâce à la politique minière du gouvernement⁴, la production de houille du bassin de Zonguldak-Eregli accuse un

¹ Durant les premières années de la République, le capital étranger participait aux mines de charbon avec 63 %. Voir von Flüggé, op. cit. page 68.

² M.T.A., No 2/23, avril 1941, page 84 et No 3/24, juillet 1941.

³ Von Flüggé, op. cit. page 69 et Burhan Zihni, *La balance des comptes de la République turque*, Paris 1932, page 85.

⁴ Voir le chapitre consacré à la politique minière du gouvernement de la République, page 221.

accroissement d'année en année. Pour se faire une idée des progrès réalisés, nous avons établi tout d'abord une statistique de la production de houille sous le régime ottoman, dont les chiffres pourront ensuite être comparés avec ceux enregistrés sous la République.

Production de houille sous le régime ottoman ¹

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1865	61.145	1902	388.122
1870	64.347	1903	453.800
1875	142.321	1904	518.000
1880	55.801	1905	593.000
1885	80.149	1906	610.000
1886	88.892	1907	744.000
1887	97.846	1908	793.000
1888	109.406	1909	833.000
1889	146.367	1910	764.000
1890	137.283	1911	904.000
1891	166.230	1912	810.000
1892	168.722	1913	827.000
1893	173.456	1914	651.000
1894	159.688	1915	420.000
1895	147.445	1916	408.000
1896	166.170	1917	146.000
1897	122.890	1918	186.000
1898	212.240	1919	381.000
1899	257.500	1920	569.000
1900	377.500	1921	341.000
1901	340.800		

Cette statistique nous apprend que ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième siècle que la production de la houille commence à faire des progrès, pour atteindre, sous le régime ottoman, son maximum d'à peine 904.000 tonnes en 1911. Ce faible développement de la production d'un bassin très riche et relativement facile à exploiter, s'explique d'une part, par la nonchalance des autorités ottomanes, et d'autre part, par le manque en Turquie ottomane d'une forte industrie pour laquelle la houille constitue « le pain quotidien » ².

¹ M.T.A. No 4, octobre 1938 ; Türkofis, op. cit. page 38 ; Ministère de l'Economie publique, *Les minerais et le charbon*, page 33 ; et M. Dümer, *İş Bankası*, page 136.

² Voir à ce sujet : Rüstü Daglaroglu, *L'industrie textile turque*, thèse de l'Université de Neuchâtel 1941, 2e partie, chapitres I et II.

Voici les chiffres concernant la production de houille « tout-venant », d'après les statistiques établies par la direction du bassin houiller de Zonguldak ¹ :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1923	597.499	1933	1.852.107
1924	994.020	1934	2.288.269
1925	957.625	1935	2.340.491
1926	1.216.008	1936	2.298.549
1927	1.323.833	1937	2.306.869
1928	1.250.639	1938	2.588.957
1929	1.421.008	1939	2.696.397
1930	1.595.359	1940	3.019.458
1931	1.574.091	1941	3.019.626
1932	1.593.579		

En comparant les chiffres de l'époque ottomane avec ceux de la République, on peut constater que la production de 1940 avec 3.019.000 tonnes est d'environ 100.000 tonnes pus forte que le total de la production de six ans allant de 1901 à 1906 et qui s'élevait dans son ensemble à 2.904.000 tonnes en chiffres ronds.

La production de six années durant le régime ottoman a pu être obtenue en une année à l'époque de la République, grâce à une exploitation méthodique et planifiée, ce qui n'aurait pas été possible sans la nationalisation et la centralisation des entreprises minières dont nous avons parlé plus haut.

Il est aussi intéressant de noter qu'après les dernières dix-sept années, la production de houille a presque quintuplé ; elle était en 1923 de 597.499 et en 1940 de plus de 3 millions de tonnes. Comparée à la production la plus forte de 904.000 tonnes enregistrée sous le régime ottoman en 1911, l'extraction de la houille en 1940 a augmenté de plus de 300 %. Notons, enfin, que la production de 1940 a atteint presque le double de celle de 1930.

Le tableau précédent indique également que la production de la houille a augmenté, sous le régime républicain, cha-

¹ La direction générale des mines au Ministère de l'Economie, *Nos Mines 1938 à 1939*, Ankara 1940, page 100, indique les chiffres pour les années 1923-1939. Les données concernant 1940-1941 proviennent du *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, avril 1942, page 190.

que année, sauf dans les années 1931 et 1936, où elle a marqué une légère diminution, de 20.000 et 40.000 tonnes environ.

Quant à l'année 1931, ce léger fléchissement est dû, sans doute, à la crise économique mondiale, dont les effets, à cette époque, n'avaient pas encore été enrayés par le gouvernement turc. Mais dès que ce dernier s'en fut rendu maître, la production de charbon ne s'est plus arrêtée. La preuve en est fournie par les chiffres des années suivantes, où la production marque une augmentation, malgré la persistance de la crise économique mondiale, augmentation qui ne peut être attribuée qu'à l'intervention plus poussée du gouvernement républicain dans la vie économique.

Si la production de 1936 marque de nouveau un léger fléchissement, ce fait est dû principalement au manque de main-d'œuvre dans le bassin houiller. Un important contingent d'ouvriers a été engagé (réquisitionné) pour la construction du chemin de fer conduisant de Zonguldak à l'intérieur du pays, l'achèvement rapide de cette ligne ayant été reconnu comme vital pour le développement futur des mines de ce bassin et pour la défense économique du pays tout entier¹.

En outre, du fait de la reprise enregistrée dans l'agriculture, il était, en 1936, difficile pour les mines d'engager temporairement des ouvriers agricoles, comme cela se faisait de tout temps en Turquie.

Simultanément, on s'est heurté à des difficultés pour se procurer le bois nécessaire à la construction des galeries. Si, malgré tous ces obstacles, la production n'a diminué que de 40.000 tonnes environ, il faut l'attribuer, de nouveau, aux mesures prises par notre gouvernement².

C'est à la politique minière clairvoyante du gouvernement que l'on doit aussi la belle production de plus de 3 millions de tonnes en 1940. Qu'il nous soit permis de citer à ce sujet le journal « Ankara »³ : « D'après les informations que nous venons de recevoir, la production minière de la Turquie a accusé en 1940 un développement qui prouve qu'en dépit des événements politiques qui agitent le monde,

¹ *M.T.A.*, No 2, mars 1937, page 4.

² Voir deuxième partie, chapitre 2, consacré à la politique minière.

³ « *Ankara* », du 29 mars 1941, No 376.

il poursuit sans relâche son cours, en conformité des directives du gouvernement et des mesures prises par celui-ci pour augmenter la production des richesses de notre sous-sol. »

Dans la production mondiale de charbon noir, la Turquie n'occupait en 1938 que la treizième place. Voici la production des principaux fournisseurs mondiaux de charbon noir pour 1938 ¹:

Etats-Unis	352.326.000 tonnes
Royaume-Uni	231.875.000 »
Allemagne	186.179.000 »
Russie	132.900.000 »
France	46.500.000 »
Pologne	38.104.000 »
Belgique	29.574.000 »
Indes britanniques	25.624.000 »
Union sud-africaine . . .	18.106.000 »
Hollande	13.488.000 »
Tchécoslovaquie	12.811.000 »
Canada	9.778.000 »
TURQUIE	2.589.000 »
Indochine	2.348.000 »
Chili	2.061.000 »

Nous croyons utile d'ajouter à cette statistique les remarques suivantes : les chiffres de tous les pays, sauf la Turquie, comprennent, non seulement la production de houille, mais aussi celle d'anthracite, qui n'a pas encore été mise à jour en Turquie ². En outre, tous les pays qui précèdent la Turquie dans la production mondiale n'ont pas eu à subir le joug des capitulations, restées en vigueur en Turquie jusqu'en 1929. Ces capitulations empêchaient, comme on le sait, le développement normal de l'activité économique, de l'industrie en particulier. Or, l'absence d'industrie n'était pas pour encourager l'exploitation des mines de charbon.

En revanche, dès que différentes branches de l'industrie turque commencèrent à prendre un certain essor, la production de la houille fit des progrès appréciables, et à partir de 1934, la production dépassa toujours 2 millions de tonnes, et à l'heure actuelle même 3 millions.

Bien que la Turquie n'occupe que la treizième place dans la production mondiale de charbon noir, son extraction

¹ *Bulletin de l'Eti Bank*, No 2, 1939, pages 10 et suivantes.

² *Bulletin de l'Eti-Bank*, No 2, 1939, page 4.

représente pour l'économie nationale de la jeune République un appoint de premier ordre. Déjà en 1931, où la production ne fut que de 1,574.000 tonnes, la valeur de ce charbon représentait environ le 68 % de la valeur totale des minerais extraits durant la même année en Turquie¹. L'importance du charbon pour l'économie nationale ressort du sous-chapitre suivant.

Un autre fait réjouissant et digne d'être mentionné résulte de la comparaison des courbes suivies, d'une part par l'extraction de houille en Turquie et, d'autre part, par la production mondiale. Tandis qu'en Turquie, l'extraction de houille augmente systématiquement depuis 1929 et a atteint en 1939, soit dix ans plus tard, le double de celle de 1929, la production mondiale de charbon noir n'a jusqu'en 1938, jamais atteint la quantité mise à jour en 1929. Il en est de même, probablement, pour les années 1939 et 1940, pour lesquelles les chiffres concernant tous les pays producteurs nous manquent pour le moment.

Voici le tableau montrant en % l'évolution de la production de charbon noir en Turquie et dans le monde entier, de 1929 et jusqu'en 1938².

Année	La production en Turquie	La production du monde
1929	100	100
1930	112,24	91,83
1931	110,76	80,86
1932	112,10	71,85
1933	130,33	75,28
1934	161,01	82,36
1935	164,67	85,04
1936	161,79	92,51
1937	162,35	97,35
1938	182,20	90,01

Bien que les constatations résultant de la comparaison précédente soient réjouissantes, nous sommes obligés de dire que la production de houille en Turquie n'a pas encore

¹ O. Conker et E. Witmeur, op. cit. page 82.

² *Bulletin M.T.A.*, No 2/19, avril 1940, page 156.

atteint les chiffres que l'on pourrait attendre de la richesse des gisements et de leur emplacement favorable à l'exploitation et à la vente à l'étranger.

Cette déficience est due au fait que l'exploitation des mines n'a commencé à être rationalisée que durant les dernières années et ceci grâce à l'intervention directe de l'Etat. En outre, le manque de mineurs de métier empêchait souvent un travail permanent et rationnel dans les mines, ce qui a, du reste, obligé le gouvernement à instituer dans les centres de production de houille un travail obligatoire rémunéré¹.

Ces obstacles une fois surmontés, il sera facile, à notre avis, de pousser la production de la houille au-dessus du niveau actuel. Il ressort, en effet, des études faites à ce sujet, que sur la base d'un rendement normal des couches connues, la seule partie du bassin d'Eregli-Zonguldak actuellement exploitée, pourrait fournir par année 5 millions de tonnes au minimum. A cette quantité, il faudrait ajouter la production que l'on serait à même d'obtenir dans la partie du bassin de Zonguldak qui n'est pas encore exploitée, et celle des autres contrées de la Turquie où une production rationnelle n'a pas encore commencé à l'heure actuelle.

Quant à l'écoulement de la production ainsi accrue, il n'y aura pas de difficultés, parce que tous les voisins de la Turquie, aussi bien du Proche-Orient que des Balkans, n'ont pas de gisements houillers et augmenteront sans doute leurs achats chez nous, après la guerre. Car, avec l'accroissement de la production et sa rationalisation, nous pourrons, par suite de la baisse du prix de revient, mieux concurrencer l'Angleterre ou l'Allemagne sur les marchés avoisinant la Turquie.

Mais la production houillère doit être envisagée, à notre avis, non seulement du point de vue des possibilités d'exportation, comme on le fait d'habitude, mais en prenant en considération l'importance de la houille pour l'économie nationale turque dans son ensemble. C'est ce que nous allons étudier maintenant.

¹ Voir deuxième partie, chapitre 2, consacré à la politique minière du gouvernement républicain.

III. La houille dans l'économie nationale turque

a) *La consommation du pays*

La houille de la région de Zonguldak-Eregli convient particulièrement bien à l'usage industriel et constitue de ce fait « le pain de l'industrie » par excellence. A cet égard, notre houille joue un rôle prépondérant dans le développement de l'industrie nationale.

Elle peut être utilisée avant tout : comme houille maréchale dans les forges, dans toutes les chaudières tubulaires, et dans tous les foyers alimentés par le bas. Elle rend donc d'excellents services partout où il est nécessaire d'avoir un combustible riche en gaz et s'agglomérant au feu. Comme telle, la houille turque est excellente pour l'industrie du gaz d'éclairage et de chauffage, ainsi que pour toutes les industries chimiques s'y rattachant. Enfin, elle est indiquée pour être utilisée dans les fourneaux des verreries, dans ceux des fabriques de porcelaine et des briquetteries, bref, pour la production du gaz chaud nécessaire au séchage et au vernissage.

Comme nous le verrons¹, de nombreuses industries turques ont été créées pour utiliser notre houille. Et il est possible d'augmenter encore leur nombre. C'est aussi grâce aux gisements du bassin de Zonguldak-Eregli, que fut réalisée, en vertu du premier plan quinquennal, la création en Turquie des aciéries et des premières fabriques métallurgiques. Il s'agit, en l'occurrence, des industries établies à Karabük, qui emploient le coke produit par une usine spécialement construite à cet effet par la maison anglaise Brassert ; elle doit produire par année 240.000 tonnes de coke industriel.

A côté des usines à gaz, on pourra créer en Turquie de nombreuses industries annexes, telles que les fabriques d'appareils à gaz, de produits chimiques et pharmaceutiques. Rappelons que la houille peut fournir le soufre, le cyanure, les couleurs, le goudron, l'ammoniaque. Du goudron, on obtient le phénol, la naphthaline. Parmi d'autres produits annexes, citons entre autres le toluène, le nitrate d'ammo-

¹ Premier chapitre, section IIIc, page 47.

nium, le benzène, les engrais à base de sulfate d'ammonium et le caoutchouc synthétique.

On voit donc que la houille turque constitue une matière première essentielle pour un nombre important d'usines existantes ou que l'on ne manquera pas de créer dans un avenir très proche.

Dans ces conditions, il n'est pas à craindre que la houille blanche détrône jamais sa sœur noire ! Une opinion semblable a aussi été émise, il y a plusieurs années, par Paul Rousiers. Il écrit à ce sujet : « Malgré les découvertes plus récentes de la houille blanche et les utilisations du pétrole pour la production de la force, le charbon demeure encore actuellement de beaucoup la source la plus importante d'énergie. Partout où l'industrie se développe, le charbon devient un élément indispensable de la vie économique¹. » Notre opinion concernant l'avenir du charbon a été confirmée récemment par un économiste suisse, Maurice Aeschmann, qui a écrit ce qui suit : « L'électricité a son rôle à jouer, qui peut grandir encore avec le temps, et le charbon a le sien, qui n'a nullement diminué ces dernières années. L'un et l'autre se trouvent beaucoup moins souvent que l'on imagine l'homme de la rue, en compétition directe². »

En plus de son rôle industriel, la houille a encore un autre rôle à jouer dans notre économie nationale. Sa transformation en coke et semi-coke doit permettre la généralisation de son emploi comme combustible domestique et empêcher ainsi la destruction de nos forêts. Vu le fort pourcentage des matières volatiles contenues dans la houille turque, elle ne constitue pas un bon combustible domestique si elle n'est pas spécialement préparée à cet effet ou brûlée dans des fourneaux spéciaux. C'est la raison pour laquelle, en dépit de l'abondance de la houille en Turquie, on a employé jusqu'à ces dernières années, pour la cuisson ainsi que pour le chauffage, presque exclusivement du bois et du charbon de bois, ce qui est très nuisible au développement normal de nos forêts et a souvent entraîné leur destruction. Etant donné que la Turquie consommait, selon l'estimation

¹ Paul Rousiers, *Les grandes industries modernes*, Paris 1924, tome I, page 74.

² Maurice Aeschmann, *Notre politique charbonnière*, dans la *Gazette de Lausanne*, du 11 août 1941.

des experts, durant les dernières années, 7 à 8 millions de tonnes de bois¹ par année pour le chauffage, elle courrait le danger de ne plus pouvoir maintenir en Anatolie la sylviculture indispensable. L'arbre n'est pas uniquement un moyen de chauffage. Le rôle des forêts est énorme, aussi bien dans l'agriculture que dans la vie des hommes. Elles méritent d'être protégées et conservées dans toute la mesure nécessaire.

Enfin, le manque en Turquie de charbon naturel propre à l'usage domestique représente pour la campagne un autre inconvénient. Nos paysans emploient encore maintenant dans certaines contrées du fumier séché pour le chauffage, ce qui provoque une pénurie d'engrais naturels.

Il est évident que, en se chauffant ainsi, les paysans rendent eux-mêmes impossible une exploitation intensive de leurs domaines, les engrais artificiels étant peu connus en Turquie et trop chers.

Pour empêcher la destruction de nos forêts, ainsi que le gaspillage des engrais naturels, on fait depuis quelque temps de la propagande en faveur du coke et de l'anhracite artificiel appelé aussi semi-coke. Ces deux matières doivent devenir des combustibles nationaux à l'usage domestique de la Turquie républicaine. Selon les experts, il faudra donner la préférence au semi-coke qui contient relativement peu de matières volatiles (5 à 12 %), s'allume plus facilement que le coke, ne produit pas de fumée et est d'un rendement supérieur à celui du coke ordinaire².

Le semi-coke ou anhracite artificiel est fabriqué à Zonguldak par une usine moderne, suivant l'application du procédé de carbonisation à basse température. Cette usine fut construite par la İş Bankası, en vertu du premier plan quinquennal d'industrialisation. Elle a été ouverte à l'exploitation en automne 1935. Les frais de construction de l'usine de semi-coke se sont élevés à environ 2 millions de Ltqs. L'usine a absorbé, en 1940, plus de 94 mille tonnes de houille et a fabriqué environ 60.000 tonnes de semi-coke, 3.000 tonnes de goudron, 500 tonnes de benzol et vingt millions de mètres cubes de gaz d'éclairage et autres sous-produits de moindre

¹ Von Flüge, op. cit., page 70.

² Sait Emin Özbeç, *La Sümer Bank*, thèse de Lausanne, 1938, page 162.

importance. Environ 160 ouvriers sont employés dans cette usine¹.

Depuis la propagation de l'emploi domestique du coke et du semi-coke, leur production s'est accrue sensiblement, ainsi qu'il ressort de la statistique suivante² :

Année	Coke et semi-coke	Année	Coke et semi-coke
1928	22.600	1935	42.400
1929	25.900	1936	90.900
1930	29.700	1937	92.800
1931	28.600	1938	90.700
1932	31.800	1939	61.625
1933	40.100	1940	60.179
1934	36.300		

L'augmentation de la production de plus de 100 %, enregistrée de 1935 à 1936 doit être attribuée à la fabrication de semi-coke à Zonguldak. Ce n'est pas seulement l'emploi du coke et de l'anhracite artificiel qui a augmenté en Turquie dans le courant des cinq dernières années d'une façon réjouissante. Avec la mise en application du premier plan quinquennal d'industrialisation, avec l'extension de notre réseau de chemin de fer, avec l'augmentation de la production de l'énergie électrique, du gaz, coke et semi-coke, l'augmentation de la consommation intérieure de la houille a fait de grands progrès. En voici la statistique depuis 1923, avec l'indication en pour-cent de l'augmentation dès 1930, la consommation de 1929 étant égale à cent³ :

¹ Von Flügge, op. cit. page 71, et Zübeyir Aker, *Les produits du sol et du sous-sol, l'industrie et les transports dans l'économie nationale de la Turquie*, Strasbourg 1936, page 193.

Banque Centrale de la République de Turquie, *Bulletin trimestriel*, avril-juin 1941, Ankara 1941, No 39. Orhan Conker et Emile Witmeur, *Redressement économique*, op. cit., page 292.

² Bulletin de l'Etî Bank, *Production des minerais et métaux*, 1939, No 2, page 15 (pour les années 1928-1938). Les renseignements pour 1939 et 1940 ont été obtenus auprès de notre Ministère de l'Economie publique.

³ Bulletin de M.T.A., No 4/21, page 452 et Bulletin de M.T.A., No 2/19, avril 1940, page 157. Bulletin de M.T.A., No 2/23, avril 1941, page 85. La direction générale des mines au ministère de l'Economie publique, *Nos Mines 1936-1937*, page 75.

Année	Consommation intérieure	Augmentation en %	Année	Consommation intérieure	Augmentation en %
1923	518.880		1932	842.702	101,89
1924	582.654		1933	843.862	102,03
1925	648.711		1934	960.162	116,09
1926	761.788		1935	969.159	116,45
1927	832.830		1936	967.781	117,01
1928	816.757		1937	1.177.868	142,24
1929	827.086	100	1938	1.249.246	151,04
1930	862.492	104,28	1939	1.521.413	183,95
1931	816.618	98,73	1940	1.842.950	227,66

On constate donc que la consommation de la houille à l'intérieur du pays a augmenté de presque 84 % dans un espace de dix ans. Il est souhaitable que cette consommation augmente encore à l'avenir, car l'histoire économique prouve que le degré de consommation de houille atteste l'aisance dans laquelle vit un pays. Les pays les plus aisés sont ceux qui enregistrent la plus grande consommation de houille. Voici les chiffres concernant la consommation de houille par tête d'habitant de quelques pays ¹ :

Angleterre	3.415 kg.
Allemagne	2.220 kg.
France	1.628 kg.
Hollande	1.357 kg.

Quant à la Turquie, la quantité de houille consommée par ses habitants était de 38 à 42 kg. pendant les premières années de la République. Avec le développement de l'industrie, du réseau ferroviaire, et avec l'augmentation du bien-être général, cette consommation s'est considérablement accrue ² :

Année	Consommation par personne	1923 = 100
1923	39,9	100
1924	41,1	105,7
1925	47,3	121,6
1926	54,6	140,4
1927	59,2	152,2

¹ Bulletin de M.T.A., No 2, mars 1937, page 4.

² Même Bulletin, No 4/21, 29.9.1940, page 453 et No 4/25, 29.9.1941, page 679.

Année	Consommation par personne	1923 = 100
1928	56,9	146,8
1929	56,7	145,7
1930	57,9	148,8
1931	53,4	137,3
1932	55,2	141,9
1933	55,6	142,9
1934	63,6	163,5
1935	64,8	166,6
1936	66,9	172,0
1937	82,6	212,3
1938	87,8	225,7
1939	100,6	258,6
1940	120,5	309,8

Si l'on compare ces chiffres avec ceux des pays précités, on voit que la consommation intérieure de houille est, en Turquie, encore très basse. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1939, à l'époque où de nouveaux clients étrangers privés de leurs anciens fournisseurs surgissaient sur le marché turc, le Gouvernement se soit vu obligé d'interdire toute exportation. Il voulait ainsi assurer des livraisons régulières à la consommation nationale qui augmente actuellement de telle façon que notre production n'est pas, momentanément, en mesure de couvrir, à côté des besoins intérieurs, la forte demande venant de l'étranger.

Répartie sur différents secteurs de l'économie, la consommation intérieure se présente, pour les deux dernières années, comme suit ¹ :

	1939	1940
	En tonnes	
Chemins de fer de l'Etat	391.722	459.196
Entreprises privées	307.652	—
Lignes maritimes	141.273	176.937
Acéries et métallurgies	112.119	267.808
Usines électriques	116.088	137.112
Fabriques de ciment	56.110	61.506
Usines à gaz	43.070	50.251

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 2/19, avril 1940, page 158. *Bulletin de M.T.A.*, No 2/23, avril 1941, page 86, et la direction générale des mines du ministère de l'Economie publique, *Nos Mines 1938-1939*, Ankara 1940, page 88.

	1939	1940
	En tonnes	
Fabriques de munitions	41.209	—
Raffineries de sucre	32.614	54.554
Industries textiles	36.693	49.685
Fabriques de papier	13.879	18.253
Société maritime pour la navigation dans le Bosphore	93.098	36.405
Personnes privées	110.504	—

Il eût été intéressant de comparer ces chiffres avec ceux du début de la République, mais malheureusement une telle comparaison est impossible, les statistiques complètes n'étant pas disponibles pour le moment. Néanmoins, ce tableau est significatif. Il montre tout d'abord que le développement du réseau ferroviaire a entraîné une augmentation de la consommation de houille de 17 %, et ceci en une année durant laquelle la guerre sévissait dans presque toute l'Europe. Remarquons que la consommation des chemins de fer en 1939 marque sur celle de 1938 une augmentation encore plus forte, presque de 37 %. Le ralentissement du développement des communications ferroviaires en 1940 s'explique aisément, à notre avis, par la mobilisation de notre armée.

Les lignes maritimes marquent en 1940 une augmentation un peu plus forte de la consommation de houille que les chemins de fer, ce qui est dû à leur position privilégiée de marine d'un état neutre. De même, les fabriques créées en vertu du premier plan quinquennal d'industrialisation, ont sensiblement augmenté leurs achats de houille. Cette augmentation est en 1940, pour :

les raffineries de sucre,	de 67,27 %
les industries textiles,	de 35,41 %
les fabriques de papier,	de 31,52 %

Soulignons encore l'augmentation de la consommation de houille par les aciéries et fabriques métallurgiques de Karabük, créées en application du deuxième plan quinquennal. Elle est de presque 140 % et s'explique par les besoins croissants de notre armée en armements modernes.

Quant aux usines électriques, il est intéressant de relever qu'elles peuvent augmenter leur production d'énergie dans une plus forte proportion que leur consommation de charbon.

« En augmentant la surface de chauffe de la chaudière à vapeur, en accroissant la pression de la vapeur, en améliorant la turbine à vapeur, etc., le rendement de la transformation du combustible en énergie peut être extraordinairement accru. » En Angleterre, une tonne de charbon fournit aujourd'hui une quantité d'électricité de 90 % supérieure à celle fournie en 1920¹.

b) *Exportation de houille.*

Le fait que les gisements exploités jusqu'à maintenant sont surtout situés sur les bords de la mer Noire a engagé nos entreprises minières à chercher aussi des clients à l'étranger. La vente sur les marchés extérieurs est, en temps normal, pour la Turquie, assez facile, surtout chez ses voisins. Car, exception faite du bassin du Don en Russie, il n'existe dans les pays situés sur la mer Noire et la Méditerranée orientale, et même dans les proches pays danubiens, aucun autre centre charbonnier qui pourrait rivaliser avec le bassin de Zonguldak-Eregli. Quant à la qualité de notre houille, elle est, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, égale à celle du meilleur charbon anglais ou américain. La situation des gisements sur le littoral permet de faire parvenir notre charbon aux consommateurs étrangers exclusivement au moyen des transports maritimes qui sont, comme on le sait, les plus avantageux. Les chargements s'effectuent, en effet, directement des mines aux navires qui viennent aborder à Zonguldak, Kilimli, Kozlu, Kandilli, Amasra, Kireçlik ou Tchamli.

Voici l'exportation de l'époque républicaine² :

Année	Quantités en tonnes	Valeur en Ltqs
1923	85.540	1.484.000
1924	118.865	2.268.000
1925	120.975	2.187.000

¹ W. Pahl, *La lutte mondiale pour les matières premières*, Paris 1941, pages 34 et 35.

² La direction générale des mines, *Nos mines, 1938-1939* Ankara 1940, op. cit. page 100.

Bulletin de M.T.A., No 4/25, avril 1941, page 424.
Annuaire statistique, volume 11, page 277.

Année	Quantités en tonnes	Valeur en Liras
1926	148.598	3.875.000
1927	65.028	1.896.000
1928	101.261	1.418.000
1929	157.979	1.878.000
1930	275.860	1.017.000
1931	299.259	1.661.000
1932	335.553	3.784.000
1933	479.860	3.811.000
1934	692.266	3.204.000
1935	749.960	2.650.000
1936	570.868	2.488.000
1937	327.128	1.554.000
1938	355.849	2.038.000
1939	202.115	1.229.000
1940	32.561	

Si l'on prend en considération sa valeur, l'exportation de la houille a joué jusqu'à maintenant un rôle très faible dans notre balance des paiements. En effet, la valeur du charbon exporté ne dépassait pas dans les meilleures années 4 % de la valeur totale de nos exportations ¹.

Le tableau précédent constate une progression régulière jusqu'en 1935 où l'exportation a augmenté, par rapport à 1923, de 876 %. Cet accroissement des ventes à l'étranger était possible aussi longtemps que la consommation intérieure était très basse par rapport aux possibilités d'absorption. En effet, dès que la consommation du pays a pris son essor remarquable, il a été impossible de maintenir l'exportation au niveau atteint. Par l'arrêté du Conseil des ministres No 2/11858, du 31 août 1939, il est interdit dès cette date d'exporter la houille en cargaison. Mais les navires étrangers venant dans les ports turcs peuvent, comme par le passé, s'alimenter en charbon turc ². L'exportation n'est donc pas interdite complètement comme on le prétend quelquefois dans la presse étrangère ³. Evidemment, par suite de la guerre actuelle, il y a relativement peu de navires étrangers qui peuvent accoster les ports turcs.

¹ Şevket Kaya, *Rapport comparatif et analytique, d'après les statistiques officielles du commerce extérieur de la Turquie*, Istanbul 1941, page 153.

² *Gazette officielle* No 4804, du 7 septembre 1939.

³ *Technische Rundschau*, 18 juillet 1941.

En temps de paix, c'étaient surtout des navires grecs qui venaient s'approvisionner en charbon turc. Venaient ensuite, quant à l'importance des achats, des bateaux italiens et anglais. Les navires battant pavillon des autres pays n'achetaient pour leur approvisionnement que des quantités négligeables. Voici la répartition en pour-cent par pavillon des achats effectués par les navires pour leur approvisionnement ¹ :

	1936	1937	1938	1939
Grèce	72,40	62,8	69,75	59,07
Angleterre	14,35	13,78	14,70	19,02
Roumanie	4,29	2,78	0,54	1,49
Italie	3,73	14,45	9,35	13,24
Yougoslavie	1,36	1,53		0,99
Allemagne	1,15	2,35	3,24	2,54
Egypte	1,12	2,71	0,70	2,19
Norvège	0,60	0,32		
Bulgarie	0,60			0,27
France	0,40			0,64
Hollande			0,97	
Danemark			0,30	
Norvège			0,45	
Suède				0,55

D'après le rapport des experts allemands ², le bassin de Zonguldak-Eregli constitue la seule source minière du bassin méditerranéen pouvant fournir le charbon nécessaire à l'approvisionnement des bateaux, les mines du Don étant réservées aux besoins de la Russie.

Quant à l'exportation de houille par cargaison, les principaux clients de la Turquie ressortent du tableau suivant ³ :

¹ La direction générale des mines, *Statistique des Mines, 1936-1937*, Ankara 1938, page 58 (pour l'année 1936).

Ibidem page 72 (pour 1937).

La direction générale des mines, *Nos Mines, 1938-1939*, Ankara 1940, page 34 (pour 1938).

Ibidem, page 89 (pour 1939).

² Von Flüge, op. cit. page 78.

³ *Bulletin économique de la Sümer Bank*, octobre 1938, No 32, page 54 (pour les années 1934 et 1935).

La direction générale des mines, *La statistique des mines, 1936-1937*, pages 58 et 72 (pour les années 1936 et 1937).

La direction générale des mines, *Nos Mines, 1938-1939*, pages 34 et 89 (pour les années 1938-1939).

	(En % de l'exportation totale de houille par cargaison)					
	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Italie . . .	39,88	61,90	46,78	17,52	22,89	13,63
Grèce . . .	33,08	12,71	12,80	20,55	4,20	1,74
Egypte . . .	11,52	4,05	2,10	—	—	—
Brésil . . .	—	9,65	25,40	13,70	11,12	15,34
France . . .	—	—	7,13	38,50	49,74	64,90
Roumanie . .	2,05	1,60	3,28	5,78	3,56	—
Syrie . . .	2,71	4,07	2,30	3,95	7,44	3,39
Bulgarie . . .	—	—	0,20	—	—	—
Allemagne . .	—	—	0,01	—	—	—
(comme échantillon)						
Algérie . . .	—	—	—	—	1,05	1,00
Autres pays	10,76	6,02	—	—	—	—
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

En jetant un coup d'œil sur le tableau précédent, on constate que ce n'est pas toujours le même pays qui fait les plus forts achats de houille en Turquie. Si la place qu'occupe chaque pays varie assez souvent, il faut l'attribuer, à notre avis, aux difficultés des paiements qui se faisaient à cette époque au moyen du clearing ou de la compensation privée. Le défaut principal de ce système, à savoir le manque de disponibilités compensables au moment voulu, empêcha maintes fois la conclusion d'affaires importantes¹. Notre opinion à ce sujet est du reste confirmée par la constatation faite par les experts allemands dans le rapport² présenté à nos autorités, où ils affirment que l'exportation vers la Grèce pourrait facilement être fortement augmentée si l'on trouvait dans le pays des Hellènes les marchandises nécessaires à la Turquie qui pourraient être payées avec notre charbon.

Les exportations de cargaisons considérables de houille pour le Brésil sont dues à la conclusion d'affaires de compensation, la Turquie ayant été obligée d'en accepter le paiement en café. Le Brésil s'est ainsi assuré durant les années en question l'exclusivité de la livraison du café en Turquie. Le charbon fut expédié surtout sur des navires

¹ A propos du clearing, voir : Paul-René Rosset, *Les accords de clearing et les obligations contractuelles*, Lausanne 1936.

² Von Flüge, op. cit. page 79.

grecs et égyptiens qui faisaient le voyage en 36 jours environ¹.

Si le charbon turc pouvait supporter les frais d'un voyage aussi long, ceci est dû, à notre avis, au fait que le Brésil cherchait à écouler son café à n'importe quelles conditions, de façon à en éviter si possible la destruction. Ainsi qu'on le sait, des quantités énormes de café brésilien sont détruites systématiquement chaque année pour diminuer l'offre et maintenir les prix de vente à un niveau à peu près normal, assurant aux planteurs un bénéfice équitable.

Quand la paix reviendra et que le commerce international sera libéré des entraves multiples qui l'étranglaient, avant la guerre de 1939, la Turquie devra chercher ses clients dans les pays du Proche-Orient et du bassin danubien. En raison des frais peu élevés de transport occasionnés par les livraisons dans ces pays, il sera toujours facile à la Turquie d'y concurrencer les autres fournisseurs.

La consommation intérieure de la Turquie augmentera sans doute avec les progrès réalisés dans l'industrialisation du pays, mais nous sommes persuadés que la rationalisation de l'exploitation de nos mines nous permettra et nous forcera même de reprendre les exportations. Nous regrettons personnellement pour cette raison que les ventes par cargaisons à l'étranger aient été suspendues dès 1939 par ordre du gouvernement. Ainsi, nous avons perdu du coup tous nos clients qui, après la guerre, pourront continuer à s'approvisionner chez les fournisseurs qui les ont secourus dans leur détresse. N'eût-il pas été plus raisonnable, dans l'intérêt du maintien de nos relations commerciales à l'étranger, de restreindre un peu notre consommation intérieure, même au moyen de restrictions obligatoires afin de pouvoir continuer les livraisons à nos clients étrangers ? Une telle politique commerciale est suivie durant cette guerre par la Suisse et l'Angleterre². Nous croyons que la voie suivie par ces deux derniers pays est préférable à celle choisie par la Turquie. Nous sommes même

¹ Von Flügge, op. cit. page 79.

² La Suisse maintient dans une certaine mesure, pendant la guerre, ses exportations de textiles, de chaussures et de fromages, par exemple, bien que ces produits soient rationnés dans le pays. De même, l'Angleterre rationne la consommation des textiles à l'intérieur du pays, mais autorise, dans une certaine limite, leur exportation.

certaines que le maintien de nos exportations de charbon nous aurait permis de trouver pendant la guerre de nouveaux débouchés qui nous seraient restés fidèles même après la guerre.

*c) L'importance de la houille
pour d'autres secteurs de l'économie turque*

La région houillère d'Eregli-Zonguldak procure du travail à un nombre d'ouvriers toujours croissant. Malheureusement, les données statistiques à ce sujet nous manquent. En revanche, nous sommes en mesure d'indiquer le nombre des journées de travail et le montant annuel des salaires payés, chiffres dont on peut conclure que le nombre des ouvriers doit être en augmentation constante.

Voici la statistique des journées de travail pour la période républicaine ¹:

Année	Nombre de journées	Année	Nombre de journées
1923	1.194.998	1932	2.655.695
1924	1.988.040	1933	3.082.056
1925	1.915.350	1934	3.721.711
1926	2.210.922	1935	3.691.985
1927	2.406.969	1936	3.828.388
1928	2.273.889	1937	4.416.314
1929	2.583.650	1938	5.382.315
1930	2.658.631	1939	5.554.568
1931	2.623.485	1940	6.321.796

Si l'on jette un coup d'œil sur les chiffres précédents, on est frappé de l'augmentation du nombre des journées de travail. Elle est en 1940, par rapport à 1923, de 429 %.

Les salaires versés en 1940 par les charbonnages à leurs ouvriers se sont élevés à 7.281.968 Ltqs., tandis qu'en 1939, leur montant était de 6.257.014 Ltqs ². Le salaire moyen d'un ouvrier travaillant dans les mines de charbon a augmenté de 112 piastres en 1939 à 115 piastres en 1940.

¹ Bulletin de M.T.A., No 4/21, 1940, page 457 et No 1/26, 1942, page 6.

² Bulletin de M.T.A., No 1/26, janvier 1942, page 6.

L'augmentation de notre production houillère a permis la construction de nouvelles usines électriques et une augmentation considérable de la consommation du pays en électricité. En voici les chiffres, de nouveau pour toute la période républicaine ¹ :

Année	Kilowatts	Année	Kilowatts
1923	350.880	1932	11.550.902
1924	439.943	1933	13.951.956
1925	471.602	1934	19.007.094
1926	795.256	1935	19.549.825
1927	1.034.920	1936	24.538.409
1928	1.743.800	1937	28.288.194
1929	5.359.370	1938	38.444.196
1930	9.149.822	1939	38.455.552
1931	10.078.546		

Cette statistique est significative. Elle montre que le pays était, au début de la République, presque dépourvu d'électricité dont la production n'a pu être sensiblement augmentée que du moment où l'exploitation des mines de houille a pris l'essor examiné dans nos chapitres précédents.

La production d'électricité s'est accrue en 1939 par rapport à 1923 de 10.958 % ou de 419 % si l'on prend l'année 1930 comme base de la comparaison.

Un autre secteur de l'économie nationale turque a profité de l'essor de la production houillère: c'est la sylviculture, bien que la consommation du bois ait été fortement restreinte ². L'emploi toujours croissant du bois pour la construction des galeries de mines a contribué au relèvement de l'économie forestière turque. On sait en effet que le bois sélectionné pour l'usage des mines se vend à des prix beaucoup plus élevés que celui employé pour le chauffage domestique. Nous regrettons de ne pas avoir obtenu des chiffres précis concernant ces prix.

¹ Voir le *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, 29 octobre 1940, page 457 (pour les données concernant les années 1923-1939).

² Voir premier chapitre, section III a) concernant la consommation intérieure de houille pour l'usage domestique.

Voici les quantités annuelles de bois employées par nos mines de houille ¹ :

Année	m ³	Année	m ³
1923	18.522	1932	50.995
1924	30.815	1933	59.712
1925	30.644	1934	78.308
1926	38.912	1935	78.630
1927	43.686	1936	86.676
1928	49.772	1937	106.907
1929	52.577	1938	111.600
1930	62.219	1939	129.284
1931	56.667	1940	141.371

Comparée à celle de 1923, la quantité de bois employée dans nos mines houillères a augmenté en 1940 de 663 %. Cet accroissement résulte de nouveau de l'effort que nos autorités déploient pour rationaliser l'exploitation de nos mines. C'est par suite de cette rationalisation que la quantité de bois commandée par les mines a fortement augmenté, de sorte que les forêts voisines ne sont plus en mesure de fournir le bois nécessaire aux charbonnages.

Il est aussi intéressant de relever les chiffres concernant l'emploi par les mines de houille de produits explosifs. En voici la statistique ² :

Année	Kg.	Année	Kg.
1923	14.381	1932	57.528
1924	23.926	1933	62.336
1925	23.050	1934	101.890
1926	29.269	1935	111.813
1927	31.865	1936	122.110
1928	45.148	1937	132.791
1929	51.292	1938	161.640
1930	57.599	1939	160.462
1931	56.825	1940	190.532

Cette statistique montre à elle seule l'extension de l'exploitation des mines de houille. L'emploi des explosifs a augmenté en 1940 de 1.224 % par rapport à 1923.

¹ Voir *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, 1940, page 457 et No 1/26, janvier 1942, page 6.

² Voir le même bulletin (*M.T.A.*) page 457 et *Bulletin M.T.A.* 1/26, janvier 1942, page 6.

DEUXIEME CHAPITRE

LIGNITE

I. Généralités

Les gisements de lignite ne sont pas rares en Turquie. On en compte une centaine¹. Les plus importants se trouvent en Anatolie et en Thrace. Ajoutons toutefois qu'une partie seulement de nos gisements de lignite ont été étudiés et mis en exploitation. Ces derniers peuvent être groupés en trois régions² :

La première région est formée par les gisements de l'Anatolie orientale, avec des centres de production à Sivas, Erzurum. Le lignite provenant de cette région est brillant et brun foncé.

La deuxième région se trouve en Anatolie centrale, dans les environs de Kizilirmak. Ses plus importants gisements sont ceux de Çeltik, situés le long de la ligne du chemin de fer allant de Samsun à Sivas.

Le lignite de cette région, contenant un pour-cent relativement élevé de soufre, sa qualité est considérée comme inférieure à celle du lignite provenant des autres centres de production.

La troisième région est située en Anatolie occidentale et en Thrace orientale. D'importants gisements, connus depuis longtemps, sont ceux de Soma, dans le vilayet de Manisa, le long de la ligne du chemin de fer Bandırma-Izmir. Le lignite qui y est exploité est presque noir et fournit une chaleur de 5.200 - 5.400 calories. Un lignite de bonne qualité est aussi exploité près de Söke, mais contient déjà un pour-cent élevé de soufre. Quant aux lignites de Thrace, ils contiennent beaucoup de cendres et d'eau, mais possèdent cependant un

¹ *Der Nahe Osten*, Berlin, Nov.-Dez. 1941, page 170.

² Hamit Sadi, *Iktisadi Türkiye*, Istanbul 1932, pages 126-127.

pouvoir calorifique assez élevé. Par exemple, le lignite exploité près de Uzun Köprü fournit environ 5.000 calories¹. Sa production est encore primitive et est concentrée à Edirne.

À part les gisements de lignite connus depuis longtemps et exploités dès le début de la République, il en existe d'autres en Turquie, certains récemment découverts, et plusieurs qu'il faudra encore étudier. Les plus importants des gisements récemment découverts sont ceux du vilayet de Kütahya, dans le nord-ouest de l'Anatolie. Les centres de production dignes d'être mentionnés se trouvent à Degirmisaz, Tavşanlı et Gökler. Des particuliers y exploitaient depuis plusieurs années le lignite en quantités limitées et d'une façon très primitive. En 1935 seulement, l'Institut d'études et de recherches minières y commença des prospections au cours desquelles des ingénieurs constatèrent de riches gisements près du village de Seyit Ömer, à vingt kilomètres au nord de Kütahya.

Ces gisements, du reste, étaient connus depuis longtemps déjà, mais ils avaient été jugés inexploitable, leur richesse n'ayant pas été révélée. C'est ainsi que l'ancienne administration du chemin de fer de Bagdad les a abandonnés après quelques années d'exploitation durant la première guerre mondiale.

Durant la guerre d'Indépendance, les autorités militaires ont commencé à les exploiter, mais les ont abandonnés à leur tour. Dès lors, les gisements de Seyit Ömer restèrent inexploités jusqu'en 1935.

Le bassin du Kütahya s'étend sur une longueur de 20 kilomètres et une largeur de 10 kilomètres². Les gisements les plus productifs sont situés aux alentours du village de Seyit Ömer, le lignite s'y trouvant tout près de la surface, sur un terrain d'une régularité remarquable. L'épaisseur moyenne de ces veines est de vingt mètres.

Les prospections poursuivies méthodiquement dans les environs de Seyit Ömer ont permis de déterminer un bassin de 872 hectares, comprenant une réserve de 84 millions de tonnes de lignite dont l'exploitation serait facile et rentable³.

¹ Von Flüge, op. cit. pages 64-5.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 2, mai 1936, page 16 et Ministère de l'Economie publique, *Le charbon au point de vue de l'économie de la Turquie*, Ankara 1937, page 87.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 4, octobre 1938, page 22.

A part cette réserve, il en existe d'autres aussi très importantes, au sud-ouest de Seyit Omer et au nord-est de Avdan. Selon l'avis de l'Institut des recherches minières, le bassin de Kütahya doit contenir plusieurs centaines de millions de tonnes de lignite¹. Certains experts prétendent que, dans l'ensemble du bassin de Kütahya, se trouve une masse de lignite de 300 à 400 millions de tonnes².

A côté du bassin houiller de Zonguldak-Eregli, celui de Kütahya constitue une des plus grandes réserves de combustible connues en Turquie, et pourra satisfaire aux besoins de plusieurs générations. Les mines de Seyit Omer et de Tavşanlı seules sont de nature à pourvoir aux besoins de combustible de la population et de toutes les industries de la région pour une période d'au moins un siècle.

On présume que les prospections permettront de découvrir dans la région des gisements de lignite encore plus importants que ceux qui ont été mis à jour.

Le lignite de Seyit Omer est relativement jeune, d'une couleur brun foncé. Son pouvoir calorifique est de 2.700 calories au moment de la sortie de la mine. Séché à l'air, il fournit 4.000 calories. A l'encontre de la plupart des lignites étrangers, celui de Seyit Omer a une teneur en soufre très basse (1,9 %)³. Mais il a une grande teneur en eau (43 %) et un pour-cent élevé de cendres (15 %).

En premier lieu, le lignite de Kütahya peut servir pour la production de l'énergie électrique, grâce à son prix de revient très bas. Les usines électriques de Kütahya doivent fournir l'énergie électrique à toutes les villes situées sur le parcours de Kütahya jusqu'à la côte, y compris Istanbul, Bursa, Eskişehir, Izmir.

Grâce à l'emploi du lignite de Seyit Omer pour la production de l'énergie électrique, il sera possible de procurer à ces régions des quantités d'électricité toujours croissantes et à un prix très bas. Même les villages se trouvant dans cette région peuvent obtenir de l'électricité moyennant une rétribution très modique.

Parmi les industries qui s'établiront dans la région de Kütahya pour profiter, soit du courant électrique bon marché,

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 3, juillet 1936, pages 13-14.

² « *Ankara* », 6 octobre 1938.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 3, juillet 1936, pages 14-15.

soit du combustible pouvant être obtenu également à bon compte, citons en premier lieu l'industrie de l'aluminium. Grâce à la découverte des gisements de lignite de Seyit Ömer, Kütahya deviendra peu à peu un des plus importants centres industriels de la Turquie.

Parmi les gisements récemment découverts, citons encore ceux de Balkaya dans le vilayet d'Erzurum, dont l'exploitation a été confiée à l'Éti Bank¹. Les experts allemands² citent encore les gisements situés à l'est du village de Gümele, près de Catalan, dans le vilayet de Seyhan.

Si les gisements de lignite en Turquie sont, comme on le voit, très nombreux et variés, ils ont été jusqu'à l'avènement de la République très peu appréciés et l'usage de ce combustible était très limité même jusqu'à ces dernières années. C'étaient surtout les paysans habitant tout près des gisements qui se livraient de temps en temps à leur exploitation, pour couvrir leurs propres besoins en combustibles. Evidemment, il ne s'agissait pas d'une exploitation rationnelle. D'ailleurs tous les villageois n'en connaissaient pas l'usage, et employaient pour le chauffage du fumier séché à cet effet. De même, les citadins n'employaient du lignite que forcés par les circonstances, comme ce fut le cas durant la première guerre mondiale. A cette époque, les gisements de Agaçlı, dans les environs d'Istanbul, connurent la prospérité, mais aussitôt la paix revenue, ils furent abandonnés³.

Pourtant le pouvoir calorifique de notre lignite est supérieur à celui du lignite italien ou grec⁴. D'autre part, les gisements de lignite se trouvant dans le centre de l'Anatolie, il aurait été facile de les utiliser au moins dans les environs immédiats.

Le gouvernement de la République se rendant compte de l'importance économique de nos gisements de lignite, et prenant l'exemple des pays européens riches en houille et utilisant néanmoins du lignite sur une grande échelle, a entrepris une campagne en faveur de l'emploi de ce combustible aussi bien par les ménages que par l'industrie.

Pour le chauffage privé, le lignite est transformé en bri-

¹ Voir deuxième partie chapitre 4, page 292, consacré à l'Éti Bank.

² Von Flüge, op. cit. page 65.

³ Hamit Sadi, op. cit. page 127.

⁴ Bulletin de M.T.A., No 4/25, octobre 1941, page 429.

quettes et bien séché. Pendant ce processus, il perd une grande partie de son humidité et de son soufre. L'emploi des briquettes de lignite à côté du coke et du semi-coke, doit permettre de ménager nos forêts et le fumier employé comme combustible. A cet effet, on s'efforce de répandre l'usage du lignite dans nos campagnes, même éloignées des gisements.

Le lignite, comprimé en briquettes et employé dans des fours spéciaux, sert aussi de combustible dans certaines industries. Mélangé au mazout, il peut être employé dans les locomotives de chemins de fer. C'est ainsi que l'on emploie une partie du lignite provenant des gisements situés sur le parcours des chemins de fer.

On avait aussi l'intention d'employer le lignite extrait dans le bassin de Kütahya pour la production de benzine synthétique. Ce projet a dû être abandonné, parce que le lignite de cette région contient à peine 1 % de matières bitumineuses. Mais les experts allemands, chargés d'étudier cette question, sont d'avis que l'on trouverait aussi en Turquie des lignites bitumineux susceptibles de fournir la matière première pour la fabrication de benzine synthétique¹.

Rappelons en outre, que le lignite constitue non seulement un combustible, mais aussi une précieuse matière première. D'après les recherches effectuées ces dernières années dans les pays de l'Europe occidentale, le lignite peut être employé comme matière première dans la fabrication de quatre-vingt-huit articles dont nous ne mentionnons que l'azote, l'ammoniaque, l'acide sulfurique, les engrais azotés, le papier, la fibre, le carton, les huiles minérales et la graisse pour la fabrication du savon².

En raison de ces multiples applications, la production de lignite a un bel avenir et mérite d'être développée en étroite relation avec le progrès enregistré dans l'industrialisation du pays.

Dans le commerce turc, on distingue quatre qualités de lignite³ :

1. lignite en morceaux ;
2. lignite noix ;
3. lignite recomposé ;
4. lignite noisette (poussiéreux).

¹ Von Flüge, op. cit. pages 64-65.

² Bulletin de M.T.A., No 4/21, 1940, page 460.

³ Bulletin de M.T.A., No 4/25, octobre 1941, page 433.

II. La production de lignite

L'extraction de lignite sur une grande échelle et pour la vente n'a commencé qu'en 1925 et est restée très faible jusqu'à 1931. Pendant cette période, elle a rarement dépassé 10.000 tonnes par an. Dès 1932, la production augmente systématiquement et d'une manière remarquable. Pour un pays neuf, comme la Turquie, l'exploitation des mines de lignite s'est développée depuis 1935 à pas de géant. En voici les chiffres¹ :

Année	Tonnes	1925 = 1	Valeur en Ltqs
1923	253		1.265
1924	—		—
1925	4.610	1	23.050
1926	6.812	1,48	34.060
1927	10.555	2,29	52.775
1928	9.251	2,01	46.255
1929	11.558	2,51	57.790
1930	9.389	2,04	46.945
1931	7.775	1,69	38.875
1932	13.550	2,94	67.800
1933	29.561	6,41	147.805
1934	52.777	11,45	263.885
1935	73.355	15,91	366.775
1936	95.234	20,66	479.085
1937	116.397	25,25	581.397
1938	129.300	28,05	769.469
1939	151.257	32,81	814.904
1940	219.575	47,63	
1941	279.562	60,64	

Comparée à celle de 1931, la production de lignite de 1940 est à peu près trente fois plus forte, soit une augmenta-

¹ Les chiffres concernant les années 1923-1937 ont été empruntés au *Bulletin de M.T.A.*, No 4, octobre 1938.

Pour les années 1938, 1939 et 1940, voir : *Bulletin de M.T.A.*, No 4/25, octobre 1941, page 431 et la Direction générale des mines, *Nos Mines 1938-1939*, Ankara 1940, pages 55, 109 et 116.

Pour ce qui concerne 1941, voir *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, page 192.

tion de 3.000 %. Par rapport à 1935, elle s'est accrue de plus de 300 %.

Cette augmentation de la production a été possible grâce aux mesures appropriées prises par le gouvernement en vue de développer l'emploi du lignite pour l'usage domestique et industriel¹.

La concentration totale des entreprises d'exploitation, que nous avons pu constater dans l'industrie minière de la houille, n'est pas encore aussi poussée dans le domaine de la production du lignite. Tandis que l'extraction de la houille est assumée par une seule direction et appartient 100 % à l'Etat, celle de lignite ne lui appartenait en 1939 qu'à raison de 87,49 %². De plus, les entreprises d'Etat se livrant à l'extraction du lignite sont soumises aux trois directions.

La plus grande partie de la production est contrôlée par l'Eti Bank. La production de lignite appartenant aux chemins de fer d'Etat ne constitue qu'un tiers de la quantité fournie par l'Eti Bank. La troisième entreprise d'Etat, la Sümer Bank, ne contrôle qu'une faible fraction de la production.

Voici la liste des principales entreprises d'exploitation de lignite avec leur contribution à la production, exprimée en chiffres absolus et en pour-cent, pour les années 1939 et 1940³ :

Exploitations	Production en tonnes		Part des principaux propriétaires par rapport au total	
	en 1939	en 1940	en 1939	en 1940
Appartenant à l'Etat soit :				
Eti Bank	97.365	148.620	64,39 %	67,68 %
Chemins de fer d'Etat . .	33.579	54.599	22,19 %	24,86 %
Sümer Bank	1.403	2.915	0,92 %	1,34 %
Appartenant aux entreprises privées :	18.920	13.441	12,50 %	6,12 %
Total de la production .	151.267	219.575	100 %	100 %

¹ Voir deuxième partie, chapitre 2, à la page 221, consacrée à la politique minière du gouvernement de la République.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 2/19, avril 1940, page 161.

³ Pour l'année 1939, voir : *Bulletin de M.T.A.*, No 2/19, page 161. Pour ce qui concerne les chiffres absolus de 1940, voir : *Bulletin de M.T.A.*, No 2/23, avril 1941, page 90.

Sur un total de vingt-trois entreprises qui travaillaient en 1941, presque les trois quarts, soit dix-huit exploitations, appartenaient au capital privé, mais elles n'ont participé à la production de lignite que dans une proportion minime s'élevant à 7,2 %¹.

Evidemment, l'Etat n'a pas toujours contrôlé la presque totalité de la production de lignite. Cette concentration s'est faite progressivement et est, en grande partie, l'œuvre de l'Eti Bank, à laquelle nous consacrons un chapitre spécial².

C'est aussi grâce à cette concentration que l'on est parvenu à obtenir dans les entreprises d'Etat un rendement supérieur à celui des exploitations privées bien que le prix de vente du lignite ait été fortement abaissé, pour augmenter sa consommation³.

TROISIEME CHAPITRE

FER

1. Les minerais de fer et leur production

Des minerais de fer ont été découverts en plus de vingt endroits situés dans différentes régions de la Turquie. Les experts en la matière en concluent que notre pays doit être riche en fer⁴. Les analyses ont démontré que ces minerais sont constitués par des magnétites et que leur teneur en fer

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 1/26, janvier 1942, page 9.

² Voir deuxième partie, chapitre 4, page 292.

³ Voir deuxième partie, chapitre 2, page 221, consacrée à la politique minière du gouvernement de la République.

⁴ Voir en particulier Von Flüge, *op. cit.* page 111, et ing. Kovenko, dans le *Bulletin de M.T.A.*, No 4, 29 octobre 1937.

varie entre 40 et 80 %¹. Mais jusqu'à ces dernières années, tous ces gisements de minerais de fer n'étaient presque pas exploités pour les raisons suivantes :

a) aucune industrie sidérurgique nationale n'a existé jusqu'en 1939. Il n'y avait donc pas de débouchés qui auraient pu assurer un écoulement régulier des minerais de fer ;

b) l'absence de moyens de transport n'encourageait pas une exploitation sur une grande échelle ;

c) le pays manquait de capitaux et de techniciens nécessaires, ce qui,

d) empêchait aussi de faire les prospections en vue d'une exploitation rationnelle qui aurait permis d'exporter les minerais, faute d'emploi dans le pays.

Voici les gisements de minerais de fer dont l'existence nous est connue depuis longtemps, mais qui n'ont encore été ni explorés à fond ni exploités² :

Les gisements situés près d'Ayasmand vis-à-vis de l'île de Mytilène. Ces gisements étant à peine éloignés de 12 kilomètres de la côte, peuvent être exploités sans difficultés de transports. Leurs minerais contiennent 42 à 67 % de fer et très peu de cuivre.

Dans les montagnes de Beşparmak des gisements de magnétites atteignent probablement 30 à 40 millions de tonnes. Les minerais de cette région contiennent 53 à 68 % de fer. Mais les gisements étant éloignés de 40 kilomètres de la ligne de chemin de fer conduisant à Aydin, leur exploitation se heurte momentanément à des difficultés. Les experts préconisent la construction d'un téléphérique de 40 kilomètres³.

Les gisements de Payas-Islahiye, dans le golfe d'Alexandrette, tout près de la frontière syrienne, sont aussi dignes d'être mentionnés, ainsi que ceux d'Ayasuluk dans le vilayet d'Aydin, la richesse de ces derniers étant évaluée à dix millions de tonnes.

¹ Türkofis, *L'industrie minière en Turquie*, Istanbul 1935, page 19.

² Von Flüggé, op. cit. page 111, et Zübeyir Aker, *Produits du sol et du sous-sol, L'industrie et les transports dans l'économie nationale de la Turquie*, Strasbourg 1936, pages 129-130.

³ Von Flüggé, op. cit. page 112.

Des experts belges ont émis un avis très favorable quant aux gisements de Mahmud Seidi, près d'Alaya, éloignés de 15 kilomètres du littoral.

D'autres gisements très peu connus sont situés à¹ :

Taylacık Kōy, près de Gaziantep	Bingöl dans le vilayet de Sivas
Büyük Benli, près de Gemlik	Farşa aux environs de Kayseri
Burgaz, sur le littoral de la mer de Marmara	Sivas
Güreçe près de Lapseki	Büyük Deiburt, près d'Izmir
Kadıkōy près d'Istanbul	Kozu
Mura Dere près d'Argan	Okcılar sur les Dardanelles
Çaglayık près d'Anamur	Malec près d'Adana
	Cage dans le vilayet de Gümüşhane

On rencontre des gisements plus importants dans le Berut-Dag, près de Bolkar-Dag, à Ayasolouk-Dag, dans le vilayet d'Izmir, à Torbali sur le chemin de fer d'Aydin, dans le Demir-Dag, dans la chaîne du Taurus, ainsi que dans certaines localités des vilayets d'Izmir, Tchanak et Antalya².

Un ancien centre minier est situé dans le nord de Maraş (Firmis et Kartal). Il fut connu déjà des Hittites. Cette contrée est très riche en minerais de fer. Seuls les gisements près de Faras, entre Kayseri et Maraş, possèdent une réserve d'hématites évaluée à plus de dix millions de tonnes³. Un autre gisement de fer aussi important que le précédent doit se trouver à Berut-Dag (entre Maraş et Elbistan).

Si les gisements de cette région riche en fer ne sont pour le moment pas encore exploités, la faute en incombe à leur situation géographique. Ils sont trop éloignés de la côte, ainsi que du réseau routier et des chemins de fer. Les voies d'accès sont de plus très accidentées.

Tous ces gisements de fer, dont nous avons donné une esquisse, présenteront un intérêt économique dès que le réseau routier et ferroviaire s'en rapprochera.

Les seuls gisements de minerais de fer ayant actuellement une importance économique sont ceux de Divrik, récemment découverts. Leur mise en exploitation fut facilitée par le fait qu'ils sont situés tout près de la ligne du chemin de

¹ Von Flüge, op. cit. page 113.

² Türkofis, op. cit. page 19.

³ Zübeyir Aker, op. cit. page 130.

fer allant de Sivas à Erzurum. Ces mines de fer constituent actuellement la plus riche source de fer exploitée en Turquie.

Ces gisements furent découverts en 1937 dans les circonstances suivantes :

Des ingénieurs y déterminaient le tracé du chemin de fer Sivas-Erzurum. Ils avaient remarqué dans la région de Divrik que leurs boussoles accusaient des déviations. Ils en avisèrent le Ministère de leur ressort, qui fit part de ces constatations à l'Institut des recherches minières. Ce fait n'était pas tout à fait inconnu du dit Institut. En effet, des géologues qui recherchaient dans la même région de la houille, y avaient également rencontré certains gisements de minerais de fer.

Par la suite, l'Institut de recherches minières décida d'entreprendre aux environs de Divrik des prospections approfondies. Elles commencèrent au printemps 1937 sur une vaste échelle. Durant la même année, on parvint à découvrir toute une montagne composée presque uniquement de fer, et que l'on a appelée pour cette raison « montagne de fer » ou Demirdag.

Le gisement principal est situé au sommet de cette montagne, à une altitude de 1470 à 1690 mètres. Les magnétites que l'on y trouve en abondance possèdent 65 à 68 % de fer¹.

Les réserves de Divrik déjà relevées ont été estimées entre quinze et vingt millions de tonnes, au moment de la découverte de ce centre minier². Mais, par la suite, les sondages ont démontré qu'on y possède des réserves de 35 millions de tonnes, qui peuvent suffire pour plusieurs générations³. Des gisements de fer d'une telle ampleur ne se rencontrent que dans très peu de pays.

L'extraction des minerais en est la preuve. Elle se fait, en effet, à Divrik, à ciel ouvert, presque au sommet de la montagne, dépassant 1500 mètres. Mais les tempêtes de neige et le climat très rude empêchent une production normale pendant les mois d'hiver. Ainsi, durant les quatre premiers mois de 1941, la production a atteint à peine 5.532 tonnes de minerais, tandis que les envois aux usines de Karabük se

¹ Kovenko, dans *Bulletin de M.T.A.*, No 4. 29 octobre 1937, page 38 et suivantes.

² Kovenko, déjà cité sous ¹.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 1/18, janvier 1940, page 10.

sont élevées pendant la même période à plus de 26.000 tonnes¹. Il a été possible de faire ces expéditions grâce aux stocks considérables accumulés par les mines de Divrik qui ont même obligé la direction à limiter la production des minerais en 1940, par rapport à celle de 1939.

Eu égard à la situation des gisements, le nombre d'ouvriers travaillant à l'extraction des minerais varie considérablement suivant la saison. Pendant les mois d'été 1941, on en compte environ 1400 sur la « montagne de fer ». Il va sans dire qu'en hiver, le nombre d'ouvriers diminue considérablement. Durant l'hiver 1941, il y avait de 140 à 390 ouvriers². Le nombre moyen d'ouvriers travaillant en 1941 à l'extraction des minerais de fer à Divrik était de 781.

Disons à titre de comparaison qu'en août 1940, donc au moment le plus favorable, les mêmes gisements de fer occupaient seulement 679 mineurs. Le nombre d'ouvriers travaillant en été 1941 a donc plus que doublé par rapport à 1940.

Voici l'évolution de la production des gisements de Divrik dès le début de leur exploitation (mai 1938)³ :

	1938	1939	1940	1941
Production . . .	76.507	232.076	130.337	57.749
Expédition . . .	21.016	143.297	87.239	65.028

La plus grande partie des minerais de fer provenant de Divrik est envoyée à l'industrie sidérurgique de Karabük, dont nous parlerons plus loin⁴.

Sur à peu près 482.000 tonnes de minerais extraits pendant la période allant du 17 mai 1938 à fin juillet 1941, environ 310.000 tonnes ont été expédiées à Karabük dont l'industrie a donc consommé 64 % de la production totale⁵.

¹ Bulletin de M.T.A., No 3/24, juillet 1941, page 262.

² Bulletin de M.T.A., No 4/25, octobre 1941, page 434.

³ Bulletin de M.T.A., No 4/21, octobre 1940, page 462 et
Bulletin de M.T.A., No 2/23, avril 1941, page 92 et
Bulletin de M.T.A., No 2/27, avril 1942, page 194.

⁴ Voir page 63.

⁵ Bulletin de M.T.A., No 4/25, octobre 1941, page 434.

Comme il s'agit d'une industrie toute récente, sa capacité d'absorption et de transformation ne correspond pas encore aux possibilités de production des mines de fer de Divrik.

Les gisements de Divrik appartiennent à l'Etat qui a confié leur gestion à l'Eti Bank, conformément à l'arrêté du 15 décembre 1938, No 2/10050. Mais par suite de l'extension de leur activité, le Conseil des ministres a décidé, en date du 28 juillet 1940, de créer à cet effet, une administration spéciale sous la raison sociale de « Divrigi Demir Madenleri İşletme Şirketi » (Société d'exploitation des minerais de fer de Divrik). Cette société fut dotée d'un capital de 300.000 Ltqs et doit gérer également les mines de fer de Gürek¹.

La découverte des gisements de fer de Divrik et le rapide développement de leur exploitation doivent être considérés comme une aubaine pour notre pays. Car leur mise en valeur nous a permis d'approvisionner notre industrie en minerais de fer à des prix extrêmement avantageux, et ceci à une période où l'importation eût été, par suite de la guerre, très difficile et coûteuse. Les prix des minerais de fer sur le marché mondial ont augmenté déjà durant le premier semestre de 1940 de plus de 30 %², par rapport aux prix d'avant-guerre. Cette hausse des prix s'est accentuée encore au cours des mois suivants, mais malheureusement, faute de données statistiques, il ne nous est pas possible d'indiquer les pourcents résultant de la comparaison de l'évolution des prix mondiaux et de ceux pratiqués en Turquie.

En outre, il ne faut pas oublier que l'approvisionnement régulier en minerais de fer de notre industrie sidérurgique nous a permis de renforcer notre défense nationale. Enfin, l'exploitation des gisements de Divrik nous procure encore un avantage économique de haute valeur. Elle nous permet de continuer l'extension de notre réseau ferroviaire qui facilitera dans la suite la mise en valeur d'autres gisements de minerais et un développement économique plus rapide des contrées éloignées de notre réseau actuel.

Hormis les gisements de Divrik, il existe encore un autre centre de production important de minerais de fer à

¹ Bulletin de M.T.A., No 4/21, octobre 1940, page 462 et

Bulletin de M.T.A., No 4/25, octobre 1941, page 434.

² Bulletin de M.T.A., No 2/21, octobre 1940, page 462.

Çamdagi, dans le vilayet de Kocaeli ; il fut découvert en 1939, soit deux ans après la « montagne de fer ».

Les gisements de Çamdagi sont situés aux environs d'Adapazari, à proximité du fleuve Sakarya. Leurs minerais peuvent, par conséquent, être transportés par voie fluviale et ensuite par la mer Noire. Les frais de transport seront donc relativement minimes, ce qui ne manquera pas d'influencer l'exploitation des mines. Celles-ci recouvrent une superficie de 210 kilomètres carrés et étaient déjà exploitées en 1940¹.

Les minerais de Çamdagi, tout en ayant une teneur en fer inférieure à celle des magnétites de Divrik, sont, quant à leur qualité, égaux aux meilleurs minerais de fer de l'Europe, à savoir ceux de la Suède et de l'Oural².

La production de Çamdagi, ajoutée à celle de Divrik, suffit amplement à couvrir les besoins du pays en minerais de fer et permettra même bientôt d'en exporter une quantité considérable.

C'est sur les minerais de fer de Çamdagi et Divrik que sont basées les industries sidérurgiques de Karabük.

II. L'industrie sidérurgique de Karabük

Depuis le début de l'industrialisation de la République, on souhaitait fonder une industrie sidérurgique afin de répandre dans le pays l'emploi des objets de fer et d'acier, qui devaient être importés auparavant. Leur achat à l'étranger les renchérisait, d'où la pauvreté de l'inventaire de la plupart des paysans en objets de fer et d'acier. L'absence de ces objets se faisait tellement sentir que l'on parlait, dans les premières années de la République, « de la disette d'acier et de fer »³.

Etant donné que l'importance de la consommation de

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 461 et

Bulletin de M.T.A., No 3/20, page 319.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 3/20, juillet 1940, page 284.

³ Granigg, *Die Grundlagen der türkischen Eisenindustrie*, Ankara 1936, page 11.

fer et d'acier par tête d'habitant d'un pays constitue un moyen de mesurer son degré de civilisation, le gouvernement républicain a prévu dans le premier plan quinquennal, la création d'une industrie nationale sidérurgique.

C'est la Sümer Bank qui fut chargée par le gouvernement, en 1935, de créer et d'exploiter cette industrie sidérurgique ¹.

Comme à cette époque, des gisements importants situés près des routes n'étaient pas encore connus, la Sümer Bank décida de baser l'industrie à créer sur des minerais importés. Les gisements connus à ce moment dans le pays devaient constituer une réserve pour le cas où le pays serait privé des minerais importés par suite des complications internationales. Ce n'est qu'avec la découverte des gisements de Divrik que l'on a renoncé à l'importation des minerais de fer.

Les calculs faits en 1935 ont démontré que la nouvelle industrie sera en mesure d'épargner au pays une sortie de devises de 9 millions de Ltqs par an, même si elle devait travailler des minerais étrangers dans ses hauts-fourneaux ².

L'emplacement de l'industrie sidérurgique fut choisi à Karabük, aux environs de Safranbolu, à la lisière Est du bassin houiller de Zonguldak-Eregli ³. Des considérations stratégiques ont engagé nos dirigeants à situer la nouvelle industrie non pas au bord de la mer, mais un peu à l'intérieur du pays. On a sacrifié ainsi l'avantage économique d'une situation facilitant les transports à l'intérêt de la défense nationale. Les théories du lieu de production industriel de Weber et de ses disciples ⁴ n'ont pas pu être prises en considération en Turquie. Un cas semblable de l'inefficacité de ces théories a aussi été enregistré en Suisse ⁵.

¹ Sait Emin Özbeck, *La Sümer Bank*, op. cit. page 108.

² Granigg, op. cit. page 11.

³ August von Kral, *Le pays de Kemal Atatürk, formation et évolution de la nouvelle Turquie*, trad. française, Vienne 1938, page 115.

⁴ Weber Alfred, *Ueber den Standort der Industrien, reine Theorie des Standortes*, Tübingen 1909.

Weber Alfred, *Industrielle Standortlehre*, dans *Grundriss der Sozialökonomik*, volume VI.

⁵ Un bon aperçu des principales théories du lieu de production des économistes allemands a été publié en français par J.-D. Croll, *L'introduction d'industries nouvelles dans les montagnes neuchâteloises*, thèse de l'Université de Neuchâtel, 1940.

Karabük est néanmoins, du point de vue géologique, supérieur à la plupart des lieux où se trouvent les industries lourdes de l'Europe occidentale. En particulier, son terrain plat se prête spécialement bien aux lourdes constructions et fournit largement l'eau indispensable à l'industrie métallurgique. Il n'a pas été nécessaire de construire de longues conduites d'eau. Pendant les périodes sèches, ce sont les fleuves Aras et Soganli-çay qui fournissent l'eau.

De même, les terrains environnants protégés du vent par les montagnes et les forêts sont favorables à la construction d'une ville qui doit abriter à l'avenir plusieurs milliers d'ouvriers et employés des usines de Karabük.

C'est le professeur Prost, urbaniste réputé, qui a été chargé de la préparation des plans relatifs à la construction et au développement de la ville de Karabük. Il s'agissait de doter cet important centre de l'industrie métallurgique, non seulement des habitations destinées aux ouvriers et employés, mais aussi d'écoles, d'hôpitaux, de lieux de récréations (bibliothèque, cinéma, établissement sportif), de bains publics, de canalisations, bref, de toutes les installations que comporte une ville moderne.

La population de Karabük pourra être nourrie en grande partie par le sol des environs du lieu industriel. Et ce qui est le plus important, Karabük se trouve à proximité du bassin houiller de Zonguldak.

La construction et l'aménagement des usines de Karabük auraient dû être confiés à la maison Krupp d'Essen, qui était même disposée à avancer dix millions de Ltqs. Mais ce fut en fin de compte la maison Brassert de Londres, qui fut chargée de la construction et de l'équipement des usines de Karabük, en vertu du contrat du 1er décembre 1936. Le gouvernement anglais, par l'intermédiaire du « Credit export guarantee department » a pris à sa charge les risques découlant de cette importante affaire. C'est à Sir Alexander Gibb, spécialiste bien connu, que fut confiée la surveillance de la construction de la fonderie et de l'aciérie.

La maison anglaise s'est engagée à créer, en deux ans et demi, des installations permettant de transformer environ 450.000 tonnes de minerais de fer par an. La première pierre a été posée le 3 avril 1937. L'usine de coke qui fournit du combustible pour les hauts fourneaux fut mise en activité en juillet 1939, tandis que les usines métallurgiques proprement

dites ont commencé à fonctionner en septembre 1939. L'édification d'une industrie métallurgique en un peu plus de deux années est considérée comme un fait extraordinaire.

Les frais de bâtiments et d'installations qui se sont élevés à 31,414,694 Ltqs¹ devaient être payés en produits turcs d'exportation livrables successivement durant huit ans à l'Angleterre.

Pour assurer l'exécution de ce contrat, une société financière turco-anglaise² a été fondée à Ankara et un comptoir commercial anglo-turc à Londres qui fut chargé d'acheter et de négocier les produits turcs d'exportation reçus en contre-valeur des constructions industrielles fournies par la maison anglaise Brassert³.

On a construit deux hauts fourneaux capables de fournir 150 à 200 tonnes de fonte par jour, ainsi que quatre fours du système Siemens-Martin, produisant ensemble quatre-vingt à cent mille tonnes d'acier. D'autres fours électriques fabriquent des aciers spéciaux. Il existe aussi à Karabük une fabrique de tuyaux, une fonderie, une centrale électrique, des installations pour la transformation de la fonte et de l'acier en différents produits semi-fabriqués. Même des dérivés de la houille et du coke peuvent y être mis en valeur. Sans exagération, nous pouvons dire que la Turquie possède à Karabük un des centres sidérurgiques les plus modernes du monde. Au début de 1941, les usines de Karabük employaient environ 2500 ouvriers⁴.

Les installations industrielles de Karabük couvrent une superficie d'un million de mètres carrés sans compter les terrains réservés aux habitations des employés et ouvriers. Ces industries disposent d'un propre réseau ferroviaire d'environ 20 kilomètres⁵.

¹ Saït Emin Üzbek, op. cit. page 109 et A.-R. von Kral, op. cit. pages 115/6, ainsi que Banque centrale de la République de Turquie, bulletin trimestriel avril-juin 1941, pages 122/3.

² En ce qui concerne le rôle économique des sociétés financières, voir en particulier : Paul-René Rosset, *Traité théorique et pratique des sociétés financières*, Paris et Lausanne 1933.

³ A.-R. von Kral, op. cit. page 116 et Saït Emin Üzbek, op. cit. page 161.

⁴ Banque centrale de la République de Turquie, Bulletin trimestriel mentionné sous chiffre 1, page 58.

⁵ Hüseyin Avni et Halit Güleriyüz, *Le développement de l'industrie en Turquie*, Istanbul 1937, pages 59-60.

En 1940, les usines de Karabük ont consommé 110.000 tonnes de minerais et 245.000 tonnes de houille. Durant la même année, elles ont produit¹ :

81.248 tonnes de fer
37.408 tonnes d'acier
3.048 tonnes de tuyaux
164.635 tonnes de coke
19.818 tonnes de différents sous-produits.

Au début de 1941, leur production mensuelle atteignait déjà presque vingt-cinq mille tonnes de fer et d'acier². A ce moment-là, les usines métallurgiques de Karabük ont fabriqué entre autres : barres de tous les profils et dimensions, poutrelles, tôles d'acier et de fer, tuyaux de fonte et rails. Les usines de Karabük sont à même de fournir tous les principaux produits semi-fabriqués pour la construction navale et ferroviaire.

Les gaz provenant des hauts fourneaux sont mélangés à ceux sortant des usines de coke et employés pour le chauffage des fours produisant de l'acier et pour faire marcher la centrale électrique. Remarquons que la production journalière de gaz s'élève à deux millions et demi de mètres cubes.

En outre, les 700 tonnes de scories fournies chaque jour par les hauts fourneaux sont employées à la fabrication des ciments utilisés surtout pour les constructions sous-marines³. Elles servent aussi comme matière première pour la fabrication de briquettes. On en construit même des routes.

Du goudron, du benzol, des houilles minérales et autres matières premières que la science nous permet de récupérer, sont extraits des gaz avant leur emploi pour le chauffage des fours ou pour faire marcher l'usine électrique.

En étudiant la création de l'industrie sidérurgique à Karabük, nous nous sommes posé la question de savoir si cette industrialisation n'a pas été trop poussée. Après avoir pris en considération tous les éléments du problème, nous pouvons dire sans risque de nous tromper, que les industries

¹ Banque centrale de la République de Turquie, Bulletin trimestriel, avril-juin 1941, pages 122-123.

² Hüseyin Avni et Halit Gülerüüz, op. cit. pages 59 et 60, où la production est évaluée à 180.000 tonnes par an.

³ Hüseyin Avni et Halit Gülerüüz, op. cit. pages 59 et 60.

de Karabük, dans leurs dimensions actuelles, ne sont pas trop grandes pour un pays où différentes branches de l'industrie nationale commencent seulement à se développer et où le réseau ferroviaire doit être créé dans plusieurs régions.

Voici les principales considérations qui nous ont conduits à cette opinion :

Avant la mise en activité des usines de Karabük, l'importation annuelle de produits sidérurgiques était en moyenne de 11,549,000 Ltqs environ. Voici les données statistiques, sur la base desquelles nous avons établi cette moyenne ¹ :

Année	Tonnes	Valeur	Année	Tonnes	Valeur
1927	86.369	6,233,000	1931	116.428	16,238,000
1928	152.581	9,955,000	1932	96.296	10,429,000
1929	162.094	13,771,000	1933	90.744	9,064,000
1930	149.765	14,033,000	1934	138.270	12,669,000

Comparée à l'importation générale, la valeur des achats des produits de fer et d'acier, effectués à l'étranger, représentait avant la mise en activité des usines de Karabük, en moyenne 15 % de la valeur totale des importations. La quantité des produits de fer et d'acier venant de l'étranger comprenait pour la même époque, en moyenne, un quart des importations générales. Voici les pourcentages ², sur la base desquels nous avons établi les moyennes :

Importation des produits de fer et d'acier

Année	En % de la valeur totale des importations générales	En % de la quantité totale des importations générales
1931	12,8	23,3
1932	12,1	23,0
1933	12,1	22,9
1934	14,6	29,0
1935	18,7	36,0
1936	15,6	28,6
1937	16,0	27,01
1938	18,8	24,9

¹ et ² Sait Emin Uzbek, op. cit. pages 161-162. Pour ce qui concerne les chiffres des années 1931 et 1938, voir en particulier : Şevket Kaya, *Rapport comparatif*, op. cit. page 173.

L'augmentation constante des achats de produits de fer et d'acier de provenance étrangère que l'on constate depuis 1934 s'explique par le développement des industries et du réseau ferroviaire de notre pays.

Il eût été intéressant de faire une comparaison des chiffres précédents avec ceux concernant l'époque de la mise en activité des usines de Karabük. Mais, malheureusement, une telle comparaison s'avère actuellement impossible, du fait qu'à l'époque qui suivit la création de notre industrie sidérurgique, nos besoins en fer et en acier ont considérablement augmenté par suite de la guerre actuelle. Comme il s'agit de besoins anormaux, il est impossible de comparer les chiffres actuels avec ceux de l'époque précédant l'établissement des usines à Karabük.

Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà dire que la Turquie peut actuellement assurer entièrement ses besoins normaux en produits de fer et d'acier ; elle serait même en mesure d'en exporter des quantités appréciables si l'on connaissait maintenant une ère de paix générale ¹.

Cette constatation est d'autant plus réjouissante qu'avec l'exécution des plans d'industrialisation du pays, nos besoins en produits de fer et d'acier se sont accrus considérablement. Durant les années 1927-32, la Turquie a consommé en moyenne 127.222 tonnes représentant une valeur de 11,776,500 Ltqs.

Pendant les années 1936-38, cette consommation s'est accrue en moyenne de 164.000 tonnes représentant une valeur de 17,200,000 Ltqs ². Soulignons que cette augmentation de la valeur n'est pas due à la hausse des prix, mais au développement de l'économie nationale qui engendre une consommation toujours croissante de fer et d'acier. Les usines de Karabük épargnent ainsi à l'économie nationale une sortie de devises qui peut être chiffrée actuellement, sans risque d'erreur, à environ 20 millions de Ltqs par an. Rappelons qu'avant la création de l'industrie sidérurgique et avant la découverte des mines de Divrik, on avait estimé l'épargne en devises à neuf millions de Ltqs. C'était en particulier l'opinion de l'ingénieur Granigg ³.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/25, octobre 1941, page 433.

² Conker, *La grande Turquie*, op. cit. page 121.

³ Granigg, op. cit. page 11.

Mais ce ne sont pas seulement les considérations afférentes à la balance des paiements qui nous ont amenés à la conclusion qu'une forte industrie sidérurgique est absolument nécessaire à l'économie nationale turque. Comme nous le prouvent l'expérience et l'histoire économique ottomane, un pays riche en minerais de fer ne peut développer son industrie minière d'une façon satisfaisante que s'il peut compter avant tout sur son écoulement sur le marché national. De même, comment aurions-nous pu penser au développement de notre réseau ferroviaire, sans une forte industrie sidérurgique ?

Ajoutons enfin, que celle-ci est indispensable, non seulement dans l'intérêt de l'économie nationale, mais aussi dans celui de la défense du pays ¹.

L'accroissement des besoins du pays a engagé nos dirigeants en 1941 à procéder à l'agrandissement des usines de Karabük et à y adjoindre de nouvelles branches de fabrication, en particulier une fabrique de conduites d'eau et une usine chimique pour la production d'acide sulfurique, et de superphosphate. C'est également en 1941 que l'on a mis en activité la nouvelle tréfilerie ².

Evidemment, dans l'extension de notre industrie, il faut tenir compte uniquement des besoins normaux du pays en temps de paix. C'est ainsi seulement qu'il sera possible d'amortir rationnellement les installations.

¹ *La Turquie contemporaine*, op. cit. page 162.

² *M.T.A.*, No 3/24, juillet 1941.

QUATRIÈME CHAPITRE

CHROME

I. Les gisements de minerais de chrome

Les gisements turcs de minerais de chrome sont parmi les plus riches du monde. Ils se trouvent en plusieurs endroits de la Turquie. On a découvert jusqu'à maintenant environ cent-vingt gisements¹. Plusieurs auteurs se sont déjà efforcés d'établir une classification de nos gisements de chrome. Une des plus intéressantes nous paraît être celle qui a été établie par von Flügge. La voici² :

a) La région de la mer Noire, dont les gisements de Sinop doivent être à son avis les plus importants ;

b) La région située sur la côte méridionale, entre Finike et Mersin et au sud d'Adana ;

c) La région d'Ergani-Güleman et de Soru-Kolüsok, dans le vilayet d'Elâzig ;

d) La région située dans la partie ouest de l'Asie Mineure et s'étendant de Fethiye jusqu'à Kütahya et Bursa.

La classification des régions de production que nous venons de mentionner, manque toutefois de précision. Une classification plus détaillée se trouve dans l'ouvrage de Sadreddin Enver³. Cet auteur distingue huit régions. C'est sur la base de sa classification que nous nous proposons de présenter nos gisements de chrome. Nous le ferons d'une manière succincte, en nous arrêtant seulement aux caractéristiques importantes du point de vue économique.

¹ « Ankara », du 27 août 1936.

² Von Flügge, op. cit. page 120 et suivantes.

³ Sadreddin Enver, *La Turquie et le chrome*, Istanbul 1931, pages 30-33 et *Bulletin de M.T.A.*, No 3, juillet 1936, pages 33-34.

Voici cette classification :

a) La région de Kütayha et Bursa. Ses meilleurs minerais proviennent de Dagardi et Bozbelen. On les trouve en général sous forme de lentilles et leur teneur en chromite varie entre 45 et 52 %, ce qui est très remarquable. C'est pour cette raison que l'on considère cette région comme la plus riche en chrome de toute la Turquie. Le nombre des gisements que l'on y a mis à jour est très élevé. Mais la plupart d'entre eux étaient exploités par des paysans d'une manière très primitive, jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi minière, qui a permis à l'Etat d'intervenir directement.

b) La région de Eskişehir dont les gisements furent découverts ces dernières années et fournissent néanmoins déjà 30 à 40.000 tonnes par an. Le plus important centre de production se trouve à une distance de 30 à 35 kilomètres de Alipiköy. Les minerais qui s'y trouvent ont une teneur en chromite (Cr_2O_3) de 44 à 51 %.

D'après une toute récente étude¹, les gisements de chrome représentent la principale richesse minérale de la partie nord du vilayet d'Eskişehir. Il s'agit en l'occurrence des gisements suivants :

Dagkölüköy-Dikimce deresi
Dagkölüköy-Kömürcü
Gündüzler
Başvıran
Marga.

c) La région de Denizli et Tefenni dont les minerais furent déjà exploités avant la première guerre mondiale. Leur qualité est considérée comme très bonne. Les analyses faites sur les échantillons prélevés près de Müslimler ont démontré une teneur en chromite de 54 %. Mais il n'est, pour le moment, pas possible de dire si les minerais de tous les gisements de cette région sont de la même qualité que ceux provenant de Müslimler². Le manque de données précises provient du fait que ces minerais n'étaient pas, jusqu'à ces dernières années, exploités sur une grande échelle. Le

¹ V. Stehepinsky, *Les ressources minérales de la partie nord du vilayet d'Eskişehir*, dans le *Bulletin de M.T.A.*, No 1/26, janvier 1942, page 108.

² Sadreddin Enver, op. cit. page 37.

manque de communications y faisait obstacle. Les gisements de chrome sont éloignés de 60 kilomètres de la voie ferrée la plus proche.

d) La région de Marmaris. On y rencontre des gisements de chrome en plusieurs endroits. Bien que leur teneur en chrome ne soit pas très élevée, les minerais de cette région sont exploités d'une manière intensive grâce au fait que la plupart des gisements sont situés tout près de la côte, ce qui permet de les transporter par la voie maritime avec des frais relativement minimes.

e) La région de Fethiye-Köycegiz était la plus importante dans la production du chrome avant la première guerre mondiale. C'est de là que provenaient en général les minerais exportés. Leur teneur en chromite varie entre 44 et 50 % suivant l'endroit d'exploitation. Les minerais provenant de Köycegiz sont considérés comme supérieurs à ceux de Fethiye.

Sous le régime républicain, la production de cette région n'a plus la même importance qu'avant 1914. Si elle a été dépassée par d'autres régions, la faute en incombe à sa situation géographique défavorable tant au point de vue des transports qu'à celui de la salubrité publique. En été différentes fièvres empêchent une exploitation rationnelle de ces gisements de chrome.

Nous croyons qu'avec l'extension du réseau ferroviaire et des mesures appropriées, il sera possible de délivrer cette région de la fièvre et de la mettre, dans une plus large mesure, au profit de l'économie nationale.

f) La région d'Antalya possède des gisements de minerais très riches en chromite, mais dont l'exploitation n'a commencé que ces dernières années.

g) Dans la région de Mersin, une grande quantité de petits gisements ont un minerai d'une teneur en chromite variant de 40 à 47 % suivant le Bulletin de M.T.A. et de 38 à 43 % selon le rapport des experts allemands¹.

Les gisements principaux de cette région sont à Saraç, au nord-ouest de Musali et Mersin.

¹ Bulletin de M.T.A., No 3, juillet 1936, page 35 et Von Flüggé, op. cit. page 120 et suivantes.

h) La région de Güleman-Ergani, dans le vilayet d'Elâzig. Les minerais de chrome apparaissent, dans la plupart des cas, à la surface du sol et peuvent être exploités sans difficultés, comme les pierres d'une carrière.

Dans certains endroits, il y a même de puissantes colines formées de pure chromite. Le rapport des experts¹, révèle l'existence à la surface du sol de plusieurs centaines de milliers de tonnes de chromite. On peut donc mesurer l'importance des gisements de cette région pour la production du chrome. La qualité de ces minerais est très bonne. Ils contiennent de 49 à 54 % de chromite et de 10,68 à 12,5 % de fer². Si, en dépit des énormes masses de minerais de haute qualité, cette région n'a pas été, jusqu'à ces derniers temps, exploitée d'une façon intensive, la faute en incombe de nouveau au manque de moyens de transport.

A la fin de 1936 seulement, une voie ferrée a été aménagée jusqu'à Erganimaden. Mais la construction de ce tronçon n'était pas suffisante pour atteindre le centre de la production du chrome, qui se trouve à une hauteur considérable et est éloigné de 21 kilomètres de la dite station. Il fallut donc construire un téléphérique qui permet actuellement de transporter chaque jour 400 tonnes de minerais³.

L'aménagement des moyens de transport a permis du coup d'augmenter sensiblement la production.

Dignes d'être mentionnés sont aussi les gisements de Kavak, dans le vilayet d'Ankara et ceux de Kastamonu, Bayburd, Ulukışla. Mais tous ces gisements ne dépassent pas ceux du vilayet d'Elâzig formant, d'après l'expression de Helke « une province turque de chromite »⁴, qui par sa formation géologique est unique au monde.

D'après Helke, cette province de chromite comprend des gisements dans les localités suivantes :

Güleman, Saisin, Tosin, Sayver, Gölekin, Bani, Kündikan, Sorudag, Kefdag, Bahruhseren, Asagihamel (Büyük Hamel), Karaçesme, Rutdag, Eşekmeydani, Vasaiye, Hamele-

¹ Von Flügge, op. cit. page 121.

² Bulletin de M.T.A., No 3, juillet 1936, page 35.

³ Palmer, *L'industrie minière de l'Etat*, dans « Les Annales de Turquie », Istanbul 1938, No 3, page 60.

⁴ Adolf Helke, *Die Chromerzlagertstätten des Vilayets Elâzig*, Ankara 1938.

His-Boban, Genefi, Asagivartenik (Ahirderesi), Yukarisinkirik, Herbityayla (dans le voisinage de Visin), Bagin (Ortenekderesi) et Mahman.

La surface de tous ces gisements est de 30 kilomètres de longueur et de 18 kilomètres de largeur¹. Jusqu'en 1938, seuls les gisements de Güleman Ergani étaient exploités d'une façon rationnelle.

Des gisements de haute valeur se trouvent aussi près de Kündikan. Ils sont, du point de vue géologique, la prolongation de ceux de Güleman. Un grand avenir est aussi assuré au district de Sorudag (y compris Büyükhanel, Tenk, Yilanderesi et Kefdag). D'après Helke, l'importance économique de ce district dépassera à l'avenir celle de Güleman, si l'on réussit à surmonter les difficultés de transport et de configuration du terrain. De même la plupart des autres gisements mentionnés par Helke ne pourront être mis en valeur que le jour où le réseau routier et ferroviaire les atteindra.

Tous les gisements énumérés par Helke, ne possèdent, évidemment, pas la même teneur en chromite. Certains en ont même relativement peu. Les analyses faites par ce géologue ont donné les résultats suivants :

Les minerais d'Ahirderesi possèdent une teneur en chromite de 40,95 %.

Les minerais sur la route de Genefi à Erinki, 51,41 % et ceux des gisements se trouvant sur la route de Genefi à Göl-cük, 49,86 %². Il s'agit d'analyses d'échantillons qui doivent encore être confirmées. Comme on le voit, les résultats des analyses faites par Helke diffèrent un peu de ceux publiés par l'Institut officiel mentionnés précédemment.

La qualité des minerais turcs de chrome est considérée par les spécialistes en la matière comme supérieure à celle des minerais provenant de tous les autres pays.

Les minerais turcs se cassent facilement, ce qui permet de séparer aisément la pierre du métal au moyen d'un lavage approprié. Les minerais étrangers ne possèdent pas toujours cet avantage. Avant l'intervention de l'État, seules deux sociétés possédaient des installations pour le lavage des minerais.

Les gisements de chrome en Turquie étant éparpillés, il

¹ Helke, op. cit. page 26.

² Helke, op. cit. pages 27 et 28.

est impossible de créer des installations de lavage dans toutes les mines. Et le transport des minerais à l'état brut dans les lessiveries est coûteux, surtout s'il faut les envoyer à dos de chameaux. Pour surmonter ces difficultés, certaines sociétés comme Patterson, emploient des lessiveries portables, qui peuvent être facilement démontées et transportées d'un gisement à l'autre¹.

II. La production de chrome en Turquie

Disons d'emblée que la Turquie, n'ayant pas eu, jusqu'en 1939, une industrie métallurgique consommant beaucoup de chrome, s'est vue obligée, de tout temps, d'écouler toute sa production à l'étranger. Nos exportateurs ne réussissaient pas toujours à vendre immédiatement toute la production de l'année. Il se formait ainsi des stocks dans le pays². C'est pourquoi l'exportation était quelquefois un peu supérieure à la production de la même année.

Pour démontrer l'essor pris par la production des minerais de chrome, nous nous proposons d'indiquer tout d'abord les chiffres concernant l'Empire ottoman. Bien que celui-ci possédant à part les gisements du régime républicain, ceux des Balkans, il n'est jamais arrivé à produire les quantités enregistrées dans les statistiques de la République.

Production de chrome sous le régime ottoman³ (en tonnes)

Année	Quantité	Année	Quantité
1897	11.551	1904	19.167
1898	—	1905	20.235
1899	4.538	1906	32.649
1900	9.749	1907	28.860
1901	40.972	1908	11.547
1902	34.621	1909	17.747
1903	30.430	1910	17.028

¹ Von Flüge, op. cit. pages 126-127.

² Orhan Brandt, *Le développement de la Turquie et ses richesses minières*, Istanbul 1933, page 90 et suivantes.

³ Sadreddin Enver, op. cit., annexe No 3.

Les chiffres concernant 1899 et 1900 ne comprennent pas la production des districts d'Adana et Kütahya.

Pour les années 1909-1914, voir Orhan Brandt, op. cit., annexe No 15.

Année	Quantité	Année	Quantité
1911	17.458	1919	8.500
1912	20.094	1920	25.000
1913	29.126	1921	10.000
1914	9.827	1922	2.540
1918	1.000		

Jusqu'aux premières années de ce siècle, l'Empire ottoman jouait un rôle prépondérant sur le marché mondial du chrome et dictait même souvent les prix de vente.

L'abondance de la production des minerais de chrome de haute qualité permit à la Turquie de satisfaire une bonne partie de la consommation mondiale. Mais, par suite de la découverte de gisements de chrome en Nouvelle-Calédonie, aux Indes et en Rhodésie britannique, la Turquie a perdu sa place prépondérante sur le marché mondial du chrome. La guerre balkanique et la première guerre mondiale de 1914 y ont contribué pour leur part.

La Turquie aurait pu toutefois maintenir sa position sur le marché mondial du chrome, grâce à la richesse et à la haute qualité de ses minerais. Mais, comme nous l'avons dit dans le chapitre consacré à l'histoire des industries minières, la nonchalance du régime ottoman devait aussi dans ce domaine avoir des effets désastreux.

Ce n'est qu'avec le régime républicain et surtout depuis l'intervention directe de l'État, que la production turque de chrome a commencé à se développer. Voici les données statistiques¹ :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1924	3.400	1933	75.379
1925	7.506	1934	119.844
1926	6.670	1935	150.472
1927	18.318	1936	160.399
1928	11.349	1937	192.508
1929	16.178	1938	213.831
1930	28.195	1939	191.544
1931	25.388	1940	182.327
1932	55.216	1941	150.129

¹ Direction générale des mines au Ministère de l'Economie, *Nos Mines, 1938-1939*, Ankara 1940, page 116, et *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 462. Pour ce qui concerne les années 1940 et 1941, voir en particulier *M.T.A.*, No 4/25, 29 octobre 1941, page 435, et *La marche économique*, Nos 51, 52, 53, 18 février 1942, page 37. Pour 1941, *M.T.A.*, No 2/27, avril 1942, page 196.

Peu avant la deuxième guerre mondiale, alors qu'on pouvait encore exporter le chrome sans entrave, sa production a dépassé 200.000 tonnes. Comparée à la plus forte production enregistrée sous le régime ottoman en 1901, et qui était de presque 41.000 tonnes, la quantité de chrome extraite en 1938, représente le quintuple de celle de 1901. Et pourtant, la République turque ne possède plus les gisements de chrome des Balkans qui faisaient jadis partie de l'Empire ottoman.

Une intéressante comparaison peut être faite entre la production du chrome au début de la République et celle des dernières années. On constate que la production de 1938, par exemple, a augmenté de 61 fois si on la compare à celle de 1924. Même la production d'une année de guerre, à savoir celle de 1940, a été presque de 54 fois plus forte que celle de 1924.

La production de chrome en Turquie dépendant des possibilités de l'exportation et de la situation sur le marché mondial, force nous est d'étudier le problème de l'exportation du chrome turc.

III. L'exportation du chrome turc

La reprise de l'exportation du chrome sous le régime républicain fut facilitée par la politique économique et minière du gouvernement, dont nous parlerons dans un chapitre spécial¹. Disons ici brièvement que c'est grâce à l'extension du réseau ferroviaire, à l'abolition des droits de sortie et à la direction des principales exploitations par les organes de l'Etat, que la production du chrome a pu faire les immenses progrès constatés dans le sous-chapitre précédent. Rappelons à ce sujet que la statistique de production du chrome équivaut à peu près à celle de l'exportation.

Grâce à l'exportation dirigée par l'Etat, la production turque de chrome a pu augmenter à un rythme accéléré, même durant l'époque de la crise qui a commencé en 1930.

La situation commença à se gâter dès que la deuxième guerre mondiale eut éclaté.

¹ Voir deuxième partie, chapitre 2, page 221.

Ce fut avant tout l'irrégularité dans les moyens de communication avec les principaux consommateurs étrangers qui a empêché une exportation normale et régulière. Le chrome étant un produit employé surtout par l'industrie de guerre, son exportation devait subir naturellement les effets du blocus et du contre-blocus des Etats en guerre.

La situation sur le marché turc du chrome fut donc ébranlée, à notre avis, en premier lieu par la guerre économique que se livrèrent les grandes nations.

Si, par conséquent, la Turquie fut obligée à un moment donné de fournir du chrome dans une plus forte mesure à une nation belligérante plutôt qu'à une autre, ce ne fut nullement sa faute. Sa neutralité ne peut, dans ces conditions, être mise en cause. La situation de la Turquie, Etat neutre, est à cet égard comparable à celle de la Suisse.

La Turquie ne demanderait pas mieux que de livrer son chrome à tous les Etats, mais les difficultés auxquelles se heurte l'exportation en temps de guerre l'ont obligée, à son grand regret, à limiter l'essor de la production de ce métal si recherché sur le marché mondial ¹.

Voici le tableau de ses principaux clients, que nous avons établi sur la base des statistiques officielles et qui montre en même temps les détails de l'évolution de l'exportation du chrome (en tonnes) ces dernières années ² :

Pays	1935	%	1937	%	1938	%
Allemagne .	64.474	47,12	49.633	27,04	89.740	42,55
Angleterre .	1.017	0,74	1.016	0,55	3.657	1,73
Etats-Unis .	13.919	10,17	51.726	28,19	13.730	6,51
France . .	16.936	12,38	19.740	10,76	14.242	6,75
Italie . .	1.016	0,74	6.954	3,79	24.936	11,82
Suède . .	34.587	25,28	49.056	26,72	48.857	23,17
Norvège .	4.875	3,57	5.396	2,95	15.754	7,47
	136.824	100,00	183.521	100,00	210.916	100,00

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 2/19, avril 1940, page 161.

² Pour 1936, voir *Rapport des experts*, op. cit. pages 128-129. *Statistique de la mine 1936-37*, op. cit. page 81.

Pour 1938, voir *Nos Mines 1938-39*, op. cit. page 58.

Pour 1939, voir *Nos Mines 1938-39*, op. cit. page 112.

Pour 1940, voir *Bulletin M.T.A.*, No 2/23, avril 1941, pages 92-93.

Pays	1939	%	1940	%
Allemagne .	92.262	51,68	—	—
Angleterre .	—	—	79.095	43,88
Etats-Unis .	21.536	12,06	66.121	36,27
France . .	18.966	10,62	28.168	15,45
Italie . .	12.873	7,21	—	—
Suède . .	15.795	8,84	2.440	1,34
Norvège .	17.052	9,59	6.508	3,56
	178.484	100,00	182.327	100,00

Les pays qui faisaient avant la guerre des achats de chrome irréguliers et de moindre importance sont : Belgique, Hollande, Suisse, Danemark, Finlande, Pologne, Tchécoslovaquie, Espagne, Portugal.

Il est intéressant de noter que l'Allemagne fut, pendant des années, le premier client du chrome turc, et ne fut évincée par l'Angleterre que depuis 1940. Le deuxième rang parmi nos clients était occupé par les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. La diminution de leurs achats en 1938 et 1939 fut causée par les immenses stocks qu'ils avaient accumulés au cours des années précédentes. Dès que la situation politique a empiré, ils ont de nouveau augmenté leurs achats.

Quant au rôle joué par l'industrie du chrome dans l'économie nationale turque, il est intéressant de noter que, dans les années 1932-1933, elle occupait environ 1000 personnes par jour¹. Et c'était à une époque où la production n'était que d'environ 55 et 75 mille tonnes respectivement. En 1938-1939, où la production atteignait le quadruple de la quantité extraite en 1932, le nombre des personnes qui ont trouvé leur gagne-pain dans l'industrie minière du chrome, était de 1593 en moyenne².

Comparé au développement de la production, le nombre d'ouvriers n'a pas augmenté dans la même proportion. Ce fait doit être attribué, d'après nous, à l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre employée à l'extraction des minerais.

¹ Brandt, op. cit. page 91 et suivantes.

² Nos Mines 1938-39, op. cit. page 114.

Relevons en outre que le chrome est un des principaux produits du sous-sol exportés par la Turquie et son exportation joue un rôle important dans la balance du commerce et dans celle des paiements de la Turquie républicaine.

Tandis que sous le régime ottoman, les ventes de chrome à l'étranger dépassaient rarement 100.000 Ltqs or, les exportations actuelles de ce minerai atteignent facilement 3 à 5 millions de Ltqs. Les chiffres suivants nous en donnent une image plus complète ¹ :

La valeur des exportations sous le régime ottoman

Année	Ltqs or	Année	Ltqs or
1901	168,100	1908	34,238
1902	145,176	1909	45,034
1903	126,173	1910	38,562
1904	79,883	1911	40,381
1905	75,821	1912	45,212
1906	116,787	1913	68,136
1907	100,522	1914	22,111

La valeur des exportations sous le régime républicain

Année	Ltqs	Année	Ltqs
1923	7,000	1932	1,579,000
1924	833,000	1933	2,668,000
1925	1,419,000	1934	2,899,000
1926	3,528,000	1935	2,870,000
1927	3,704,000	1936	2,922,000
1928	2,056,000	1937	3,995,000
1929	1,670,000	1938	5,138,000
1930	1,375,000	1939	4,648,000
1931	1,131,000		

En 1939, l'exportation du chrome représentait 45,37 % de la valeur totale de nos produits du sous-sol vendus à l'étranger, estimée à 10,184,319 Ltqs ².

¹ Pour les années 1901-1914, voir Brandt, op. cit. annexe 15, page 154. — Pour les années 1923 à 1939, voir *Annuaire statistique*, vol. II, page 277.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 2/19, avril 1940, page 163.

Les différences de valeur du chrome exporté, que l'on constate ces dernières années, ne proviennent pas uniquement des variations de la quantité vendue à l'étranger. Le prix du chrome sur le marché mondial influence aussi fortement la valeur du chrome figurant dans la balance du commerce.

Avant de montrer ces variations, arrêtons-nous un instant à la formation des prix du chrome.

Disons d'emblée que le prix de base des minerais de chrome se forme sur le marché pour une marchandise d'une teneur de 48 % en chromite. Chaque pour-cent au-dessus de cette teneur de base entraîne automatiquement une augmentation du prix de 2 shillings. Si la teneur en chromite est très forte, cette augmentation par pour-cent supérieur à 48, est souvent de 3 shillings. Si en revanche, la teneur en chromite ne dépasse pas 48 %, il y a lieu d'admettre une réduction du prix de base, qui n'est pas fixé par l'usage, mais par l'entente des parties contractantes.

En général, les réductions sont beaucoup plus fortes que les augmentations pour une teneur dépassant les 48 %. Cette différence dans l'appréciation est, à notre avis, tout à fait justifiée. Comme les minerais exportés doivent faire, dans la plupart des cas, de longs trajets, les frais de transport pour une marchandise d'une forte teneur en chromite sont relativement plus bas que ceux pour une matière d'un faible pourcentage.

Evidemment, les règles énoncées s'appliquent au temps de paix où les prix se forment librement suivant la loi de l'offre et de la demande et conformément aux sains principes d'une économie libérée des entraves de toutes sortes.

En 1936, temps normal, les prix moyens exprimés en Ltqs par tonne, étaient les suivants ¹ :

pour les minerais de 40—45 %	11.50 — 16.38
» » » de 45—48 %	17.88 — 19.79
» » » de 48—54 %	20.57 — 23.40

Exprimé en monnaie anglaise, le prix d'exportation pour la marchandise de la teneur de 48 % était, en automne 1936, de 74-78 shillings ².

¹ et ² Von Flügge, op. cit. page 127.

En septembre 1939, donc au début de la deuxième guerre mondiale, le prix pour la marchandise de même qualité, coté à Londres, était de 87,5 à 95 shillings.

Au début de l'année 1940, ce prix est monté à 115 shillings. Durant les mois de juillet et août de la même année, il était de 120 et 130 shillings respectivement ¹. Au début de 1941, il atteignit 160 shillings ² et au début du mois d'août 1941, 175-180 shillings.

Exprimés en monnaie turque, les prix des minerais de chrome de 48 % ont subi durant la même période les modifications suivantes :

En septembre 1939, le prix de 2,45 piastres par kilogramme. En janvier 1940, il atteignit 2,52 piastres, et en juillet 1940, il monta à 3,66 piastres ³.

Exprimée en pour-cent, la hausse des prix, par rapport aux prix de l'automne 1936, fut la suivante :

	À Istanbul	À Londres
en septembre 1939	19,10 %	21,79 %
en janvier 1940	22,51 %	47,43 %
en juillet 1940	77,92 %	66,66 %

Ces fortes variations des prix s'expliquent d'une part par le fait que les pays producteurs de chrome furent obligés de restreindre leur production, à la suite de la guerre qui nécessita l'affectation de la main-d'œuvre à d'autres buts plus pressants. D'autre part, les besoins en chrome ont augmenté et s'accroissent encore maintenant par suite de l'extension prise par l'industrie de guerre.

IV. Les principales entreprises produisant du chrome

Dans ce domaine, comme du reste partout ailleurs, il existait, au début de la République, une quantité de petites exploitations travaillant d'une manière tout à fait rudimen-

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 464.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 3/24, juillet 1941, et *Bulletin de M.T.A.*, No 4/25, octobre 1941, page 436.

³ Voir sous ¹.

taire. Souvent les paysans se livraient à l'extraction des minerais se trouvant à la surface de leurs champs.

Avec le temps, on procéda à une concentration des exploitations qui seule pouvait permettre une extraction rationnelle assurant à l'économie nationale le maximum de rendement. En 1932, les principaux producteurs de chrome en Turquie étaient les suivants¹ :

Bahrettin Bey, exploitant la mine de Karaca à Mersin.

Baştaş, Türk Maadin Ltd. Şirketi, formée surtout avec du capital suédois et possédant les gisements de Eskişehir et Kütahya.

Fethiye Şirketi Madeniyesi T.A.S., formée avec du capital français et appartenant à la Société générale des Mines et Métaux à Paris.

M. S. Malmberg, avec les mines de Sazak à Eskişehir. Cette entreprise a été créée avec du capital danois et suédois, par le groupe financier qui fut chargé par l'Etat de la construction des chemins de fer.

M. Paterson, entreprise anglaise, qui a laissé l'exploitation de ses principales mines à la Société Fethiye dont nous avons parlé auparavant.

Türk Krom Şirketi possédant d'importantes mines et reposant en grande partie sur le capital allemand appartenant à la maison Röchling. Elle était, à côté de la société française de Fethiye, la seule en 1932 travaillant d'après les méthodes modernes.

Le rapport des experts allemands² publié en 1938 ne mentionne plus que quatre entreprises issues de la concentration, à savoir :

- a) Société Minière de Fethiye
- b) Türk Maadin Şirketi
- c) Patterson
- d) Türk Chrom Şirketi

En outre, il existait à cette époque, un certain nombre de petites entreprises qui vendaient souvent leurs minerais à celles que nous avons mentionnées.

¹ Brandt, op. cit. page 93 et suivantes.

² Von Flüge, op. cit. pages 123-124.

En 1940, la moitié de la production turque de chrome vendue à l'étranger provenait des mines appartenant à l'Eti Bank. La Société de Fethiye participait à l'exportation de chrome avec presque 22 %. La Türk Maadin Şirketi occupait la troisième place, avec environ 17 %. Les autres 11 % de l'exportation se partageaient entre d'autres entreprises¹.

Il est aussi intéressant de relever que 75 % de la quantité de chrome exportée en 1940 provenait de la région de Güleman. Ceci peut être attribué, à notre avis, à sa situation géographique. Etant située à la frontière de la Syrie, et de l'Irak, la région de Güleman pouvait exporter ses minerais sans grands frais, par chemin de fer jusqu'à certains ports neutres de l'Océan d'où ils pouvaient rejoindre les principaux acheteurs de cette époque : les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et l'Angleterre.

Vu que la région de Güleman n'a produit en 1940 que la moitié de la quantité totale des minerais de chrome extraits durant cette année en Turquie, elle a probablement exporté une partie de ses stocks et la marchandise provenant des autres régions.

V. La Turquie et la production mondiale du chrome

Il y a relativement peu de pays qui ont le privilège de posséder des gisements de chrome d'une certaine importance. Ce sont, à part la Turquie, la Russie, la Yougoslavie, la Grèce, les Indes britanniques, le Japon, l'Union Sud-Africaine, la Rhodésie du Sud, Cuba et la Nouvelle-Calédonie.

Voici l'évolution de la production mondiale du chrome comparée à celle de la Turquie. Dans la troisième colonne du tableau, nous indiquons en pour-cent la part de la Turquie dans la production mondiale, dès l'époque où l'on recommença à extraire du chrome sous le régime républicain. Cette statistique² nous permet, du même coup, de suivre les

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 2/23, avril 1941, page 93.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 4/25, novembre 1941, page 485.

changements de place de la Turquie dans la production mondiale de ce métal.

Année	Production mondiale	Production de la Turquie	Part de la Turquie dans la production mondiale (en %)
1924	291.156	3.046	1,5
1925	307.753	7.506	2,44
1926	364.162	6.670	1,83
1927	409.591	18.318	4,47
1928	457.700	11.849	2,59
1929	635.200	16.178	2,55
1930	574.000	28.195	4,91
1931	393.600	25.388	6,45
1932	298.500	55.216	18,50
1933	409.400	75.379	18,41
1934	621.100	119.844	19,30
1935	798.200	150.472	18,85
1936	1.067.700	160.399	15,02
1937	1.259.324	192.508	15,29
1938	1.159.998	208.405	17,52
1939	1.160.000	191.644	16,52
1940	1.100.000	182.327	16,58

La production mondiale qui était, en 1897, d'à peine 30.000 tonnes, a atteint en 1906, environ 100.000 tonnes¹, et 635.000 en 1929 qui a été une année de haute conjoncture.

Dès 1930, la production mondiale diminue rapidement par suite de la crise qui s'est abattue sur le monde entier. C'est seulement en 1935 qu'elle a dépassé la quantité de chrome extraite en 1929. Dès lors, la production mondiale fait des progrès remarquables. Pendant les cinq années suivant la reprise de 1935, elle dépassait constamment 1 million de tonnes. Le record a été atteint en 1937 avec 1.280.000 tonnes. Quant à l'année 1940, nous avons indiqué dans notre tableau la quantité de 1.100.000 tonnes en nous basant sur la statistique publiée par notre Institut de recherches minières. Mais United States Bureau of Mines² estime que la production du chrome en 1940 a même dépassé probablement celle de 1937, indiquée dans notre tableau avec 1.259.000 tonnes. Des données précises ne pourront être obtenues

¹ Bulletin de M.T.A., No 3, juillet 1936, page 23.

² Neue Zürcher Zeitung, No 1634, du 16 octobre 1941.

qu'après la guerre actuelle. Quant à la production turque de chrome, elle dominait, comme nous l'avons déjà exposé, au XIX^e et durant les premières années de ce siècle, le marché mondial. Mais par la suite, elle montre un recul considérable par rapport à la production mondiale.

La nonchalance du régime ottoman dans le domaine économique d'une part, et la découverte des nouveaux gisements, comme ceux de la Nouvelle-Calédonie, d'autre part, ont provoqué un tel recul dans la production turque du chrome que celle-ci n'a pas pu remonter la pente, même durant les premières années du régime républicain. En 1929, la production turque ne représentait que 2,55 %¹ de la quantité du chrome extrait dans le monde entier. C'est insignifiant si on considère les possibilités de production turques.

Mais dès 1930, la production turque du chrome montre une évolution contraire à celle des autres pays producteurs. Tandis que ces derniers souffrent de la crise mondiale et restreignent continuellement leur production de chrome, la Turquie républicaine la développe considérablement, grâce à la politique économique et minière de son gouvernement. Bien que la production mondiale soit tombée de 1929 à 1934, de 2,22 %, celle de la Turquie a augmenté durant la même période de 640,78 %².

La nécessité d'alimenter le clearing a sans doute obligé les Etats européens, consommateurs de chrome, à donner la préférence aux livraisons turques. Quant à nous, l'augmentation des exportations du chrome turc est due non seulement à la nécessité d'alimenter le clearing, mais surtout au fait que la qualité du chrome de notre pays est considérée comme supérieure à celle des autres minerais.

C'est, à notre avis, grâce à cette qualité renommée et grâce à la sage politique économique du gouvernement que la production du chrome a réussi à prendre un tel essor qu'en 1936, elle représentait le 15,02 % de la production mondiale et en 1940, le 16,58 %³. La Turquie occupe alors le premier rang parmi les pays producteurs.

Cette situation privilégiée explique la raison pour laquelle notre chrome est tant convoité par les pays belligé-

¹ M.T.A., No 4/25, page 435.

² M.T.A., No 4/25, page 435.

³ M.T.A., No 4/25, 29 novembre 1941, page 435.

rants. La lutte de ces pays pour le chrome turc, a pris quelquefois une telle intensité que certains observateurs ont prétendu que ce minerai deviendrait la pierre de touche de l'attitude future de la Turquie dans le conflit mondial actuel.

Leurs appréhensions étaient théoriquement justifiées si l'on prend en considération les possibilités des pays belligérants de s'approvisionner en chrome. Celles-ci ont été étudiées dernièrement par l'United States Bureau of Mines. Il ressort de son rapport¹ que ni l'Angleterre ni l'Allemagne ne produisent des quantités considérables de minerais de chrome.

Le rapport rappelle que les plus grands producteurs de chrome sont la Russie avec ses gisements de l'Oural, la Turquie, la Rhodésie et l'Afrique du Sud. Parmi les pays producteurs de moindre importance, le rapport cite les Indes britanniques, Cuba, les Philippines, la Yougoslavie et la Grèce.

De tous ces pays producteurs, seules la Yougoslavie et la Grèce se trouvent actuellement sous la domination allemande et sont par conséquent obligées de livrer leur chrome au Reich. Mais la production de ces pays était, même en temps de paix, insignifiante, et dépassait rarement 50.000 tonnes au total. D'après l'United States Bureau of Mines, ces deux pays balkaniques auraient produit en 1940 environ 120.000 tonnes². Mais nous considérons que cette estimation est trop élevée.

La capacité effective de production de la Yougoslavie et de la Grèce ne pouvant pas être considérable par suite de l'état actuel de ces deux pays, et la production turque du chrome ayant été assurée à l'Angleterre, en vertu de l'accord de 1939, la Turquie contrôle pratiquement, depuis 1940, le commerce mondial de ce métal indispensable à la construction des engins de guerre³.

Bien que l'Allemagne ait réussi à mettre la main sur les

¹ *Neue Zürcher Zeitung* (Nouvelle Gazette de Zurich), No 1694, du 16 octobre 1941.

² *Neue Zürcher Zeitung*, No 1694, du 16 octobre 1941.

³ Quant à la production russe, elle a été de tout temps réservée presque exclusivement à l'industrie soviétique et nous croyons que des quantités insignifiantes seulement ont été fournies à l'Allemagne avant la guerre germano-russe. Notons en outre que la Nouvelle-Calédonie, qui est une colonie française, est sous le contrôle du général de Gaulle. Sa production de chrome revient ainsi à l'Angleterre ou à ses alliés.

stocks de chrome accumulés en France et en Norvège, elle s'est vue obligée, par suite de l'augmentation des besoins en chrome des industries métallurgiques de l'Europe travaillant pour son compte, de s'assurer à côté des livraisons yougoslaves et grecques d'autres sources durables.

Celles-ci n'ont pu être trouvées qu'en Turquie, seul pays non belligérant possédant d'importants gisements de chrome. Voilà l'explication des efforts des délégués allemands au cours de longs pourparlers économiques qui ont abouti à la conclusion de l'accord commercial du 9 octobre 1941, par lequel le Reich s'est assuré une partie de la production turque de chrome (45.000 tonnes par an) contre la livraison des armements indispensables à notre pays, qui doit précéder l'exportation de chrome. Les livraisons turques de chrome ne commenceront toutefois qu'au début de 1943, l'Angleterre s'étant assurée toute la production turque jusqu'à la fin de 1942¹. L'Angleterre cède une partie du chrome qui lui est livré aux Etats-Unis d'Amérique.

Par la conclusion de l'accord du 9 octobre 1941, la Turquie ne s'est pas départie, à notre avis, de sa politique de neutralité. Mais nous nous rendons bien compte qu'avec la conclusion de l'accord mentionné, la lutte pour le chrome turc n'est pas terminée. Elle durera, au contraire, aussi longtemps que la guerre actuelle.

VI. L'importance du chrome pour l'économie industrielle

Dans le chapitre précédent, nous avons montré l'accroissement considérable de la production mondiale de chrome et particulièrement de celle de la Turquie.

Ce développement de la production des minerais de chrome est due aux nouveaux emplois de ce métal. Bien que découvert déjà en 1797, il ne fut employé jusqu'en 1880, que pour la fabrication de la porcelaine et des briques résistant à une très haute température, ainsi que dans la peinture.

¹ *Neue Zürcher Zeitung*, du 29 octobre 1941, page 3.

Son nom, venant du grec « chroma », signifie du reste « couleur » ; en effet, la plupart des alliages contenant du chrome frappent par leur beauté et l'intensité de leur coloration.

On a découvert, après 1880 seulement, que le chrome est plus dur que le fer, l'acier, le cobalt ou le nickel, et qu'il se prête admirablement au polissage. Si l'on ajoute seulement 6 % de chrome à l'acier ordinaire, on en fait un métal exceptionnellement résistant. Avec l'augmentation du pourcentage de chrome, la résistance de l'acier augmente sensiblement.

L'acier chromé se prête, par conséquent, spécialement à la fabrication des machines et outils devant posséder une forte résistance. « Sans addition de chrome, pas de tuyaux d'acier à haute résistance pour la construction des avions. »¹ On peut donc concevoir l'importance de ce métal pour l'industrie de guerre. Ajoutons que le chrome est aussi employé dans la construction des bateaux, automobiles, turbines, roulements à billes, etc.

En outre, les alliages contenant du chrome résistent aux influences atmosphériques. Etant inoxydables, ces alliages peuvent être employés pour la fabrication de toutes sortes d'objets exposés aux influences atmosphériques. Même l'industrie horlogère l'emploie pour la production des boîtes.

Il est vrai que l'argent est aussi inoxydable, mais le chrome lui est supérieur à cet égard. Tandis que l'acier chromé garde toujours son éclat, l'argent le perd avec le temps.

Pour toutes ces raisons, le chrome est employé non seulement pour la fabrication de certains aciers tels que le ferrochrome, mais aussi dans celle de nombreux alliages non ferreux, pour lesquels il constitue un revêtement protecteur des plus efficaces. Ainsi, les alliages de cuivre additionnés de chrome augmentent leur capacité de résistance de telle sorte qu'ils sont à cet égard comparables à certains aciers.

Enfin, le chrome joue un rôle très important dans l'industrie chimique, dans la tannerie et dans la photographie.

Il est intéressant de relever que c'est la maison Krupp d'Essen qui a, pour la première fois, combiné des alliages d'acier et de chrome. Mais l'industrie américaine a dépassé celle de l'Allemagne dans l'art de faire des alliages de

¹ Walter Pahl, *La lutte mondiale pour les matières premières*, Paris 1941, page 166.

chrome. C'est certainement grâce à un emploi plus ingénieux du chrome que certaines machines de provenance américaine sont considérées comme supérieures à celles de l'industrie allemande.

Pour pouvoir concurrencer efficacement les produits d'outre-mer, l'Allemagne s'est vue, déjà depuis plusieurs années, obligée d'accroître ses importations de chrome.

Le chrome étant actuellement employé surtout dans l'industrie de guerre, nous avons pu constater chez certains de nos compatriotes des appréhensions quant à l'avenir de la production turque de chrome. Nous pouvons les rassurer d'ores et déjà. Le chrome trouve, comme nous l'avons démontré, de si nombreux emplois que nous n'éprouvons personnellement aucune crainte pour son avenir en temps de paix.

A ce sujet, nous nous permettons d'indiquer d'après quelles lignes directrices notre industrie du chrome devrait être développée.

Notre industrie du chrome se contentant pour le moment d'extraire les minerais et de les fournir tels quels à des acheteurs étrangers, la possibilité d'employer de la main-d'œuvre dans cette importante branche de l'économie nationale est assez restreinte. De même, la valeur des devises procurées par l'exportation du chrome est relativement faible par rapport à celle que l'on pourrait atteindre.

Pour améliorer cet état de choses, il est indispensable d'introduire en Turquie la fabrication du ferro-chrome, utilisé dans la production des aciers.

A cet effet, il est nécessaire d'augmenter la production d'énergie électrique et de répandre sa consommation pour permettre par la suite d'abaisser et son prix de revient et les tarifs de vente. Quant aux sources pouvant nous fournir la force électrique, il y en a assez dans le pays. Nous pensons aux innombrables cours d'eau et au lignite dont nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots¹.

La baisse des tarifs de vente de l'énergie électrique constitue la condition primordiale de l'introduction d'une industrie pouvant fournir du ferro-chrome. Car, en moyenne, 40 % de son prix de revient sont dépensés pour l'énergie électrique.

On pourrait objecter que la production turque de ferro-

¹ Voir le chapitre 2, page 50, concernant le lignite.

chrome se heurterait à une forte concurrence étrangère. Nous pouvons répondre qu'il existe en Turquie des conditions favorables grâce auxquelles nous serions en mesure de lutter avec la concurrence étrangère et d'assurer à notre industrie du ferro-chrome une place importante sur le marché mondial.

La première condition favorable est constituée par une matière première relativement bon marché. Tandis que les principaux pays producteurs de ferro-chrome sont obligés d'importer les minerais de chrome, et de payer souvent des frais de transport élevés, l'industrie turque du ferro-chrome pourrait s'épargner ces frais.

La deuxième condition favorable à l'introduction d'une industrie du ferro-chrome ressort de la comparaison des prix de la main-d'œuvre enregistrés en Turquie et dans les pays produisant l'alliage mentionné. C'est un fait incontestable que la main-d'œuvre turque est de beaucoup moins chère que celle des pays de l'Europe occidentale ou des Etats-Unis de l'Amérique du nord.

Même si les amortissements des installations nécessaires à la production du ferro-chrome avaient tendance à mettre notre industrie en état d'infériorité du fait que certains concurrents pourraient déjà avoir leurs installations amorties en grande partie, nous sommes persuadés que l'industrie turque des alliages de chrome pourrait néanmoins travailler avec des prix de revient plus bas que l'étranger, grâce à une meilleure répartition des frais généraux ; la même entreprise industrielle pourrait s'occuper de l'extraction des minerais, de leur épuration et enfin, de la fabrication des alliages.

Quant à la supériorité technique des concurrents étrangers, elle ne durerait pas longtemps. Des ingénieurs et techniciens turcs en ont donné maintes fois la preuve. Pour mieux répartir les risques et diminuer leurs dangers, il serait recommandable d'ajouter à la production du ferro-chrome celle des autres alliages. De cette façon, la situation de la nouvelle industrie préconisée par nous serait inébranlable sur le marché mondial.

CINQUIÈME CHAPITRE

CUIVRE

I. Les gisements des minerais

La Turquie est un des pays du monde les plus riches en cuivre. Elle possède environ cent gisements connus dont les minerais ont souvent une teneur en cuivre de 17 à 20 %, ce qui est très estimable pour ce métal. Certains auteurs considèrent nos mines de cuivre comme les plus riches du monde entier.

Parmi les gisements les plus importants, citons ceux d'Ergani, de Kuvarshan, Morgul, Küreinuhas (Inébolu), d'Arhani, Hendek, Bolu, Şile, Gömerek, İhsaniye, Kilis, Sızman, Tepehan, Göktepe, etc.

Les mines d'Ergani

Dans l'état actuel de notre exploitation, les mines d'Ergani constituent pour la richesse nationale un trésor remarquable. Par leur teneur en cuivre, les minerais d'Ergani sont les plus riches du monde après les gisements de Rio Tinto¹. Relevons à titre de comparaison que les mines de cuivre de la Rhodésie du nord, qui comptent parmi les plus riches du monde, fournissent des minerais dont la teneur en cuivre dépasse rarement 4 %, pour atteindre au plus 6 ou 7 %. Les minerais d'Europe ont une teneur en cuivre allant de 1,5 à 3 %². En revanche, les minerais d'Ergani ont une

¹ Conker et Witmeur, *Redressement économique et industrialisation de la nouvelle Turquie*, op. cit. page 88.

² Pahl, op. cit. page 115.

teneur en cuivre d'au moins 15 %. Voici les résultats moyens des analyses effectuées sur les minerais d'Ergani¹ :

Cuivre	15,6 à 17,6	%
Soufre	38 à 40	%
Fer	39 à 40	%

Les gisements de cuivre d'Ergani se trouvent à 65 kilomètres de Diyaribakir et à environ 600 kilomètres de la mer. Ils sont situés sur les bords du Tigre, le long de l'ancienne route des caravanes reliant Bagdad à la mer Noire. Il n'est donc pas étonnant que le cuivre d'Ergani soit connu depuis plus de 2100 ans.

Dans le passé, sous le régime ottoman, les minerais d'Ergani furent exploités par des procédés primitifs. On fondait tout simplement le minerai dans de petits fours naturels établis sur les sommets des collines. Le métal ainsi obtenu était transporté sur des chameaux jusqu'au bord de la mer. Ce procédé de fonte des minerais a eu pour conséquence un déboisement presque complet de toute la région avoisinante dont souffre encore la végétation à l'heure actuelle.

Le manque de charbon noir dans un pays riche en houille, d'une part, et l'inexistence de moyens modernes de transport dans la région d'Ergani, jusqu'à ces dernières années, d'autre part, ont empêché une exploitation rationnelle des gisements de cuivre.

Le gouvernement républicain désirant faciliter l'exploitation des mines d'Ergani sur une grande échelle, émit un emprunt intérieur de 12 millions de Ltqs pour se procurer le capital nécessaire à la construction d'une ligne de chemin de fer Diyaribakir-Malatya².

Les 80 kilomètres de chemin de fer construits relient Ergani à Fevzi-pacha, de la ligne de Bagdad, et de là au port d'Alexandrette. L'acheminement des minerais destinés à l'exportation, ainsi que du charbon nécessaire à leur raffinage, n'occasionne plus des frais de transport aussi élevés qu'autrefois.

La voie ferrée a été achevée à la fin de 1935, avant l'aménagement des installations des mines.

¹ Türkofis, *L'industrie minière de la Turquie*, op. cit. page 21.

² Orhan Brandt, op. cit. page 56.

Il fallut construire un téléphérique sur les montagnes pour le transport des minerais, des hauts fourneaux, des bâtiments d'administration et des maisons d'habitation.

Ainsi, il fut possible de raffiner les minerais sur place. Cette simplification évite des frais de transport, avantage qui n'est pas négligeable pour une marchandise comme le cuivre destiné à l'exportation.

Dans la région d'Ergani, on trouve trois filons principaux de cuivre ; ils couvrent une superficie de 1200 kilomètres carrés. Leur profondeur n'était pas connue exactement jusqu'à ces derniers temps. Dans le passé, les travaux de sondage ayant été entrepris par des étrangers liés à des entreprises d'autres pays, ceux-ci ont eu tout intérêt à voiler la vérité et à présenter des rapports sur des bases erronées¹.

Rappelons à ce sujet que les grands trusts étrangers voyaient toujours d'un mauvais œil l'industrialisation de notre pays ; ils auraient préféré le voir continuer à vivre uniquement de l'agriculture et des taxes payées par les sociétés étrangères pour l'exploitation de ses richesses minières.

Ainsi sont expliquées les fortes différences dans l'évaluation de la richesse de notre sous-sol en cuivre, qui toutes étaient, jusqu'à ces derniers temps, très éloignées de la vérité.

Il est intéressant de citer à ce sujet l'évaluation figurant dans l'ouvrage de Conker et Witmeur, parlant d'à peine 1.200.000 tonnes de cuivre probablement contenues dans la région d'Ergani². Brandt parle de 1.500.000 tonnes³.

Herbert Schwöbel estime les gisements d'Ergani à 2.000.000 de tonnes⁴.

Un auteur anonyme qui a publié dans l'hebdomadaire « Ankara » une étude fort intéressante sur « La mine d'Ergani », évalue sa richesse à 2.500.000 tonnes⁵, c'est-à-dire deux fois plus que Conker et Witmeur.

Necib Ali Kücük, dans une étude publiée également dans l'hebdomadaire « Ankara » et intitulée « La mine de cuivre d'Ergani », avance le chiffre de 20.000.000 de tonnes⁶.

¹ « Ankara », journal du 1er février 1940, No 307, page 1.

² Conker et Witmeur, *Redressement économique*, op. cit. page 88.

³ Brandt, *Le développement de la Turquie*, op. cit. page 101.

⁴ *Der Bergbau in der Türkei*, « der Nahe Osten », op. cit. page 170.

⁵ « Ankara », du 14 avril 1938.

⁶ « Ankara », du 1er février 1940. ^

Même si cette dernière évaluation peut être sujette à des critiques, nous pouvons dire, sans risque d'erreur, que les gisements de cuivre d'Ergani doivent atteindre plusieurs millions de tonnes.

Les mines de cuivre d'Ergani ont depuis longtemps attiré l'attention des capitalistes étrangers ainsi que des autorités turques. On a toujours présumé que les mines de cuivre d'Ergani étaient les plus riches du pays et parmi les plus importantes du monde entier.

Leur richesse exceptionnelle ne fut jamais rationnellement exploitée. C'est pour cette raison que le premier concessionnaire, la Banque de l'Union Nationale, « İttihadi Milli Bankası », qui a obtenu le droit d'exploitation en 1918, n'en a pas longtemps profité. En 1925 déjà, les mines d'Ergani furent cédées à « Ergani Bakir Madenleri Türk Anonim Şirketi » (Société Anonyme turque de cuivre d'Ergani), à laquelle « İttihadi Milli Bankası » n'a participé qu'à raison de 10 % environ. Cette société fut créée avec un capital de 3.000.000 de Ltqs dont la moitié appartenait aux capitalistes allemands, à savoir la « Deutsche Bank et Diskontogesellschaft » et un tiers au gouvernement turc. La Türkiye İş Bankası, après sa fusion avec « İttihadi Milli Bankası », a repris la participation que cette dernière possédait à la Société de cuivre d'Ergani.

La participation du gouvernement fut cédée par la suite à la Sümer Bank dont le rôle principal était de réunir toutes les activités industrielles de l'État turc.

Au moment de sa création, l'Etî Bank a repris la participation de la Sümer Bank.

Comme on devait s'y attendre, les actionnaires allemands poussaient à une forte augmentation de la production qui était destinée entièrement à l'exportation, tandis que du côté turc, on avait tendance à maintenir l'extraction des minerais à un niveau plutôt bas. On voulait ainsi conserver la richesse minière pour l'avenir du pays jusqu'au moment où la Turquie serait en mesure de produire elle-même le cuivre pur et de l'employer dans sa propre industrie¹.

Cette interprétation différente du but de la Société de cuivre d'Ergani, ainsi que des divergences de vues concer-

¹ Von Flüggé, op. cit. pages 133-134.

nant les investissements futures, ont obligé les actionnaires allemands à céder leurs parts au gouvernement turc.

Avec les actions reprises du groupe allemand, l'Etat turc possède actuellement plus de 80 % des actions de la Société de cuivre d'Ergani, actions qui se trouvent dans le coffre-fort de l'Eti Bank¹.

La İş Bankası y participe avec 11 %. Le capital-actions s'élève, après son augmentation de novembre 1936, à 4.500.000 Ltqs.

La concentration des actions en mains turques a permis de prendre des mesures adéquates en vue d'une exploitation conforme aux intérêts supérieurs du pays, qui n'aurait jamais été possible auparavant avec une administration hétérogène.

L'administration nationale a doté la Société de cuivre d'Ergani d'installations modernes permettant non seulement une extraction rationnelle des minerais, mais aussi leur raffinage.

Le minerai se trouve à une profondeur de 30 à 80 mètres au-dessous du sol. En supposant seulement une masse de 2.500.000 tonnes de minerais, sa valeur fut évaluée, en 1938, donc à des prix normaux, à 90.000.000 Ltqs². Nous sommes persuadés que la valeur des mines d'Ergani est de beaucoup supérieure, même en prenant en considération les prix du cuivre en temps de paix. Nous estimons en effet que la masse de minerais de la région d'Ergani est supérieure à 2.500.000 tonnes.

Cinq cents mineurs furent employés en 1938, et leur nombre doit être actuellement plus élevé du fait de l'extension de la production. Ils touchaient à cette époque-là un salaire variant entre 70 et 110 piastres³. Comme le travail doit être effectué dans les conditions climatiques des plus défavorables, l'Etat s'est efforcé d'embellir l'existence des ouvriers d'Ergani, en leur faisant construire des habitations et des salles de divertissements. Il existe une école pour leurs enfants.

Les ingénieurs et ouvriers forment une belle communauté fraternelle et se sont si rapidement adaptés aux rudes conditions de leur existence, à une haute altitude, que les

¹ Hüseyin Avni et Halit Güleriyüz, op. cit. page 65.

² « Ankara », du 14 avril 1938.

³ « Ankara », du 14 avril 1938.

étrangers visitant la région d'Ergani s'imaginent voir devant eux une industrie existant au moins depuis un demi-siècle.

Cette belle œuvre de la technique turque a été possible grâce à la politique minière du gouvernement républicain¹ qui a conçu le mouvement d'industrialisation non comme une édification d'installations de production devant servir les intérêts égoïstes des chefs d'entreprises, mais comme une action indispensable pour assurer notre existence nationale. Les installations industrielles d'Ergani sont le résultat d'un noble idéal pouvant servir de modèle à notre jeune génération.

Les mines de Kuvarshan

Le deuxième centre de production du cuivre est à Kuvarshan, dans le vilayet d'Artvin. Cet endroit est situé au sud de Batoum et est éloigné d'environ 50 kilomètres du port turc de Hoppe, sur la mer Noire. Jusqu'à la paix de Brest-Litowsk, Kuvarshan se trouvait sur territoire russe.

A cette époque, la mine employait la force motrice obtenue avec le pétrole qu'une pipe-line amenait depuis Bortschtscha près de Batoum. L'exploitation des mines était assumée depuis 1905² par la maison allemande Siemens qui y a investi environ 500.000 Ltqs et construit des installations modernes pour l'extraction des minerais et leur purification. La capacité annuelle de production des installations de Siemens était de 6.000 tonnes de cuivre de qualité standard³.

Déjà avant la première guerre mondiale, les mines de Kuvarshan étaient exploitées d'une manière intensive. Avec le déclenchement des hostilités de 1914, Siemens dut interrompre son activité à Kuvarshan qui fut dès lors exploitée par les Russes. L'exploitation fut toutefois arrêtée en 1917. Quatre ans plus tard, lorsque Kuvarshan fut attribuée à la Turquie, Siemens de nouveau entreprit son exploitation.

Quand Kuvarshan fut privée de son port d'attache de Batoum, par où ses minerais étaient exportés et le pétrole importé, la société allemande d'exploitation cessa de travailler.

¹ Voir deuxième partie, chapitre 2, page 221.

² Von Flügge, op. cit. pages 134-135.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, avril 1942, page 251.

Par suite de la cessation de l'exploitation, le gouvernement turc a considéré la concession de la société allemande comme caduque et l'a annulée. Dès lors, les mines de cuivre de Kuvarshan sont la propriété de l'Etat turc qui les exploite depuis 1937¹ par l'entremise de l'Eti Bank.

Les gisements de cuivre de Kuvarshan sont riches, aux dires des experts turcs, et peuvent, malgré l'exploitation intensifiée du passé, procurer encore du travail rentable pour deux générations².

Si les autorités turques s'étaient fiées aux expertises des ingénieurs allemands, les mines de Kuvarshan auraient dû être abandonnées. Même von Flügge les considérait comme épuisées³. Heureusement, leur opinion ne s'est avérée vraie que pour une petite partie des gisements de Kuvarshan, les autres n'ayant pas du tout été exploités par l'ancien concessionnaire.

La mise en valeur de la richesse du sous-sol de Kuvarshan a permis d'assurer à une partie de la population des environs, un gagne-pain stable qui est d'autant plus apprécié que cette région caucasienne se trouve loin des centres économiques du pays.

Les installations de Kuvarshan qui n'ont repris leur travail qu'en 1937, ont déjà réussi en 1938 à produire 2.236 tonnes de cuivre de qualité standard.

Durant la première année de son existence, l'entreprise de Kuvarshan avait bouclé ses comptes avec une perte de 60.387 Ltqs. Une année plus tard, en 1938, son bilan accuse un bénéfice de 59.405 Ltqs⁴.

Avec l'intensification de la production le bénéfice de 1938 aurait pu être sensiblement plus élevé, mais la société d'exploitation n'ayant pas un but lucratif, a tenu à faire de forts amortissements et à améliorer les installations.

Pour assurer une exploitation encore plus rentable aux mines de Kuvarshan, il faudrait, après la guerre, s'entendre avec le gouvernement russe pour qu'il permette la réinstallation de la pipe-line et sa mise en service pour nos mines de cuivre.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 2, avril 1939, page 8, et No 2/27, avril 1942, page 251.

² Brandt, op. cit. page 104.

³ Eti Bank, *Le bilan et le rapport de la gestion*, 1938, page 6.

⁴ Eti Bank, *Le bilan et le rapport de la gestion*, 1938, page 6.

Les gisements de Morgul

Ces gisements se trouvent aussi dans le vilayet d'Artvin, à proximité de ceux de Kuvarshan. Ils contiennent une masse de plusieurs millions de tonnes de pyrite, ayant une teneur en cuivre de 2,75 à 3 %. Certains auteurs, comme von Flügge¹ et Uzbek² évaluent cette masse de 3,5 à 4 millions de tonnes. D'autres, comme Brandt³, parlent même de dix millions de tonnes.

Sous le régime russe, ces gisements ont été exploités par une société américaine travaillant sous la raison sociale de « Caucasian Copper Co ». Elle les a exploités d'une manière rentable jusqu'au début de la première guerre mondiale durant laquelle les installations techniques ont été durement éprouvées, ce qui a engagé la société américaine à abandonner la concession au profit de l'Etat.

La reconstruction des installations qui seront encore plus grandes que celles d'Ergani, n'a commencé qu'en 1938, de sorte qu'elle a été surprise par la deuxième guerre mondiale. La fonderie de Morgul sera en mesure de fabriquer du cuivre électrolytique.

Sa capacité de production sera de dix mille tonnes par an⁴. Morgul disposera de sa propre usine hydro-électrique. Ses ouvriers et employés seront logés dans les maisons construites par l'Etat.

La mise en exploitation des installations de Morgul a été retardée à cause de la guerre actuelle qui empêche une partie de la population de se consacrer à l'activité industrielle. L'insécurité des communications avec l'étranger en est une autre cause.

Autres gisements de cuivre

A part les gisements énumérés précédemment, la Turquie en possède encore d'autres qui sont également riches en cuivre et dignes d'être exploités. Parmi ceux-ci, citons les mines d'Arhavi, de Küre, de Tirebolu, de Hendek.

¹ Von Flügge, op. cit. page 135.

² Uzbek, op. cit. page 174.

³ Brandt, op. cit. page 105.

⁴ *Bulletin de M.T.A.*, No 4, 1938, page 18.

Les mines d'Arhavi. — Elles se trouvent près de la frontière russe, à 40 kilomètres de Batoum et au sud du petit port turc d'Arhavi. Cette contrée a été à plusieurs reprises prospectée par des ingénieurs allemands et russes. Les analyses effectuées par eux ont démontré une teneur en cuivre très élevée (9 à 10 %). Les mines d'Arhavi ont un bel avenir¹.

Les mines de Küre. — Elles sont situées à 30 kilomètres au sud d'Inebolu, sur la route allant à Kastamonu. Les Romains déjà les ont exploitées. Au moyen âge, des entrepreneurs venus de Gênes s'y sont établis. Par la suite, les mines de Küre furent exploitées par les Turcs. Néanmoins, elles sont considérées aujourd'hui encore comme très riches en minerais de cuivre. Aux alentours des mines, on trouve des scories contenant 3 à 4 % de cuivre. L'exploitation des scories seule serait déjà rentable si le transport ne se heurtait pas à des obstacles. La question des moyens de transport, de nouveau, doit être tout d'abord résolue avant de pouvoir mettre en valeur les mines de Küre.

Les mines de Sivri Kaya. — Egalemeut à la frontière russe, dans le Caucase, elles furent mises au jour lors de la première guerre mondiale. Des soldats russes ont découvert, en construisant une route, de gros amas de chalcoppyrite dont certains mesurent, d'après l'ingénieur Van Liew², jusqu'à 13 m. de longueur et 18 m. de hauteur.

Si l'exploitation des gisements précédemment mentionnés dans ce sous-chapitre se heurte à des difficultés provenant du manque de moyens de transport, la mine de Sivri Kaya a l'avantage d'être située près de la rive de la mer Noire.

Comme ses minerais doivent atteindre une teneur en cuivre pur jusqu'à 20 %, cette mine devra être mise en valeur après la guerre³.

Les gisements de Tirebolu. — Ces gisements, situés au sud du port turc de Tirebolu, furent déjà exploités dans

¹ Von Flüge, op. cit. page 135 et Brandt, op. cit. page 105.

² Brandt, op. cit. page 105.

³ Brandt, op. cit. page 105.

l'Antiquité. Ils sont éparpillés en plusieurs lieux : Esseli, Youroudja Maden, Akkem Maden, Karabourk Maden et Kirlak Maden. Le plus important est le gisement d'Esseli.

Là sont amassés, à la surface du sol, de grands monceaux de minerais et il reste encore plusieurs anciens fours démolis qui servaient jadis à fondre le métal. Les scories des alentours de l'ancienne mine et fonderie contiennent encore 3 à 4 % de cuivre et leur volume est estimé à deux millions de tonnes.

Les minerais à extraire du sous-sol ont une teneur en cuivre variant entre 15 et 18 %. Certains filons doivent même atteindre une teneur en cuivre de plus de 30 %. Précisons qu'il s'agit ici d'évaluations approximatives, des études approfondies n'ayant pas encore été faites dans cette région.

Mentionnons encore les gisements de cuivre de Gümüşhane, parmi lesquels ceux de Fol, Dereköy, Tizik et Helva ont retenu l'attention de l'Institut minier. Il en est de même des gisements de Kizil Mezraa près de Sivas et ceux de Camili dans la même région.

Un important gisement de cuivre, également encore peu étudié, est celui de Hendek, dans les environs d'Adapazar. Il doit apparemment couvrir une surface de 10 kilomètres carrés.

Les analyses effectuées sur les minerais provenant de Hendek ont démontré une teneur en cuivre variant entre 5,5 et 20,20 %¹.

Pour être complet, indiquons encore toute une série de gisements de cuivre, peu connus, mais dont certains pourraient nous procurer des surprises, comme ce fut le cas pour d'autres gisements.

Les ouvrages techniques signalent en particulier les gisements suivants :

Bioham près d'Ankara, Mesid Cili près de Bolu, Djos Oglu Keuy près de Taşköprü, à l'est de Kastamonu, Domuz Dam Dere, dans le sud-ouest de Bigba, Yuvanlar également près de Bigba, Kassak près de Gemlik, Killissa Alan, DUSDJE (Dede Dag), Gemerek, Edinjek près de Bandirma, Göl Tepe près d'Edremit. Ihsanie près d'Armutlu, Sizma à 42 kilomètres de Konya, sur l'île Chalkis près d'Istanbul (Heybeli), dans les montagnes de Kossak près d'Izmir, à Kadikalessi

¹ Türkofis, *L'industrie minière de la Turquie*, op. cit. pages 21-22.

près de Budrum. Mentionnons en outre les noms de Selceli, d'Adapazar, Kayacik, Sultaniye, Ulu Dere dans le vilayet d'Izmir.

Tous les gisements mentionnés dans ce sous-chapitre n'ont encore été ni exploités d'une façon rationnelle, ni même étudiés systématiquement. Certains experts venus de l'étranger les considèrent, dans la plupart des cas, comme sans valeur. Mais il ne faut pas se baser sur leur opinion. Nous en connaissons la raison.

En voici une autre preuve : Von Flügge, se basant sur des expertises étrangères, exprima l'avis que les gisements de Kuvarshan étaient inutilisables, leurs minerais ayant été épuisés avant la première guerre mondiale¹. Or, comme nous avons eu l'occasion de le démontrer, Kuvarshan est et reste encore pour longtemps un important centre de production.

II. La production du cuivre en Turquie

Jusqu'à présent, la totalité de la production mentionnée dans les statistiques officielles provient des mines d'Ergani et de Kuvarshan, l'exploitation de Morgul ayant été retardée par suite de la guerre mondiale.

De plus, jusqu'au début de 1940, la Turquie ne produisait que la qualité blister², et c'est seulement depuis cette époque qu'elle offre sur le marché également du cuivre purifié.

Remarquons enfin que la production de cuivre n'a repris en Turquie, sur une plus grande échelle, que depuis 1937, sous l'effet de l'heureuse politique minière du gouvernement républicain.

Auparavant, cette production était négligeable et ne dépassait qu'exceptionnellement 500 tonnes par an. C'est pour cette raison que certaines statistiques officielles n'en parlent pas du tout³.

¹ Von Flügge, *op. cit.* page 134.

² *M.T.A.*, No 3/24, juillet 1941, page 264.

³ *Production des minerais et métaux*, bulletin publié par l'Eti Bank, No 2, 1939, page 30.

La production la plus élevée, avant l'intervention de l'Etat, fut atteinte en 1926, avec une quantité de 845 tonnes. Mais déjà l'année suivante, la production a presque complètement cessé par suite de la baisse des prix sur le marché mondial¹ pour ne reprendre qu'à partir de l'année 1937.

Voici la statistique² que nous avons établie pour la production des minerais et de cuivre :

Année	Production totale de minerais	Production d'Ergani en cuivre		Production de Kuvarshan en cuivre		Production totale de cuivre
		Blister	Raffiné	Blister	Raffiné	
En tonnes						
1937	21.161			653		653
1938	51.639			2.236		2.236
1939	74.143	4.236		2.500		6.736
1940	54.445	4.569	2.058	1.924		8.551
1941	31.000	8.103	910	1.497		10.510

La production de 1940 a augmenté de 7898 tonnes par rapport à celle de 1937, soit de 1209 %. La quantité de cuivre produite en 1941 accuse une augmentation de 9857 tonnes ou de 1509 %. En 1940, la Turquie a réussi, comme l'a dit notre président et chef national, Ismet İnönü, à produire toute la quantité de cuivre indispensable à sa défense nationale³.

Ce développement de la production est remarquable. Des chiffres pareils à ceux que nous venons d'indiquer n'ont jamais été atteints sous le régime ottoman, bien que celui-ci disposât, en plus des gisements situés sur l'actuel territoire de la République, de ceux des terres détachées.

Pour se faire une idée des progrès réalisés dans le domaine de la production du cuivre par le régime républi-

¹ Türkofis, *L'industrie minière*, op. cit. page 22.

² En ce qui concerne la production de cuivre :

Pour 1937-38, voir *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, avril 1942, page 251.

Pour 1939, voir *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 464.

Pour 1940, voir *Bulletin de M.T.A.*, No 2/23, avril 1941, page 94.

Pour 1941, voir *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, avril 1942, page 199.

En ce qui concerne la production des minerais, voir pour les années 1937-1941, *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, avril 1942, page 251.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 2/23, page 95.

cain, nous indiquons ci-dessous les chiffres concernant la production de cuivre sous le régime ottoman ¹.

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1892	663	1902	1.502
1893	594	1903	1.333
1894	575	1904	1.399
1895	539	1905	1.205
1896	474	1906	1.375
1897	929	1907	1.313
1898	1.302	1908	866
1899	1.221	1909	726
1900	1.208	1910	
1901	1.305	1911	921

Seule une partie des quantités indiquées ci-dessus fut raffinée dans le pays d'après des procédés rudimentaires, le reste a été exporté à l'étranger sous forme de minerais.

Il est intéressant de relever que la plus grande production enregistrée sous le régime ottoman en 1902 et s'élevant à 1.502 tonnes, fut dépassée, sous le régime républicain, deux ans après la reprise de la production organisée d'une façon rationnelle, soit en 1938.

Bien que la production du cuivre se développe actuellement d'une façon très réjouissante, la Turquie ne joue, pour le moment, aucun rôle important sur le marché mondial du cuivre.

A titre de documentation, nous indiquons ci-après la production mondiale du cuivre, toujours en comparaison avec celle de la Turquie ²:

Pays	1934	1936	1938	1939	1940
TURQUIE . . .	—	—	2.236	6.786	8.551
Etats-Unis (Amér.)	292.052	724.296	683.722	881.600	1.020.000
Chili	246.943	269.652	372.046	557.797	340.000
Canada . . .	152.460	189.241	238.052	252.557	310.000
Rhodésie . .	145.584	154.337	237.362	238.100	255.000
Congo belge .	110.062	105.454	136.685	138.929	125.000
Russie . . .	44.068	91.491	108.025	118.000	125.000

¹ Brandt, op. cit. page 103.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 691 et
Bulletin de M.T.A., No 3/24, juillet 1941, page 409.

Pays	1934	1936	1938	1939	1940
Japon . . .	66.987	85.950	111.332	115.000	125.000
Allemagne . .	52.989	65.697	73.854	73.000	50.000
Mexique . . .	47.076	35.395	40.870	48.844	40.000
Yougoslavie . .	44.360	43.126	46.288	45.920	46.000
Pérou . . .	27.207	35.741	39.230	37.439	35.000
Australie . . .	11.206	17.832	19.105	22.288	25.000
Norvège . . .	7.946	9.173	11.572	11.591	8.000
Espagne . . .	7.461	9.500	10.100	8.000	10.000
Indes . . .	6.398	8.062	6.000	7.500	8.000
Autres pays . .	2.500	4.000	57.203	57.821	42.269
Total.	1.274.697	1.855.667	2.195.755	2.420.622	2.577.000

Nous sommes persuadés que dans quelques années, lorsque les principaux gisements de notre pays seront exploités sur une grande échelle et que nos installations de raffinage fonctionneront à plein rendement, la Turquie occupera une place en vue parmi les pays producteurs et sera en mesure de leur tenir tête.

A ce sujet, nous croyons devoir attirer l'attention de nos autorités sur le fait qu'à ce moment-là la Turquie devra s'entendre avec les plus importants producteurs en vue de conclure un arrangement excluant une lutte de concurrence sans merci, qui risque toujours de se déchaîner quand un nouveau concurrent apparaît sur le marché.

Evidemment, en concluant un tel accord, il faudra exiger une quote-part de production correspondant à nos possibilités de production futures, et non à *notre production antérieure*.

Pour compléter ce chapitre, nous tenons à montrer encore l'accroissement du nombre des journées de travail enregistrées dans les mines d'Ergani et de Kuvashan, ainsi que l'augmentation des matériaux employés pour l'extraction des minerais.

En 1937, lorsque la production organisée a commencé à porter ses fruits, on a payé, en Turquie, au total 103,688 Ltqs pour 87.594 journées de travail¹. Trois années plus tard, en 1940, le montant total des salaires versés atteint déjà 986,439 Ltqs et le nombre des journées de travail s'élève à 798.256². Par rapport à 1937, l'année 1940 accuse une aug-

¹ et ² Renseignements obtenus auprès de notre Ministère de l'Economie publique.

mentation de 803 % pour ce qui concerne le montant total des salaires versés aux ouvriers travaillant dans l'industrie du cuivre et un accroissement de 811 % en journées de travail.

Les chiffres annuels concernant l'époque de 1937 à 1941, sont les suivants ¹ :

Année	Montant total des salaires payés	Nombre de journées de travail
1937	103,683	875.594
1938	211,273	182.033
1939	967,201	1.080.251
1940	936,439	798.256
1941	899,592	563.821

On constate un semblable accroissement dans l'emploi des matériaux indispensables à la production du cuivre. Voici leur statistique ² :

Année	Potaux		Matières explosives	
	Quantité en m ³	Valeur en Ltqs	Quantité en Kg.	Valeur en Ltqs
1937	335	4.552	3.696	5.936
1938	652	7.745	3.648	5.816
1939	1.487	14.438	10.907	16.695
1940	1.262	14.596	8.390	12.734
1941	675	9.365	8.445	13.085

III. L'importance économique du cuivre pour l'économie nationale turque

En temps de paix, c'est l'industrie électrotechnique qui consomme la plus grande quantité de cuivre, estimée à au moins 40 à 50 % de la consommation totale ³. Le cuivre possède, en effet, de hautes qualités conductrices de l'électricité et de la chaleur, ainsi qu'une grande résistance à l'oxydation.

Le deuxième grand consommateur de cuivre est l'industrie chimique, et l'industrie des machines. De plus, beaucoup

¹, ² et ³ Renseignements obtenus auprès de notre Ministère de l'Economie publique.

d'objets d'usage courant dans certains pays, sont en cuivre. Enfin, n'oublions pas, qu'à côté de l'acier, le cuivre est le plus important des métaux pour l'industrie des armements, en particulier pour la fabrication des douilles et des cercles de balles. « La technique industrielle moderne est inconcevable sans cuivre ¹. »

L'emploi considérable du cuivre nous explique la grande rentabilité de la production de ce métal. En Rhodésie septentrionale, la « Rhokana Corporation », et la « Roan Antelope Cooper » ont distribué pour l'année commerciale 1937-1938 des dividendes respectifs de 62,5 % et de 80 % ². On peut mesurer l'importance future de nos minerais de cuivre pour l'économie nationale. Rappelons que la qualité de nos minerais de cuivre est de beaucoup supérieure à celle des minerais extraits en Rhodésie.

Les grandes industries qui utilisent du cuivre, n'existaient pas dans notre pays jusqu'à ces dernières années ; la consommation industrielle de ce métal n'était donc pas très considérable. Depuis l'avènement de l'étatisme turc dans le domaine de l'industrialisation, la consommation intérieure du cuivre a commencé à se développer d'une façon réjouissante.

En Turquie, ce n'est pas seulement l'industrie électrotechnique et celle de guerre qui entrent en ligne de compte comme consommatrices, mais aussi le peuple tout entier qui a l'habitude, depuis des siècles, d'employer des objets fabriqués en cuivre.

Cette habitude nous explique l'existence d'une industrie domestique vieille de plusieurs siècles, qui s'est spécialisée dans la fabrication de différents objets de cuivre d'usage courant dans les ménages turcs.

L'industrie mentionnée était jadis très florissante en Turquie, surtout dans le nord de l'Anatolie, et exportait même ses produits en grandes quantités.

Mais l'apparition sur le marché turc des objets de cuisine en fer émaillé fabriqués en masse dans les usines européennes, a donné un coup sensible à notre industrie domestique des objets de cuivre. Ceux-ci, en général façonnés par un long travail manuel, ont un prix de vente supérieur à celui des objets provenant des fabriques européennes.

¹ et ² Pahl, op. cit. page 114.

Néanmoins, l'industrie domestique des produits de cuivre a réussi, grâce à la qualité de ses marchandises et à la persévérance de nos artisans, à se maintenir jusqu'à nos jours. Dans certaines villes, il existe encore maintenant des corporations groupant les chaudronniers et d'autres artisans de l'industrie du cuivre. Parmi les marchandises fabriquées par eux, citons, outre les objets de cuisine, des articles de décoration pour les meubles, pour les fenêtres et les portes, des candélabres, sonnettes, etc.

Certains artisans réussissent encore aujourd'hui, malgré la concurrence des grandes usines européennes, à exporter leurs produits, surtout dans les pays qui faisaient jadis partie de l'Empire ottoman : la Palestine, la Syrie, l'Égypte, et les pays arabes.

Bien que l'exportation des produits de l'artisanat soit relativement faible, nous tenons à en indiquer les chiffres, car cette branche de l'industrie nationale est, selon nous, susceptible d'être développée et d'augmenter ses ventes à l'étranger. Nous fondons nos espoirs sur le fait que nos artisans seront, après la guerre, en mesure de se procurer la matière première à des prix plus bas qu'actuellement grâce au développement de notre industrie de cuivre raffiné.

Voici la valeur des produits fabriqués en cuivre et exportés durant les années 1932-1941¹ :

Année	Valeur	Année	Valeur
1932	15,000	1937	5,779
1933	20,000	1938	3,922
1934	11,000	1939	2,947
1935	10,000	1940	205
1936	6,000	1941	400

Plus importante est l'exportation du cuivre brut, à laquelle nous consacrons le sous-chapitre suivant. Son ampleur actuelle et son avenir le justifient.

¹ Von Flüge, op. cit. page 142, pour ce qui concerne les années 1932-1936.

Les renseignements pour 1937-1941 ont été obtenus auprès de notre Ministère de l'Economie publique.

IV. L'exportation du cuivre brut

Il s'agit en l'occurrence du cuivre en lingots, dont l'exportation a recommencé sous le régime républicain, en 1937 seulement. Depuis lors, elle a fait de grands progrès ¹.

Tandis qu'en 1937, la Turquie a vendu aux Etats-Unis d'Amérique à peine 400 tonnes représentant une valeur de 157,200 Ltqs, on a enregistré, en 1940, une exportation de 6746 tonnes, ayant une valeur de 2,835,350 Ltqs. L'augmentation pour cette période est donc de 1586 % en ce qui concerne la quantité et de 1703 % si l'on compare les valeurs.

Voici la statistique de l'exportation du cuivre en lingots ² :

Année	Quantité en tonnes	Valeur en Ltqs
1937	400	157,200
1938	2.488	591,667
1939	5.918	1,592,000
1940	6.746	2,835,350
1941	2.779	1,819,040

Les principaux acheteurs du cuivre sont les Etats-Unis d'Amérique.

Quant au prix moyen d'exportation du cuivre, il était en 1939, avant la deuxième guerre mondiale, de 28,5 piastres par kilo. Durant le premier mois de la guerre, soit en septembre 1939, il est monté à 38,3 piastres, pour atteindre 42 piastres à la fin de l'année 1939. Pendant les premiers mois de

¹ Jusqu'en 1936, on n'exportait que de faibles quantités de cuivre récupéré sur les vieux objets de ménage ou de décoration. Même les minerais de cuivre ne furent pas exportés en quantités appréciables, car les mines commencèrent à être exploitées d'une façon rationnelle seulement depuis 1937.

² *Statistiques des mines 1936-1937*, Ankara 1938, page 81.

Nos Mines 1938-1939, Ankara 1940, pages 57 et 58, ensuite pages 111 et 112. Voir en outre *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 464, et No 2/23, avril 1941, page 94.

Les renseignements pour 1940-1941 ont été obtenus auprès de notre Ministère de l'Economie publique.

l'année 1940, le prix du cuivre en Turquie a fléchi et variait entre 38 et 40,7 piastres. Mais depuis le mois de juillet 1940, le prix d'exportation s'est rétabli et a atteint durant le même mois 50 piastres.

Bien qu'après la guerre, il faille s'attendre à une chute des prix, par suite de la disparition de la demande de cuivre de la part de l'industrie de guerre, l'exportation du cuivre turc pourra, à notre avis, être non seulement maintenue à son niveau actuel, mais même augmentée considérablement. Pour atteindre ce but, il faudra diriger notre exportation de cuivre non vers un ou deux pays, comme ce fut le cas jusqu'à maintenant, mais s'efforcer d'atteindre les consommateurs de ce métal dans plusieurs pays.

Ainsi par une répartition géographique de nos débouchés, nous pourrions nous assurer une diminution des risques afférents à la vente à l'étranger et en outre accroître nos exportations de cuivre. C'est un principe qui devrait être observé dans l'exportation de tous les produits, mais qui est surtout à recommander pour la vente du cuivre, celle-ci ayant été dirigée jusqu'au début de la guerre actuelle presque exclusivement vers les Etats-Unis d'Amérique.

Pour indiquer les pays vers lesquels notre vente de cuivre pourrait être acheminée, nous nous proposons d'établir ci-après un tableau des principaux consommateurs de cuivre.

Parmi ceux-ci, se trouvent également d'importants producteurs de cuivre qui peuvent concurrencer les vendeurs turcs. Mais l'expérience du passé prouve que le cuivre turc peut même être acheminé vers un pays producteur de ce métal, comme ce fut le cas pour les Etats-Unis d'Amérique qui nous achetaient presque toute notre production de cuivre bien qu'ils en fussent eux-mêmes les plus grands fournisseurs.

En comparant le tableau suivant avec celui des principaux pays producteurs de cuivre, nous pouvons déterminer les pays qui seront les futurs clients de la Turquie. Ce ne sont pas seulement, comme par le passé, les Etats-Unis d'Amérique, mais aussi la Russie, l'Allemagne, le Japon, l'Angleterre, la Suède, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la France, la Suisse et l'Italie. En plus de ces pays d'autres encore nous achèteront du cuivre et pourront être facilement atteints par une organisation de vente turque, installant des succursales et des représentants dans les principaux centres de commerce du cuivre.

Les principaux pays consommateurs de cuivre ¹ (en tonnes)

Pays	1934	1935	1938	1939	1940
Etats-Unis d'Amérique . .	378.400	733.900	473.300	730.000	950.000
Autres pays d'Amérique en dehors des Etats-Unis . .	44.000	51.800	58.600	60.000	75.000
Allemagne	221.400	183.300	389.000	400.000	380.000
Angleterre	220.650	258.500	258.800	290.000	380.000
France	90.900	113.400	109.200	120.000	140.000
Italie	63.000	83.700	80.300	75.000	75.000
Russie	55.600	128.000	165.000	175.000	185.000
Suède	36.300	44.300	62.200	68.000	40.000
Belgique et Luxembourg . .	22.000	28.000	30.500	32.000	20.000
Tchécoslovaquie	17.900	28.900	32.000	—	—
Suisse	14.500	12.000	19.200	20.000	16.000
Pologne	10.800	14.200	26.100	—	—
Espagne	7.100	8.600	9.000	10.000	12.000
Autres pays européens . .	32.700	34.300	35.600	46.000	40.000
Japon	113.000	126.900	201.000	217.000	235.000
Autres pays asiatiques . .	12.000	14.700	17.000	18.000	24.000
Australie	8.000	13.000	17.200	18.000	20.000
Afrique	4.000	4.000	4.000	5.000	6.000
Total	1.361.900	1.894.500	1.975.700	2.234.000	2.593.000

A cet effet, il faudra, d'après nous, créer une organisation de vente décentralisée, pour qu'elle puisse, par ses ramifications, atteindre directement et sur place si possible, la plupart des consommateurs de cuivre.

Une pareille organisation sera indispensable après la guerre, pour assurer des débouchés stables à nos mines de cuivre en état de se développer et permettre un travail continu à nos entreprises d'extraction et de raffinage.

Il faut se rendre compte que la Turquie elle-même ne sera en mesure de consommer qu'une fraction de sa production future de cuivre brut. La consommation intérieure de la Turquie fut évaluée, à plusieurs reprises, à 2000 tonnes par an ². D'après nous, elle sera plus élevée. Mais même, si elle est triplée ou quadruplée, il restera encore une importante quantité de cuivre à exporter.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 691 et
Bulletin de M.T.A., No 3/24, juillet 1941, page 409.

² Von Flüge, op. cit. page 140.

Une fois tous les gisements importants mis en exploitation, la production annuelle du cuivre en Turquie pourra être facilement portée au triple de la quantité actuellement obtenue. Il n'est pas du tout exclu que la Turquie devienne un des plus importants fournisseurs de cuivre. La richesse de son sous-sol nous permet de l'espérer. Il faut donc envisager, dès maintenant, la nécessité d'une exportation de cuivre fortement accrue.

V. L'importation des produits de cuivre

L'industrie employant le cuivre sur une grande échelle n'ayant été créée que ces dernières années, la Turquie fut obligée, de tout temps, d'importer des quantités considérables de produits de cuivre. On peut dire que notre pays était, à cet égard, tributaire de l'étranger, bien que son sous-sol renferme d'énormes quantités de cuivre.

Sous le régime ottoman déjà, le pays achetait à l'étranger des produits de cuivre pour des sommes assez importantes, si l'on prend en considération les besoins économiques qui étaient, sous ce régime, relativement minimes, en comparaison de ceux d'aujourd'hui.

Voici la statistique de l'importation des produits de cuivre de 1878 à 1913¹.

Année	Valeur en Ltqs	Année	Valeur en Ltqs
1878	191,000	1893	245,000
1879	319,000	1894	179,000
1880	207,000	1895	134,000
1881	203,000	1896	125,000
1882	226,000	1897	152,000
1883	235,000	1898	163,000
1884	270,000	1899	61,000
1885	241,000	1900	107,000
1886	213,000	1905	136,000
1887	186,000	1907	87,000
1888	28,000	1908	221,000
1889	144,000	1909	220,000
1890	118,000	1910	327,000
1891	179,000	1911	317,000
1892	248,000	1913	194,000

¹ *Annuaire statistique*, Ankara 1939-1940, vol. II, page 315.

Avec la reprise de l'activité économique sous le régime républicain, l'importation des produits de cuivre augmente d'année en année. On est même tenté de considérer la statistique de l'importation des marchandises comme un baromètre de la reprise économique turque.

Importation des produits de cuivre ¹

Année	Tonnes	Valeur en 1,000 Ltgs	En % de la valeur totale de l'importation
1927	2520	3,945	1,7
1928	3110	3,225	1,4
1929	2680	3,169	1,2
1930	2010	2,201	1,7
1931	2611	2,154	1,7
1932	2338	1,386	1,6
1933	2203	1,085	1,5
1934	3512	1,665	1,9
1935	5015	1,946	2,2
1936	4532	2,056	2,2
1937	4879	2,743	2,4
1938	5080	3,013	2,0
1939	8065	4,411	3,7
1940	859	693	1,0
1941	866	567	0,7

Cette statistique est significative. Elle nous montre une importation considérable des produits de cuivre durant les premières années de la reprise économique qui suivit la proclamation de la République et qui dura jusqu'en 1931. Depuis lors, l'importation baisse sous l'influence de la crise mondiale et recommence à prendre de l'essor dès la mise en application du premier plan d'industrialisation du pays, sous l'égide de l'Etat.

Si la guerre ne sévissait pas à nos frontières, nous aurions pu diminuer considérablement l'importation des pro-

¹ Pour 1929-1930, voir : *Rapport concernant les installations et entreprises industrielles du Ministère de l'Economie*, Ankara 1935, série 1, No 1, page 66.

Pour 1931-1938, voir Sevkî Kaya, *Rapport comparatif et analytique des statistiques officielles du Commerce extérieur de la Turquie*, Istanbul 1941, page 175.

Les renseignements pour 1939-1941 ont été obtenus auprès de notre Ministère de l'Economie publique.

duits de cuivre. D'autre part, sans notre production de cuivre, son importation aurait été actuellement beaucoup plus considérable, car il aurait fallu acheter à l'étranger non seulement tous les objets d'armement, mais aussi tous les produits nécessaires à notre consommation normale. Celle-ci a dû certainement augmenter par suite de l'industrialisation du pays, de l'accroissement de la population, ainsi que de son bien-être.

Parmi les principaux fournisseurs de produits de cuivre, mentionnons l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Belgique, la Suède. De petites quantités sont aussi achetées en Hollande, en Russie, en Hongrie et en Suisse.

Certains lecteurs turcs, en consultant les statistiques officielles des importations, se sont inquiétés en voyant les achats de produits de cuivre augmenter ces dernières années et ont voulu y voir des signes dangereux pour l'avenir de notre production de ce métal. Or, comme l'a constaté déjà Şevket Kaya¹, l'accroissement considérable de l'importation des marchandises de cuivre ne peut pas être mis en corrélation avec la production actuelle de cuivre en Turquie. Nous sommes maintenant en mesure de fabriquer seulement le cuivre raffiné et des quantités relativement faibles d'objets de cuivre destinés à l'économie. En revanche, on importe du cuivre, soit sous forme de biens de production pour nos industries, soit sous forme de marchandises fabriquées en masse et destinées à l'économie domestique.

¹ Şevket Kaya, op. cit. page 176.

SIXIÈME CHAPITRE

PLOMB

I. Les gisements des minerais

Des gisements de plomb argentifère existent en Turquie en de nombreux endroits, situés dans le golfe d'Edremit, dans le Taurus, ainsi que dans le voisinage de la mer Noire. En 1932-1933, environ 170 concessions étaient déjà accordées ou en train d'être discutées en vue de l'extraction de ce métal¹. Actuellement il n'y a plus qu'une seule concession, mais il existe une grande différence entre l'exploitation d'aujourd'hui et celle de jadis. Autrefois, l'extraction du plomb, comme de tous les autres minerais, se faisait par de petites entreprises. Dans la fonte et l'affinage du plomb, les procédés étaient si rudimentaires qu'on perdait 40 % de matière². Maintenant, l'exploitation du plomb est concentrée dans les mains de quelques sociétés. Cette concentration a permis une production plus rationnelle qui a contribué à l'accroissement de la production du plomb.

Disons d'emblée qu'une grande partie des gisements n'ont pas pu être encore étudiés à fond et qu'une autre partie n'est pour le moment que difficilement accessible. De nouveau le problème des transports doit être résolu avant de pouvoir mettre en valeur nos richesses du sous-sol en plomb.

Les principaux gisements de plomb se trouvent à Balya, Kara-Aydin, Bolkardag (Bulgardag), Anamur, Keskin, Karahisar, Avcilar et Keban.

¹ Brandt, *op. cit.* page 123.

² Le Vte de la Jonquière, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris 1914, page 622.

Les gisements de Balya

Les gisements de plomb de Balya Kara-Aydin furent seuls en activité jusqu'à l'instauration du régime républicain.

Les mines de Balya se trouvent dans le vilayet de Balikesir, à 35 kilomètres au nord-ouest de la ville de Balikesir et fournissent, pour le moment, la plus grande production de plomb de Turquie. Les gisements s'étendent sur une superficie de 1722 hectares. Leurs minerais contiennent 97,5 % de plomb. En outre, on en extrait 2,060 grammes d'argent et 5 à 8 grammes d'or par tonne¹.

Les mines de Balya sont reliées au port d'Edremit par une étroite voie ferrée. Dans le voisinage des mines il y a de riches forêts, l'eau indispensable à la production et des gisements de lignite qui pourraient fournir l'énergie électrique nécessaire à la purification des minerais.

La richesse des mines de Balya doit permettre une production mensuelle d'environ 10.000 tonnes de minerais². En 1921, à une époque où l'économie nationale turque n'était pas encore organisée, la production a atteint 104.000 tonnes de minerais et 8.345 tonnes de plomb³.

Les mines de Balya sont connues depuis l'Antiquité, mais de vieux documents nous révèlent que le début de leur exploitation remonte seulement à 1845. En 1868, les mines furent achetées par un Allemand, M. Reiser, et transférées par ce dernier à la société « Lorium ». Celle-ci a vendu, à son tour, les gisements à la société de Balya constituée avec du capital français.

Ces changements s'expliquent, à notre avis, par le fait que les concessionnaires n'avaient pas toujours l'intention d'exploiter les mines dans l'intérêt général, mais s'efforçaient avant tout de faire des bénéfices en spéculant avec leurs droits miniers. Seule la société française a bien travaillé.

¹ Aker, op. cit. page 130, et *L'industrie minière de la Turquie*, page 12. de même que Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 169.

² Von Flügge, op. cit. page 153.

³ Herbert Schwöbel, op. cit. page 169.

Jusqu'à la première guerre mondiale, elle exploitait les mines de Balya et a réalisé des bénéfices assez élevés. Depuis 1904 jusqu'en 1918, elle a distribué des dividendes allant de 12 à 35 %.

Mais la crise qui survint après la guerre et un incendie qui éclata dans ses installations, obligèrent la société française à abandonner l'exploitation. Cependant, grâce à l'aide apportée par le gouvernement républicain, les mines de Balya ont pu reprendre leur activité.

Elles travaillent actuellement avec des installations très modernes, disposent d'une fonderie et d'une usine de flottation.

Leur production est vendue surtout à la société-mère, ayant son siège social en France, qui contrôle une grande partie de la production mondiale du plomb.

L'heureux développement de l'activité des mines exploitées par la société française, prouve qu'on trouve aussi parmi les sociétés étrangères, des entreprises dignes de confiance et pouvant travailler dans l'intérêt du bien-être général.

Les mines d'Anamur

Les mines de plomb d'Anamur, exploitées par une société turque, commencèrent à travailler sous le régime républicain depuis 1935 seulement¹.

Ces gisements sont situés aux environs de la localité Anamur, à 30 kilomètres de la mer. Les minerais qu'on y trouve donnent 30 % de plomb et 20 % de zinc. Les mines sont reliées par un téléphérique au bord de la mer.

Les gisements de Bolkaradag

Ils sont situés dans le district d'Ulukişla, partie du vilayet de Nigde. Ces gisements étaient connus sous le régime ottoman, mais leur exploitation était irrégulière.

¹ Hebdomadaire « *Ankara* », du 11 mars 1937.

Le nom de l'endroit voisin « Gümüş » (Argent) et les scories que l'on y trouve, sont des indices prouvant que le plomb y fut extrait déjà dans l'antiquité, probablement pour obtenir l'argent nécessaire à la frappe de la monnaie ¹.

Les mines de plomb en question s'appelaient « Bulgardag », en turc « la montagne bulgare ». Comme cette montagne n'a aucune relation avec la Bulgarie, l'Institut minier a décidé de l'appeler « Bolkardag », ce qui signifie « la montagne de neige ».

Les mines de Bolkardag sont retirées, comme leur appellation laisse présumer, au cœur des montagnes du Taurus, à 15 kilomètres de la ligne de chemin de fer reliant Adana à Kayseri et Ankara ². Leur formation minéralogique est unique dans le monde, c'est pourquoi nous lui consacrons quelques lignes de ce travail économique.

« De grandes fissures et cavernes creusées dans le calcaire par les eaux ont été partiellement ou complètement remplies avec les minerais complexes arrachés par l'eau aux dépôts primaires des minerais des environs. » ³

Le seul défaut de ces mines résulte de leur altitude élevée (1800 à 2400 mètres). L'hiver rigoureux qui y règne pendant plusieurs mois empêche une production continue.

Néanmoins, l'exploitation des mines de Bolkardag est intéressante parce qu'on y trouve une masse énorme de riches minerais.

D'après les analyses effectuées par l'Institut des recherches minières, on obtient d'une tonne de minerais en moyenne 500-550 kg. de plomb, 700 grammes d'argent et 12 grammes d'or. De plus, on trouve de l'étain dans ces mêmes régions ⁴.

En tenant compte de ces données et de la quantité des minerais, les experts étaient arrivés à la conclusion que les

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 4, octobre 1938, page 83.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 4, octobre 1938, page 131.

³ *Annales de Turquie*, octobre 1938, No III, page 61.

⁴ *Uzbek*, op. cit. page 175, et *M.T.A.*, No 4, page 109 et page 133. Il est intéressant de relever que, d'après d'autres experts, les minerais de Bolkardag contiennent par tonne, 180 à 150 kg. de plomb, 6,50 kg. d'argent et 30 à 40 gr. d'or. (Voir à ce sujet : Brandt, op. cit. page 123, von Flüge, op. cit. page 153 et Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 169.)

gisements de Bolkardag sont à même d'assurer l'amortissement du capital investi dans les mines et installations nécessaires à la purification des minerais¹. Et pourtant, il fallait des installations compliquées susceptibles de vaincre toutes les difficultés provenant de la situation géographique des mines.

Celles-ci ont pu être vaincues grâce à la persévérance de l'Institut minier et de l'Etî Bank. Les sociétés étrangères qui possédaient auparavant la concession, se sont désintéressées, précisément à cause des difficultés inhérentes à la situation géographique de Bolkardag.

La première société d'exploitation a commencé son activité en 1810. Sous le régime ottoman, les concessionnaires ont travaillé d'après des méthodes tout à fait primitives et la production annuelle n'a pas dépassé, en général, 2500 tonnes de minerais.

Mais comme la société minière ne possédait pas de fonderie et vendait les minerais par l'intermédiaire des commerçants aux fonderies primitives installées dans des endroits éloignés, elle fut évincée sur le marché mondial par la concurrence étrangère, aussitôt que cette dernière eût commencé à travailler d'après les méthodes modernes.

La situation des mines de Bolkardag n'a pas pu être sauvée, même par la construction d'une fonderie moderne. Celle-ci ayant été installée trop loin des gisements, le transport des minerais occasionnait des frais trop élevés. Et lorsque, dans le voisinage des mines, on a commencé à construire un chemin de fer, les ouvriers ont quitté Bolkardag, où ils n'avaient qu'un travail irrégulier et mal rétribué, et se sont engagés pour la construction de la voie ferrée. Ainsi a pris fin l'exploitation minière à Bolkardag.

En 1925, la İş Bankası obtint la concession pour l'exploitation des gisements de Bolkardag. La même année, elle cédait ses droits à une société créée avec un capital d'un million de Liras, dont le 90 % des actions fut placé dans le public². Mais cette société n'a pas réussi, non plus, à mettre en valeur les richesses du sous-sol de Bolkardag, dans une mesure appropriée.

¹ « Ankara », du 3 février 1938.

² Dümer, *Türkiye İş Bankası*, Thèse de Lausanne 1938, page 134.
Bayar, *la Türkiye İş Bankası*, Thèse de Neuchâtel 1939, page 183.

D'autres concessionnaires, comme la « Metallgesellschaft de Frankfurt » et la « Smelting et Refining Co. » formée avec du capital américain, aboutirent au même résultat négatif.

En plus des concessionnaires attirés, des habitants des villages voisins de Bolkardag exploitaient des mines de plomb d'après des procédés tout à fait simples et purifiaient les minerais dans des fours vieux de plusieurs siècles. Ceux-ci étaient chauffés au charbon de bois. Ainsi, nos paysans obtenaient environ 1000 tonnes de plomb, une tonne d'argent et quelques kilos d'or par an¹.

Lorsque l'Institut minier fit des prospections et étudia la mise en valeur des gisements de Bolkardag, il arriva à la conclusion que leur exploitation ne pouvait être assurée que par une entreprise d'Etat. Elle fut donc confiée à l'Eti Bank.

En automne 1936, on a commencé à construire sur les montagnes de Bolkardag des maisons d'ouvriers et des bâtiments d'administration. Malgré les difficultés causées par un hiver rigoureux, les constructions furent achevées conformément au plan, de sorte que l'on a pu assurer aux ouvriers et à tout le personnel technique, des habitations confortables pour toute l'année. De cette façon, les mines de Bolkardag ne courent plus le danger d'être privées de main-d'œuvre pendant les longs hivers, lorsque les communications entre les villages avoisinants et les mines deviennent très difficiles.

Grâce aux installations aménagées à Bolkardag, il est possible de purifier en même temps les mines de plomb de Keban.

Les gisements de Keban

Ces gisements se trouvent à l'ouest de Elazig, au bord de la rivière de Firat. Une route assez bonne, longue de 52 kilomètres, relie la mine à Elazig. De là, un chemin de fer se dirige vers Mersine. En outre, il est possible d'emprunter la voie fluviale jusqu'à Firat, et de là d'acheminer la production minière par chemin de fer jusqu'à Mersine.

Les mines de Keban comptent parmi les gisements de

¹ Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 169.

galène argentifère les plus importants de l'Asie Mineure et peuvent même concurrencer les producteurs des Etats-Unis d'Amérique¹.

Les minerais y fournissent, en plus du plomb, de l'argent et du zinc. Leur richesse est telle qu'elle assurait un rendement élevé, même sous le régime ottoman, à l'époque où l'on a travaillé avec des méthodes primitives.

Si, néanmoins, l'exploitation fut jusqu'en 1935, très irrégulière, la faute en incombe au manque de moyens de communications. Du reste, tous les gisements situés dans les provinces orientales de la Turquie, ne furent exploités, faute de moyens de communications, qu'occasionnellement, et d'une façon primitive. Ce n'est qu'après l'avènement de l'ère républicaine, grâce à la construction de la voie ferrée mentionnée, que l'exploitation des mines de Keban a pu être reprise.

Les gisements de Gümüşhane

Les mines de plomb de Gümüşhane sont situées aux abords de la ville portant ce nom, sur la grande route de transit allant de Trabzon-Erzurum jusqu'à la frontière iranienne. Il n'est donc pas étonnant que ces gisements constituèrent déjà dans un lointain passé le centre d'une importante industrie.

A part du plomb et du zinc, la région de Gümüşhane contient quelques centaines de milliers de tonnes de pyrite d'une bonne qualité². La teneur des minerais en plomb est estimée de 40 à 60 %³.

Autres gisements

Outre les mines mentionnées, la Turquie possède encore plus de cent⁴ autres gisements de plomb argentifère, dont

¹ Mosché Montal, op. cit. page 118 et Aker, op. cit. page 122.

² Kovenko, *Les mines de plomb argentifère de Gümüşhane*, Bulletin de M.T.A., No 3/24, juillet 1941, page 300.

³ Aker, op. cit. page 121, et Mosché Montal, op. cit. page 117.

⁴ Şevket Süryya, op. cit. page 74, parle de 150 apparitions de plomb.

la plupart n'ont pas encore été prospectés. Parmi ceux-ci, nous tenons à mentionner les gisements d'Avdjilar, Pirajman, Keskin Maden (Denek Maden) et Karasu-Sakarya, au nord du Çamdag.

Les gisements d'Avdjilar sont situés dans le golfe d'Edremit. Ils furent étudiés pendant la première guerre mondiale par les experts allemands de la « Kriegsmetallgesellschaft », qui leur ont attribué une importance assez considérable. Cette région paraît contenir encore d'autres gisements de plomb.

Les gisements de Pirdjman se trouvent à l'est d'Ergani. Ils furent déjà exploités sous le régime ottoman. Leur mise en valeur est facilitée grâce à l'achèvement du tronçon de chemin de fer reliant Ergani au réseau ferroviaire turc.

Keskin Maden (Denek Maden) est à environ 20 kilomètres de Yachdji Han. Ce gisement contient du plomb pur ou des minerais d'une teneur très élevée, de sorte qu'il était rentable, même avant la construction du chemin de fer, de les faire transporter par chameaux, sur une distance de 300 kilomètres, jusqu'au bord de la mer.

Les gisements de Karasu-Sakarya sont situés au bord de la mer Noire, dans une zone large de 10 à 15 kilomètres, entre Incirli et Akçakoca. Du plomb en fut extrait déjà au début de ce siècle, mais l'exploitation cessa lorsque les Français quittèrent le pays à la déclaration de guerre de 1914¹.

Après avoir décrit la richesse du sous-sol turc en plomb, arrêtons-nous un instant au développement de la production.

II. La production turque de plomb

Sous le régime ottoman, la production du plomb était assez importante. Ceci s'explique du fait que l'argent et l'or obtenus comme produits accessoires, furent toujours recherchés par le trésor de l'État.

¹ Wiykerslooth et Necdet Egcran, *Etude des minerais plombe-zinguifères de la région de Karasu-Sakarya*, dans le *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, 1940, page 520.

Voici la production des fonderies¹ :

Année	Tonnes	Valeur en Lirs or
1903	16.265	148,234
1904	30,041	202,894
1905	11,863	292,417
1906	9,167	213,484
1907	12,230	276,688
1908	12,539	205,827
1909	12,996	204,839
1910	12,772	206,045
1911	12,764	225,832
1912	13,750	321,334
1913	14,549	341,511
1914	5,831	124,630
1915	564	9,454
1916	319	1,703 Lirs papier
1917	2,656	166,460
1918	2,819	48,058
1920	3,860	458,718
1921	7,511	890,000

Avec l'avènement du régime républicain, la production du plomb a rapidement repris, comme le montre la statistique suivante² :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1924	8.400	1932	—
1925	1.455	1933	3.036
1926	5.508	1934	7.158
1927	6.530	1935	4.410
1928	8.062	1936	7.094
1929	7.324	1937	7.984
1930	10.430 (15.508)	1938	6.285
1931	2.767	1939	9.824

¹ Orhan Brandt, *Le développement de la Turquie*, op. cit., page 169.

² Orhan Brandt, op. cit., page 169.

Annuaire statistique, Ankara 1939-1940, vol. II, page 236.

La production du plomb diminua en 1925, puis se développa assez bien jusqu'en 1929. C'est à ce moment-là qu'est survenue la baisse du prix du plomb ; calculée en monnaie-papier elle représente plus du 60 % des prix normaux enregistrés avant la crise.

A cette baisse des prix s'ajouta un deuxième facteur, qui a, lui aussi, contribué à l'effondrement de la production turque de plomb.

Ce furent les impôts directs et indirects qui, augmentant le prix de revient, mirent nos mines de Balya dans un état d'infériorité vis-à-vis de la concurrence étrangère¹.

Ces impôts élevés n'ont pas profité au trésor de l'État, car celui-ci a dû, par la suite, payer de fortes subventions aux mines de plomb pour leur permettre de reprendre leur activité.

Parmi les entreprises les plus éprouvées, on peut citer la Société Anonyme turque de Balya Kara-Aydin, qui, en 1932, a failli arrêter son exploitation. Si elle a pu la maintenir et même la développer, ce fut grâce à l'aide financière du gouvernement. Les subventions payées par ce dernier ont permis d'accroître la production de plomb.

Même si l'on prend en considération la production des quatre dernières années (1936-1939 ou 1937-1940), qui était en moyenne de 7797 tonnes, la Turquie ne compte pas pour le moment parmi les principaux pays producteurs de plomb.

Dans la production mondiale, la Turquie n'occupait que la dix-septième place en 1939. Mais nous sommes persuadés que notre pays avancera, après la nouvelle guerre mondiale, sur l'échelle des pays producteurs de plomb et occupera dans un proche avenir une place en vue.

Pour se faire une idée de la concurrence avec laquelle la Turquie devra compter après la guerre, nous indiquons ci-après le tableau des pays producteurs de plomb.

Comme nous l'avons fait pour d'autres minerais, nous indiquons les pays dans l'ordre tenant compte de leur production d'avant-guerre.

¹ Brandt, op. cit. page 124.

Voir aussi : Ernst Bolender, *Die neue türkische Wirtschaft und Wirtschaftspolitik*, Jena 1931.

La production mondiale de plomb (en tonnes)

Pays	1934	1936	1938	1939	1940
TURQUIE . .	7.158	7.094	6.285	9.824	—
Etats-Unis (Amér.)	300.202	362.888	344.406	410.000	425.000
Australie . .	205.232	200.601	235.664	250.000	275.000
Mexique . .	175.586	218.336	242.703	215.000	175.000
Canada . .	145.000	167.523	185.655	180.000	210.000
Allemagne . .	120.000	139.000	171.700	196.000	200.000
Espagne . .	74.858	46.579	36.000	40.000	45.000
Birmanie . .	72.972	74.332	81.387	80.000	83.000
Belgique . .	66.650	65.130	90.500	95.000	55.000
Italie . .	41.950	41.670	43.310	39.000	35.000
Russie . .	27.202	50.800	69.000	75.000	75.000
Afrique . .	27.311	21.047	23.776	23.000	20.000
France . .	17.000	7.213	41.753	41.000	20.000
Angleterre . .	14.967	16.450	11.000	10.000	10.000
Pologne . .	10.350	15.021	21.783	23.000	23.000
Yougoslavie . .	9.824	6.000	8.718	11.000	14.000
Japon . .	7.715	8.883	12.000	15.000	15.000
Autriche . .	5.629	8.731	9.280	—	—
Tchécoslovaquie	3.757	4.500	5.000	—	—
Autres pays .	27.465	34.399	71.407	23.000	23.000
Total.	1.360.828	1.496.197	1.711.327	1.745.824	

Il est intéressant de faire une comparaison entre le développement de la production mondiale et celle de la Turquie, pour les années auxquelles se rapporte le tableau précédent. Tandis que la production de plomb dans le monde entier ne montre pour les années 1934-1939 qu'une augmentation de 28 %, la Turquie enregistre pour la même époque un accroissement de 37 %¹. Et c'était pourtant l'époque où la production du plomb recommençait seulement à se développer en Turquie.

¹ Bulletin de M.T.A., No 3/24, juillet 1941, page 410.
Bulletin de M.T.A., No 4/21, 29 novembre 1940, page 692.

III. L'exportation turque de plomb

Les minerais de plomb sont avant tout exportés. Voici les chiffres concernant l'exportation ¹:

Année	Quantité en tonnes	Valeur en Ltqs
1931	5.590	288,000
1932	27	6,000
1933	4.860	204,000
1934	9.952	543,000
1935	2.147	126,000
1936	8.652	455,000
1937	8.422	753,000
1938	6.703	406,000

La vente des minerais et du plomb raffiné est comprise dans les chiffres indiqués ; il est donc impossible de faire des comparaisons entre cette statistique et celle qui figure dans le sous-chapitre précédent, cette dernière ayant trait exclusivement à la production du plomb purifié.

La place occupée dans la balance du commerce turque par la vente à l'étranger du plomb et de ses minerais, est, pour le moment, modeste. Jusqu'en 1938, elle n'a pas dépassé le 0,6 % de la valeur totale de l'exportation générale ².

Les principaux acheteurs du plomb turc, jusqu'en 1936, étaient la Belgique, l'Italie, la France. En 1936, l'Allemagne apparaît sur le marché turc du plomb. Durant ces dernières années, les minerais et le plomb raffiné furent exportés en France.

Le développement de la production nécessitera un déploiement des efforts tendant à accroître notre exportation de plomb et de ses minerais. Il sera alors indispensable de trouver aussi de nouveaux acheteurs. Pour cette raison, nous jugeons utile, comme dans nos études précédentes, de faire

¹ Pour les années 1931-1938, voir Şevket Kaya, op. cit. page 158.

² Şevket Kaya, op. cit. page 158.

suivre nos considérations d'une statistique montrant la consommation mondiale du plomb (en tonnes)¹.

Pays	1934	1936	1938	1939	1940
Etats-Unis d'Amérique	302.300	444.200	363.000	490.000	550.000
Angleterre	333.700	351.200	389.000	385.000	350.000
Allemagne	159.700	206.700	246.500	280.000	250.000
France	115.900	93.100	86.100	90.000	60.000
Japon	101.600	104.800	100.000	110.000	120.000
Russie	70.000	80.000	90.000	100.000	100.000
Italie	48.000	50.000	51.900	52.000	50.000
Belgique	45.000	45.000	35.000	35.000	25.000
Hollande	23.900	21.300	35.900	34.000	22.000
Argentine				27.000	25.000
Espagne	18.000	15.000	20.000	22.000	25.000
Australie	16.900	22.900	25.400	26.000	30.000
Canada	16.300	20.900	20.900	25.000	30.000
Suède	11.900	16.500	25.200	27.000	25.000
Suisse	14.800	7.500	9.900	11.000	10.000
Tchécoslovaquie . .	9.800	14.800	17.800	—	—
Autriche	3.200	4.100	15.400	—	—
Hongrie	6.200	4.700	7.600	8.000	10.000
Autres pays	47.000	73.400	95.000	58.000	68.000
Total	1.344.200	1.576.100	1.634.600	1.780.000	1.750.000

En jetant un coup d'œil sur le tableau précédent, et en le comparant avec celui des principaux pays producteurs de plomb, nous pouvons nous faire une idée des éventuels clients futurs de la Turquie. Comme tels entrent en ligne de compte : Angleterre, Allemagne, France, Japon, Russie, Hollande, Suisse, Suède, Tchécoslovaquie.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 3/24, juillet 1940, page 411.
Bulletin de M.T.A., No 4/21, octobre 1940, page 692.

IV. L'importation turque de plomb et de produits du plomb

Au début du régime républicain, la Turquie était obligée d'acheter chaque année à l'étranger, des quantités de plomb, sous forme de matière première raffinée et de produits finis. La situation changea dès que, sous l'impulsion de la politique minière du gouvernement, l'industrie turque du plomb commença à prendre une certaine ampleur.

La statistique de l'importation est la suivante¹ :

Année	Quantité en tonnes	Valeur en Ltqs
1927	1.086	431,750
1928	1.296	393,373
1929	1.394	643,934
1930	541	188,743
1931	718	146,238
1932	1.098	149,000
1933	688	103,000
1934	1.295	140,000
1935	1.321	139,000
1936	575	97,000
1937	292	108,230
1938	1.560	268,856
1939	800	150,205
1940	262	211,449

Bien qu'exprimée en pour-cent de la valeur totale du passif de la balance du commerce, l'importation du plomb est relativement minimisée ; elle doit, à l'avenir, disparaître complètement de la statistique du commerce extérieur, la Turquie étant un des pays les plus riches en plomb.

¹ Pour 1932-1936, voir von Flüge, op. cit. — Les renseignements pour 1927-1931 et 1937-1940 ont été obtenus auprès de notre Ministère de l'économie publique.

SEPTIÈME CHAPITRE

ZINC

I. Généralités

Le zinc est très répandu en Turquie, surtout en Anatolie. On le trouve, dans la plupart des cas, accompagné de plomb dont nous avons parlé dans le chapitre 6, page 118. Quelquefois, le zinc est mélangé au cuivre.

Le nombre des gisements pouvant être exploités n'est pas connu exactement, pour le moment, Brandt¹ parle d'une quinzaine, tandis qu'une publication officielle² évalue leur nombre à une quarantaine. Nous sommes de nouveau en présence d'un minerai dont la véritable richesse doit être encore étudiée.

Les principaux gisements connus de nos jours sont situés à Balya, Biga, Izmir, Manisa, Anamur et Ordu, Menteche, Déré à 10 kilomètres de Bandirma, à Kirazli Yayla entre Iznik et Yenichehir, à Latom et Karason près de Sakarya.

Tous les gisements énumérés plus haut, ne se trouvaient pas encore, avant cette guerre, en état d'exploitation. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas juger notre capacité de production d'après les statistiques.

Les analyses ont prouvé que nos minerais contiennent 35 à 50 % de zinc et 8 à 25 % de plomb³. Les données exactes concernant les minerais contenant du zinc et du cuivre, ressortent du chapitre concernant le cuivre.

¹ Brandt, op. cit. page 129.

² Türkofis, *L'industrie minière*, op. cit. page 13.

³ *Les minerais et le charbon en Turquie*, op. cit. page 13.

II. La production

Sous le régime ottoman, la production des minerais de zinc n'était pas très considérable si l'on fait abstraction des années 1906-1910¹.

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1902	1.165	1909	17.027
1903	2.021	1910	14.128
1904	5.293	1911	7.502
1905	5.713	1912	6.822
1906	34.805	1913	4.174
1907	27.276	1914	1.819
1908	16.831		

La statistique précédente montre une production très irrégulière qui est due, comme nous le prouverons dans le chapitre intitulé « La politique minière sous le régime ottoman », à la nonbalance des autorités, qui ne montraient pas beaucoup d'enthousiasme pour une économie nationale prospère.

Les statistiques officielles publiées pendant l'ère républicaine ne font mention de la production de zinc qu'à partir de 1928. Voici les données qui concernent aussi bien la production que l'exportation²:

Production des minerais de zinc

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1928	5.829	1934	14.393
1929	11.501	1935	14.645
1930	9.645	1936	16.170
1931	1.477	1937	17.143
1932	3.250	1938	18.243
1933	6.943	1939	13.616

Par rapport à 1928, la production des années précédant la guerre actuelle (1936-1938) a presque triplé. Ce progrès

¹ Brandt, op. cit., annexe 94, page 173.

² Nos Mines, op. cit. page 117.

est toutefois minime, en comparaison de la capacité de production que nos mines doivent posséder.

Dans le passé, les minerais de zinc étaient exportés, comme le montre la statistique ci-après.

Mais, à l'avenir, notre industrie nationale sera à même de consommer d'importantes quantités de zinc. Et nous sommes d'avis que l'extraction du minerai de zinc servira à l'avenir dans une plus forte proportion à l'industrie nationale qu'à l'exportation. Car sur le marché mondial, la Turquie a affaire à des concurrents beaucoup plus forts qu'elle. Le tableau suivant le prouve¹:

Principaux pays producteurs des minerais de zinc (en 1,000 tonnes)

Pays	1928	1931	1935	1936	1937	1938
TURQUIE . . .	5.8	1.4	14.6	16.1	17.1	18.2
Etats-Unis . .	630.6	372.2	469.8	522.2	568.2	461.6
Australie . . .	150.2	75.4	150.9	175.2	206.7	
Canada	83.8	107.6	145.4	151.1	168.0	173.1
Mexique	161.7	150.5	135.9	150.2	154.6	172.2
Allemagne . . .	144.4	105.2	140.9	156.5	165.6	
Italie	84.8	47.1	62.2	67.0	80.0	87.0
Russie	10.5	20.0	45.7	66.0	70.0	
Birmanie	65.4	46.0	59.1	62.3	59.5	55.7
Pologne	100.0	60.0	43.0	44.0	58.0	
Yougoslavie . .	0.6	32.1	61.0	52.8	48.8	
Suède	14.2	29.2	31.7	34.3	36.0	34.6
Autres pays . .	143.0	161.8	195.8	204.3	223.5	
Total	1595.0	1208.0	1556.0	1702.0	1856.0	

Comme on le voit, la Turquie a joué, avant cette guerre, un rôle minime dans la production mondiale. Si notre pays veut avancer dans l'échelle des pays exportateurs, il doit, à la place de minerais, exporter du zinc pur, comme le font la plupart des pays. Car les frais de transport chargent trop le prix de revient de l'industrie transformatrice, s'il faut acheter un minerai à un pays éloigné. Et si nous réussissons en outre à augmenter la consommation intérieure, la Turquie a la chance de compter à l'avenir, parmi les principaux pays producteurs.

¹ *Minerais et Métaux*, Bulletin de l'Eti Bank, 1939, No 2, page 30. Pour la Turquie, voir *Nos Mines*, op. cit., page 117.

HUITIÈME CHAPITRE

MANGANÈSE

I. Généralités

Nos gisements de minerais de manganèse ne sont pas encore, à notre avis, connus dans toute leur ampleur. C'est ainsi que certains auteurs prétendent qu'il y en a une cinquantaine¹, tandis que d'autres parlent d'une quarantaine².

Les gisements de manganèse paraissent, en tout cas, être très abondants en Turquie. Les minerais qu'on y trouve sont riches en métal pur. En effet, ils ont une teneur moyenne en manganèse de 40 à 50 %³.

Dans le commerce mondial, on distingue des minerais de manganèse de « haute teneur » et de « basse teneur » en métal pur. Par minerais à « haute teneur » on entend ceux qui en moyenne, renferment plus de 30 % de métal⁴. C'est donc dans la catégorie des minerais à « haute teneur » que se classent les minerais turcs de manganèse.

Les minerais à « haute teneur », comme ceux de provenance turque, sont employés pour la fabrication du ferromanganèse qui sert à la production des aciers très durs. Ceux-ci sont recherchés par l'industrie de guerre. Le Ministère de la guerre des Etats-Unis d'Amérique a même déclaré le manganèse « matière première stratégique No 1 »⁵.

¹ Brandt, op. cit. page 114.

² Aker, op. cit. page 128.

³ Aker, op. cit. page 128, et Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 170.

⁴ Walter Pahl, op. cit. page 155.

⁵ Walter Pahl, op. cit. page 156.

Les plus importants gisements turcs de manganèse, connus à nos jours, sont situés près de Finike, Ordu, Ereğli, Sapanca, Balya Maden, Tirebodi, Akhisar, Gemlik, Biga, ainsi que dans les vilayets de Fethiye, Çanakkale et Eskişehir (à Danişment, Kizilcaviran, Yakikayi et Domya) ¹.

II. La production

La richesse de nos gisements en minerais de manganèse, est prouvée par la production d'avant la première guerre mondiale. A cette époque, la Turquie était un des premiers producteurs mondiaux.

Voici la statistique de production des minerais de manganèse sous le régime ottoman. Les chiffres suivants indiquent en même temps l'exportation, car en général toute la production était vendue à l'étranger ².

Année	Production en tonnes	Valeur en Ltqs
1903	35.468	44,336 Ltqs or
1904	38.382	34,625
1905	26.089	26.088
1906	25.625	37.206
1907	14.349	21.796
1908	7.578	10.744
1909	6.137	4,673
1910	8.815	6,868
1911	2.262	2,768
1916	2.132	8,528 Ltqs papier
1917	5.293	21,989
1918	188	754

Mais tous les gisements qui ont contribué au début de ce siècle au développement de notre production de manganèse, ne paraissent pas être exploités actuellement. Les rares ren-

¹ Stchepinsky, dans *Bulletin de M.T.A.*, No 1/26, janvier 1942, page 109.

² Brandt, *op. cit.*, annexe 26.

seignements que nous avons pu obtenir au sujet de ce minéral, nous indiquent seulement les régions de Hopa, Ovacik et Fethiye, comme ayant été exploitées avant la guerre actuelle. Il n'est donc pas étonnant que la production des minerais de manganèse ait fortement diminué sous le régime républicain. Mais il serait injuste d'attribuer à ce régime la faute de la décadence de cette branche de l'industrie minière.

Les minerais de manganèse, devant être en majorité exportés¹, leur vente s'est heurtée à la concurrence du plus grand producteur mondial, la Russie, qui pratiquait la politique du dumping. Son influence fut particulièrement néfaste en 1929. A cette époque, les prix de vente sur le marché mondial ont baissé de 40 % et étaient de beaucoup inférieurs aux prix de revient des mines turques. C'est ainsi que l'on peut s'expliquer la faible production enregistrée sous le régime républicain et qui ressort de la statistique suivante² :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1925	97	1933	7.700
1926	77	1934	13
1927	11.398	1935	9.200
1928	61	1936	4.600
1929	151	1937	530
1930	900	1938	1.186
1931	1.000	1939	519
1932	2.800	1940	460
		1941	1.360

Le tableau précédent montre aussi que la production, une fois augmentée par suite de la hausse des prix de vente, est restée néanmoins irrégulière. Peut-être que si l'industrie du manganèse avait été organisée sous l'égide de l'Etat, elle aurait les moyens de maintenir sa production à un niveau à peu près stable. Mais les mines de manganèse appartiennent

¹ Certaines quantités, mais relativement petites, sont consommées par la nouvelle industrie de Karabük.

Voir Stechepinsky, dans *Bulletin de M.T.A.*, No 1/26, janvier 1942, page 110.

² *Nos Mines 1938-1939*, Ankara 1940, page 117. Voir aussi *Annuaire statistique pour 1940*, page 236.

Pour 1941, voir *M.T.A.*, No 2/27, page 199.

à une entreprise privée, autrefois sous le contrôle du capital allemand et maintenant sous l'influence du capital anglais.

Pour clore ce sous-chapitre, disons encore quelques mots sur l'avenir de la production turque de manganèse. Celle-ci a joué, ces dernières années, sur le marché mondial, un rôle insignifiant. Preuve en est la statistique suivante ¹ :

Production mondiale de manganèse

Pays	1928	1931	1935	1936	1937	1938
TURQUIE	61	1.000	9.200	4.600	530	2.186
Russie . .	312.000	393.000	1.061.000	1.350.000	1.200.000	
Indes Brit.	497.000	273.000	326.000	414.000	534.000	450.000
Côte-d'Or .	172.000	131.000	212.000	219.000	280.000	
Union sud-africaine .		47.900	48.000	121.000	268.000	238.600
Brésil . .	158.000	65.000	19.000	74.000	115.000	65.000
Autres pays	401.939	211.100	321.800	401.400	572.470	
Total . .	1.541.000	1.122.000	1.997.000	2.584.000	2.970.000	755.786

Nous constatons qu'à part la Russie, ce sont surtout des pays sous l'influence anglaise qui jouent un rôle prépondérant sur le marché mondial du manganèse. Pour se prononcer sur l'avenir de l'industrie minière turque du manganèse, il faudrait connaître exactement ses possibilités naturelles de production, résultant d'études aussi précises que possible de la richesse de notre sous-sol.

Il faudra aussi se décider à faire participer le capital national à l'industrie du manganèse, afin qu'elle ne dépende pas de personnes qui contrôlent en même temps des mines situées dans d'autres pays, et règlent la production turque de manganèse suivant leurs intérêts personnels.

¹ *Production des minerais et métaux*, publication de l'Eti Bank, No 2, 1939, page 38

NEUVIÈME CHAPITRE

MOLYBDÈNE

I. L'emploi du molybdène

Les gisements de molybdène sont relativement rares dans le monde entier. Les concentrés que l'on en obtient, sous forme de sulfites de molybdène, servent surtout à la fabrication des alliages d'acier. Le molybdène allié aux aciers améliore considérablement leur qualité. Les alliages d'acier et de molybdène se distinguent par leur dureté, leur résistance aux chocs, leur souplesse, ainsi que par leur résistance aux températures élevées. On en fabrique des outils, à coupe rapide, comme les fraiseuses et les raboteuses, car l'expérience a prouvé que l'acier contenant du molybdène ne perd pas sa trempe, c'est-à-dire sa dureté, malgré un échauffement considérable. Grâce au molybdène, les machines-outils durent plus longtemps, ce qui permet un amortissement plus lent et diminue, par conséquent, le prix de revient des produits fabriqués à l'aide des machines en question.

Les alliages de l'acier avec du chrome et du molybdène ou avec du chrome-nickel et du molybdène gagnent en élasticité et en résistance à la corrosion chimique. Ils sont à cet égard supérieurs aux aciers que l'on utilisait avant l'emploi du molybdène. De ce fait l'épaisseur de l'acier peut être diminuée et l'on évite l'encombrement dans la fabrication des plaques de blindage ou dans la construction des machines-outils, des soupapes des moteurs à explosion ou des bandages des roues de wagons de chemins de fer.

Des aciers particulièrement durs sont aussi obtenus par un mélange de l'acier avec du wolfram et du molybdène ou en ajoutant à l'acier du vanadium et du molybdène.

Les alliages de l'acier avec du molybdène résistant à la corrosion chimique, leur emploi pour la fabrication des vannes autoclaves et des tuyaux utilisés par l'industrie chimique augmentent constamment.

Le molybdène n'est pas seulement allié à l'acier. On en fait aussi un alliage avec du charbon, appelé molybdène-carbid, qui sert à la fabrication des instruments de mesure et des outils. De même, la fonte additionnée de molybdène devient plus résistante.

Le molybdène à l'état pur est employé dans l'industrie de la radiophonie et de la radiologie, dans celle des ampoules et des radiateurs électriques, ainsi que dans l'industrie chimique.

Relevons toutefois, que le molybdène n'est employé comme métal industriel que depuis relativement peu de temps, bien qu'il fût déjà connu dès la fin du dix-huitième siècle. « Par suite de la production assez faible, et en outre variable d'année en année, l'emploi de ce métal dans l'industrie, avant 1914, était très limité. C'est pendant la grande guerre de 1914-1918 que le molybdène fut employé pour la première fois en grandes quantités en Allemagne. Le manque de minerais de wolfram fut compensé par les minerais norvégiens de molybdène ¹.

Nous avons tenu à expliquer un peu plus en détail l'emploi du molybdène, vu qu'il s'agit d'un métal presque inconnu du public et dont l'économie nationale turque peut être fière, à juste titre.

II. Les gisements de molybdène et sa production

On a constaté en Turquie des gisements de molybdène en plusieurs endroits. Les plus connus sont ceux de Kalemiche, Dikmen Dag et de Hüseyinbey-Ovasi.

Le gisement de Kalemiche est situé près du village portant le même nom, dans les montagnes de Dumanitch. Durant la première guerre mondiale, une entreprise allemande s'est intéressée à ce gisement et le fit examiner. Ses experts

¹ Walter Pahl, op. cit. page 168.

recommandèrent son exploitation, mais elle s'avéra impossible, du fait du manque de l'outillage nécessaire.

Le gisement de Dikmen Dagħ se trouve dans le district de Tchanakkale. Des experts anglais le considèrent comme intéressant au point de vue économique.

Le mieux étudié, à l'heure actuelle, est le gisement de Hüseyinbey-Ovasi, dans le district de Keskin, faisant partie du vilayet d'Ankara. Le gisement n'est éloigné que de 9 kilomètres de la station la plus proche du chemin de fer. Son altitude relativement peu élevée (1050 mètres au-dessus de la mer) facilite son exploitation.

Le minerai de Hüseyinbey-Ovasi s'appelle molybdénite et constitue le seul minéral pouvant fournir à grand rendement le métal nommé molybdène. Le minerai en question renferme 60 % de molybdène. Il est avec d'autres minéraux mélangé au quartz qu'il colore d'une teinte bleue. Pour acquérir une valeur marchande, il doit être concentré par la méthode de la flottation. Ainsi, on éloigne du minerai tous les corps indésirables pour la fabrication des aciers spéciaux à base de molybdène. Les concentrés que l'on en obtient ont une teneur en molybdène très élevée.

D'après les analyses effectuées par l'Institut des recherches minières, les minerais provenant du gisement de Hüseyinbey-Ovasi sont du point de vue de la teneur en molybdène, supérieurs à ceux extraits à l'étranger¹.

Bien que le molybdène trouve, comme nous l'avons montré, de multiples emplois, et malgré sa rareté, il n'était pas, jusqu'à ces dernières années, extrait de nos gisements sur une plus grande échelle. L'entreprise allemande Krupp avait l'intention de racheter nos minerais et a même fourni une petite installation de flottation², mais la production est restée insignifiante, de sorte que la statistique officielle n'en parle pas jusqu'en 1936.

Pour les années 1937 et 1938 seulement, on indique une faible production de 43 et 80 tonnes de minerais³. La production de molybdène est donc seulement en train de naître

¹ Ladame Georges, *Le gisement de molybdène de Hüseyinbey-Ovasi*, dans l'hebdomadaire « Ankara » du 23 décembre 1937 et du 6 janvier 1938.

² Von Flüge, op. cit. page 169.

³ *Annuaire statistique*, vol. II, op. cit. page 236.

en Turquie. Mais elle a un bel avenir devant elle, car, comme nous l'avons dit, notre pays peut s'estimer heureux de pouvoir compter parmi les rares producteurs de ce métal.

Les plus grands producteurs de ce métal sont actuellement les Etats-Unis d'Amérique. C'est du reste à la Climax-Molybdenum Co. of Colorado que l'on doit la propagation rapide de l'emploi de ce métal. Cette compagnie a su, par une propagande bien conçue et organisée, donner une impulsion rapide à l'emploi du molybdène. La production de cette entreprise américaine n'a commencé à augmenter dans de fortes proportions que depuis 1934. Il n'est donc pas étonnant qu'un pays neuf comme la Turquie, qui doit réorganiser toute sa vie économique, n'ait pas encore pu enregistrer une importante production de molybdène.

Parmi d'autres exploitations américaines plus petites, citons l'Arizona Molybdenum Co et la Molybdenum Corporation of America. Mais c'est surtout avec l'entreprise du Colorado que notre pays devra compter, en organisant l'industrie turque du molybdène.

Un autre centre, assez important, de la production de ce métal, est le Mexique. En Europe, seule la Norvège a des gisements de molybdénite. La Knaben Molybdaengruben a réussi à augmenter considérablement sa production, malgré la forte concurrence américaine. Ceci doit encourager l'industrie turque de molybdène, dont les minerais sont supérieurs quant à leur qualité, à ceux de Norvège.

Voici le tableau de la production mondiale, dont les chiffres indiquent le *contenu en métal* des minerais extraits ¹:

Pays	1928	1931	1935	1936	1937	1938
Turquie	—	—	—	—	51	72
Etats-Unis d'Amérique	1.555	1.421	5.222	7.795	13.344	15.103
Mexique	—	3	686	534	629	483
Norvège	100	103	388	421	344	450
Maroc français . . .	1	—	120	97	95	99
Pérou	—	3	6	10	50	92
Corée	16	11	53	40	—	—
Australie	1	—	5	10	36	—
Autres pays	4	1	—	9	6	3
Total	1.677	1.542	6.480	8.916	14.555	16.302

¹ *Minerais et Métaux*, op. cit. page 39.

En développant notre production de molybdène concentré, nous serions à même, non seulement d'alimenter d'une manière appréciable notre balance de paiements, mais aussi de fournir à notre nouvelle industrie sidérurgique un métal indispensable pour la fabrication des aciers spéciaux.

DIXIÈME CHAPITRE

ANTIMOINE

I. Généralités

La richesse de notre sous-sol en antimoine est à l'heure actuelle encore peu connue. C'est pour cette raison, que certains auteurs parlent d'une trentaine¹ de gisements, d'autres d'une quinzaine² ou mentionnent un chiffre inférieur encore³.

Mais nous pouvons dire, sans risque d'erreur, que la Turquie possède plusieurs gisements d'antimoine, dont certains sont très riches. Les principaux gisements se trouvent dans les vilayets de Bursa, Kastamonu, Tokat, Sivas, Izmir, Balikesir, Mugla et Manisa. Les plus connus sont les suivants:

Geumek Tchiflik près de Kütahya, Demir Kapu sur la ligne de chemin de fer allant de Bandirma à Izmir, Suluk Keuy Miscirli près d'Izmir, Eudemiche sur le versant de Baliamboli Dag, Ivrendi sur la route de Balikesir à Edremit, Allchar près d'Aydin, Karahissar, Konya, Eskişehir, Keskin.

¹ Brandt, op. cit. page 97.

² Conker et Witmeur, op. cit. page 91, et Türkofis, *L'industrie minière*, op. cit. page 18.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/25, octobre 1941, page 438.

Récemment, on a découvert d'importants gisements dans les régions de Turhal et de Göynük.

La teneur de nos minerais d'antimoine est exceptionnellement élevée. Les analyses ont montré que nos minerais ont, en moyenne, une teneur en antimoine de 60 %, et parfois ce taux est même largement dépassé. La Turquie est déjà en mesure de fournir du métal presque pur, c'est-à-dire d'une teneur de 99 %, ce qui est assez rare sur le marché mondial⁴.

II. La production

La production de minerais d'antimoine sous le régime ottoman était très faible. Elle s'élevait, en général, à quelques centaines de tonnes, et n'a dépassé que deux fois, en 1913 et en 1914, la quantité de mille tonnes, soit 1826 et 1141 tonnes respectivement.

Statistique de production et d'exportation
des minerais d'antimoine sous le régime ottoman,
dès le début de ce siècle⁵:

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1902	219	1909	62
1903	179	1910	375
1904	237	1911	697
1905	493	1912	374
1906	953	1913	1.826
1907	620	1914	1.141
1908	171	1915	143

Ces quantités sont si minimes que nous nous dispensons de mentionner la valeur d'exportation.

La cause principale de cette faible production doit être recherchée dans le manque de moyens de communications qui était chronique sous le régime ottoman. Comme les mines

⁴ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 465.

⁵ Brandt, op. cit., annexe 20, page 159.

d'antimoine se trouvaient, à cette époque, loin des centres ferroviaires et maritimes, elles ne pouvaient être exploitées que sur une petite échelle. En outre, sous le régime ottoman, on connaissait surtout des gisements de relativement peu d'importance, c'est pourquoi les étrangers dont dépendait autrefois notre vie économique, montraient peu d'intérêt pour nos gisements d'antimoine.

Grâce aux efforts de l'Institut de recherches minières, l'extraction se concentre actuellement dans les régions dont la grande capacité de production a été prouvée d'une manière certaine.

Malgré le développement des moyens de communications enregistré sous le régime républicain, et les efforts de l'Institut de recherches minières, la production d'antimoine n'a pas pris l'essor désiré. Les chiffres suivants le prouvent :

Production des minerais d'antimoine sous le régime républicain ¹ :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1925	74	1934	66
1927	26	1935	223
1928	97	1936	1.070
1929	7	1937	1.225
1930	32	1938	2.104
1931	43	1939	1.258
1933	668	1940	709

L'année de guerre de 1940 mise à part, la production a enregistré, durant les dernières années précédant la guerre, de beaux progrès. Mais ceux-ci, avouons-le, restent à notre avis au-dessous de la capacité de production de nos mines. Toutes ne sont pas exploitées. D'après l'Institut de recherches minières, il n'y avait en 1941, que treize gisements en exploitation, dont neuf dans le vilayet du Mugla ².

Et pourtant la grande consommation mondiale de ce minerai devrait assurer la vente régulière de grandes quantités dans les pays d'Europe, d'autant plus, que les concurrents sérieux se trouvent loin de notre continent ³.

¹ Nos Mines 1938-1939, Ankara 1940, page 116.

² Bulletin de M.T.A., No 4/25, octobre 1941, page 438.

³ Il s'agit de la Chine, du Mexique et de la Bolivie.

Voici le tableau de la production mondiale ¹ :

Pays	1928	1931	1935	1936	1937	1938
TURQUIE . . .	97	43	223	1.070	1.225	1.104
Chine	19.324	18.614	18.289	17.273	15.200	—
Mexique	3.578	5.443	4.570	7.303	10.639	8.069
Bolivie	3.543	1.348	3.670	6.565	7.127	—
Tchécoslovaquie	1.208	565	2.429	1.036	1.169	—
Pérou	140	30	343	1.244	1.487	673
Yougoslavie . .	129	364	200	1.940	1.980	3.670
Algérie	—	47	2.020	2.121	88	150
Autres pays . .	2.950	1.536	1.303	1.989	2.651	—
Total	30.969	27.990	33.047	40.541	41.566	Inconnu

En ce qui concerne l'avenir de la production d'antimoine, il dépend de la richesse effective de la Turquie en ce minéral. Des recherches approfondies doivent d'abord nous renseigner sur la capacité de production réelle de notre pays. Ainsi, on pourra se faire une idée de notre position future sur le marché mondial. La Turquie y aura son mot à dire si les études de l'Institut minier prouvent, ce que l'on prétend maintenant, que nous possédons des gisements d'antimoine d'une grande importance. Sinon, nous ne pourrions guère augmenter considérablement l'exportation de ce minéral. Cependant, la Turquie ne devrait pas pour autant abandonner ou négliger sa production d'antimoine. Notre industrie métallurgique qui se développe, pourra consommer des quantités toujours plus grandes d'antimoine.

¹ Production des minerais et métaux, Bulletin de l'Éti Bank, No 2/1939, page 45.

ONZIÈME CHAPITRE

MERCURE

I. Les gisements de mercure

Bien que nos gisements de mercure ne puissent être comparés à ceux d'Espagne, d'Italie et des États-Unis d'Amérique, ils représentent pour notre future économie nationale une richesse relativement grande, du fait que les producteurs de ce minerai sont rares dans le monde.

Jusqu'à maintenant, on a relevé en Turquie des gisements de mercure en treize endroits, surtout dans le sud-ouest de l'Asie Mineure. Les principaux gisements sont situés dans les vilayets d'Izmir, Konya, Üdemiş, Manisa, Inebolu et Bursa.

Le plus important, à l'heure actuelle, paraît être le gisement de Karaburun, dans le vilayet d'Izmir. C'est, du reste actuellement, la seule mine exploitée sur une grande échelle.

Grâce à l'amabilité du général Killigil, propriétaire actuel de la mine de Karaburun, nous sommes en mesure de publier les renseignements suivants¹ :

Trois expertises ont déjà été faites, la première par un spécialiste italien, d'Archiardi, la deuxième par un Anglais nommé Goodwin, et la dernière, en l'année 1928, par un ingénieur turc, Server Bey.

Ce dernier prétend que le gisement de Karaburun a déjà fourni 250.000 tonnes de minerai et qu'il est encore en mesure d'en livrer autant, si l'on descend à une profondeur de 100 m. Le propriétaire de la mine n'est pas d'accord avec l'expert. Il prétend, en effet, que sa mine est en mesure de

¹ Renseignements obtenus par l'auteur auprès du propriétaire de la mine.

fournir de beaucoup plus grandes quantités de minerai de mercure, à condition que l'on creuse plus profondément et fasse de plus grandes galeries. Le propriétaire est même d'avis qu'à une plus grande profondeur, on trouverait aussi du minerai de meilleure qualité.

Evidemment, les allégations du propriétaire de la mine doivent être encore vérifiées par une expertise tout à fait objective, les examens précédents ayant été faits vraisemblablement à l'occasion de la vente du gisement. Il nous paraît aussi que le capital investi actuellement dans la mine de Karaburun est trop faible pour qu'il puisse permettre une exploitation rationnelle. Il ne s'élève, en effet, qu'à 100,000 Ltqs¹.

II. La production

La production turque de mercure était sous le régime ottoman relativement très importante. La seule mine de Karaburun a fourni depuis 1906 jusqu'en 1914, plus de 120 mille tonnes de minerai qui ont donné 16.326 bouteilles de mercure pur². Une bouteille contient, en général, 34,5 kg.

Voici la statistique officielle de la production de mercure qui correspond à peu près à celle de l'exportation³.

Année	Tonnes	Valeur en Ltqs or
1906	67	10,777
1907	98	16,273
1908	142	24,412
1909	124	23,043
1910	79	14,027
1911	53	8,946
1912	31	2,990
1913	41	4,303
1914	17	1,830

¹ D'après le bilan établi pour l'année 1941 et envoyé à l'auteur par le directeur des mines de Karaburun, M. Aydin Kut.

² Suivant les indications obtenues par l'auteur auprès du propriétaire des mines mentionnées.

³ Braudt, op. cit. annexe 27.

Pour pouvoir faire une comparaison avec la statistique de production établie sous le régime actuel, qui indique seulement le nombre de bouteilles, nous avons établi, pour les neuf années de période ottomane, la moyenne annuelle de production en nombre de bouteilles. Celle-ci était de 1814, si l'on tient compte seulement de la production de Karaburun ou d'environ 2100 bouteilles si l'on prend en considération la production totale du pays. Cette dernière a été pour neuf années de 652 tonnes ou de 18.898 bouteilles à 34,5 kg. (moyenne annuelle d'environ 2100 bouteilles).

La production de mercure sous le régime républicain n'a jamais atteint, jusqu'à maintenant, en nombre de bouteilles, celle de l'époque précédente (1906-1914).

Voici la statistique de production pour les années 1923-1940¹ :

Année	Bouteilles	Année	Bouteilles
1923	6	1933	23
1924	226	1934	42
1925	100	1935	25
1926	161	1936	815
1928	126	1937	483
1929	239	1938	597
1930	545	1939	395
1931	239	1940	500

On peut en conclure que notre capacité de production de mercure n'a pas été mise entièrement à profit. Du reste, seule la mine de Karaburun a été à peu près régulièrement en activité. Mais elle n'est pas encore exploitée sur une grande échelle. A plusieurs reprises, elle souffrit des changements intervenus dans son administration, ainsi que du manque de techniciens² et de main-d'œuvre spécialisée. Celle-ci aurait pu être formée si les ouvriers s'étaient attachés au travail dans les mines. En général, un tel attachement se produit là où la densité de la population est assez forte. Or, la région de Karaburun ne possède pas une popu-

¹ *Annuaire statistique*, Ankara 1940, page 236.

² Brandt, op. cit. p. 115.

lation nombreuse ¹ et les rares ouvriers que l'on y trouve préfèrent travailler aux champs, à la culture du tabac et des oliviers qui procure un gagne-pain supérieur à celui des mines de Karaburun.

Cet état de choses nous explique le nombre relativement peu élevé d'ouvriers employés par l'industrie du mercure de Karaburun et qui était en 1942 de 78 ². En outre, une dizaine de techniciens et contre-maîtres y travaillaient aussi.

On pourrait évidemment faire venir les ouvriers des autres régions. Mais le manque d'habitations s'y oppose.

De plus, l'exploitation de notre mercure souffre du manque d'installations modernes et de moyens de transport. Les grands bateaux n'accostent à Karaburun que deux fois par semaine. Entre temps, il faut employer de petits bateaux-moteurs, dont les tarifs sont plus élevés.

Enfin, n'oublions pas la concurrence étrangère qui a souvent, par une baisse des prix, empêché l'exportation. Dans les années 1933 et 1934, l'exportation de mercure a été tout à fait arrêtée et la production, très faible d'ailleurs, a été consommée à l'intérieur du pays. Ce n'est qu'en 1936 que l'exportation a repris et a permis ainsi d'augmenter la production de mercure. Cette reprise a été possible surtout grâce aux primes de compensation payées par le Japon aux exportateurs de cotonnades. Ainsi leur importation en Turquie est devenue meilleur marché.

La marchandise importée du Japon a permis de compenser les créances turques provenant de l'exportation du mercure. On nous a signalé de semblables arrangements avec d'autres pays.

Mais on ne peut guère, à la longue, opérer avec de tels remèdes et développer d'une façon durable une branche de production. En ce qui concerne la période d'après-guerre, il ne serait pas indiqué, à notre avis, d'attendre de nouveau qu'un pays se décide à favoriser, par des primes à l'exportation, le commerce avec la Turquie. C'est nous-mêmes qui

¹ Pour ce qui concerne l'importance de la densité de la population pour l'économie nationale, voir en particulier : Ferenczi, *L'optimum synthétique du peuplement*, Institut International de Coopération Intellectuelle, Paris 1937 ; W. Rappard, *De l'optimum de population*, Zeitschrift für schweiz. Statistik und Volkswirtschaft, 1927.

² Lettre du directeur, M. Aydin Kut, adressée à l'auteur.

devrons prendre des mesures appropriées pour rendre notre industrie du mercure apte à tenir tête à la concurrence étrangère. Nous préconisons, à cet effet, de réunir toutes les mines de mercure sous une administration commune. Ainsi, on n'aurait plus besoin de techniciens et d'installations compliquées pour chaque mine séparément. Du reste, certaines d'entre elles ne supporteraient jamais des frais d'exploitation élevés. Une exploitation commune, en revanche, permettrait de mettre en valeur toutes nos mines de mercure et de travailler avec des frais aussi bas que possible.

Avant de clore ce chapitre, il est intéressant de désigner les concurrents avec lesquels la Turquie devra compter sur le marché mondial.

Production mondiale de mercure (en tonnes) ¹

	1931	1933	1935	1936	1937	1938	1939
TURQUIE	8	1	2	27	18	20	14
Italie	1.298	607	972	1.473	2.308	2.301	2.315
Espagne	682	676	1.229	979	1.326	1.427	1.842
Etats-Unis (Amérique)	860	333	604	571	569	620	642
Mexique	251	154	216	183	170	294	254
Russie	150	231	Inconnu	—	—	—	—
Chine	151	46	61	103	73	8	2
Tchécoslovaquie	77	6	69	65	95	100	93
Autres pays	126	39	312	299	441	330	238
Total	3.603	2.098	3.465	3.700	5.000	5.100	5.400

¹ *Annuaire statistique de la S.d.N. 1940-1941, tableau 85.*

DOUXIÈME CHAPITRE

OR

L'or fut déjà exploité en Turquie dans l'antiquité. Nous en avons dit quelques mots dans la partie historique. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques renseignements complémentaires.

Des traces d'anciennes mines d'or apparaissent encore : entre Bergama et Atarnoes en Troade, à la hauteur de Metelin ;

près de Manissa et Aydin : dans le vilayet de Trabzon, ainsi que dans les sables de la rivière de Djorok, dans le vilayet d'Erzurum.

Les mines d'or d'Erzurum devaient fournir dans l'antiquité de grandes quantités de ce précieux métal, car Alexandre-le-Grand fit occuper cette province uniquement pour pouvoir y puiser de l'or. Cette contrée fut, du reste, souvent cause de guerres.

En plus des gisements antiques, on trouve encore de l'or : au Bolkardag, dans les montagnes de l'Anti-Taurus, où l'or est accompagné de plomb argentifère ;

à Kutch Keuy et Kulvenek Keuy dans le vilayet de Kharpont ; à Chirvan Dag, au sud du lac de Van ; à Aro, dans le vilayet de Bitlis ; à Arab Gözü et Tchilek Dag, dans le vilayet d'Izmir ; à Tchanakkale se trouvent deux mines, soit dans les localités de Kartalkaya et Ortadja Keuyu, ainsi que dans certaines rivières¹. En tout, on a pu constater jus-

¹ *L'Economiste d'Orient*, No 518, Istanbul, 25 juillet 1941 : *Les mines d'or de Tchanakkale*, page 268.

qu'à maintenant des gisements d'or en vingt-trois endroits différents du pays. Evidemment, tous les gisements n'ont pas la même importance économique. D'après les études préliminaires, on considère comme les plus importants les gisements suivants : Çanakkale, Manissa Dagh, Eskişehir et Erzurum, Keban et Gümüş Hacıbey¹.

Bien que des recherches approfondies n'aient pas encore été entreprises par l'Institut minier dans tout le pays, on peut supposer, sur la base des ruines des mines antiques, que la Turquie possède encore aujourd'hui des gisements d'or importants. Mais leur exploitation fait défaut. L'Etat ne s'en occupe pas beaucoup pour le moment, il trouve qu'il est plus urgent pour notre pays d'organiser et de mettre en marche l'extraction du charbon et des minerais ayant une utilité directe dans la fabrication des biens de production et de consommation, ainsi que des armements. Et cette politique s'est avérée, d'après nous, parfaitement justifiée. On a vu, au cours du conflit mondial actuel, que l'or seul ne suffit pas à rendre heureux un peuple et ne lui permet pas de se défendre comme il convient.

Les concessionnaires privés s'empressent d'obtenir le droit d'exploitation, mais ils ne sont pas pressés de l'utiliser. C'est ainsi que la concession des mines d'or de Tchanakkalé reste inutilisée depuis plus de 35 ans. Le Ministère de l'économie s'est donc vu obligé de résilier toutes les concessions qui sont détenues par des particuliers uniquement dans des buts de spéculation. Elles seront remises à l'Etî Bank².

En effet, après la guerre il sera nécessaire pour notre pays de produire de l'or. Bien que ce métal précieux n'aura plus, d'après nous, son importance de jadis, il sera toutefois indispensable comme moyen de paiement dans les relations internationales³.

¹ *Les minerais et le charbon*, Ankara 1935, page 10.

² *L'Economiste d'Orient*, op. cit. page 268.

³ A propos de l'étalon-or, voir :

J.-E. Meade, *Economie politique et politique économique*, Paris 1939, pages 428 et suivantes, ainsi que

X. Zolotas, *L'étalon-or en théorie et en pratique*, Paris 1933, de même que l'ouvrage résumant

Henri Denis, *Les récentes théories monétaires en France*, Paris 1938, et

Baudin, *La monnaie, ce que tout le monde devrait en savoir*, Paris 1938.

La production actuelle est presque nulle, aussi la statistique n'en fait-elle pas mention. Seuls certains paysans se livrent à l'extraction de l'or qu'ils trouvent dans les sables des rivières.

Ils s'y prennent d'une façon assez intéressante. A l'époque où l'eau est basse, ils étendent sur toute la largeur de la rivière les peaux des montons fraîchement abattus dont les poils doivent pouvoir se dresser. Ces peaux sont retenues par des pierres et restent dans l'eau toute une année. Les paillettes d'or entraînées par les eaux s'accrochent à ces poils et peuvent être ainsi recueillies.

Pour compléter notre exposé, nous indiquons la production de l'or avant la première guerre mondiale ¹ :

Année	Grammes
1903	13.145.482
1904	8.122.660
1905	9.489.095
1906	6.537.424
1907	6.097.049
1908	3.937.614
1910	1.509.000

Cette production provenait uniquement des montagnes de Bolkardag, appelées jadis Bulgardag.

Si un seul gisement fournissait, dans des conditions de production très primitives, jusqu'à treize tonnes d'or par an, nous croyons qu'il serait facile, sous le régime républicain, de produire des quantités d'or beaucoup plus considérables. Mais il faudrait recourir à l'emploi des méthodes modernes d'extraction et les appliquer à tous les gisements d'or. Comme plusieurs d'entre eux contiennent peut-être seulement de petites quantités de minerai dont l'exploitation ne peut pas supporter de grands frais généraux, il serait recommandable, ici aussi, de concentrer la production sous une direction qui pourrait faire venir dans une seule usine les minerais des différents gisements.

¹ Brandt, op. cit. page 117.

TREIZIÈME CHAPITRE

ARGENT

Les mines d'argent constituent une des richesses naturelles de la Turquie et furent aussi exploitées dans l'antiquité. L'argent peut être extrait, chez nous, de deux sortes de mines. On trouve tout d'abord de l'argent dans les mines d'or, de cuivre, de fer, d'arsenic et surtout dans celles de plomb.

En outre, il y a chez nous des mines d'argent proprement dites, à savoir dans les endroits suivants : Gümüşhane et Dereseği dans le vilayet de Trabzon, Sivas, Amasya, Merzifon, Erzurum et Diyarbakir. Keban, au nord d'Elazığ.

Avant le premier conflit mondial, la Turquie produisait jusqu'à 1500 tonnes d'argent par an. Voici la statistique de production ¹ :

Année	Kg.	Valeur en Lirs or
1903	1.446.574	5,728
1904	1.140.826	4,692
1905	1.008.270	4,468
1906	763.338	3,632
1907	712.912	3,181
1908	523.151	1,848
1910	277.000	1,772

Les statistiques publiées pendant l'ère républicaine ne contiennent aucune indication concernant la production de l'argent. On explique cet arrêt dans la production par la forte baisse des prix de vente survenue après la première guerre mondiale sur le marché international. Mais il faut toutefois espérer qu'avec l'extension de la production d'au-

¹ Brandt, op. cit. pages 98 et 99.

tres métaux, on pourra obtenir l'argent comme sous-produit, à un prix de revient qui nous permettra de concurrencer l'étranger. Les mines qui ne peuvent fournir que de l'argent pourraient être affiliées à celles qui produisent ce métal comme sous-produit et qui bénéficient d'un prix de revient ne contenant que des frais variables. En effet, il est possible de ne pas prendre en considération les frais fixes quand il s'agit d'établir le prix de revient des sous-produits. Dans ce cas, les produits principaux doivent supporter l'ensemble des frais fixes. La fusion envisagée permettrait, ou bien de ne vendre que l'argent obtenu comme sous-produit, ou bien, ce qui serait évidemment préférable, de vendre ce métal à un prix moyen. Celui-ci serait plus élevé, car il devrait couvrir aussi une partie des frais fixes qui seraient répartis sur le métal provenant des mines d'argent proprement dites et des entreprises fournissant de l'argent comme sous-produit.

Disons, enfin, que les recherches entreprises ces dernières années sous les auspices de l'Éti Bank ont révélé que les gisements d'argent de Gümüşhane contiennent aussi de l'or. La production du métal jaune permettrait de baisser sensiblement le prix de l'argent.

QUATORZIÈME CHAPITRE

ARSENIC

On trouve en Turquie de l'arsenic sous forme de mispickel (arsénio-sulfure naturel de fer), de réalgar (sulfite naturel d'arsenic de couleur rouge) et d'orpiment (sulfure naturel d'arsenic de couleur jaune). Jusqu'à maintenant, on a découvert dix-huit gisements, principalement dans les vilayets suivants : Tire, Van, Sivas, Üdemiş, Kastamonu, Kars, Aydin et Balıkesir.

La teneur moyenne de nos minerais en arsenic est de 40 %. Certains d'entre eux contiennent aussi de faibles quan-

tités d'or. Les minerais provenant d'Azapköy (voir Brandt) contiennent 5 à 10 gr. d'or par tonne, ceux d'Odemiş en fournissent quelquefois jusqu'à 100 ou même 150 grammes¹. Mais empressons-nous de dire que des études approfondies à ce sujet n'ont pas encore été faites. Il se peut que l'on découvre encore d'importants minerais aurifères d'arsenic.

La production de minerais d'arsenic était jusqu'à maintenant peu importante, bien que leur qualité soit considérée comme bonne et souvent supérieure à celle des matières de provenance étrangère.

Voici tout d'abord la production des minerais d'arsenic sous le régime ottoman² :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1902	49	1910	27
1904	80	1911	20
1905	40	1912	23
1906	10	1913	88
1907	5	1914	23
1908	2	1919	162
1909	99	1920	14

On aurait pu s'attendre à une sensible augmentation de la production sous le régime républicain. Malheureusement, la production des minerais d'arsenic est restée presque au même niveau que durant l'époque précédant le premier conflit mondial. Voici les chiffres³ :

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1925	10	1933	2
1926	18	1934	17
1928	10	1935	28
1929	14	1936	16
1930	56	1937	27
1931	54	1938	25
1932	4		

¹ Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 171.

² Brandt, op. cit. annexe 21. 1

³ Voir Brandt, op. cit. page 160, annexe 21 (pour 1925 et 1926). Pour les années suivantes, voir *Nos Mines*, op. cit. page 117.

Disons d'emblée que cette production ne provient que d'un ou deux gisements et que les autres sont pour le moment inexploités. Cette faible production s'explique, à notre avis, par l'impossibilité dans laquelle se trouvent nos petites entreprises se livrant à l'extraction des minerais d'arsenic, de faire concurrence à de grandes maisons étrangères travaillant d'après des procédés tout à fait modernes.

Le concurrent le plus redoutable est la société Boliden en Suède. Celle-ci pouvant extraire des minerais d'arsenic d'importantes quantités d'or et d'argent, considère l'arsenic comme un sous-produit qu'elle est en mesure de vendre à des prix relativement bas. C'est la raison pour laquelle la Turquie ne peut en exporter que de faibles quantités dans des pays voisins. Le reste de la production turque est en général employé dans le pays même pour la fabrication de poudres chimiques.

L'avenir de notre production d'arsenic dépend des résultats des études qui seront sans doute faites pour établir si on ne trouve pas de plus grandes quantités d'or dans d'autres gisements. C'est ainsi qu'une production bien organisée pourrait alors faire face à la concurrence étrangère.

QUINZIEME CHAPITRE

MAGNÉSITE

Le magnésite a été extrait pour la première fois en Turquie en 1929. Et pourtant, notre pays en est richement pourvu. Jusqu'à maintenant, on a constaté des gisements de magnésite en dix-huit endroits différents, et il se peut que leur nombre augmente encore, au fur et à mesure que les recherches progresseront. La richesse de nos gisements est considérée comme exceptionnelle, même par des experts

étrangers¹, qui souvent n'aiment pas indiquer l'importance de notre sous-sol. Certains gisements sont reconnaissables de loin à leur éclat et leur couleur blanchâtre.

Les plus riches gisements paraissent être ceux du vilayet d'Eskişehir, situés dans les environs des villages de Sepetci, Margi et Abdal près d'Agha Punar. A eux seuls, ces gisements doivent contenir des millions de tonnes de magnésite d'une qualité excellente.

Comme ils sont situés le long du chemin de fer Eskişehir-Ankara, leur exploitation n'est pas rendue difficile pour des raisons de transport, comme c'est fréquemment le cas dans l'industrie minière turque. Les mines d'Eskişehir sont exploitées par un groupe hollandais.

D'autres gisements de magnésite qui représentent aussi une valeur appréciable pour notre économie nationale, mais qui ne sont pas encore mis en valeur, sont situés dans les régions d'Aydın, Manissa, Çukurhissar, Kütahya et Çanak-kale.

La production de magnésite n'a pas fait de grands progrès, si l'on fait abstraction des années 1931 et 1936.

Production turque de magnésite²

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1929	286	1935	1.092
1930	322	1936	2.247
1931	2.772	1937	1.865
1932	310	1938	864
1933	751	1939	493
1934	628	1940	845

Ce faible développement de la production de magnésite est étonnant, la consommation mondiale de ce minerai étant en constante augmentation. Pourtant la richesse de nos gisements, leur situation favorable au transport et la qualité excellente de notre magnésite, auraient dû permettre un accroissement de la production beaucoup plus considérable.

¹ Von Flüge, op. cit, page 193.

« Ankara », du 27 août 1936.

Les minerais et le charbon en Turquie, Ankara 1935, page 14.

² Nos Mines, Ankara 1940, page 117.

Le groupement étranger qui exploite les gisements d'Eskişehir explique son infériorité vis-à-vis de la concurrence étrangère par le niveau relativement élevé des frais d'exploitation. Cette explication ne saurait nous convaincre, car les frais de la main-d'œuvre ne sont pas plus élevés en Turquie qu'ailleurs. On peut même prétendre le contraire et ceci sans risque d'erreur. Quant aux frais fixes de production, ils diminuent par tonne de marchandise, au fur et à mesure que la production augmente. Ce n'est donc pas de ce côté-là qu'il faut chercher, d'après nous, les obstacles qui empêchent un développement normal de notre production de magnésite.

Nous nous demandons s'il ne faut pas les trouver dans l'organisation même de l'entreprise s'occupant de l'extraction de magnésite. Comme on le sait, elle appartient à un groupe étranger.

En ce qui concerne l'avenir de la production turque de magnésite, nous sommes fermement persuadés qu'elle a de belles perspectives, mais qu'il est indispensable de la doter d'une administration dont le seul souci serait de travailler au bien-être national. Pour atteindre ce but, il n'est pas nécessaire d'évincer complètement le capital étranger. Il peut continuer à travailler chez nous, mais en compagnie du capital turc mis à disposition par l'Etat. Nous pensons de nouveau à la création d'une entreprise d'économie mixte. A notre avis, cette forme d'entreprise conviendrait particulièrement bien à notre économie. Elle permettrait, d'une part, de se servir du capital étranger et, d'autre part, de le faire travailler pour le bien-être général. Cela ne veut pas dire que le capital resterait sans rendement. Nos mines, de même que nos usines, sont capables de renter leur capital et de servir en même temps l'intérêt national, à condition qu'elles soient administrées convenablement. Cette entreprise d'économie mixte devrait embrasser tous les gisements de magnésite disponibles dans le pays. C'est ainsi que l'on pourrait diminuer les frais fixes et par là les prix de vente, ce qui permettrait de faire face à n'importe quelle concurrence étrangère.

SEIZIÈME CHAPITRE

SOUFRE

I. Généralités

On connaît actuellement une quinzaine de mines de soufre en Turquie. Mais on peut admettre que l'Asie Mineure, en sa qualité de pays volcanique, possède encore d'autres gisements importants.

Parmi les gisements connus, le plus important est celui de Keçiborlu, dans le vilayet d'Isparta, sur la ligne de chemin de fer menant d'Aydın à Egridir.

Les travaux entrepris durant la première guerre mondiale en vue de fournir du soufre pour la fabrication des munitions, ont démontré déjà à ce moment-là que Keçiborlu possède des gisements de grande valeur. Les études faites pendant la guerre de 1914 ne nous donnent pas de chiffres exacts. Les prospections ayant été exécutées par des experts étrangers, ceux-ci n'avaient aucun intérêt à montrer aux Turcs la véritable richesse de leur sous-sol. La société d'exploitation qui possédait après la guerre la concession pour les mines de Keçiborlu, estimait la quantité de soufre s'y trouvant de un à un million et demi de tonnes¹. Avni et Güleriyüz parlent d'au moins deux millions².

Lorsque l'Etat a pris l'exploitation en mains en application du premier plan quinquennal, ses experts ont constaté d'énormes masses de soufre évaluées au moins de sept à huit millions de tonnes³. Les mines de Keçiborlu se classent ainsi parmi les plus riches du monde.

¹ *Rapport concernant les installations et les entreprises industrielles, ainsi que les services auxiliaires du Ministère de l'Economie, Ankara 1935, série I, No 1, page 69.*

² Hüseyin Avni et Halit Güleriyüz, *op. cit.* page 66.

³ Aker, *op. cit.* pages 127 et 198 ; voir aussi *Bulletin de la Sümer Bank, Ankara 1935, No 3, page 15.*

La teneur en soufre des minerais de Keçiborlu est très élevée, et ils sont, à cet égard, rarement dépassés par les minerais étrangers. En effet, ils contiennent, en moyenne, 40 % de soufre pur. En revanche, les minerais étrangers les plus connus, comme ceux de l'Italie, ne contiennent, en moyenne, pas plus de 24 % de soufre pur.

De plus, les minerais de Keçiborlu sont faciles à exploiter sans grands frais, en raison d'une épaisseur de couches relativement forte. Celle-ci varie entre 2 et 20 mètres.

Vu que Keçiborlu se trouve sur la ligne de chemin de fer et pas loin de la côte, les frais de transport sont réduits au minimum.

II. La production

La concession pour l'exploitation des mines de Keçiborlu a été tout d'abord accordée par le gouvernement républicain à Ittihadî Maadin Türk Anonim Şirketi (Union des Mines turques, S.A.), constituée avec la participation de la Compagnie française des Mines et des Industries métallurgiques.

Ce fut la première fois que l'Etat turc participa aux bénéfices d'une entreprise minière. En outre, l'Etat a prévu dans la concession un minimum de production fixé à 2000 tonnes pour 1924. Ce minimum devait augmenter chaque année de 500 tonnes, pour atteindre 6000 tonnes en 1930¹.

Mais lorsque l'exploitation des mines par la dite société se fut avérée irrationnelle, la concession fut reprise par le gouvernement qui l'a cédée à une société turque créée par la İş Bankası et la Sümer Bank. C'est cette société qui a fondé le 1^{er} octobre 1934, en application du premier plan quinquennal, la raffinerie de soufre de Keçiborlu, et l'a mise en exploitation le 15 avril 1935.

La construction des bâtiments et l'aménagement des installations ont coûté 197,698 Ltqs².

¹ Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 170.

² Banque Centrale de la République de Turquie, *Bulletin trimestriel*, avril-juin 1941, No 39, page 123/3.

La production de cette société turque fut jugée insuffisante et l'Etat décida, pour satisfaire aux réclamations de la viticulture turque, d'exiger la vente des actions à l'Éti Bank ¹.

Actuellement, le soufre de Keçiborlu donne toute satisfaction aux vigneron et propriétaires de jardins fruitiers, pour lesquels un bon soufre est une aide appréciable. La fabrique sera à même de satisfaire tous les besoins du pays en soufre, ce qui n'était pas encore le cas en 1940. Mais cette insuffisance de la production est, à notre avis, passagère et est due à la guerre mondiale qui a obligé la fabrique à travailler avec un nombre réduit d'ouvriers et à réserver une partie de la quantité produite à l'industrie de guerre.

C'est ainsi que l'on peut s'expliquer l'importation de 2451 tonnes de soufre durant les deux premiers trimestres de 1940 ². Néanmoins, la production de soufre en Turquie montre des progrès réjouissants. Preuve en soient les chiffres suivants :

Sous le régime ottoman, la production de soufre était presque inexistante, sauf durant la première guerre mondiale où elle fut assez considérable. Cet essor temporaire était dû à l'impossibilité dans laquelle se trouvait la Turquie d'importer le soufre, indispensable aussi bien pour les vigneron que pour l'industrie de guerre.

Même au début du régime républicain, la production du soufre laissait à désirer, car, jusqu'en 1932, elle n'a pas même atteint une centaine de tonnes.

Voici la statistique pour les années 1915-1934 ³ :

Année	Quantité en tonnes	Année	Quantité en tonnes
1915	25	1928	12
1916	7.095	1929	1
1917	1.200	1930	1
1918	1.077	1931	74
1919	Inconnue	1932	25
1920	Inconnue	1933	150
1927	Inconnue	1934	300

¹ Hüseyin Avni et Halit Güleriyüz, *Le développement de l'industrie en Turquie*, Istanbul 1937, page 66 et von Flüge, op. cit. page 189.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 456.

³ Brandt, op. cit. page 172 (annexe 33).

Voici les quantités de soufre raffiné produites par la fabrique de Keçiborlu ¹:

Année	Quantité	Année	Quantité
1935	2.178	1939	2.606
1936	3.189	1940	3.441
1937	2.765	1941	1.951
1938	3.894		

Certains auteurs, comme Turgut Bayar ², se sont inquiétés du sort de la fabrique de Keçiborlu et ont craint que sa situation ne devienne précaire une fois que la production du cuivre se serait développée en Turquie et aurait fourni comme sous-produit du soufre obtenu des pyrites cuivreux.

Bien que les mines de cuivre d'Ergani aient été mises en exploitation et fournissent, comme nous l'avons vu ³, des quantités importantes de cuivre, les ventes de leur sous-produit, le soufre, n'ont pas empêché l'essor des mines de Keçiborlu et de leur raffinerie de soufre.

L'augmentation de la consommation intérieure de soufre, due au développement de notre agriculture en donne l'explication. Déjà avant la mise en exploitation de la fabrique de soufre de Keçiborlu, la Turquie consommait relativement d'importantes quantités de soufre importé. Voici les chiffres ⁴:

Année	Quantité en tonnes de soufre pur		Année	Quantité en tonnes de soufre pur	
		Lits			Lits
1928	5.888	565.905	1932	4.202	317.030
1929	3.756	303.519	1933	3.335	177.483
1930	1.245	191.552	1934	3.595	166.028
1931	2.944	290.841			

¹ Pour 1928, voir *Bulletin de M.T.A.*, janvier 1939, page 17.

Pour 1935, voir Conker et Witmeur, op. cit. page 92.

Pour 1936-37, voir *Bulletin de M.T.A.*, janvier 1939, page 17.

1938-1940 : Banque Centrale de la République de Turquie, *Bulletin trimestriel*, No 39, page 122 ; « Ankara », du 29 mai 1941, voir aussi : *Annuaire statistique*, vol. II, page 236. *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 466.

1941 : *Bulletin de M.T.A.*, No 2/27, page 200.

² Turgut Bayar, op. cit. page 184.

³ Voir le chapitre 5, page 93.

⁴ Brandt, op. cit. page 128, Aker, op. cit. page 197, Von Flüggé, op. cit. page 190 et les renseignements obtenus auprès de notre Ministère de l'économie publique.

L'importation moyenne de soufre pur était avant la mise en exploitation de la fabrique de soufre de Keçiborlu, de 3607 tonnes, représentant une valeur moyenne d'environ 337,700 Ltqs.

Grâce à l'activité de l'industrie de Keçiborlu, l'importation du soufre est en baisse depuis 1935, bien que sa consommation augmente en même temps par suite de l'industrialisation du pays et de l'amélioration des méthodes de travail dans nos vignes et nos jardins fruitiers. Actuellement, plus de 50 % des besoins du pays en soufre sont couverts par l'industrie nationale¹.

Les importations de soufre pour ces dernières années se présentent comme suit²:

Année	Quantité en tonnes de soufre pur	Ltqs
1935	2.592	137.115
1936	1.470	82.705
1937	917	48.057
1938	2.538	143.464
1939	1.211	73.067
1940	4.051	304.746

La valeur moyenne des importations de soufre de toutes sortes, est, pour les années 1935-1940, de Ltqs 131,525. Comparée à la valeur moyenne des années 1928-1934, soit au montant de Ltqs 287,479, elle a baissé de Ltqs 155,954 ou de 65 %. Mais en vérité, le montant des devises économisées grâce à la prévoyance du gouvernement turc est supérieur à la différence entre les deux valeurs moyennes mentionnées précédemment. Car la consommation de soufre a, pour les raisons indiquées plus haut, sensiblement augmenté.

Nous sommes persuadés que l'industrie de soufre de Keçiborlu, grâce à la richesse de ses gisements, réussira, dans un proche avenir, non seulement à couvrir tous les besoins du pays en soufre, mais encore à en exporter des quantités appréciables.

Nous fondons nos espoirs sur le fait que la raffinerie de soufre de Keçiborlu pourra prochainement livrer du sou-

¹ Bulletin de M.T.A., No 4/25, page 439.

² Renseignements obtenus auprès de notre Ministère de l'économie publique.

fre provenant et des gisements situés dans ses environs, et des minerais que l'on extraira ailleurs. Les mines de soufre, en effet, ne se trouvent pas seulement à Keçiborlu.

D'autres gisements ont été constatés à Tçhakek, à environ 50 kilomètres à l'ouest de Kayseri. Au point de vue de la qualité, ils sont égaux à ceux de Keçiborlu.

L'Institut minier s'intéresse aussi aux gisements de soufre de Çanakkale, Izmir, Denizli et Beyazit¹.

Mentionnons enfin les gisements de soufre d'Eregli, Kumarlal, Tachkeny près de Balikesir, aux alentours de Gönal, près de Bandirma.

DIX-SEPTIEME CHAPITRE

EMERI

I. Généralités

L'émeri est un corindon n'apparaissant pas à l'état pur. Sa teneur en corindon est de 40 à 60 % en moyenne². Parfois, elle est encore plus élevée. D'une part, la quantité de fer se trouvant dans notre émeri est minime ; c'est pour cette raison qu'il se prête à la production des pierres de polissage fabriquées à une température élevée. D'autre part, l'émeri turc a un pouvoir abrasif très élevé³. Il est employé surtout dans l'industrie métallurgique et dans celle du verre comme matière d'aiguisage et de polissage.

Certains experts turcs pensent que notre émeri pourrait aussi être employé pour la fabrication de l'aluminium. Les gisements d'émeri les plus importants du monde se trouvent en Turquie, dans la région de la mer Egée et en Anatolie.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 1, janvier 1939, page 17.

² Herbert Schwäbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 171.

³ Hamid Sadi, *La Turquie économique*, Istanbul 1932, page 132.

L'émeri turc fut découvert par Lawrence Smith, géologue américain, à qui l'on doit également la découverte de nos gisements de chrome. Les gisements anatoliens d'émeri découverts par Smith, furent immédiatement mis en exploitation par une entreprise anglaise, « Abbot Emery Mines Ltd. ». Celle-ci réussit, grâce à ses procédés d'exploitation, à dominer bientôt le marché mondial de l'émeri. En effet, 90 % de la production mondiale provenaient des mines appartenant à cette société¹.

II. La production et l'exportation

A la veille de la première guerre mondiale, les exportations annuelles de l'émeri turc ont même atteint plus de 40.000 tonnes. Voici un tableau statistique montrant le développement remarquable de l'exportation d'émeri. Etant donné qu'à cette époque, presque toute la production était régulièrement vendue à l'étranger, nous pouvons considérer la statistique indiquée ci-après comme celle de la production et de l'exportation².

Année	Quantité en tonnes	Valeur en Lirs or
1902	14.827	52.920
1903	19.737	71.055
1904	16.979	60.785
1905	23.497	75.147
1906	23.794	85.617
1907	26.352	94.868
1908	24.476	88.112
1909	25.399	91.078
1910	27.657	99.566
1911	29.430	106.944
1912	37.448	134.816
1913	42.487	152.956
1914	19.110	65.146
1915-1920	(production inconnue à cause de la guerre)	
1921	690	—
1922	1.848	—

¹ Herbert Schwöbel, dans *Der Nahe Osten*, op. cit. page 171.

² Brandt, op. cit. page 161.

L'industrie minière de l'émeri est une des rares branches de l'économie turque qui a pu prendre un essor remarquable sous le régime ottoman. L'initiative et la persévérance des techniciens anglais en sont la cause.

La première guerre mondiale et le blocus des côtes turques ont presque anéanti l'industrie de l'émeri qui aurait pu, néanmoins, après la guerre, retrouver son ancienne prospérité si la fabrication de l'émeri artificiel n'avait pas été inventée entre temps.

C'est surtout à cette dernière cause que l'on doit attribuer l'impossibilité momentanée pour l'industrie turque de l'émeri d'atteindre le niveau de production de la première décennie de ce siècle.

Tableau indiquant la production d'émeri sous le régime républicain ¹

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1923	6.896	1933	7.017
1924	6.108	1934	7.794
1925	7.500	1935	11.991
1926	4.574	1936	12.983
1927	6.620	1937	12.115
1928	11.145	1938	8.452
1929	7.603	1939	9.978
1930	3.267	1940	9.113
1931	3.488	1941	6.042
1932	6.328		

Ces dernières années seulement, la préférence est de nouveau donnée à l'émeri naturel de provenance turque. La reprise fut favorisée par une rationalisation de la production, qui a permis d'abaisser les prix et de faciliter la concurrence faite par la Turquie à l'émeri synthétique.

Les principaux gisements d'émeri sont dispersés dans les vilayets de Mugla, Izmir et Aydin. Les mines de Kaya Başı et Şeyhköy, situées dans le vilayet de Mugla, fournissent plus de la moitié de la production turque d'émeri. Viennent ensuite les mines de Kozagaci et Mesken K. Köy, également

¹ *Annuaire statistique*, Ankara 1940, vol. II, page 236 ; voir aussi : *Nos Mines 1938-1939*, op. cit. page 116.

Pour 1941, voir *M.T.A.*, No 2/27, page 199.

situées dans le vilayet de Mugla, et les mines d'Alacali Yeniköy, dans le vilayet d'Izmir.

Les plus connus sont les gisements situés dans le massif montagneux de Aydin-Menteşe, où l'émeri apparaît sous forme de lentilles. En tout, il existe en Turquie, d'après certains auteurs, une soixantaine ¹, d'après d'autres ², une centaine de gisements d'émeri.

Les endroits mentionnés fournissent la plus grande partie de la production turque et mondiale. Car notre pays occupe la première place dans la production mondiale et détient avec l'île grecque de Naxos, le monopole mondial. L'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Afrique du Sud, Madagascar et la Russie ne produisent que des quantités insignifiantes.

Voici le développement de la production mondiale d'émeri depuis 1928 ³:

Année	Turquie	Grèce	Etats-Unis (Amérique)	Allemagne
1928	11.145	13.129	1.217	411
1929	7.603	10.560	838	394
1930	3.267	12.598	503	191
1931	3.488	11.629	464	220
1932	6.323	8.935	227	208
1933	7.017	8.000	958	212
1934	7.794	10.047	171	270
1935	11.991	15.000	160	200
1936	12.983	15.000	295	224
1937	12.115	—	—	—
1938	8.452	—	—	—
1939	9.978	—	—	—
1940	9.113	—	—	—

Remarquons que l'île de Naxos était la seule à détenir le monopole mondial de production avant la découverte des gisements d'émeri en Turquie. La production de Naxos fut, avant la première guerre mondiale, dépassée par la Turquie. Mais durant et après la guerre de 1914, elle a pu reprendre sa place sur le marché mondial.

¹ Aker, op. cit. page 123.

² Brandt, op. cit. page 100.

³ *Production des minerais et métaux*, Bulletin de l'Éti Bank, Ankara 1939, No 2, page 47.

Voici le développement des exportations d'émeri faites par la Turquie et la Grèce pendant la période de 1923 à 1939¹:

Année	Turquie		Grèce	
	Tonnes	Ltqs	Tonnes	Ltqs
1923	5.099	137,962	13.453	18,721
1924	7.446	266,292	16.808	27,838
1925	8.927	268,697	11.818	22,035
1926	6.636	287,271	12.942	27,021
1927	6.825	228,171	13.116	26,071
1928	11.145	347,724	16.051	18,658
1929	7.603	259,724	13.172	19,421
1930	7.428	248,836	13.030	15,940
1931	5.080	153,416	7.732	9,572
1932	6.323	163,191	4.972	14,818
1933	7.017	159,987	7.070	19,904
1934	13.480	235,603	9.996	29,129
1935	11.620	151,642	14.309	33,892
1936	13.367	187,277	10.254	30,477
1937	12.115	196.534	13.590	40,714
1938	8.452			
1939	9.933			

Le plus grand client de la Turquie pour l'émeri est l'Angleterre qui absorbe, en moyenne, 55 % de la production annuelle. Viennent ensuite les Etats-Unis d'Amérique, qui nous achètent près de 22 % de notre production, en troisième lieu, l'Allemagne, puis la Hollande, la Belgique et la France.

Voici un tableau faisant ressortir le développement de l'exportation turque de l'émeri dans les différents pays (en tonnes)²:

Pays	1937	1938	1939
Angleterre	6.959	4.420	5.478
Etats-Unis d'Amérique . .	3.146	1.230	2.420
Allemagne	943	1.487	940
Hollande	600	530	525
Italie	380	—	—
Pologne	87	—	—
Belgique	—	25	20
France	—	760	500
Japon	—	—	50
Total	12.115	8.452	9.933

¹ *Bulletin économique du Türkofis*, février-mars 1938, pages 25-26.

² *Nos Mines*, 1936-1937, page 81, et 1938-1939, pages 58 et 112.

Les débouchés réguliers de la Grèce sont, par ordre d'importance, la Hollande, l'Angleterre, la France, les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne.

Tous les pays consommateurs de l'émeri turc ou grec ont exonéré l'importation de ce produit des taxes douanières.

Si néanmoins, la Grèce exportait jusqu'en 1931, chaque année de plus grandes quantités d'émeri que la Turquie, ce fait était attribuable à une différence dans les prix de vente. En effet, les taxes minières et les prix exorbitants des explosifs demandés par l'Etat turc, n'ont pas permis d'abaisser les prix de vente et de concurrencer les exportateurs grecs. Ce n'est qu'après l'élimination de ces obstacles que la Turquie a pu augmenter ses exportations d'émeri.

Pour favoriser la vente de l'émeri, le gouvernement turc a accordé des primes à l'exportation sous forme de réduction des taxes minières. Ainsi, pour l'émeri exporté, les entreprises d'exploitation payaient seulement à l'Etat le 1 % de la valeur de la marchandise. En revanche, elles étaient obligées de payer pour l'émeri destiné à la consommation intérieure des taxes minières élevées, prévues dans les concessions.

Les primes à l'exportation ont été maintenues en vigueur pour l'émeri, même après que l'Etat ait décidé, en 1937, de les supprimer pour d'autres minerais.

Une autre mesure gouvernementale qui devait favoriser l'écoulement de l'émeri à l'étranger, fut prévue dans plusieurs accords de clearing et de compensation¹. Ceux-ci prévoyaient et facilitaient des compensations privées pour les créances turques provenant de l'exportation de l'émeri turc.

Mais l'aide de l'Etat ne suffit pas toujours, quand il s'agit de faire face à une forte concurrence étrangère. A notre avis, l'aide gouvernementale doit être accompagnée de mesures appropriées prises par les entreprises d'exploitation, tendant à rationaliser aussi bien la production que la vente, en vue d'abaisser le prix de vente et de travailler néanmoins économiquement dans l'intérêt général et dans l'intérêt de ceux qui sont directement intéressés à l'entreprise.

Certains techniciens pourraient nous objecter qu'il n'est pas possible d'abaisser davantage le prix de revient de l'émeri turc, celui-ci formant de petits gisements qui ne permettent pas l'amortissement des installations complexes

¹ « *Ankara* », du 4 août 1938, page 5.

susceptibles de rationaliser l'extraction. Or, nous pouvons répondre à de telles objections, qu'il serait possible de créer des installations modernes ambulantes. Celles-ci devraient être facilement démontables afin qu'elles puissent servir partout où se trouvent des gisements d'émeri. Ainsi l'amortissement du capital investi dans ces installations pourrait être supporté par toute une série de gisements et permettrait d'abaisser sensiblement le prix de revient et par là le prix de vente de notre émeri.

Enfin, l'aménagement de nombreuses routes pourrait aussi améliorer, comme l'a dit notre éminent maître Hamid Sadi¹, la situation des exportateurs turcs sur le marché mondial. Mais le problème des routes n'est pas particulier à l'industrie de l'émeri. Il se pose toujours quand on étudie les causes qui ont retardé le développement de telle ou telle branche de l'industrie minière.

Le centre commercial de l'émeri est Izmir. Ce produit est exporté à l'état brut, sans aucune préparation. Du reste, la qualité exceptionnelle de notre émeri ne rend pas nécessaire des opérations compliquées. Evidemment, il serait préférable, dans l'intérêt de notre balance des paiements, de travailler l'émeri dans nos propres usines et de n'exporter que des produits finis ou semi-fabriqués. Ainsi, on procurerait du travail supplémentaire à notre main-d'œuvre et on augmenterait la valeur d'exportation de l'émeri.

Notre recommandation serait facile à réaliser du fait que, à part la Grèce, la Turquie ne possède aucun concurrent sur le marché mondial de l'émeri naturel. Quant à la concurrence de l'émeri synthétique, elle n'est pas trop à craindre, car la pratique de plusieurs années a prouvé la supériorité de l'émeri naturel.

Pour éviter une lutte à outrance entre les concurrents de l'émeri naturel, il serait utile, aussi bien pour l'économie nationale turque que pour celle de la Grèce, de conclure un arrangement, prévoyant une politique de vente unifiée sur le marché international. Au lieu de prévoir des quotes-parts de production que l'on trouve, en général, dans les arrangements internationaux, il serait plus judicieux, à notre avis, de créer un comité permanent qui aurait pour tâche de déter-

¹ Hamid Sadi, op. cit. page 132.

miner de temps en temps les prix et les autres conditions de vente valables pour les exportateurs turcs et grecs.

La fixation de quotes-parts de production n'est pas à recommander parce qu'il serait extrêmement difficile de trouver une base de répartition de la production totale entre la Turquie et la Grèce. En outre, nous sommes d'avis qu'il est malsain pour l'économie nationale de fixer un plafond à la production et de l'empêcher ainsi de se développer.

Sur le marché international, on distingue cinq qualités d'émeri turc, suivant sa teneur en aluminium et en d'autres minerais.

Certains commerçants travaillant d'après des méthodes anciennes croient pouvoir déterminer la qualité de l'émeri d'après sa couleur. Mais au point de vue de la technologie, on ne peut déterminer la qualité de l'émeri que d'après sa composition chimique. C'est sur cette base qu'il faudrait fixer les prix dans l'arrangement international avec la Grèce, dont nous avons parlé précédemment.

La qualité de l'émeri turc la plus connue est la « red abbot » qui est recherchée surtout par les fabriques de verre et de glaces. L'émeri de cette qualité est exporté seulement en morceaux sélectionnés.

Une autre qualité, mais moins recherchée, est celle dite « Kadiköy ». Elle possède un pour-cent plus élevé d'aluminium que l'émeri de qualité « red abbot ».

Pour augmenter la valeur d'exportation, il serait recommandable de créer des qualités standardisées sur la base de la teneur chimique et la grandeur des morceaux.

La teneur chimique dépend des gisements. Il serait donc facile de créer des lots de la même composition chimique. Quant à la standardisation de la grandeur des morceaux, elle pourrait être obtenue par une installation de triage créée dans le principal port d'expédition, Izmir.

On pourrait se passer de cette installation au cas où l'on arriverait à n'exporter que de l'émeri travaillé, c'est-à-dire sous forme de produits finis ou semi-fabriqués.

DIX-HUITIÈME CHAPITRE

BORACITE OU PANDERMITE

1. Généralités

Il s'agit d'un borate de chaux qui fut découvert pour la première fois dans le monde, en Turquie, en 1815, à Panderma, ville turque du littoral de la Marmara, à laquelle il doit son nom.

Les gisements les plus importants connus à ce jour en Turquie sont à Sultançayiri, à une distance de 62 kilomètres de Panderma ou Bandirma, sur la route conduisant de ce port à Balikesir.

Les analyses ont démontré que le minerai turc contient plus de 46 % de borate¹. La qualité de notre pandermite est considérée comme une des meilleures du monde.

Bien que découvertes en 1815, l'exploitation des mines n'a commencé, sur une grande échelle, que depuis 1867, date à laquelle leur concession fut accordée à une entreprise française qui à son tour ne tarda pas à la céder à une compagnie anglaise, la Borax Consolidated Ltd. Celle-ci a réussi, par la suite, à concentrer dans ses mains toutes les autres mines découvertes en Turquie².

La richesse de nos gisements a permis, au début, une exploitation à ciel ouvert. C'est plus tard, que l'on commença à creuser des puits et à construire des galeries souterraines. L'exploitation se fait actuellement avec des installations tout à fait modernes.

¹ Türkofis, *L'industrie minière de la Turquie*, op. cit. page 26.

² Martineau, *Le commerce français dans le Levant*, Paris 1902, pages 347-348. Voir aussi : Herbert Schwöbel, op. cit. page 170.

Le pandermite constitue une matière première pour un nombre important d'industries chimiques. Il est employé entre autres pour la fabrication du borax (borate hydraté de soude), et d'autres sels à base de bore, dans la préparation des couleurs minérales, des produits de lessive et d'apprêtage, des produits antiseptiques et cosmétiques. Le pandermite est aussi employé par d'autres industries, comme celles du verre, porcelaine, cuir et métaux.

La fabrication de tous ces produits ayant été longtemps inconnue dans notre pays, toute la production de pandermite devait être exportée.

II. La production

La Turquie ayant été jusqu'à la première guerre mondiale le principal fournisseur de cette matière sur le marché mondial, sa production a pu se développer d'une manière très satisfaisante depuis 1867, date à laquelle l'exportation commença, jusqu'en 1914.

L'exportation de pandermite ayant été longtemps englobée par la statistique dans un poste comprenant aussi d'autres minerais, il est malheureusement impossible d'indiquer les chiffres de la production au cours du siècle passé. En tout cas, elle était très importante, car le monde entier, à cette époque, devait s'approvisionner en boracite dans les mines de notre pays.

Même au début de ce siècle et jusqu'au déclenchement des hostilités de 1914, la production de pandermite en Turquie était remarquable. En voici les chiffres¹, qui valent aussi bien pour la production que pour l'exportation :

Année	Tonnes	Valeur en Ltqs
1902	9.648	62,999 Ltqs or
1903	6.814	38,671
1904	9.273	52,895
1905	12.858	84,800
1906	10.112	66,982
1907	11.222	83,330
1908	11.221	83,320
1909	11.352	83,200
1910	11.352	83,200
1912	14.061	110,115

¹ Brandt, op. cit., annexe 18, page 157.

Année	Tonnes	Valeurs en Lirs
1913	21.535	166.614
1914	10.495	82.146
1918	1.608	—
1919	4.762	—
1920	12.686	—
1921	9.474	—
1922	5.181	—

La baisse de production est due non seulement à la guerre mondiale et d'indépendance turque, mais aussi à l'apparition d'importants concurrents sur le marché mondial. C'est durant la première guerre mondiale que des gisements de pandermite furent découverts aux Etats-Unis d'Amérique et au Chili.

Le pandermite étant un minerai assez rare, il aurait fallu s'attendre à une reprise de la production sous le régime républicain. La nouvelle concurrence n'aurait, à notre avis, pas dû entraver les efforts de nos entreprises de pandermite dont l'emploi dans différents secteurs de l'industrie chimique s'est sensiblement propagé après la guerre mondiale. Il y a actuellement d'importantes industries chimiques qui emploient de grandes quantités de pandermite, et qui n'existaient pas avant la première guerre mondiale. Nous pensons, par exemple, à la fabrication des produits de lessive qui avant 1914, étaient presque inconnus du grand public. Et pourtant la production turque de pandermite s'est maintenue, sauf durant les années 1924-1929, à un niveau relativement bas. Voici les chiffres :

Statistique de la production, valable aussi pour l'exportation de pandermite¹

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1924	11.000	1933	7.558
1925	16.051	1934	7.517
1926	15.574	1935	5.082
1927	17.881	1936	6.484
1928	14.943	1937	4.664
1929	13.528	1938	4.063
1930	5.456	1939	15.170
1931	6.501	1940	5.380
1932	4.994		

¹ *Annuaire statistique*, Ankara 1939-1940, vol II, page 236.
Nos Mines, 1938-1939, Ankara 1940, page 116.

Il n'est pas impossible que cette faible production soit voulue par le concessionnaire qui exploite toutes les mines turques de pandermite connues actuellement.

Pour pouvoir atteindre des prix de vente aussi élevés que possible, la société d'exploitation s'efforce de limiter la production de pandermite et de diminuer ainsi artificiellement l'offre sur le marché mondial. Ce sont donc les intérêts personnels des actionnaires qui sont déterminants pour fixer l'étendue de la production. Si l'on voulait prendre en considération avant tout l'intérêt de l'économie nationale turque, il aurait fallu fixer la production sur la base des capacités naturelles de nos mines. C'est ainsi que l'on pourrait procurer du travail supplémentaire à notre main-d'œuvre et augmenter la valeur de nos exportations. Quant à la demande, il n'y a pas de risques qu'elle fausse nos calculs, car, comme nous l'avons mentionné, elle s'accroît constamment par suite du développement des industries chimiques employant du pandermite.

L'avenir de notre industrie de pandermite dépend du point de vue d'après lequel nos mines seront dirigées. Si c'est le point de vue de l'économie nationale qui sera prépondérant, nous pouvons prévoir une forte augmentation de la production. Mais pour y parvenir, il faudra que l'État intervienne.

Au lieu de créer une entreprise entièrement étatisée, nous conseillerions d'en former une d'économie mixte, à laquelle pourrait participer, à part l'État, également le capital privé, même de provenance anglaise.

Ainsi, on pourrait conserver certains avantages propres à l'entreprise privée et compatibles avec l'intérêt de notre économie nationale.

La concurrence étrangère n'est pas trop à craindre, du fait qu'il y a seulement deux concurrents importants, les États-Unis d'Amérique et le Chili. Une entente, conforme à nos intérêts nationaux, pourrait être réalisée avec les concurrents, qui devraient toutefois admettre nos capacités de production comme base de la quote-part revenant à la Turquie dans la future production mondiale.

DIX-NEUVIÈME CHAPITRE

ECUME DE MER

I. Généralités

L'écume de mer est une pierre de substance calcaire. C'est un silicate hydraté de magnésie. On l'appelle aussi souvent magnésite. Cette pierre, d'un blanc jaunâtre, se laisse facilement colorer, ne se casse pas en tombant, ne se déforme pas par le feu qui rend sa teinte encore plus belle. Grâce à toutes ces propriétés, l'écume de mer se prête admirablement à la fabrication des bibelots, cadres, colliers, chapelets et autres articles analogues. On en fait aussi des pipes et des fume-cigarettes ; grâce à sa porosité, l'écume de mer a la propriété de retenir une grande partie de la nicotine.

L'écume de mer fut découverte, il y a environ 200 ans, dans les environs d'Eskişehir. Mais son extraction était très rudimentaire et se faisait sur une petite échelle jusqu'en 1870, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où cette matière commença à être connue et appréciée dans les pays étrangers. Vienne est devenue le centre de l'industrie produisant les objets en écume de mer.

En Turquie, ce furent les artisans des environs d'Eskişehir qui se mirent à travailler cette belle matière pierreuse. Mais malheureusement, ils ne réussirent pas à élever leur activité au rang d'une industrie proprement dite.

Et pourtant, la Turquie possède les plus riches mines d'écume de mer du monde et partant un monopole de fait. Les petits gisements d'écume de mer qui se trouvent en Espagne, en Grèce et en Hongrie ne peuvent pas concurrencer les nôtres, la plupart d'entre eux s'étant même avérés inaptes à une exploitation rationnelle. On peut donc dire que l'écume de mer est un produit national turc par excellence.

Les mines turques d'écume de mer sont situées près des villages Sepetçi et Kemikli, à environ 30 kilomètres de la ville d'Eskişehir¹ et dans le vilayet de Kütahya. Mais ce sont surtout les mines d'Eskişehir qui sont exploitées. On distingue dans ce vilayet quatre centres de production :

a) Les gisements de Kemikli, les plus importants de Turquie et du monde entier situés à 14 kilomètres d'Eskişehir seulement. Etant proches du centre routier et ferroviaire, leur exploitation n'offre pas du tout de difficultés. Les gisements de Kemikli s'étendent sur une superficie de 454 hectares et comprennent 14 veines.

b) Les gisements de Sepetçi Madeni qui ont une superficie de 90 hectares.

c) Les gisements de Sarisiva Madeni dans les environs du village de Kratya. Leur superficie est de 136 hectares.

d) Les gisements de Karaheyver s'étendant sur une superficie de 140 hectares.

e) Les gisements de Harmanlar Madeni dont la superficie est de 45 hectares.

Tous ces gisements, bien qu'exploités depuis de longues années, sont considérés comme très riches. Certains auteurs² les considèrent même comme inépuisables. Mais nous ne voulons pas aller si loin, car l'expérience prouve que la loi du rendement non proportionnel s'applique à toutes les richesses du sous-sol, dès que certaines couches ont été atteintes.

On distingue chez nous des couches sèches et des couches humides d'écume de mer. La matière provenant des couches humides, souvent encore sous l'eau, est de meilleure qualité.

Pour cette raison, les couches humides sont exploitées de préférence, bien qu'elles offrent plus de difficultés et de dangers que les couches sèches.

L'extraction d'écume de mer se fait, dans la plupart des cas, d'une façon très rudimentaire. On creuse des puits profonds de 25 à 30 mètres et des couloirs horizontaux longs

¹ Stechepinsky, *Les ressources minérales de la partie nord du vilayet d'Eskişehir*, Bulletin M.T.A., No 1/26, janvier 1942, page 110.

² *Revue économique internationale*, 1926, vol. IV, page 520.

d'environ 40 mètres. L'extraction de l'écume de mer n'exige point d'engins spéciaux. Mais le travail est difficile et quelquefois même très dangereux à cause de l'eau qui peut surgir d'un coup en grande masse.

Les pierres extraites sont nettoyées soigneusement au moyen de couteaux spéciaux appelés « tara », lavées, séchées, taillées et classées par ordre de grandeur. Après avoir été classées, les pierres subissent un second polissage au moyen de couteaux à pointe très fine et sont frottées avec des chiffons de laine. Enfin, on les cire et on les polit avec des chiffons de flanelle. La marchandise ainsi préparée est emballée en caisses. Celles-ci pèsent généralement 40 kilogrammes et portent un numéro de contrôle et la dénomination de la catégorie d'écume de mer.

Quant à la qualité, on distingue sur le marché cinq catégories d'écumes de mer :

1. Sira Mali qui représente la qualité ordinaire et se subdivise en dix catégories. Chaque caisse ne contient que 40 morceaux d'une seule catégorie.

2. Birim Birlik représente déjà une meilleure qualité et se subdivise en 12 catégories. Chaque caisse contient également 40 morceaux, quelquefois elle en a 75.

3. Parçali Pamuklu est une catégorie d'écume de mer composée de plus petits morceaux. Une caisse en contient cent pièces.

4. Taneli Dökme représente encore de plus petits morceaux d'écume de mer. Chaque caisse en contient deux cents.

5. Ciliz Dökme est la catégorie des tout petits morceaux qui sont affectés à la fabrication des colliers, chapelets et autres articles similaires.

Les caisses dans lesquelles l'écume de mer est exportée, sont d'une dimension standardisée de $71 \times 17 \times 345$ cm., sauf pour la qualité « Ciliz Dökme » qui est emballée dans des caisses de $80 \times 17 \times 345$ cm.

II. La production et l'exportation de l'écume de mer

La presque totalité de la production de cette matière étant exportée, une petite fraction seulement étant destinée à l'industrie nationale, il existe une seule statistique, valable aussi bien pour la production que pour l'exportation. Ceci est vrai tant pour le régime ottoman que pour celui de la République¹.

Voici tout d'abord la statistique concernant le régime ottoman :

Année	Nombre de caisse	Valeur en Ltqs or
1902	5.529	32,347
1903	5.381	47,065
1904	5.547	58,722
1905	5.075	42,379
1906	5.337	62,438
1907	6.190	99,555
1908	5.895	40,003
1909	7.697	78,514
1910	2.850	67,435
1912	3.325	64,211
1913	175	38,822
1914	500	10,870
1917	300	2,855 Ltqs papier
1918	250	2,595 "
1922	332	—

La production, de même que l'exportation de l'écume de mer sous le régime ottoman ont pris un bel essor, comme le montre la statistique précédente. L'écume de mer est un des rares produits dont la production sous le régime républicain n'a pas encore pu atteindre celle du régime ottoman. Ceci est vrai pour le nombre de caisses. Il n'est pas possible de faire une comparaison de la valeur des exportations sous les deux régimes, du fait que la statistique actuelle est établie en Ltqs papier, tandis que sous le régime ottoman elle le fut en Ltqs or.

¹ Brandt, op. cit., annexe 23, page 162.

La statistique de l'exportation, valable aussi pour la production sous le régime républicain, est la suivante ¹ :

Année	Caisses	Lits papier
1923	1.538	—
1924	1.779	—
1926	323	—
1927	312	—
1928	41	5,996
1929	441	66,723
1930	380	58,824
1931	935	133,540
1932	107	14,980
1933	241	2,000
1934	235	
1935	694	39,000
1936	622	31,100
1937	592	29,600
1938	383	19,150
1939	332	14,190
1940	517	16,100

Si le nombre de caisses d'écume de mer produite sous le régime républicain n'a pas même pu atteindre un tiers de la moyenne des années 1902-1912, qui était de 5282 caisses, la faute n'en incombe pas à la politique minière de notre gouvernement.

En effet, cette forte baisse de production et d'exportation est principalement due à la diminution de la demande, qui provenait, avant la première guerre mondiale, surtout de l'industrie viennoise. Celle-ci préfère maintenant travailler des matières synthétiques qu'elle peut se procurer dans le pays même. A notre avis, ce n'est pas la mode qui a relégué l'écume de mer du marché, mais l'industrie viennoise qui, dans l'intérêt de son économie nationale, donne la préférence aux matières premières indigènes.

Une autre raison doit être recherchée dans l'organisation

¹ Pour ce qui concerne les années 1923-1932, voir : Brandt, op. cit. annexe 23. Pour les autres années, voir : *Annuaire statistique*, vol. II, 1939-1940, page 236, ainsi que le *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, page 467 et *Bulletin de M.T.A.*, No 4/25, page 439.

Les chiffres concernant la valeur d'exportation des années 1936-1940 ont été obtenus auprès de notre Ministère de l'économie publique.

primitive de cette branche de l'industrie minière. Elle fut laissée à l'initiative privée qui s'est avérée inapte à relever cette industrie. On a parfois exporté de la matière mal préparée, sans une manipulation adéquate, ce qui a fait perdre des clients ¹.

Pour remédier à cet état de choses, il faudrait, d'après nous, que l'Etat intervienne dans l'industrie de l'écume de mer. Il n'est pas nécessaire qu'il rachète toutes les entreprises. Il suffirait qu'il acquière des participations, procède à une réorganisation, en créant à la place des nombreuses exploitations, quelques entreprises qui seraient gérées par des hommes capables nommés par l'Eti Bank et l'Institut minier.

Comme il est malaisé de faire dépendre la production d'une matière première exclusivement des industries étrangères, nous proposons de créer en Turquie des fabriques modernes, capables de transformer la plus grande partie de l'écume de mer extraite chaque année. Ainsi, la Turquie pourrait apparaître sur le marché international comme fournisseur des produits finis en écume de mer.

Ici se pose le problème de la concurrence étrangère travaillant des matières synthétiques. Nous croyons qu'il serait possible pour la Turquie de lui faire face. A cet effet, il faut tout d'abord s'efforcer de diminuer le prix de revient de notre matière première. La réorganisation, proposée par nous, de l'industrie fournissant la matière première permettrait certainement d'abaisser les prix.

En outre, l'élimination des intermédiaires qui actuellement font parvenir la matière première du producteur aux fabricants étrangers, permettrait également de diminuer le prix de revient des produits en écume de mer. Sa transformation sur place en produits finis abaisserait les frais de transport qui doivent être supportés en fin de compte par les consommateurs étrangers. Du fait des pertes de matière première durant la transformation, les frais de transport pèsent moins sur l'exportation des produits finis que sur celle de la matière brute exportée.

La lutte que pourraient entreprendre les fabricants étrangers contre la nouvelle industrie turque ne serait donc pas très dangereuse. Du reste, pour le moment, on n'a pas réussi à faire une masse synthétique ayant les mêmes qualités

¹ Von Flüggé, op. cit. pages 212-213.

que l'écume de mer. Et la Turquie est en mesure de lancer sur le marché une écume de mer d'une qualité supérieure à celle qui a été exportée jusqu'à maintenant.

Actuellement, les galeries dont on extrait l'écume de mer, se trouvent à une profondeur d'à peine 40 mètres. Avec l'intervention de l'Etat et la rationalisation qui s'en suivrait, il sera aisé de creuser plus profondément. Et l'expérience a prouvé que plus l'on descend, plus la qualité de l'écume s'améliore¹. La mise en valeur des veines se trouvant à de plus grandes profondeurs nous permettra donc de mieux concurrencer les produits synthétiques.

Pour démontrer les avantages de l'écume de mer naturelle et sa supériorité sur les matières synthétiques, il faudra, à notre avis, éclairer l'opinion mondiale qui est actuellement renseignée uniquement par les fabricants et commerçants étrangers. Ceux-ci n'ont pas toujours intérêt à mettre en avant les avantages de l'écume de mer de provenance turque. Ils préfèrent, comme nous l'avons dit, vendre des produits synthétiques. Afin que les consommateurs soient mieux renseignés, nous proposons de créer un office de propagande pour l'emploi des objets en écume de mer de provenance turque. Cet office aurait pour tâche de renseigner objectivement le public à l'étranger sur les qualités de l'écume de mer naturelle et sur les diverses possibilités de son emploi. A cet effet, il publierait des articles dans les revues et journaux, créerait des films de propagande de court métrage, organiserait des expositions d'objets fabriqués en écume de mer et donnerait des renseignements sur leur entretien rationnel.

Un office de propagande pour l'écume de mer occasionnerait évidemment des frais. Ceux-ci seraient toutefois pleinement justifiés vu l'importance que peut prendre l'extension d'une industrie minière possédant un monopole mondial. Car, d'après nos propositions, l'essor de la production de l'écume de mer procurerait du travail, non seulement aux mines de cette matière, mais aussi aux fabriques s'occupant de sa transformation en produits finis. Un tel état de choses profiterait aussi bien au marché du travail qu'à notre balance de paiements, par suite de l'augmentation de la valeur des produits exportés.

¹ Thomas Greenwood, *Revue économique internationale*, année 1926, vol. IV, page 520.

La propagande devrait toutefois être faite non seulement auprès des producteurs des quelques pays qui nous achetaient la matière première (l'Allemagne, l'Autriche et les États-Unis d'Amérique), mais dans tous les centres de consommation. A cet effet, il faudra procéder à une analyse du marché mondial, qui nous indiquera les centres les plus importants entrant en ligne de compte pour la consommation éventuelle des produits en écume de mer.

VINGTIÈME CHAPITRE

ARGILE

L'argile est une terre molle et grasse. Suivant sa couleur et sa composition chimique, elle peut servir ou bien à la fabrication de la porcelaine, de la poterie, ou bien comme terre à foulon pour dégraisser les draps et pour la fabrication des produits remplaçant le savon.

La terre à foulon est connue aussi sous le nom de saponite. Le gisement le plus important connu à l'heure actuelle, est celui de Mihalich, dans le vilayet d'Eskişehir. Bien qu'il appartienne à l'État, son exploitation se fait d'une manière assez primitive. Car ce n'est pas l'État lui-même qui s'en occupe, mais de petits concessionnaires. Leur production est toutefois relativement importante. Ceci s'explique par le fait que cette terre grasse sert de matière première pour la fabrication d'un savon populaire et bon marché, en usage courant chez les paysans.

Pendant la guerre actuelle, la terre à foulon est recherchée sur le marché étranger où elle remplace dans une cer-

taine mesure le savon fabriqué avec des matières grasses toujours plus rares.

Outre le gisement de Mihalich, on trouve aussi cette terre à foulon en d'autres endroits du vilayet d'Eskişehir, de même que dans la province de Kütahya.

Le kaolin est une autre sorte d'argile ayant une utilité encore plus grande que la terre à foulon et se trouvant également en énormes quantités en plusieurs endroits en Turquie. Comme on le sait, le kaolin de première qualité et de couleur intégralement blanche, sert à la fabrication de la porcelaine. Avec les kaolins plus foncés, on fabrique des fayences et d'autres produits céramiques.

Les plus grandes quantités de kaolin se rencontrent dans le vilayet de Kütahya. Viennent ensuite la région d'Istanbul et les environs du village d'Incik. Mais les experts sont d'avis que le pays doit posséder encore d'autres gisements de kaolin.

En réalisant le premier plan quinquennal d'industrialisation du pays, l'Etat a fait édifier par l'intermédiaire de la Sümer Bank une fabrique de porcelaine à Kütahya qui n'emploie que du kaolin du pays. Les frais d'installation se sont élevés à 120,000 Ltgs¹. La fabrique est à même de satisfaire tous les besoins courants du pays en porcelaine.

Ajoutons que même l'industrie suisse de la porcelaine s'intéresse à notre kaolin. Sur une demande de celle-ci, le Laboratoire fédéral d'essais et d'analyses à Zurich a fait au mois de mai 1942, une analyse du kaolin turc de couleur blanche dont voici les résultats :

Teneur en :	Etat de la livraison Poids %	Sans humidité Poids %
Acide silicique, Si O ₂	39,05	44,8
Oxyde d'aluminium, Al ₂ O ₃	34,90	40,0
Oxyde de fer, Fe ₂ O ₃	0,40	0,5
Eau soluble chimique, H ₂ O +	12,85	14,7
Humidité, H ₂ O —	12,90	—
	100,10	100,0

¹ Banque Centrale de la République de Turquie, *Bulletin trimestriel*, avril-juin 1941, pages 122-123. Voir aussi : *La Turquie hémaliste*, Revue publiée par la direction générale de la presse au Ministère de l'Intérieur, No 5.

Sur la base de cette analyse, l'industrie suisse de la porcelaine à Langenthal a passé une commande en Turquie. Il est à souhaiter que la Suisse reste un client stable de notre kaolin, matière lui faisant totalement défaut. Ainsi, la Turquie aurait un produit d'exportation de plus, avec la contre-valeur duquel elle pourrait augmenter ses achats de marchandises suisses.

La production turque d'argile (de kaolin et de terre à foulon) a été de tout temps relativement importante, ce qui est déjà un indice de la bonne qualité de ces produits. Mais malheureusement, les statistiques officielles n'indiquent pas séparément la production de la terre à foulon, d'une part, et celle de kaolin, d'autre part. Espérons qu'à l'avenir on fera disparaître cette déficience de la statistique.

Voici la statistique de la production des deux sortes d'argile, concernant l'époque ottomane¹:

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1902	8.818	1911	8.134
1903	6.751	1912	7.005
1904	7.958	1913	6.409
1905	7.909	1914	5.666
1906	7.391	1915	6.928
1907	7.819	1916	7.589
1908	5.965	1917	7.178
1909	7.696	1918	5.083
1910	6.193		

Il est intéressant de constater que la production de l'argile s'est maintenue au cours des années à un niveau assez régulier et n'a été interrompue que pendant la guerre d'indépendance. Mais aussitôt la guerre finie et la situation économique à peu près rétablie, la production reprend et se maintient de nouveau à un niveau assez régulier qui se rapproche de celui de l'ère ottomane.

Voici la statistique de la production d'argile, valable pour l'époque républicaine²:

¹ Brandt, op. cit. annexe 31, page 170.

² Nos Mines, op. cit. page 116.

Année	Tonnes	Année	Tonnes
1923	745	1932	8.468
1924	501	1933	4.925
1925	2.555	1934	6.358
1926	7.177	1935	5.456
1927	7.276	1936	5.759
1928	5.912	1937	8.568
1929	5.831	1938	5.845
1930	7.710	1939	7.221
1931	6.014	1940	6.896

VINGT-ET-UNIÈME CHAPITRE

PÉTROLE

I. Les recherches de pétrole

Des traces de pétrole ont été constatées chez nous en plusieurs endroits. La structure du sol et sa composition sont conformes à celles des régions étrangères possédant les plus importantes sources de pétrole. On présume que les gisements de pétrole de l'Irak et du Caucase doivent avoir des ramifications en Turquie. C'est même l'opinion du bureau de recherches géologiques des Etats-Unis d'Amérique qui a estimé à 775 millions de tonnes la richesse en pétrole de l'Iran, de l'Irak et de la Turquie. Toujours d'après le même bureau, un tiers au moins de la quantité mentionnée doit être situé en territoire turc¹.

¹ Zübeyir Aker, op. cit. page 131.

Déjà à la fin du siècle passé, certains capitalistes turcs s'intéressaient au problème du pétrole. Mais leur but n'était pas de se mettre à la recherche de ce précieux liquide. Ils s'efforçaient avant tout de spéculer sur des concessions qu'ils avaient pu obtenir du gouvernement.

Ainsi, Halil Rifat, qui avait obtenu la concession de pétrole pour les environs de Mürefte, se hâta de la vendre à une compagnie étrangère. Et quand celle-ci réussit à établir quatre puits d'une profondeur allant jusqu'à 102 mètres, Halil Rifat, par une manœuvre habile, obligea la compagnie à lui rétrocéder la concession qu'il vendit bientôt à d'autres étrangers¹.

Il est évident que de telles manœuvres n'encourageaient guère les hommes sérieux à entreprendre des recherches sur une plus grande échelle.

Pendant le premier conflit mondial, des Russes et des Allemands entreprirent des recherches de pétrole en Turquie. Il s'agissait de prospections faites seulement dans certains endroits, sans un plan déterminé.

Des recherches méthodiques, entreprises sur une grande échelle et dans tout le pays, n'ont commencé que sous le régime républicain en 1925, donc deux ans après la proclamation de la République. Une année plus tard, le 24 mars 1926, le gouvernement promulgua la loi No 992 prévoyant les conditions sous lesquelles on pouvait entreprendre des recherches en vue de trouver du pétrole sur le territoire turc². D'après cette loi, c'est l'Etat lui-même qui pouvait faire faire des recherches ou bien s'associer à cet effet avec des entreprises privées.

En 1933, une autre loi fut promulguée, prévoyant que dorénavant les recherches en vue de trouver du pétrole ne peuvent être entreprises que pour le compte de l'Etat et en son nom. L'initiative privée en fut donc complètement exclue. En même temps, un Office de recherches du pétrole fut créé et fut doté d'un statut lui accordant la personnalité juridique. Deux ans plus tard, en 1935, cet office fut intégré au M.T.A. (Institut de prospections et de recherches minières), dont il fait partie encore à l'heure actuelle.

¹ Eyub Taşman, dans le *Bulletin de M.T.A.*, No 4/1938, page 69.

² Ömer Celal, *La politique agricole et industrielle*, Istanbul 1934, page 539.

Sous l'égide du M.T.A. un large programme de prospection pétrolière, s'étendant à tout le pays et devant être appliqué dans l'espace de cinq ans, fut élaboré. À cet effet, de nouveaux appareils de prospection pétrolière furent achetés. Jusqu'au printemps de 1938, l'Institut précité a dépensé 1,500,000 Ltqs pour les recherches du pétrole¹.

Les prospections pétrolières ont été faites jusqu'à ces dernières années dans huit régions² :

1. Mürefte et Hora dans le vilayet de Tekirdag ;
2. Savur, Turnabidin, Kerbent, Kercüs, Zivenguk, Sigirik, Harbol, Katmis (dans les vilayets de Siirt et Mardin) ;
3. Kürzot, Çakirbey, Erciş, dans le vilayet de Van ;
4. Pulk, Katranli, Divanihüseyin, Naftik, Hasankale (dans le vilayet d'Erzurum) ;
5. Cımagıl dans le vilayet de Gümüşhane ;
6. Mapavri, dans le vilayet de Rize ;
7. Ekinveren, dans le vilayet de Sinop ;
8. Çirah-Yanartaş, Muskaryayla, dans le vilayet d'Antalya.

En 1939, on a commencé à faire des sondages de pétrole dans la vallée de Maymun Bogazi de Ramandag (vilayet de Siirt). Ce district ne figure pas sur la liste précédente établie par Lokman. On y a trouvé du pétrole d'une qualité supérieure, contenant 5 % d'eau, et d'un poids spécifique de 0,890, mesuré à une température de 15 degrés. Sa teneur en soufre est de 2,38 %. D'après les analyses effectuées dans les laboratoires de l'Institut minier, l'huile minérale de Ramandag contient 15,65 % de benzine, 15,31 % de pétrole d'éclairage et 9,05 % d'huile pour les moteurs, le reste étant composé de différentes huiles minérales dont l'importance économique ne doit pas être négligée³.

Si les recherches prouvent que la quantité de pétrole

¹ « Ankara », du 28 avril 1938.

² Kemal Lokman, *Türkiye Petrol Madenleri*, Ankara 1933, page 9 et Conker, *La grande Turquie*, op. cit. page 90.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 3/20, juillet 1940, page 309.

renfermée dans la région de Ramandag est susceptible d'être exploitée d'une manière économique, sa mise en valeur ne se heurtera pas à des difficultés. Ramandag se trouve, en effet, à proximité de moyens de communications. Elle possède aussi de l'eau en abondance, facteur indispensable pour l'établissement d'une industrie pétrolière.

En avril 1940, une source dont on peut obtenir dix tonnes de pétrole brut par jour fut découverte à Ramandag. C'est un bon signe. Il a engagé, du reste, le gouvernement à ordonner dans cette région un travail ininterrompu de jour et de nuit, avec trois équipes. La superficie du champ pétrolier de Ramandag est de 450 kilomètres carrés¹.

Pour pouvoir continuer les travaux de sondage, même pendant l'hiver, on a construit à Ramandag des bâtiments permettant d'abriter techniciens, employés et ouvriers.

De petites quantités de pétrole ont aussi été découvertes dans les environs de Kürzot, près du lac de Van, dans le vilayet du même nom. Ce lac est situé dans la partie est de la Turquie, à une altitude de 1720 m. Déjà avant la première guerre mondiale, le maréchal Fuad avait obtenu la concession pour cette région et l'avait transférée à un groupement français. L'extraction du pétrole n'a commencé que pendant l'occupation russe (1916-1917). On est arrivé à en extraire une tonne de pétrole par jour, et ceci avec des moyens qui n'étaient pas très modernes. Remarquons que le pétrole jaillissait déjà à une profondeur de 5 à 15 mètres².

Le pétrole ainsi obtenu servait à faire marcher les bateaux faisant le service sur le lac de Van qui a une largeur maximale de 64 kilomètres et une longueur de 124 kilomètres.

Après la retraite des Russes et des Arméniens, il n'est resté que des installations détruites. Celles-ci ont été partiellement remises en état par le soin de la société de navigation sur le lac de Van qui s'efforce de couvrir ainsi ses besoins en pétrole pour maintenir la circulation dans une région pauvre en moyens de communications.

Souhaitons que le district de Kürzot puisse satisfaire les besoins en pétrole, non seulement du vilayet de Van, mais aussi ceux d'autres régions de la Turquie.

¹ Bulletin de M.T.A., No 4/21, octobre 1940, page 458.

² Bulletin de M.T.A., No 5, octobre 1936, pages 41-42.

Pulk, dans le vilayet d'Erzurum, est une autre région pétrolifère à laquelle se sont intéressés les Russes pendant la guerre mondiale précédente, à la suite des plus grandes entreprises pétrolifères du monde.

Pulk est situé à 30 kilomètres de Mamakhatun, sur le versant nord-est des montagnes de Doumadan Tepe. Quand les Russes occupaient les provinces orientales de la Turquie, pendant les années 1916-1917, ils décidèrent après des études minutieuses de faire venir à Pulk les installations nécessaires. Mais la révolution russe mit fin à ce projet.

Après la proclamation de la République, la Standard Oil Company s'efforça d'obtenir la concession pour l'exploitation des champs pétrolifères de Pulk. De même, les compagnies anglaises, françaises, italiennes et hollandaises firent des efforts pour l'obtenir. Toutes ces compagnies admettent qu'il s'agit d'un gisement constituant une prolongation de la nappe de pétrole de Bakou.

Pour des raisons que nous n'avons pas pu établir d'une façon objective, toutes ces tentatives sont restées sans résultat. Il se peut que les compagnies étrangères voulaient obtenir la concession pour paralyser la future production turque et rendre notre économie nationale dépendante du pétrole d'Irak et d'Iran (Persé). Là où les intérêts des grandes entreprises mondiales sont en jeu, il est préférable, d'après nous, pour notre économie que l'État fasse lui-même des sondages et établisse, le cas échéant, une industrie pétrolière.

Bien que les sondages et prospections faits jusqu'à maintenant n'aient pas permis l'établissement d'une industrie pétrolifère, les recherches ne doivent être abandonnées en aucun cas. La Turquie possède du fer et du charbon, et il ne lui manque que le pétrole pour se rendre indépendante de l'étranger et pour pouvoir assurer sa défense nationale avec ses propres moyens.

C'est donc dans l'intérêt supérieur du pays qu'il faut continuer à faire des recherches de pétrole sur une plus grande échelle même que par le passé. La configuration géologique du pays nous donne l'espoir de trouver un jour de grandes nappes de pétrole, semblables à celles des pays voisins, du Caucase, de l'Irak et de l'Iran.

L'expérience prouve que les recherches du pétrole s'étendent parfois sur des dizaines d'années avant que l'on

découvre des nappes permettant une exploitation industrielle et la création d'installations coûteuses. C'est ainsi qu'en Italie, on n'a pu obtenir du pétrole qu'après quinze ans de recherches actives. En Tunisie, en Algérie et au Maroc, les recherches durèrent vingt-deux ans.

Cette longueur des recherches s'explique par le fait que les nappes de pétrole se déplacent assez facilement d'une région à l'autre, par suite de la pression des gaz qui accompagnent le liquide. Dans une région qui permet, du point de vue géologique, de conclure à l'existence de nappes de pétrole, les résultats peuvent néanmoins être négatifs. Pour cette raison, la découverte de grandes nappes permettant une exploitation industrielle et rationnelle dépend non seulement des connaissances scientifiques et des installations techniques, mais aussi du hasard.

Pour trouver du pétrole en Turquie, il faut donc avoir de la chance et de la patience. Rappelons à ce propos que des recherches actives et scientifiques organisées n'ont été entreprises en Turquie que depuis la création du M.T.A., c'est-à-dire depuis sept années.

Pour essayer de remédier à la pénurie actuelle de pétrole en Turquie, la construction d'une pipe-line fut envisagée. Elle devait conduire ce précieux liquide de Kirkuk en Irak jusqu'à un centre vital de notre pays. Mais ce projet a échoué pour deux raisons. Tout d'abord, la compagnie pétrolière d'Irak montrait peu de compréhension pour les intérêts vitaux de la Turquie. En outre, la configuration montagneuse de l'Anatolie ne se prête pas bien, aux dires des experts en la matière, à l'installation d'une pipe-line.

Un autre projet qui devait améliorer notre approvisionnement en dérivés du pétrole, prévoyait la fabrication de benzine synthétique. Tout d'abord, on eut l'intention d'employer à cet effet du charbon noir. Mais celui-ci pouvant être vendu facilement aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'étranger, le prix de revient d'une benzine synthétique eût été trop élevé. L'idée de fabriquer de la benzine synthétique avec du charbon noir fut donc abandonnée momentanément. On songea aussi à fabriquer de la benzine avec du lignite et les devis ont prouvé que le prix de revient en aurait été relativement bas. Mais ce projet a dû être également abandonné quand on a constaté que le lignite extrait des gisements actuellement connus contenait trop peu de

substances bitumineuses et ne se prêtait donc pas à la fabrication de la benzine.

Si l'on étudie ce problème à longue vue, il faut reconnaître que l'abandon du projet de la fabrication de la benzine synthétique ne constitue pas un grand malheur. En effet, à l'avenir, la Turquie aura son propre pétrole naturel, provenant soit des gisements situés sur son territoire actuel, soit de la région de Mossoul dont nous exposerons les liens avec la Turquie. Nous sommes donc d'avis que la fabrication de la benzine synthétique ne serait pas rentable à la longue.

II. Le problème du pétrole de Mossoul

En parlant des gisements turcs de pétrole, il serait injuste de ne pas nous arrêter un instant à ceux de Mossoul. Bien que ceux-ci soient actuellement situés en dehors des frontières turques, il convient cependant de les étudier. Autrefois, et jusqu'en 1916, les gisements de Mossoul formaient une partie de la fortune nationale turque. Force nous est donc de tracer d'une manière succincte l'histoire économique du pétrole de Mossoul.

C'est en 1904 que le gouvernement ottoman a accordé à un groupement allemand la concession pour l'exploitation du chemin de fer de Bagdad. La même société a obtenu le droit de faire des recherches de pétrole dans les zones s'étendant jusqu'à vingt kilomètres à droite et à gauche de la ligne du chemin de fer.

S'étant aperçu que le droit de faire des prospections était trop limité, le gouvernement accorda aussi au début de ce siècle des concessions à des Anglais et des Américains. Mais tous les travaux furent interrompus à la suite de la proclamation de la monarchie constitutionnelle en Turquie, en 1908. Ce n'est que trois ans plus tard, en 1911, que la Royal Dutch, en collaboration avec un groupement allemand, a repris les recherches de pétrole à Mossoul. En 1912 fut

constituée la première société turque de pétrole. Elle fut financée à raison de :

- 50 % par la Société du pétrole anglo-iranienne,
- 25 % par la Royal Dutch,
- 25 % par la Deutsche Bank.

Chacune des deux premières sociétés a remis par la suite à Gulbenkiyan 2 ½ % du capital-actions.

D'après la convention de Sykes-Vikot, signée en 1916, la Turquie a cédé aux Français l'administration de certaines régions, entre autres celle de Mossoul.

Ainsi, d'inestimables sources de pétrole, constituant une partie du patrimoine national turc furent remises à des étrangers.

Mais le gouvernement français d'alors ne sut pas utiliser les richesses de Mossoul qui furent bientôt, en 1920, revendiquées par les Anglais. Après l'armistice de Mondrus, le gouvernement anglais remit la région de Mossoul à l'Irak, contrôlé par l'Angleterre.

Les Français s'étant aperçu, il est vrai un peu tard, que Mossoul représente une richesse inestimable, ont réclamé une participation dans la société exploitant ses richesses pétrolières. Cette participation leur fut accordée à San-Remo. D'après le traité international de San-Remo, la France a obtenu l'ancienne participation allemande, soit 25 % du capital-actions de la Société du pétrole de Mossoul. Le contrôle de cette société est resté toutefois en mains anglaises.

Cependant, cet arrangement n'a pas satisfait les Américains qui ont aussi réclamé un morceau du gâteau turc, en faisant valoir le principe de la « porte ouverte » qui devait être appliqué selon Washington à tous les pays sous mandat.

La difficulté a été résolue en 1923 par la remise d'un paquet d'actions de la Société de Mossoul aux Américains. Après cet accord avec les Etats-Unis d'Amérique, la répartition du portefeuille d'actions pétrolières de Mossoul se présente comme suit¹ :

La Compagnie du pétrole anglo-iranienne détient	28,75 %
Royal-Dutch Shell (société hollandaise) détient	28,75 %
Les sociétés françaises détiennent	28,75 %
Standard Oil Company détient	28,75 %
Gulbenkiyan détient	5,00 %
Total	<u>100,00 %</u>

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 3/24, juillet 1941, pages 392-393.

En plus des revenus provenant de la participation de 5 % en mains turques, notre gouvernement reçoit 10 % des taxes perçues par l'Irak sur les concessions pétrolières.

Rappelons qu'en 1929, la raison sociale de l'entreprise fut modifiée. Dès lors, elle ne s'appelle plus la société *turque* du pétrole, mais « Société des pétroles d'Irak » ou Irakian Petroleum Co. (I. P. Co.).

Espérons qu'au cours de la prochaine conférence de la paix, qui devra inévitablement procéder à une nouvelle répartition des richesses mondiales en matières premières, il sera tenu compte des droits acquis de la Turquie sur le pétrole de Mossoul.

Il ne s'agit pas ici d'aspirations visant à obtenir un espace vital au détriment de voisins, mais d'une simple réparation d'une injustice commise à l'égard de la Turquie.

Aucun autre pays que la Turquie ne peut justifier ses droits sur le pétrole de Mossoul. Nous ne voulons pas prétendre que d'autres pays qui ont investi d'importants capitaux dans la région de Mossoul, devraient être purement et simplement expropriés.

Au contraire, pour établir une paix durable, nous croyons qu'il serait préférable de ne pas laisser à une seule puissance des régions contenant d'importantes sources de matières premières. De telles régions devraient constituer une propriété commune des pays.

De toutes façons, la Turquie doit recevoir une importante participation pour que l'on puisse de nouveau parler du pétrole *turc* de Mossoul. Car, répétons-le encore une fois, la région de Mossoul est par excellence un pays turc. Elle faisait jadis partie de l'Empire ottoman et est liée économiquement à la Turquie. Il existe même une étroite interdépendance économique entre la Turquie actuelle et la région de Mossoul.

III. L'importation du pétrole

La découverte de gisements de pétrole pouvant être exploités de façon rationnelle, et le rattachement de ceux de Mossoul à la mère-patrie, auraient des effets heureux sur notre balance des paiements et faciliteraient grandement l'essor de notre économie nationale.

Pour donner une idée des économies qui pourraient être réalisées, nous donnons ci-après la statistique des importations depuis la proclamation de la République.

Ajoutons que l'importation de pétrole sous le régime ottoman était sans importance, car l'économie nationale de ce temps-là était dans un état lamentable et consommait, par conséquent, relativement peu de cette matière. Depuis 1878 jusqu'à 1913, la valeur du pétrole importé à l'état raffiné dépassait rarement mille Ltqs ; elle a atteint le maximum de 1511 Ltqs en 1913¹. L'importation des dérivés du pétrole était également minime sous le régime ottoman.

Importation du pétrole et de ses dérivés depuis 1923²

Année	Tonnes	Valeur en Ltqs.
1923	47.807	5,653,748
1924	57.541	6,428,057
1925	81.895	9,475,982
1926	74.504	8,979,078
1927	82.572	7,798,501
1928	96.500	9,161,583
1929	115.707	9,822,887
1930	93.931	6,118,181
1931	89.834	4,332,586
1932	89.911	3,577,219
1933	130.173	4,800,000
1934	99.004	3,200,000
1935	102.415	3,100,000
1936	107.757	3,200,000
1937	133.809	4,221,000
1938	164.577	5,518,000
1939	166.490	5,395,309
1940	129.873	8,844,983

Les principaux fournisseurs de pétrole et de ses dérivés étaient les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et la Roumanie³.

¹ *Annuaire statistique* : vol. II, 1939-1940, page 315.

² Pour les années 1923-1932, voir Brandt op. cit. page 121, et Kemal Lokman, op. cit., Ankara 1933, page 77.

Pour ce qui concerne 1938-1940, voir Conker, *La grande Turquie*, Ankara 1939, page 92, ainsi que *Statistique d'importations*. Voir aussi von Flügge, op. cit. page 80.

³ *Technische Rundschau*, du 18 juillet 1941, No 29, article intitulé *Türkei*.

La valeur moyenne des importations de pétrole durant les dix dernières années a donc été de 4,618,909 Ltqs. A l'avenir, la consommation de pétrole augmentera à notre avis dans de plus fortes proportions du fait du développement de notre industrie, de notre réseau routier qui était auparavant presque inexistant, et de notre aviation. Dès lors, on peut donc se représenter facilement les économies que la Turquie serait à même de réaliser à l'avenir, si elle avait à sa disposition des gisements de pétrole et une industrie pétrolière.

Ainsi nous pourrions non seulement éviter une sortie de devises, mais même nous en procurer, du fait que notre pays serait certainement en mesure d'exporter d'importantes quantités de pétrole et de ses dérivés.

Il n'est nullement besoin par les temps actuels de soumettre à un examen plus approfondi l'importance d'une industrie nationale du pétrole au point de vue de la défense nationale. Chacun le connaît.

Pour rationaliser l'importation de ce précieux liquide et en assurer une répartition équitable, le gouvernement a créé un Office du pétrole¹. Il s'agit, à proprement parler, d'une entreprise d'Etat dotée d'un capital de cinq millions de Ltqs et possédant la personnalité juridique. Cet institut est attaché au Ministère du commerce, il a son siège à Istanbul.

Sa tâche est d'acheter à l'étranger le pétrole et ses dérivés nécessaires à notre économie et à la défense nationale. Il doit aussi constituer des stocks, fixer les prix de vente et réglementer celle-ci conformément aux besoins supérieurs du pays. Cet institut, à lui seul, remplit chez nous les fonctions que en Suisse sont réparties entre : 1. le Syndicat d'importation du pétrole ; 2. la Section d'énergie et chaleur de l'Office de l'économie de guerre et, 3. l'Office du contrôle des prix.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 2/23, avril 1941, page 235.

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER CHAPITRE

La politique minière

I. Généralités

La politique minière occupe une place spéciale dans l'économie politique nationale de chaque pays dont le sous-sol renferme des richesses minérales soustraites à la libre disposition du propriétaire du sol¹. Les mines constituent la première branche de la production qui ait été soumise, déjà au moyen âge, à une forte ingérence de l'Etat, quand celui-ci eut reconnu l'utilité des minerais pour son économie. Evidemment, primitivement, il ne s'agissait pas de l'intérêt général du pays, tel que nous le concevons actuellement, mais avant tout de l'intérêt fiscal des rois ou des princes. Aujourd'hui, tous les Etats ont reconnu la nécessité de s'immiscer dans la production minière et de la diriger conformément à l'intérêt supérieur du pays.

L'Etat moderne s'est vu obligé de se réserver une forte influence dans l'industrie minière, du fait que ses produits sont épuisables et doivent, par conséquent, être gérés prudemment. « Etant mises par la nature en quantité immuable à la disposition des hommes, ces ressources ne sauraient, en effet, varier. »²

L'exploitation des ressources minières doit, d'une part, être suffisante pour procurer les avantages attendus à l'économie nationale du présent et, d'autre part, elle ne doit pas permettre un gaspillage de la richesse du sous-sol. Surtout les minerais d'une importance essentielle, qui forment la

¹ Arndt, *Zur Geschichte und Theorie des Bergregals und der Bergbaufreiheit*, 2. Auflage, Freiburg in B. 1916.

² Meade, *Economie politique et politique économique*, Paris 1939, page 366.

base des industries-clés, doivent être ménagés pour l'avenir. Il peut donc y avoir conflit entre les besoins présents du pays et ceux de l'avenir. Seule l'autorité supérieure nationale est en mesure de l'apaiser.

En outre, le travail dans les mines est, comme on le sait, dangereux pour les mineurs. Ceux-ci sont exposés continuellement à de graves accidents¹. L'Etat a donc le devoir de s'occuper de près de la main-d'œuvre et de la protéger. Pour éviter des accidents, les plans de construction et d'exploitation doivent être soumis à l'approbation des autorités, qui se réservent aussi le droit de contrôler si ces plans sont effectivement appliqués. L'autorité de surveillance doit aussi veiller à ce que les chefs techniques des exploitations minières soient qualifiés pour occuper de telles places. Car de leurs dispositions dépendent la vie et la santé de nombreux êtres humains.

Voici une autre raison pour laquelle l'Etat doit suivre attentivement la production minière :

Par suite d'une concentration horizontale des entreprises minières, leurs propriétaires pourraient constituer une exploitation monopolisée aux dépens de l'intérêt général². L'Etat a donc le devoir de prévenir de tels abus.

Il va sans dire que l'Etat ne s'intéresse pas de la même manière à toutes les richesses de son sous-sol. Il a, en général, des préférences pour certains minerais.

Les minerais possédant une importance primordiale pour son économie et sa défense nationale sont soumis à la plus forte ingérence de l'Etat. C'est le cas du charbon, de certains métaux et du sel (chlorure de sodium). Il s'est avéré indispensable de soumettre à la législation minière, non seulement le sel gemme à l'état de roche, mais aussi celui qui est produit par les sources salées dites salines, ainsi que le sel marin en solution dans la mer.

¹ Huc Otto, *Die Bergarbeiter*, Stuttgart 1910.

² « Qu'il s'agisse d'une seule entreprise, ou d'un groupement d'entreprises monopoleur (cartel, syndicat, trust), la situation du monopoleur est caractérisée par le fait qu'il peut librement déterminer la masse d'offre et, grâce à la limitation correspondante de l'offre, maintenir le prix de vente au-dessus du prix de revient, sur un niveau lui permettant de réaliser le maximum de bénéfice. » Voir à ce sujet : Röpke, *Explication économique du monde moderne*, Paris 1940, pages 198 et suivantes.

Bien que ces deux dernières sortes de sel n'aient rien de commun avec l'industrie minière, leur production doit être soumise aux mêmes règles que celle du sel gemme, en raison de l'identité du produit. Autrement, les effets espérés de la production du sel gemme auraient été mis en doute par la concurrence de la production du même produit, mais provenant des salines ou de la mer.

L'Etat peut diriger¹ l'industrie minière de manière directe ou indirecte. Il la dirige d'une façon directe, s'il étatisé les mines, c'est-à-dire se réserve le droit de les exploiter pour son propre compte. A cet effet, il peut créer des offices spéciaux et les charger de la direction des mines, ou bien, ce qui est préférable, il peut former des entreprises pourvues d'un capital de dotation et travaillant ainsi avec leurs propres moyens et d'après leurs propres budgets. Tandis que les offices peuvent avoir la tendance à gaspiller les deniers de l'Etat, les entreprises étatisées forment des entités économiques qui doivent travailler d'après les principes commerciaux généralement admis et sont pour cette raison préférables.

L'Etat dirige l'industrie minière d'une façon indirecte lorsque l'exploitation des richesses du sous-sol par le capital privé ne peut se faire qu'avec son approbation et que l'Etat ne s'immisce dans l'administration des entreprises privées que pour ordonner la marche à suivre.

L'économie dirigée plus ou moins prononcée existe dans la production minière depuis que l'Etat a reconnu la nécessité de la suivre de près, dans l'intérêt général de la nation.

Nous avons dit plus haut que l'Etat peut diriger la production minière d'une façon directe ou indirecte. Empressons-nous d'ajouter que cette distinction peut s'appliquer au présent. Dans le passé, les maisons royales considéraient les mines du pays comme leur propriété privée ou y attachaient

¹ A propos de l'économie dirigée, voir :

Dechesne L., *Le capitalisme, la libre concurrence et l'économie dirigée*, Paris 1934.

De Leener M., dans *Travaux du Congrès des économistes de langue française*, Paris 1933, page 50.

Noyelle H., *Les divers modes de l'économie dirigée*, Mélanges Truchy, Paris 1938, page 416.

Baudin Louis, *L'économie dirigée à la lumière de l'expérience américaine*, Paris 1941.

des droits régaliens, leur permettant d'exiger une grande partie des ressources minières. Toutefois, dans certains pays, comme en Angleterre par exemple, l'aristocratie agrarienne a su déjà au XIII^e siècle se libérer des droits régaliens. Et aujourd'hui encore, le droit anglais et américain considère la richesse du sous-sol comme faisant partie intégrante du sol même et se distingue de ce fait de la plupart des autres législations minières.

Là où la richesse du sous-sol est indissolublement liée à la propriété de la surface, la prospection et l'exploitation minières ne peuvent être faites que par le propriétaire du sol ou par son mandataire. En revanche, dans les pays qui ont détaché la propriété du sous-sol de celle de la surface, la prospection et l'exploitation ont été réservées à l'Etat, qui peut les entreprendre pour son propre compte ou en charger des concessionnaires. C'est le cas en Turquie et dans la plupart des autres pays du monde. Ce point de vue fut défini pour la première fois d'une façon précise par la loi minière française du 21 avril 1810, sur laquelle se base la première loi ottomane réglant d'une façon un peu systématique le problème minier, et qui est datée de 1870.

La loi française distingue entre mines, minières et carrières. Les mines ne font pas partie de la propriété du sol sous lequel elles se trouvent et ne peuvent être exploitées qu'en vertu d'une concession accordée par l'Etat. Les minières sont constituées par des gisements de minerais de peu d'importance relative pour l'économie nationale et peuvent être exploitées par le propriétaire en vertu d'une simple autorisation de l'autorité administrative. Seules les carrières peuvent être librement exploitées par leurs propriétaires sans aucune autorisation spéciale.

La loi française sert de modèle à la législation minière de beaucoup d'autres pays, entre autres de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de la Turquie ottomane.

La législation minière la plus moderne est celle de la Suisse. Elle est basée sur l'arrêté du Conseil fédéral du 28 octobre 1941¹. Elle intéressera certainement nos lecteurs turcs, aussi nous nous proposons d'en présenter les points essentiels.

¹ *Recueil des lois fédérales*, No 50, page 1225.

Elle soumet à la surveillance du Département de l'économie publique, correspondant à notre ministère de l'économie, la recherche et l'extraction de toutes les ressources du sous-sol de la Suisse. La législation suisse s'applique non seulement, comme c'est le cas dans d'autres pays, à la prospection du sous-sol et à son exploitation, mais aussi à la préparation des produits extraits ainsi qu'à leur transformation.

Comme les ressources du sous-sol suisse étaient encore peu connues au moment de la publication de l'arrêté, ce dernier ne contient pas de dispositions spéciales concernant certaines matières minérales déterminées, mais autorise le Département de l'économie publique à édicter des dispositions générales dans ce domaine et des prescriptions spéciales adaptées à chaque cas particulier.

Toutes les dispositions et prescriptions doivent permettre de tirer parti aussi intensivement et rationnellement que possible des ressources du sous-sol de la Suisse. Il est intéressant de relever que l'arrêté en question ne prévoit pas un ménagement des ressources dans l'intérêt de l'avenir, mais envisage seulement les besoins du présent. Un tel point de vue se justifie en Suisse par les circonstances dans lesquelles l'arrêté en question a été promulgué. Ce furent les besoins de l'économie de guerre, et la nécessité d'assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité, qui obligèrent le Conseil fédéral suisse à ne plus laisser aux cantons et aux particuliers toute liberté s'agissant de l'économie minière.

Pour que la Confédération suisse soit en mesure de juger de l'opportunité de l'exploitation des gisements déjà découverts mais restés inexploités, tous les résultats des travaux de recherches, tels que profils de fouilles, forages, galeries, analyses des matières minérales, etc., doivent être, sur demande, communiqués au bureau fédéral de l'industrie minière. Il en est de même des plans d'exploitation. Cette obligation de dévoiler aux autorités des faits qui constituaient jadis un secret professionnel, ne concerne pas seulement les prospections du passé, mais aussi celles de l'avenir.

De plus, pour ne pas dépendre des prospections entreprises par des particuliers, le Département de l'économie publique peut procéder lui-même ou faire procéder par des tiers à des études et examens de gisements minéraux. Il peut aussi favoriser la recherche des richesses du sous-sol par des subventions.

Les ressources du sous-sol suisse ne sont pas détachées de la propriété des biens-fonds, c'est-à-dire de la surface. En principe, les gisements et les mines appartiennent donc au propriétaire du sol. Mais au cas où ceux-ci ne seraient pas exploités, ou ne le seraient pas rationnellement, ils peuvent être expropriés, affermés ou transférés par voie de contrainte à des tiers, à fin d'exploitation rationnelle. De même, les installations et machines faisant partie des gisements ou des mines peuvent être expropriées, affermées ou transférées à des tiers par voie de contrainte. Ajoutons toutefois que l'expropriation ne peut se faire en Suisse que moyennant une juste indemnité¹. De même, l'Etat ne peut à sa guise limiter la propriété privée sur les ressources du sous-sol. Il ne peut exproprier, affermer ou transférer à des tiers que les gisements contenant des matières indispensables à l'approvisionnement de la population et de l'armée, et à condition que cet approvisionnement ne puisse être assuré autrement.

En revanche, lorsqu'il s'agit de recherches à entreprendre, la Confédération suisse se réserve une ingérence illimitée dans la propriété privée. En effet, le Département de l'économie publique est en droit de faire opérer des sondages et d'autres travaux semblables aux endroits qui lui paraîtront indiqués, même contre le gré des propriétaires ou possesseurs de biens-fonds, ou des titulaires de droits de fouilles, de concessions ou d'autres privilèges précédemment acquis.

Les indemnités à payer aux propriétaires des terrains expropriés, affermés ou transférés à des tiers par voie de contrainte, sont déterminées par des tribunaux spéciaux, dits tribunaux de l'économie de guerre, en vertu de la IIe ordonnance d'exécution de la loi du 1er avril 1938 tendant à assurer l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables.

La Confédération suisse s'est réservé le droit de procéder à l'expropriation non seulement des ressources du sous-sol, mais aussi des concessions, des droits de fouilles et des autres privilèges portant sur des gisements qui ne sont pas encore exploités. Ici, aussi, le propriétaire doit recevoir une indemnité qui sera déterminée d'après les dépenses faites

¹ Voir art. 23 de la Constitution fédérale de 1874, la loi fédérale du 20 juin 1930 sur l'expropriation, ainsi que l'arrêté du Conseil fédéral du 25 octobre 1940 sur le séquestre, l'expropriation et la livraison forcée.

pour l'acquisition du droit devant être exproprié, ainsi que pour les études, travaux de recherches et travaux préparatoires, à condition que ces mesures puissent être considérées comme rationnelles. Si des circonstances particulières le justifient, le tribunal peut y ajouter un supplément d'indemnité, qui doit être apprécié selon l'équité.

Il est intéressant de relever la disposition de l'art. 7, alinéa 2, obligeant le tribunal à prendre en considération la valeur de rendement, lorsqu'il s'agit de déterminer l'indemnité à payer pour une mine se trouvant en exploitation, et devant être expropriée, affermée ou transférée par voie de contrainte à un tiers. Mais l'arrêté ne dit pas comment il faut estimer la valeur de rendement, qui peut, comme on le sait, être évaluée de différentes manières.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la valeur de rendement d'une mine ou d'un gisement, il faut, à notre avis, tenir compte du rendement d'au moins 5 ou 7 années antérieures, et le capitaliser pour l'avenir, en prenant en considération le temps pendant lequel le gisement pourra être encore exploité sans aucun doute. Il faut donc être en possession d'évaluations géologiques dignes de confiance. Quant au taux d'après lequel on se propose de capitaliser le rendement, il doit tenir compte des risques et de la situation présente et future sur le marché des capitaux.

Si la Suisse ne connaît pas l'expropriation sans indemnité, elle a prévu des peines sévères pour les cas où la prospection, l'extraction des matières minérales, leur préparation ou leur transformation ne se feraient pas conformément aux dispositions légales. Les contrevenants peuvent être punis d'une amende de trente mille francs au plus ou de l'emprisonnement pour une année au plus. Ces peines peuvent être cumulées. La négligence est aussi punissable. Si la contravention concerne une société commerciale, la peine sera infligée aux personnes qui ont agi ou qui auraient dû agir au nom de la société. Cette dernière répond toutefois solidairement de l'amende et des frais du procès.

Bien que la législation minière suisse prévoie la possibilité d'étatiser les gisements et entreprises minières, nous sommes persuadés que la Confédération suisse ne sera pas obligée d'y avoir recours. Car la plupart des entreprises privées suisses peuvent facilement trouver les capitaux nécessaires à l'exploitation minière. En outre, il ne leur manque ni

l'esprit d'organisation, ni l'art de savoir concilier les intérêts privés avec ceux de l'économie nationale. Mais dans d'autres pays, et en particulier en Turquie, l'Etat a dû étatiser les branches de l'industrie minière qui présentent un intérêt vital pour le pays.

Examinons brièvement les avantages et les désavantages des entreprises minières étatisées¹. Elles permettent tout d'abord à l'Etat d'appliquer aussi scrupuleusement que possible les principes de la politique minière. L'Etat n'a plus besoin de faire surveiller les entreprises d'exploitation pour les empêcher de se soustraire aux dispositions légales. Si l'Etat possède un monopole naturel et légal il n'a à craindre ni la concurrence intérieure ni celle de l'étranger. La première ne peut pas exister en vertu de dispositions créant le monopole légal, et la concurrence étrangère est évincée grâce à la politique douanière et de contingentement. Les entreprises étatisées sont aussi en mesure d'augmenter la production et d'assurer de ce fait du travail à un nombre de personnes supérieur à celui qui aurait pu trouver du gagne-pain dans la même industrie exploitée par des entreprises privées. Car ces dernières ont tendance à ne s'occuper que des gisements facilement accessibles, et n'occasionnant que des frais relativement bas, tandis que l'Etat peut exploiter aussi des gisements dont l'accès est moins facile et qui occasionnent par conséquent plus de frais. L'Etat peut le faire sans diminuer le rendement, car il est en mesure de compenser cette augmentation des frais d'exploitation des mines par des économies réalisées grâce à la concentration de la production et de la vente.

¹ L'interventionnisme de l'Etat n'est pas d'une date récente, comme on s' imagine souvent. Il fut appliqué dans l'industrie minière turque déjà au moyen âge (voir à ce sujet, deuxième partie, chapitre 2, page 214).

Dans la doctrine économique, il fut préconisé déjà par Frédéric List et Paul Gaurvès. En soulignant l'importance de l'économie nationale, les deux économistes préconisent l'intervention de l'Etat comme entrepreneur, qui doit ainsi assurer l'indépendance et la prospérité de la nation. Brocard est également protagoniste de l'interventionnisme de l'Etat.

Voir : Frédéric List, *Das nationale System der politischen Oekonomie*, 1841.

Paul Gaurvès, *Précis du cours d'économie politique*, 1893.

Brocard L., *Les conditions générales de l'activité économique*, 1934.

Laufenburger H., *L'intervention de l'Etat en matière économique*, 1939.

Lorsqu'un pays possède, dans la production d'un produit minéral, un monopole mondial, on est en mesure de dicter les prix du marché mondial, l'Etat qui a étatisé les mines en question, peut, par une politique de prix différentiels¹ bien conçue procurer à son économie nationale d'innombrables avantages. A cet effet, il peut fournir au marché indigène des produits du sous-sol à des prix ne couvrant que les frais variables. En revanche, les consommateurs étrangers doivent payer des prix couvrant l'ensemble des frais fixes ainsi qu'une part proportionnelle des frais variables, et laissant en outre un bénéfice. En diminuant les prix de vente applicables à la consommation intérieure, l'Etat peut favoriser aussi bien l'industrie que l'agriculture, et leur permettre à leur tour, grâce à la diminution de leurs prix de revient, de vendre à des prix plus bas sur le marché intérieur et étranger. On voit donc aisément les effets bienfaisants de l'étatisation d'une branche vitale de l'économie minière, grâce à l'interdépendance des différents secteurs de l'économie.

N'oublions pas enfin les avantages énormes que l'étatisation a procurés à la main-d'œuvre employée dans les mines d'Etat. Nous le constatons d'une façon frappante dans la partie consacrée à la politique sociale du gouvernement turc.

Aux avantages énumérés, il faut opposer les désavantages de l'étatisation, tels qu'ils se présentent quand on étudie ce problème d'une manière absolument objective. Tout d'abord, on craint généralement que les entreprises dirigées par des fonctionnaires ayant à leur disposition la caisse de l'Etat, peuvent avoir tendance à gaspiller les deniers publics. En outre, on reproche aux fonctionnaires de rendre leurs entreprises plus rigides et plus lourdes, ce qui les empêche de s'adapter sans difficultés aux exigences du marché et de la vie économique, qui, comme on le sait, sont caractérisées par un dynamisme prononcé.

Les deux désavantages mentionnés peuvent toutefois être évités. La Turquie l'a prouvé d'une façon exemplaire. Pour atteindre ce but, il faut que les mines d'Etat soient organisées sous forme de sociétés commerciales, ayant leur propre

¹ Une vue d'ensemble sur les prix différentiels se trouve dans l'ouvrage de Kurt Michalski, *Das Prinzip der Preisdifferenzierung*, (Marburger sozialökonomische Forschungen, Leipzig 1932).

capital, travaillant d'après leur propre budget, et dirigées suivant les sains principes commerciaux appliqués dans les entreprises privées semblables. Le mieux est évidemment de créer des entreprises d'économie mixte, auxquelles participe, à côté de l'Etat, le capital privé. Ainsi, on peut être certain de pouvoir réaliser en même temps et les avantages de l'entreprise privée et ceux de l'étatisation.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'est pas nécessaire d'étatiser toutes les branches de l'industrie minière. Cela ne signifie pas, toutefois, que les entreprises privées s'occupant de l'extraction de produits minéraux puissent jouir d'une pleine liberté. Il est, au contraire, indispensable, de les soumettre à un contrôle serré.

L'économie nationale ayant intérêt à ce que les ressources du sous-sol ne soient ni gaspillées ni laissées inexploitées, l'Etat doit soumettre chaque concession à une obligation d'exploitation, et surveiller constamment l'étendue de celle-ci. Comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre consacré au cuivre en Turquie¹, l'ancien concessionnaire poussait à une forte exploitation, sans se soucier de l'intérêt général du pays, qui exige qu'on envisage non seulement le présent mais aussi l'avenir, et qu'on s'efforce, par conséquent, de répartir la production aussi équitablement que possible. D'autre part, nous avons pu donner des exemples de concessionnaires faisant tout leur possible pour empêcher l'extraction des produits minéraux. Etant intéressés à des mines concurrentes de l'étranger, ils désirent, par une limitation de la production mondiale, maintenir les prix à un niveau élevé. L'Etat se voit donc obligé, dans des cas pareils, d'intervenir et de retirer la concession. Ce retrait peut s'opérer sans ou avec indemnité. En Suisse, les frais effectifs doivent en tout cas être remboursés. Nous sommes toutefois d'avis que le retrait devrait pouvoir aussi se faire sans aucun dédommagement, s'il a été prouvé que le concessionnaire a lésé les intérêts de l'économie nationale en laissant les gisements inexploités ou en limitant leur production intentionnellement ou par négligence.

Pour l'octroi des concessions et la surveillance des entreprises privées, l'Etat doit créer un office spécial, constitué surtout par des ingénieurs des mines. Il serait bon que cet

¹ Chapitre 5, page 113.

office collabore avec l'institut officiel s'occupant des prospections et recherches minières. Ainsi, des ingénieurs chargés de la surveillance des entreprises privées sont mieux à même de juger si l'activité des mines est conforme aux intérêts du pays.

Il est cependant nécessaire d'adjoindre des juristes et des économistes à l'office minier s'occupant de la surveillance des entreprises privées. Quand il s'agit d'octroyer des permis de recherches ou des concessions, de multiples questions se posent qui ne peuvent être résolues que par des ingénieurs assistés de juristes. En revanche, pour surveiller la marche des entreprises, il faut, à côté des ingénieurs, des économistes ayant le don de l'organisation.

Les questions juridiques les plus épineuses concernent d'une part la délimitation des droits du détenteur de la concession et d'autre part, la délimitation des droits du propriétaire du sol. Souvent l'exploitation minière ne permet plus ou entrave fortement la culture du sol, de sorte que son propriétaire est en droit d'exiger des dommages-intérêts. Dans les conflits qui peuvent en résulter, il faut, à notre avis, prendre en considération non seulement les intérêts des particuliers, mais aussi l'intérêt général.

Une autre question juridique de haute importance concerne les droits attachés d'une part au permis de recherches minières et d'autre part à la concession d'exploitation. Le permis de recherches ne confère pas encore de droit de propriété. Il autorise seulement à entreprendre des prospections et d'autres recherches tendant à trouver des gisements de produits minéraux sur des terrains appartenant au titulaire du permis ou à une tierce personne. Car les richesses du sous-sol constituent, comme nous l'avons dit, la propriété de l'Etat. En outre, le permis de recherches peut conférer à son titulaire le droit d'acquérir par priorité la concession minière.

C'est par cette dernière uniquement que l'Etat cède la propriété sur les richesses du sous-sol. Comme il s'agit d'une vente immobilière, elle doit être inscrite dans un registre foncier particulier tenu par l'office minier.

Le titulaire de la concession minière a, en général, le droit de faire exproprier le propriétaire du terrain, contre paiement d'une indemnité.

II. Les bases juridiques de la politique minière turque

Le premier acte législatif ayant trait aux problèmes miniers date du 9 Muharrem 1278 de l'hégire, c'est-à-dire 1860. On y trouve des dispositions concernant les recherches minières, l'exploitation des mines et les taxes perçues par l'Etat. Cette loi se divise en cinq chapitres et cinquante articles. Elle ne resta pas longtemps en vigueur parce qu'elle fut remplacée huit ans plus tard par la loi du 3 Muharrem 1286 de l'hégire, c'est-à-dire 1867¹. Cette dernière loi s'est inspirée de la loi minière française du 21 avril 1810. A l'instar de celle-ci, la loi ottomane distinguait entre les « mines », les « minières », et les « carrières », ces dernières ayant été toutefois laissées à la libre disposition des propriétaires du terrain. Quant aux minières, elles faisaient, d'après la loi ottomane, partie intégrante du terrain, et le propriétaire était en droit de les exploiter sur la base d'une autorisation des autorités administratives. Mais la loi ottomane prévoyait que, dans le cas où une minière restait inexploitée, le gouvernement avait le droit d'obliger le propriétaire à vendre sa minière à un prix couvrant au plus la double valeur du terrain et les dépenses éventuelles faites pour les constructions et installations.

En revanche, les mines proprement dites, c'est-à-dire les gisements de produits minéraux se trouvant dans le sous-sol et présentant une importance économique généralement reconnue, ont été déclarées propriété de l'Etat. Elles furent, par conséquent, détachées de la propriété du terrain qui restait toutefois au pouvoir des ayant-droits précédents.

La loi prévoyait des détails dans lesquels les recherches minières devaient être entreprises et les gisements trouvés mis en exploitation. Mais les détenteurs des permis et des concessions trouvaient toujours les moyens de se soustraire à ces dispositions légales. Il leur était facile de le faire, car sous le régime ottoman, il n'existait aucun office surveillant de près et d'une manière permanente les affaires minières. Les préfets qui étaient chargés de certaines affaires minières ne pouvaient pas exécuter les ordres reçus pour la simple raison qu'ils ne s'y connaissaient pas. Et la direction des mines

¹ *Bulletin de M.T.A.*, du 29 octobre 1936, page 11 et suivantes.

n'était pas, d'après nous, à la hauteur de sa tâche, sinon elle ne se serait pas servie de fonctionnaires politiques n'ayant aucune idée des questions minières. Pour résoudre ces dernières, il faut des juristes, des géologues et des ingénieurs ayant étudié ces problèmes et expérimentés.

La durée de la concession était fixée par la loi ottomane à 99 ans, ce qui était sans doute exagéré. Le but de la limitation du délai de validité d'une concession est, d'après nous, d'assurer à l'Etat la reprise, sans dédommagement, d'une entreprise possédant une valeur économique et susceptible de rendre encore de bons services à la communauté. Mais nous ne pouvons guère nous imaginer une exploitation minière présentant encore une valeur économique après une exploitation intensive de 99 années. Si la validité des concessions était plus courte, certains détenteurs de concessions auraient été obligés de les mettre en valeur sans tarder. Mais sûrs de leurs droits pour un siècle, ils ne se pressaient pas de procéder à une exploitation et préféraient spéculer avec les titres incorporant la concession.

La loi du 3 Muharrem 1286 (1867) fut complétée le 18 Zilhicce 1304 (1885), le 1 rebiülevvel 1319 (1900), le 21 Zilkade 1323 de l'hégire (1904), et le 14 Safer 1324 (1905).

Tous ces actes législatifs tendaient à réprimer les spéculations sur les concessions et à hâter leur mise en valeur. Le gouvernement ottoman s'efforçait donc d'obliger les détenteurs des concessions à poursuivre énergiquement les recherches minières et à exploiter les gisements. Mais empressons-nous de dire que ces efforts ne visaient pas l'intérêt général, mais tendaient à procurer aux sultans des occasions leur permettant d'augmenter leurs recettes. Celles-ci sont, comme on le sait, calculées en proportion de la production. Ces efforts n'aboutirent pas parce qu'il n'existait pas d'organes pour surveiller l'application des dispositions légales.

L'exposé qui précède montre l'état lamentable de la situation juridique et administrative, dans lequel la République a trouvé l'industrie minière turque.

Les lois minières ottomanes sont restées en vigueur, avec quelques modifications, jusqu'au 14 juin 1935, date à laquelle le gouvernement républicain a promulgué une nouvelle loi ¹.

¹ Von Flügge, op. cit. page 99 et suivantes.

Celle-ci limite à deux ans la validité des permis autorisant les entreprises privées à faire des recherches minières. A l'encontre des dispositions contenues dans la loi ottomane, ce délai ne peut en aucune manière être prolongé.

La cession des permis de recherches n'est possible qu'avec l'autorisation du Ministère de l'Economie, dans des conditions déterminées. Les taxes qui doivent être payées à cette occasion ont un caractère prohibitif¹. Pour éviter que la vente des concessions concernant les exploitations déjà existantes ne se fassent pas sous forme d'un bail à ferme, la loi minière républicaine précise que chaque bail à ferme doit être expressément autorisé. Pour certains produits minéraux, par exemple pour le charbon, la loi a exclu la possibilité de céder la concession². Le législateur voulait, par cette disposition, débarrasser le pays des entreprises privées peu viables et les obliger à remettre leurs exploitations en mains de l'Etat.

Comme nous le verrons dans le sous-chapitre suivant³, l'Etat s'étant aperçu que l'initiative privée n'était pas en mesure de donner un grand essor à l'industrie minière, a décidé de l'étatiser, au moins dans ses branches principales. C'est dans cet esprit qu'est conçue la loi minière de 1935.

Pour accélérer le processus d'étatisation, la loi prévoit que, si pendant un laps de temps déterminé, des concessions restent inutilisées ou utilisées d'une façon peu profitable pour l'économie nationale, elles peuvent être déclarées caduques, et l'Etat est en mesure d'en disposer à son gré.

Tous les détenteurs de permis de recherches et les concessionnaires d'exploitations minières ont été obligés par la loi de 1935 de faire régulièrement à l'Etat un rapport sur les mesures prises en vue de rendre l'exploitation utile à l'économie du pays.

Le législateur n'a pas précisé les conditions dans lesquelles il faut considérer une exploitation comme utile au pays, il a laissé à l'Etat la possibilité de déclarer caduque n'importe quelle concession.

Une autre disposition, qui permet à l'Etat d'évincer

¹ *Recueil des lois*, tome 16, Ankara 1935, page 1559, art. 23.

² *Recueil des lois*, tome 16, Ankara 1935, page 1561, art. 59.

³ *L'étatisme dans l'industrie minière*, deuxième partie, chapitre 2, page 230.

l'initiative et le capital privés, prévoit l'interdiction d'employer dans l'industrie minière des spécialistes étrangers sans autorisation préalable. Les spécialistes turcs étant à l'époque de la promulgation de la loi minière de 1935 assez rares et employés par les mines d'Etat, ce dernier avait la possibilité d'arrêter l'activité des exploitations employant des étrangers et, de rendre caduques les concessions inutilisées.

Cette disposition paraît à première vue peu équitable. Mais ici l'on pense à l'inertie et au manque de compréhension pour les intérêts vitaux du pays, dont faisaient preuve les dirigeants et spécialistes étrangers, on comprend le législateur. Nous ne pouvons que lui donner raison. Là où l'intérêt supérieur du pays est en jeu — il l'est certainement quand il s'agit de développer à tout prix l'industrie minière turque — l'Etat a le droit de prendre toutes les mesures qui lui paraissent être utiles.

On comprendra encore mieux la nécessité qu'avait l'Etat d'éliminer à tout prix certaines concessions si l'on sait que plusieurs d'entre elles datant de l'ère ottomane, furent accordées dans des conditions incompréhensibles ou douteuses. Ajoutons que sous le régime ottoman, il n'existait aucun registre permettant d'établir la validité des concessions et leurs titulaires.

En résumé, on peut dire que la loi minière de 1935 laisse à l'initiative et au capital privés la possibilité de continuer leur activité dans l'industrie minière, mais réserve à l'Etat le droit d'étatiser les branches minières qui lui paraîtront d'un intérêt vital pour l'économie du pays. Cette évolution du droit minier turc fait ressortir deux époques dans la politique minière de notre pays : celle du libéralisme et celle de l'étatisme.

DEUXIÈME CHAPITRE

I. La politique minière sous le régime ottoman

Les renseignements les plus anciens concernant la politique minière datent du XVe siècle. Nous pouvons en déduire que les mines turques étaient, à cette époque-là, exploitées avec la participation de l'Etat qui recevait en nature une part des bénéfices.

Cette source de revenus était, au dire des historiens, très importante pour l'Etat. Mais, pour recueillir ses recettes, l'Etat devait maintenir constamment un nombre considérable de fonctionnaires affectés au contrôle des entreprises et à l'encaissement des parts dues. En outre, la rentrée des recettes n'était, dans une certaine mesure, garantie que si l'Etat était assez puissant pour pouvoir imposer le respect des lois.

Lorsque l'autorité du gouvernement ottoman s'affaiblit, par suite de guerres continuelles, ses recettes diminuèrent, la plupart des mines refusant de travailler en participation avec l'Etat. On peut supposer que le partage des recettes devait être souvent injuste pour les producteurs puisqu'ils préférèrent abandonner les mines plutôt que de continuer à travailler et à faire participer l'Etat aux bénéfices de leur entreprise.

Pour maintenir cette source de revenus, l'Empire ottoman se vit obligé d'introduire déjà au XVe siècle, le travail obligatoire dans la production minière.

Ainsi, tous les villageois habitant les régions minières pouvaient être astreints à exploiter des mines et à partager le produit de leur travail avec l'Etat.

Lorsque la main-d'œuvre de la région minière ne suf-

faisait pas à produire la quantité de métaux nécessaires à l'Etat, celui-ci pouvait astreindre au travail obligatoire même les hommes des autres contrées du pays.

Le principe du travail obligatoire s'appliquait, non seulement à l'extraction des minerais proprement dits, mais aussi à des activités annexes. Ainsi, les habitants de certains villages voisins des mines devaient fournir, contre paiement, le bois ou le charbon nécessaire à l'extraction des minerais et à leur purification.

Même les céréales nécessaires aux mineurs leurs furent assurées, en vertu de la loi introduisant le travail obligatoire. En effet, certains villages étaient obligés d'occuper toute leur main-d'œuvre disponible dans l'agriculture et devaient fournir aux régions minières les quantités de denrées prescrites par les autorités du pays.

Enfin, pour assurer les livraisons de minerais ou de métaux, l'Etat pouvait astreindre certaines personnes à s'occuper des transports.

Cette politique minière du gouvernement ottoman a permis d'édifier dans l'Empire une forte industrie métallurgique, en particulier celle du fer. Celle-ci fabriquait des armes qui furent connues dans toute l'Europe. C'est en Turquie que furent fabriquées les épées qui brillèrent devant les murs de Vienne.

Les fabriques de produits de fer et d'acier employaient des procédés modernes pour l'époque. Elles utilisèrent, les premières en Europe, la force hydraulique pour la mise en action des soufflets.

Au XVe et au XVIe siècle, et même plus tard, les pays de l'Europe occidentale envoyaient en Turquie des artisans pour s'y perfectionner dans leur métier.

Ce ne furent donc pas les jeunes gens turcs qui venaient en Europe pour y apprendre un métier, mais au contraire les Européens qui allaient dans l'Empire ottoman, pour acquérir des connaissances approfondies dans les métiers qui florissaient chez nous. Cette remarque concerne aussi l'industrie des textiles.

Ce remarquable essor de l'industrie métallurgique dans l'Empire ottoman est dû en grande partie à l'introduction du principe du travail obligatoire. Si, actuellement, la plupart des pays du monde recourent à ce moyen pour essayer de surmonter les difficultés inhérentes à la guerre mondiale, il

est intéressant de rappeler que l'Empire ottoman y a recouru il y a déjà quelques centaines d'années.

Par souci d'impartialité, nous rappelons toutefois que la Turquie n'est pas le seul pays qui ait connu dans le passé le travail obligatoire. L'Empire romain le connaissait déjà. L'application du principe du travail obligatoire dans l'industrie minière romaine a donné naissance à la classe des paysans appelés « *adscripti gleboe et metallis* ».

Il vaut la peine de noter que, sous l'Empire ottoman, la loi sur le travail obligatoire était appliquée de la même façon dans toutes les régions. On ne faisait aucune distinction de race ou de religion. La même remarque concerne le régime minier en général. Les conditions de la participation de l'État au produit des mines étaient exactement les mêmes dans toutes les régions de l'Empire et pour toutes les classes de la population.

En contrepartie des services rendus à l'État, les hommes astreints au service obligatoire du travail dans l'industrie minière ou dans les branches économiques annexes étaient dispensés d'un grand nombre de charges.

Mais, en revanche, il leur était strictement interdit de quitter le lieu de leur travail sans une permission spéciale. Celle-ci n'était accordée que si le requérant pouvait laisser un remplaçant capable de rendre les services exigés. Rappelons que des prescriptions semblables figurent dans les lois modernes sur le travail obligatoire.

Les ouvriers déserteurs étaient recherchés par les autorités ottomanes et punis d'une façon exemplaire.

Malgré tout, il arrivait, comme ce fut déjà le cas sous l'Empire romain, que des hommes astreints au travail obligatoire, épris de liberté, ne pouvaient supporter à la longue les restrictions qui leur étaient imposées et désertaient en masse. On cite en particulier le cas où les habitants de deux villages astreints au travail obligatoire dans les mines quittèrent au cours d'une nuit leurs maisons natales et disparurent sans laisser la moindre trace ¹.

On peut en tirer l'enseignement que le travail forcé ou obligatoire ne saurait jamais être qu'une institution passagère pouvant être introduite dans des circonstances exception-

¹ Urquhart, *La Turquie, ses ressources, son organisation, son commerce*, Bruxelles 1837.

nelles seulement. Mais à la longue, le travail obligatoire ne peut pas procurer à l'Etat les avantages escomptés. Au contraire, il provoque avec le temps une diminution du rendement de la production. Car l'homme met la liberté au-dessus de tout.

C'est ce qui est arrivé aussi dans l'industrie minière turque. Comme l'Etat participait au produit des mines, il s'est vu obligé, pour des raisons financières, de faire tout son possible en vue d'augmenter le rendement de l'industrie minière. Pour y arriver, l'Etat a dû accorder aux habitants des régions minières des libertés toujours plus étendues.

Certains villages ont acquis avec le temps une telle liberté à l'égard des autorités suprêmes du pays qu'ils constituaient pour ainsi dire des Etats à l'intérieur de l'Empire ottoman.

Le seul signe de leur dépendance envers l'Empire consistait en une obligation de remettre au trésor impérial une certaine quantité de métaux, en vertu des droits résultant de la participation de l'Empire au produit de l'industrie minière.

Certains villages travaillant à l'exploitation des mêmes mines étaient arrivés à créer entre eux des confédérations qui signaient avec les autorités de l'Empire des traités en bonne et due forme comparables à des accords internationaux.

Les habitants de ces confédérations minières jouissaient d'une telle liberté qu'ils oubliaient souvent leur devoir de produire la quantité de métaux convenue avec l'Empire.

Toutefois, pour ne pas être privés de leur liberté, ils achetaient à l'étranger avec le revenu provenant de l'agriculture, du commerce ou de l'artisanat, la quantité de métaux nécessaire, afin d'être en mesure de la livrer ponctuellement aux autorités de l'Empire. La décadence de la production a obligé plus tard l'Etat à renoncer à l'exploitation des mines par l'intermédiaire des confédérations minières.

Ainsi, on peut constater qu'une liberté absolue n'est pas avantageuse non plus pour l'Etat. Chaque liberté doit être conditionnée et adaptée à l'intérêt supérieur du pays.

Dans le but de remettre les mines en exploitation et d'augmenter les recettes, le gouvernement ottoman a accordé à tous ses sujets, sans distinction de religion ou de race, le droit d'extraire les richesses du sous-sol. Ce droit était accordé à chaque Turc qui présentait une requête en vue d'ob-

tenir une concession et qui s'engageait à payer une redevance à l'Etat. Ces concessions étaient accordées au minimum pour dix ans et au plus pour vingt ans.

En vertu de la concession, la production totale des minerais devait être remise à l'Etat qui s'occupait de la fonte des métaux, cette dernière opération ayant été sévèrement interdite aux particuliers. Le métal fondu était alors estimé d'après un tarif officiel. Vingt pour cent de la valeur était retenue par l'Etat pour la concession minière, et le solde payé en espèces à l'entreprise minière¹.

Cette manière de procéder était dictée par les besoins du pays. En effet, l'Etat était le principal consommateur des minerais extraits. S'il n'y avait pas eu de tarifs officiels, il aurait été exploité par les entreprises minières.

Celles-ci furent du reste soutenues dans leurs efforts de différentes manières. Notons en particulier le fait que l'importation d'instruments et d'appareils pour l'extraction des minerais était exonérée des droits de douane et d'autres taxes.

Si, d'une part, l'Etat semblait soutenir l'industrie minière, il empêchait, d'autre part, toute activité rentable des entreprises minières.

Par la promulgation du règlement de 1860, la redevance à l'Etat fut fixée à 25 %, ce qui était exorbitant et constituait un sérieux obstacle au développement rationnel de nos mines.

Lorsque les autorités ottomanes s'aperçurent que cette redevance exagérée conduisait notre industrie à la ruine, elles ont remplacé les dispositions légales de 1860 par une nouvelle loi, promulguée en 1867 et qui est copiée exactement sur la loi minière française de 1810.

La loi minière française adoptée par l'Empire ottoman ne convenait pas à l'état d'esprit de notre peuple et à sa manière de concevoir les problèmes économiques aussi, elle a causé un grand désordre dans l'industrie minière et a contribué, dans une certaine mesure, à sa décadence.

Celle-ci est due aussi à l'admission des étrangers dans l'industrie minière. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, il était impossible à un étranger d'obtenir une concession minière. Les dispositions en vigueur l'interdisaient formelle-

¹ Brandt, *op. cit.* pages 69 et suivantes.

ment. Ce n'est que depuis 1854 que les étrangers commencent à prendre pied dans notre industrie minière.

L'Empire ottoman, poussé par les folles dépenses du souverain, était obligé de recourir à tout prix à des emprunts contractés à l'étranger. Comme la nécessité d'emprunter augmentait d'année en année, le gouvernement, pour faciliter l'obtention des emprunts, n'hésitait pas à accorder aux étrangers des pays créanciers toutes sortes de privilèges, et entre autres des concessions minières.

Pour obtenir ces emprunts, certains fonctionnaires du palais royal n'hésitaient pas à intriguer et à enfreindre les règlements en vigueur. Il n'est donc pas étonnant que nos richesses du sous-sol soient devenues l'objet des spéculations des capitalistes qui fournissaient l'argent nécessaire à la maison royale.

Pour donner un exemple typique des procédés des autorités ottomanes en matière de politique minière, disons quelques mots à propos de nos sources de pétrole situées dans la région de Mossoul.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever dans le chapitre consacré au pétrole¹, la région de Mossoul a longtemps été turque. Les autorités ottomanes préférèrent céder les gisements de pétrole à des concessionnaires étrangers, qui facilitèrent ensuite la main-mise de l'étranger sur le pays de Mossoul plutôt que d'en faire une source de richesse nationale. Cette politique stupide du palais était de nouveau dictée uniquement par le souci de garnir le trésor de capitaux étrangers, provenant des prêts et des redevances des sociétés étrangères. Au lieu de faire travailler le pays et de se procurer de l'argent dans le pays même, les autorités ottomanes prodiguaient les richesses naturelles de la nation et l'endettaient constamment.

Un autre exemple de l'incurie des autorités ottomanes est l'histoire pittoresque de la mine de cuivre de Sariyer, près d'Istanbul.

La concession de cette mine fut confiée à deux entrepreneurs du pays qui la cédèrent à un Anglais. Ce dernier, n'ayant pas trouvé les capitaux nécessaires pour l'exploitation de la mine, et désirant néanmoins être rétribué pour ses efforts demeurés inutiles, inventa un subterfuge qui lui per-

¹ Voir chapitre 21, page 192.

mit de faire une belle fortune. Il fit circuler le bruit que les galeries souterraines creusées dans sa mine pouvaient conduire jusqu'au palais de Yildiz. Pris de peur, le palais pria l'Anglais de renoncer à la concession contre le paiement d'une indemnité de 30,000 Ltqs¹. Comme la mine avait une valeur minime, le concessionnaire accepta avec empressement le montant qui lui fut offert.

Mis à part ceux qui venaient en Turquie pour abuser de la naïveté de nos autorités, certains capitalistes étrangers s'efforçaient d'obtenir des concessions pour en faire l'objet de pure spéculation. Ils ne pensaient pas du tout à exploiter les richesses de notre sous-sol, mais à se procurer des expertises favorables à leurs soi-disant mines et à revendre ensuite la concession, à un prix fabuleux.

Par souci d'objectivité, force nous est d'ajouter que l'exploitation des mines au XIX^e siècle n'était pas facile dans l'Empire ottoman. A cette époque, les autres pays possédaient une main-d'œuvre et des techniciens qualifiés, des moyens de transport modernes et les gouvernements faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter la mise en valeur des richesses de leur sous-sol.

Toutes ces conditions, qui auraient pu faciliter le développement de l'industrie minière, n'existaient pas sous le régime ottoman. Le manque de moyens de communications, les guerres continuelles de l'Empire et l'appauvrissement qui en résultait, l'insécurité et le manque complet de politique économique favorable au développement de l'économie nationale, constituaient autant d'obstacles pour des entrepreneurs sérieux qui auraient songé à une exploitation rationnelle de nos mines.

D'autre part, cette apathie et cette insouciance du gouvernement ottoman en matière économique, étaient en corrélation avec la politique des capitulations. Les étrangers bénéficiant des capitulations n'étaient pas soumis à la juridiction turque, ils étaient libres de commettre toutes sortes d'abus au détriment de l'économie ottomane.

La législation minière et le manque de charbon constituaient d'autres obstacles au développement de l'industrie minière.

La législation minière rendait l'obtention d'une conces-

¹ « Ankara », du 4 mars 1937.

sion très difficile. Etant obligé de s'épuiser en démarches, les entrepreneurs sérieux ne s'aventuraient pas en Turquie.

Le charbon n'étant pas exploité d'une façon rationnelle, sa pénurie se faisait durement sentir dans l'extraction des autres produits de notre sous-sol. Rappelons à ce sujet que, découverte en 1829, nos gisements de charbon de Zonguldak ne furent exploités que dès 1848. Quelques banquiers anglais de Galata obtinrent la concession. Mais pendant dix-sept années, ce bassin houiller fut un objet de spéculations et un champ d'expériences. La production annuelle ne dépassait pas 50.000 tonnes.

En 1865, l'exploitation du bassin houiller fut confiée à l'amirauté turque. Celle-ci se préoccupa évidemment en premier lieu des besoins en charbon de notre marine de guerre, et ne se soucia pas du tout des nécessités économiques.

Ce n'est qu'en 1896, que l'on procéda à la fondation d'une société sérieuse, sous l'égide du capital français, et qu'on entreprit une exploitation un peu plus rationnelle du bassin houiller de Zonguldak. Malheureusement, lorsque la production du charbon commença à se développer pour atteindre en 1911 presque un million de tonnes, toutes les autres branches de l'économie nationale ottomane périllicitaient.

Pour remplacer le charbon, nos mines eurent recours au bois. L'économie forestière faisait complètement défaut et certaines régions minières furent bientôt déboisées, de sorte que les mines, à un moment donné, n'eurent plus de bois et durent cesser leur exploitation.

A la lumière de notre exposé sur la politique minière des autorités ottomanes, on comprend pourquoi la République a hérité d'une industrie minière lamentable.

II. L'évolution de la politique minière du gouvernement républicain

1. *L'époque libérale*

Le gouvernement républicain a compris dès le début de l'instauration du régime actuel, qu'un pays comme la Turquie, riche en toutes sortes de produits minéraux, doit avoir sa propre politique minière s'il veut mettre en valeur ses

ressources du sous-sol et en faire profiter toute l'économie nationale. Ces principes de base furent, comme on le voit, différents de ceux qui guidaient le gouvernement ottoman dans la direction des affaires minières. Rappelons brièvement que, pour les dirigeants ottomans, ce ne fut absolument pas l'intérêt général du pays qui les conduisit dans la gestion des affaires minières, mais l'intérêt fiscal des sultans.

Voici l'état dans lequel l'industrie minière fut reprise par le régime républicain¹ :

Presque toutes les mines et concessions étaient en possession des étrangers. Tous les dirigeants de l'industrie minière étaient également des étrangers. Il n'existait presque aucun contrôle officiel de l'exploitation minière. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que les dirigeants des entreprises minières ne s'efforçaient pas d'améliorer les conditions de travail des mineurs turcs. L'état de santé de ces derniers était souvent très précaire, ce qui explique aussi l'horreur que ressentaient les ouvriers pour le travail des mines. La négligence des principes de l'hygiène empêchait également la formation de mineurs spécialisés. Enfin, l'exploitation se faisait d'après des méthodes très rudimentaires. Et si nous ajoutons que les moyens de transport à proximité des mines étaient presque inexistants, nous aurons une image complète, mais très sombre, de l'état dans lequel la République a repris l'industrie minière.

Le gouvernement républicain s'est efforcé de remédier à cet état de choses, tout d'abord en laissant les entreprises privées poursuivre leur activité, en les soumettant toutefois à une surveillance étroite des autorités. Il ne se contentait donc plus, comme ce fut le cas pendant l'ère ottomane, d'accorder des permis de recherche ou des concessions et de percevoir par la suite les taxes y afférentes, mais il voulait suivre de près le travail des entreprises privées et leur aider dans la mesure du possible. A cet effet, il leur a accordé avant tout une aide technique et scientifique. Cependant des étrangers, possédant des concessions, voulaient continuer à spéculer avec notre richesse nationale sans se soucier des besoins de notre économie. Une bonne partie des concessions était aussi détenue par des gens non qualifiés.

¹ *Dix ans de la République*, publié par le Parti républicain du peuple, Ankara 1933, page 91.

Ceux qui ne cherchaient qu'à spéculer avec des concessions, sans les mettre en valeur, ou à maintenir une exploitation pour la forme, afin de ne pas être privés de leurs droits, devaient être impitoyablement éloignés et privés des concessions. En revanche, les entreprises privées désirant servir la cause commune, devaient être soutenues dans leurs efforts par le gouvernement.

En même temps, le gouvernement s'efforçait d'intéresser, dans une plus large mesure, le capital national à l'industrie minière. Sans vouloir évincer complètement le capital étranger, notre gouvernement désirait établir une suprématie du capital turc et remettre l'administration de nos mines en mains nationales.

Afin d'encourager notre capital et nos hommes d'affaires à s'intéresser à nos richesses du sous-sol, le gouvernement républicain a pris, conformément aux décisions du Congrès économique d'Izmir de 1923, diverses mesures dont les plus importantes nous paraissent être les suivantes : Exemption des nouvelles entreprises de certaines charges fiscales, mise à leur disposition des crédits de l'Etat et promesse de participer financièrement aux exploitations créées.

Pour organiser l'aide financière de l'Etat, la Banque de Turquie pour l'Industrie et les Mines fut créée, en vertu de la loi No 633 du 19 avril 1925. Celle-ci n'a pas pu toutefois, faute de moyens financiers, réaliser les espoirs que l'on avait mis en elle¹. De même, le deuxième institut financier qui lui succéda, la Banque de Crédit Industriel de Turquie, n'a pas pu apporter une aide appréciable à l'industrie minière privée. Il se peut que les dirigeants de ces instituts financiers se soient aperçus qu'une aide financière, même organisée sur une plus grande échelle, n'eût pas été suffisante pour relever les exploitations minières dominées par le capital privé.

Le gouvernement turc essaya encore par d'autres mesures de venir en aide à l'industrie privée et de lui donner la possibilité de prouver sa vitalité. A cet effet, il a promulgué en date du 28 mai 1927 la loi No 1055 tendant à encourager l'industrie, loi qui fut à diverses reprises modifiée et complétée. Cette loi ayant été dernièrement exposée d'une

¹ Rapport du Conseil supérieur de l'Economie, ayant pour titre *Comment l'industrie peut être fondée et développée en Turquie*, page 15.

façon très claire par notre ami, M. Rüştü Daglaroglu, nous nous bornons à renvoyer nos lecteurs à son ouvrage¹.

Relevons seulement ici le fait que les exploitations minières sont considérées par cette loi comme faisant partie de la première et de la deuxième classes d'entreprises, de sorte que les plus grands avantages ont été promis à l'industrie minière².

Les entreprises auraient pu obtenir du terrain gratuitement, à condition qu'il ne soit pas compris dans les limites communales. Chaque entreprise avait droit jusqu'à dix hectares. En revanche, des terrains sis à l'intérieur des frontières communales ont été promis à des prix raisonnables, moyennant un paiement par acomptes, réparti sur dix ans.

Si l'on sait quels prix les entreprises minières doivent souvent payer pour dédommager les propriétaires de terrain, on peut dès lors s'imaginer l'énorme avantage que des entreprises minières désirant élargir leur champ d'activité auraient pu réaliser en acquérant du terrain gratuitement ou à bon compte.

En outre, les entreprises minières se soumettant à la loi d'encouragement industriel auraient pu jouir de l'exemption des impôts fonciers sur le revenu et des impôts municipaux. Elles auraient pu importer les machines et outils nécessaires en franchise de douane et payer pour eux des frais de transport réduits de 30 %, aussi bien sur la voie maritime que sur celle du chemin de fer³.

Pour certains produits minéraux destinés à l'exportation, l'Etat s'est engagé à réduire les taxes minières perçues sur les concessionnaires. Il est allé même plus loin, et a envisagé de payer des primes de production s'élevant jusqu'à dix pour cent de la valeur de la production.

Malgré cela, les entreprises privées n'ont pas réussi à donner un essor à la production minière turque. Celle-ci a continué à végéter, comme par le passé. La statistique récapitulative ci-après le prouve d'une façon frappante :

¹ Rüştü Daglaroglu, *L'industrie textile turque*, thèse de Neuchâtel 1941, pages 103 et suivantes.

² Ibrahim Fazıl, *Economie politique*, Istanbul 1933, page 147.

³ Orhan Çöker, *La grande Turquie*, Ankara 1939, pages 113 et suivantes.

Statistique de la production minière de l'époque libérale¹

	1923	1924	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933
Charbon . . .	597.499	1.216.008	1.323.833	1.250.639	1.421.008	1.595.359	1.574.091	1.593.579	1.852.107
Lignite . . .	253	6.812	10.555	9.251	11.558	9.389	7.775	13.560	29.561
Chromc . . .	—	6.670	18.318	11.849	16.178	28.195	25.388	55.215	75.379
Cuivre . . .	189	161	—	126	239	545	239	—	23
Plomb . . .	—	5.508	6.530	8.062	7.324	10.430	2.767	—	3.036
Soufre . . .	—	—	—	12	1	1	74	25	150
Emeri . . .	6.896	4.574	6.620	11.145	7.603	3.267	3.488	6.323	7.017
Ecume de mer	1.538	923	312	41	441	380	935	107	241
Manganèse .	—	77	11.398	61	151	900	1.000	2.800	7.700
Boracite . .	—	15.574	17.881	14.943	13.528	5.456	6.501	4.994	7.553
Antimoine . .	—	—	26	97	7	32	43	—	668
Zinc . . .	—	—	—	5.829	11.501	9.645	1.477	3.250	6.943
Arsenic . . .	—	13	—	10	14	56	54	4	2
Mercure . . .	6	161	—	126	239	545	239	—	23
Magnésite . .	—	—	—	—	286	322	2.772	310	751
Argile . . .	745	7.177	7.276	5.912	5.831	7.710	6.014	8.468	4.925

¹ Ce tableau récapitulatif a été établi par nous sur la base des statistiques publiées dans le chapitre concernant les différents produits minéraux turcs.

Étudions maintenant les causes principales de cette inertie des entreprises privées dans le domaine de l'industrie minière.

La cause essentielle nous paraît être le manque de capitaux nationaux disponibles pour des placements dans la production minière¹. Elle est, comme on le sait, une des activités économiques les plus risquées, et qui demande précisément d'énormes capitaux, tout d'abord pour les prospections et les recherches minières, et ensuite pour la mise en valeur des gisements.

En parlant du capital, il nous semble utile de nous écarter un peu de notre sujet et de dire quelques mots à propos de la formation du capital.

Dans l'économie monétaire, le capital peut se former tout d'abord par l'épargne. En nous basant sur les études de Marco Fanno², François Perroux³ et Alfred Ammon⁴, nous entendons par l'épargne la soustraction volontaire à la consommation du présent de biens provenant d'une production précédente, afin de les mettre à la disposition de la production pour un laps de temps plus ou moins long. Il ne suffit pas de mettre certaines valeurs en réserve, comme le prétend Marco Fanno, car dans ce cas, il ne s'agit pas d'une épargne proprement dite, mais de thésaurisation. Pour pouvoir parler d'épargne, il est nécessaire de soustraire des valeurs à la consommation du présent, et de les mettre à la disposition de la production par l'intermédiaire des banques. L'épargne constitue la source principale du capital.

A l'intérieur des entreprises, le capital peut se former par la mise en réserve des bénéfices réalisés, afin de les employer à une extension des affaires. On appelle ce procédé « auto-financement » ou « self-financement ».

L'Etat peut former du capital pour ses propres besoins à l'aide de mesures fiscales. Il utilise, dans ce cas, les recettes provenant des impôts, à l'édification des usines ou à la cons-

¹ Cette opinion est confirmée par le rapport de l'attaché commercial de France à Istanbul. Voir *L'Asie française*, 1935, page 318.

² Marco Fanno, *Lezioni di Scienza economica*, Padova 1936, page 136.

³ François Perroux, *Cours d'économie politique*, Paris 1939, vol. I, page 299.

⁴ Alfred Ammon, *Grundzüge der Volkswohlfahrtslehre*, Jena 1926, § 14.

truction des chemins de fer, etc. Par opposition aux formes précédentes, il s'agit ici d'une formation forcée du capital.

Enfin, le capital peut être formé par les banques grâce à leur pouvoir de créer du crédit.

Ces quatre formes de la création du capital ont été précisées par Röpke¹.

Un autre auteur, M. von Haberler², est d'avis que les capitaux peuvent être aussi formés par la constitution des provisions provenant des amortissements industriels. Cette affirmation nous paraît erronée. Les amortissements industriels, selon nous, ne peuvent en aucun cas permettre la formation de capital, comme c'est le cas de l'épargne. L'amortissement industriel permet seulement la récupération des capitaux déjà existant dans l'entreprise et qui ont été investis dans les immobilisations.

Après avoir étudié en théorie les principales possibilités de formation du capital, revenons à la Turquie et voyons si ces possibilités y existaient dans les premières années de la République, lorsque la création des industries fut confiée à l'initiative privée.

La première source du capital, l'épargne, n'existait presque pas en Turquie. Pour pouvoir épargner, il faut que le peuple vive dans un certain bien-être et ait des banques à sa disposition. Or, ces deux conditions n'existaient pas en Turquie au début de l'ère républicaine dans une mesure permettant la formation de capitaux par la voie de l'épargne.

Quant à l'« auto-financement », il suppose la préexistence de grandes entreprises avec des finances saines. Or, de telles entreprises étaient très rares en Turquie, et leurs réserves ne permettaient pas le « financement » de nouveaux établissements.

La formation de capitaux à l'aide de la perception d'impôts ne pouvait pas être prise en considération, au début de l'ère républicaine, pour deux raisons :

Pour former des capitaux, l'Etat doit percevoir des impôts spéciaux qui ne sont pas affectés à la couverture des

¹ Röpke, *Explication économique du monde moderne*, Paris 1940, page 180 (traduction de l'ouvrage paru en allemand *Die Lehre von der Wirtschaft*, Wien 1937.) Voir aussi du même auteur *Die Theorie der Kapitalbildung*, Tübingen 1929.

² Von Haberler, *Prosperité et dépression*, Genève 1939, page 333.

dépenses ordinaires. La perception de tels impôts n'est possible que dans un pays dont la population vit dans une certaine aisance. Tel n'était pas le cas en Turquie.

En outre, la formation de capitaux à l'aide d'impôts n'entre en ligne de compte que si l'Etat se propose de jouer le rôle d'entrepreneur. Or, nous avons vu que l'Etat turc poursuivait jusqu'à la fin de 1933 une politique économique libérale dans laquelle l'initiative privée devait s'épanouir. L'Etat ne songeait donc nullement à devenir entrepreneur.

La formation de capitaux par les banques, due à leur pouvoir de créer du crédit, n'existait également pas en Turquie, les rares banques que la Turquie possédait au début de l'ère républicaine ne s'occupant pas de crédit industriel.

Notre étude des possibilités de formation du capital pour l'époque s'étendant de 1923 à 1933 explique clairement les raisons pour lesquelles la Turquie manquait de ce puissant facteur de production qu'est le capital.

Les rares capitaux privés qui existaient à cette époque dans notre pays ne montraient pas beaucoup d'intérêt pour l'industrie minière. Si des particuliers avançaient des capitaux, ils veulent être rétribués aussi rapidement que possible. Or, les prospections minières durent longtemps, quelquefois même des années. Pendant ce temps, le capital ne rapporte rien. Dans les pays occidentaux, on a trouvé le moyen de rétribuer le capital mis à la disposition des fondateurs, pour être employé dans les recherches techniques et l'organisation de l'entreprise, pendant la période où elle reste sans rendement aucun. Ce sont les intérêts intercalaires qui sont, dans des cas pareils, promis aux actionnaires. Indiquons à titre de renseignement pour nos lecteurs turcs, les dispositions y relatives du Code fédéral des obligations :

En vertu de l'art. 676 du C.O., les statuts d'une société anonyme peuvent prévoir le paiement d'intérêts intercalaires, pour la période pendant laquelle l'entreprise exécute des travaux de préparation et de construction. Les recherches minières constituent précisément des travaux de préparation.

Les statuts doivent prévoir le taux des intérêts intercalaires et le temps, durant lequel ils peuvent être payés. Ils doivent cesser de l'être dès le moment où l'entreprise commence son activité normale.

Le montant payé pour les intérêts intercalaires peut être porté au débit du compte d'installation, dans lequel figurent

les immobilisations en faveur desquelles furent faits les travaux de préparation et de construction. Les intérêts intercalaires ne sont donc pas considérés comme une dépense de frais généraux, mais comme un facteur augmentant la valeur des immobilisations. Ils peuvent, par conséquent, être amortis de la même façon que les immobilisations.

Disons enfin, que le Code suisse des obligations prévoit la possibilité de payer des intérêts intercalaires, non seulement au moment de la création d'une entreprise, mais aussi en cas d'extension du champ d'activité entraînant une augmentation du capital-actions.

Si la possibilité de payer des intérêts intercalaires avait été connue en Turquie, et s'ils avaient été promis aux capitalistes privés désirant s'intéresser à l'industrie minière, cette dernière aurait peut-être pu se développer un peu plus largement à l'aide de l'initiative privée déjà encouragée par l'Etat.

Mais sans aucun dédommagement immédiat, les quelques particuliers ayant de grands capitaux ne voulaient pas les mettre à la disposition des exploitations minières. Quant aux banques privées, leur situation financière était trop faible pour qu'elles puissent participer au « financement » des exploitations minières. L'incertitude du rendement était d'autant plus grande que nos richesses du sous-sol étaient encore relativement peu connues pendant la période du libre épanouissement de l'initiative privée. On savait bien qu'il devait y en avoir, mais souvent on n'était pas en mesure de le prouver objectivement. Notre sol était encore, à cette époque-là, très peu fouillé. Les cartes topographiques précises manquaient¹ et la géologie était en Turquie, pays minier par excellence, une science très peu développée.

On aurait pu évidemment faire appel aux capitaux étrangers pour les engager à s'intéresser dans une plus forte mesure à l'industrie minière. Mais une telle éventualité n'entrait pas en ligne de compte pour les dirigeants de la République. Ils connaissaient fort bien les intentions de la plupart des capitalistes étrangers qui pouvaient être divisés en deux groupes : ceux qui ne pensaient qu'à obtenir des concessions pour en faire un objet de spéculation, et non pas pour les exploiter rationnellement. Les mines restaient ainsi abandon-

¹ Zübeyir Aker, op. cit. page 134.

nées. Le deuxième groupe était constitué par les hommes de paille des grands trusts ou cartels étrangers qui s'intéressaient aux mines turques uniquement pour maintenir leur production à un niveau aussi bas que possible et éviter ainsi la concurrence de notre production sur le marché étranger. Il faut regretter que le capital suisse n'ait pas été sollicité et que celui-ci ne se soit pas intéressé auparavant à l'économie turque. Les Suisses ont prouvé déjà maintes fois qu'ils sont aptes à développer l'économie nationale des pays qui leur accordent l'hospitalité sans en vouloir tirer des avantages politiques.

Emprêsons-nous de dire que l'emploi de capitaux étrangers ne fut pas formellement interdit. Mais lorsque ceux-ci s'intéressaient à nos mines, le gouvernement républicain exigeait toujours qu'une exploitation rationnelle soit entreprise dans un certain délai, sans quoi la concession devenait caduque. En outre, l'Etat posait aux capitalistes étrangers une autre condition. Il exigeait une exploitation conforme à l'intérêt supérieur du pays. Ainsi, non seulement les buts des concessionnaires, mais aussi ceux de la politique économique turque, devaient être satisfaits.

Bien que les conditions posées par l'Etat n'eussent rien d'exagéré, les capitalistes étrangers ne montraient pas beaucoup d'intérêt pour la mise en valeur de nos richesses du sous-sol ; la méfiance de nos autorités à l'égard du capital étranger était donc parfaitement justifiée.

2. *L'étatisme dans l'industrie minière*

Pendant dix années, soit de 1923 jusqu'en 1933, l'initiative et le capital privés ont eu l'occasion de démontrer leur utilité dans le développement de l'industrie minière turque.

Mais, quand l'Etat s'est aperçu que tous ses efforts pour donner un essor à l'industrie minière en encourageant et en soutenant des entreprises privées étaient restés vains, il a été persuadé que la mise en valeur de nos gisements ne pouvait se faire qu'avec la participation directe de l'Etat. Il a donc décidé d'étatiser les branches de la production minière qui représentent un intérêt vital pour l'économie du pays et pour sa défense.

Lorsque l'Etat dirige l'économie d'une façon directe, il devient lui-même entrepreneur. On parle dès lors de capitalisme d'Etat. L'Etat est à la fois capitaliste et entrepreneur ¹.

Dans certains pays, l'intervention de l'Etat dans l'économie est « le fait d'Etats autoritaires, dont les nations plus jeunes se dotent pour surmonter des difficultés politiques et économiques graves » ².

Dans d'autres pays, « l'épanouissement de l'action de l'Etat se produit comme conséquence des principes démocratiques qui tendent au mieux être de la masse. » C'est le cas, en particulier, en Turquie.

La dépression économique dans laquelle notre pays vivait sous le régime ottoman et au début de l'ère républicaine, a été la manifestation de l'imperfection de notre mécanisme économique.

Nos richesses du sous-sol, en particulier, étaient en grande partie inexploitées. « La fonction d'un système économique est d'organiser l'abondance. Seul l'ordre, seule la discipline peuvent arriver à assurer cette fonction » ³.

On comprend mieux la nécessité de l'intervention de l'Etat turc dans le domaine économique, lorsqu'on sait que « toute activité économique peut être définie comme une lutte contre une rareté, contre une insuffisance, un combat livré contre un déficit de moyens d'existence » ⁴. Nulle part ailleurs, cette rareté, cette insuffisance de moyens d'existence n'était peut-être plus grande qu'en Turquie. Et lorsque l'initiative privée s'est avérée inapte à remédier à cet état de choses, il ne faut pas s'étonner que l'Etat turc se soit vu obligé d'organiser la lutte contre l'insuffisance des moyens d'existence.

La nécessité de l'étatisme fut confirmée par de nombreux étrangers. Parmi les témoignages de ceux-ci, citons celui de l'Attaché commercial de France à Istanbul qui a écrit entre autres : « Cet étatisme a été rendu nécessaire en

¹ et ² Perroux François, *Cours d'économie politique*, 2e édition, Paris 1939, tome I, page 212.

³ Piron Gaétan, *Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis*, Paris 1938, page 39.

⁴ Röpke, *Die Lehre von der Wirtschaft*, Wien 1937 (cité d'après Perroux, op. cit. pages 551-552). Voir aussi Röpke, *Explication économique du monde moderne*, Paris 1940.

Turquie, par le fait que personne en dehors de l'Etat, ne dispose de capitaux nationaux suffisants pour mener à bonne fin des entreprises réclamant des fonds considérables et une technique adéquate »¹.

Notre Chef national, Ismet İnönü, a été un des principaux promoteurs de l'étatisme. Lui aussi a expliqué la nécessité de l'étatisme par le manque de capitaux privés. Dans un de ses discours, digne des grands économistes de profession, Ismet İnönü a dit : « Si le nouveau régime est étatiste, c'est tout simplement parce que seul l'Etat dispose de capitaux en Turquie. » Et quand notre Chef national inaugurerait les usines de l'industrie métallurgique de Karabük², il a pu constater avec fierté que « si l'Etat n'avait pas mis les capitaux nécessaires à sa disposition, l'industrie lourde n'aurait pas pu être créée en Turquie ».

Quand Ismet İnönü put constater un autre fruit de ses efforts et procéder à l'inauguration de l'usine de semi-coke de Zonguldak, il a expliqué les raisons profondes qui ont engagé l'Etat à créer à tout prix l'industrie minière et métallurgique : « Un pays, a-t-il dit, qui entend sauvegarder son indépendance et sa liberté, doit suffire lui-même aux besoins de sa défense nationale »³.

Tout en étant un fervent promoteur de l'étatisme, notre Chef national ne se propose pas d'étouffer complètement l'initiative privée. L'Etat turc ne désire la remplacer que là où elle s'est avérée inapte à venir à bout de tâches importantes et à satisfaire les besoins primordiaux du pays. En revanche, dans les domaines économiques de moindre importance, où le capital privé est suffisant, l'Etat se propose de soutenir l'initiative privée. A l'occasion de l'ouverture de la 1re session de la VIe législature de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, Ismet İnönü a précisé que son Ministère de l'Economie tend, d'une part, à poursuivre les mesures étatistes, mais, d'autre part, à laisser aux entreprises privées un vaste champ d'activité. Notre Chef national a même annoncé qu'il a ordonné de supprimer toutes les restrictions inutiles du point de vue de l'intérêt supérieur du pays et entravant l'initiative privée. Il faut, a-t-il dit, faciliter les

¹ *L'Asie française*, 1935, page 318.

² Avni et Güleryüz, *Türkiyede sanayiî inkişafı*, op. cit. page 52.

³ Voir le discours de Ismet İnönü (chez Aker page 198).

efforts des entreprises privées, qui, par un fonctionnement normal, peuvent contribuer au développement de notre économie nationale¹.

Par cette politique économique, le gouvernement de M. Ismet İnönü entend appliquer les principes économiques énoncés par le créateur de la République, Kemal Atatürk, qui a toujours préconisé, dans le domaine économique, une collaboration étroite entre l'Etat et l'initiative privée. Toutefois, d'après la politique économique kémaliste, cette collaboration ne doit être admise que si les dirigeants des entreprises privées se souviennent constamment du rôle que la propriété privée doit jouer dans l'économie nationale. D'après notre politique économique, les propriétaires ne sont que les intendants ou agents fiduciaires des biens communs et ils doivent, par conséquent, les employer avant tout dans l'intérêt supérieur du pays. Les bénéfices personnels ne doivent constituer qu'une rémunération des services que les intendants rendent à la société. La politique économique kémaliste considère donc comme antisociale la propriété illimitée, qui confère à ses détenteurs uniquement des avantages sans le contrepois des devoirs et des responsabilités envers la société dans laquelle ils vivent.

Grâce à l'heureuse harmonie réalisée entre l'initiative privée et celle de l'Etat, l'économie nationale turque était arrivée déjà avant la guerre actuelle à créer une situation économique que nous envions maint pays de l'Occident : c'est-à-dire une économie se développant harmonieusement à l'abri des crises, que nous espérons éviter complètement aussi à l'avenir.

Conformément au principe de la collaboration de l'initiative privée et de celle de l'Etat, dans le cadre de l'industrie minière, le gouvernement a déterminé au début de l'ère étatiste les champs d'action des entreprises d'Etat et de celles appartenant au capital privé.

L'Etat s'est réservé le droit d'étatiser l'extraction des produits minéraux ayant une importance vitale pour le pays et indispensables aux industries transformatrices créées par l'Etat ou rachetées par lui. Parmi ces branches de la production minière, citons celles des minerais de fer, de cuivre, ainsi

¹ Discours du 1er novembre 1939, publié par « Ankara », Ankara, Imprimerie de l'Ulus, 1939, page 6.

que les mines de charbon. L'Etat turc a aussi le droit de procéder à l'étatisation des gisements de pétrole qui sont découverts. Il a aussi l'intention de concentrer dans ses mains la production de l'or.

La production du chrome reste, pour le moment, en mains du capital privé et de l'Etat, mais celui-ci s'est réservé le droit exclusif d'organiser la vente. Cette décision fut prise pour deux raisons. Tout d'abord, ce minerai joue un rôle de plus en plus important dans la fabrication des armements. En outre, c'est un produit destiné, en grande partie, à l'exportation et que convoitent tous les belligérants. De plus, les livraisons de chrome aux Etats étrangers sont prévues dans des traités internationaux signés par la Turquie. Pour être en mesure de faire face à ses engagements internationaux et pouvoir observer strictement ses principes de neutralité, le gouvernement s'est vu obligé de concentrer en ses mains la vente du chrome.

Ainsi, il a dérogé pour la première fois au principe suivant lequel la production des minerais destinés surtout à l'exportation devait rester en mains de l'initiative privée. Ce principe devait s'appliquer à des minerais tels que : écume de mer, pandermite, plomb, zinc, antimoine et chrome. Nous pensons que l'Etat turc sera obligé d'étendre sa participation à presque toutes les branches de la production minière pour assurer son développement conformément à l'intérêt général du pays¹.

La politique minière turque s'exerce par l'entremise de deux institutions officielles : l'Institut de prospections et de recherches minières (Maden Tetkik ve Arama Enstitüsü) et l'Eti Bank².

Empressons-nous de dire que le gouvernement ne se borne pas à étudier les questions minières par l'entremise de l'institut mentionné. Notre Ministre de l'Economie étudie aussi personnellement, sur place, les problèmes concernant les produits minéraux les plus essentiels, tels que la houille, le fer. Tous nos ministres de l'économie qui se sont succédé, ont pris l'habitude d'aller dans nos centres miniers, pour prendre contact avec le personnel dirigeant et les ouvriers et entendre les opinions de ceux qui sont le plus près du tra-

¹ Deuxième partie, chapitre 3, section 2, page 277.

² Deuxième partie, chapitre 4, page 286.

vail minier. Notre gouvernement est fier de coopérer ainsi, dans une parfaite communion des cœurs, des pensées et des efforts avec nos ingénieurs, techniciens, employés et ouvriers. D'autre part, cette collaboration étroite des dirigeants du pays avec notre main-d'œuvre a, du point de vue psychologique, un excellent effet sur le moral des ouvriers, qui se sentent encouragés dans leur travail et augmentent ainsi leurs efforts.

De l'avis de nos dirigeants, ce sont avant tout l'amour du travail et la sollicitude qui doivent former la base de la discipline que la production doit s'imposer¹. Nos ingénieurs, techniciens et ouvriers sont considérés, non pas comme des automates ou machines parlantes, privés du droit d'émettre des opinions relatives à leur activité, mais au contraire, comme des éléments de la production doués d'initiative et pouvant donner des avis même aux autorités suprêmes du pays.

Par l'établissement d'une collaboration avec les cadres de la production minière, le gouvernement turc tire profit de la sage tradition maintenue dans l'armée turque et qui consiste à envoyer aussi souvent que possible des représentants de l'état-major auprès des troupes, pour prendre contact avec nos soldats, sous-officiers et officiers et entendre leurs avis et opinions. Cette pratique ayant donné de bons résultats dans l'organisation militaire de notre pays, le gouvernement s'efforce de l'appliquer dans le domaine de la production étatisée, et en particulier dans celui des mines.

3. *Le planisme dans l'industrie minière*

L'étatisation des mines, c'est-à-dire leur concentration en mains de l'Etat, a obligé le gouvernement turc à établir pour la production minière des plans détaillés. Et cette manière de voir était selon nous, parfaitement juste. Car l'étatisme entraîne à notre avis le planisme. En revanche, nous croyons que l'instauration du planisme peut très bien se faire sans l'étatisme. Des organisations économiques pourraient dans ce

¹ « Ankara », du 18 septembre 1941.

cas établir des plans qui devraient être soumis à l'approbation d'un conseil supérieur pour les affaires économiques, et dans lequel siègeraient des représentants de l'Etat, de la science et de tous les secteurs de l'économie, y compris des délégués des consommateurs.

« Il y a une sorte d'économie planifiée, à laquelle nous ne pouvons, à aucun prix, nous dérober plus longtemps. Cette économie est à sa place partout où le mécanisme du marché est hors d'état d'assurer une répartition harmonieuse des emplacements de production et des lieux de colonisation humaine dans l'espace national, ou dans le monde entier, et hors d'état aussi d'empêcher l'exploitation rapace des trésors naturels¹. » En donnant cette dernière justification d'une économie planifiée, M. Röpke pensait probablement aussi à la Turquie où il a séjourné quelque temps en qualité de professeur d'économie à l'Université d'Istanbul.

S'agissant de l'application des plans économiques, il est indispensable de les interpréter d'une façon conforme aux intérêts supérieurs du pays. « L'économie planifiée, téléologique par nature, étant un agencement de moyens en vue de certaines fins, la pensée d'un planiste doit être analysée en considérant successivement les fins proposées et les moyens envisagés². »

Tout Etat qui s'intéresse financièrement à l'activité économique doit prévoir, c'est-à-dire faire un plan général pour le « financement », la production et le rendement des entreprises lui appartenant. Si les entreprises privées travaillent, de plus en plus, d'après des plans dits budgets, comment un Etat pourrait-il s'en dispenser ?

Le planisme permet à l'Etat de déterminer à l'avance les moyens financiers nécessaires à l'édification des entreprises, tant au point de vue du capital fixe indispensable pour les immobilisations, que pour le fonds de roulement. En outre, le planisme économique permet de créer des entreprises qui, bien qu'appartenant à l'Etat, forment des entités

¹ Röpke, *L'explication économique du monde moderne*, op. cit. page 290.

² Pirou Gaëtan, *Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis*, Paris 1938, page 21.

Voir aussi : Robbins L., *L'économie planifiée et l'ordre international*, traduction française, Paris 1938.

indépendantes de la trésorerie officielle, et peuvent être gérées d'après les principes commerciaux. Le souci d'assurer l'indépendance financière et commerciale aux entreprises minières d'Etat, a été de l'avis même de notre chef national, un des motifs essentiels qui ont engagé l'Etat turc dans la voie du planisme.

Si notre gouvernement avait organisé des entreprises minières appartenant à l'Etat sous forme de régies, les moyens financiers auraient dû être assurés par le budget ordinaire. Mais, on sait que les crédits budgétaires sont accordés par le parlement d'une manière parcimonieuse, ce qui aurait pu empêcher les entreprises d'obtenir un rendement suffisant. Car il ne faut pas perdre de vue qu'une augmentation du capital fixe investi dans les immobilisations permet souvent de travailler plus rationnellement et de diminuer, par conséquent, les prix de revient et, partant, le prix de vente. En revanche, en choisissant la voie du planisme, notre gouvernement a pu prouver par les plans élaborés, non seulement la nécessité de créer des entreprises d'Etat, mais aussi leur rentabilité, et montrer les moyens avec lesquels il se proposait de les financer. En établissant un plan financier en dehors du budget de l'Etat, le gouvernement a pu obéir aux mobiles dictés par la nécessité d'organiser des entreprises rentables, et n'a pas eu besoin de penser avant tout aux économies qu'il doit normalement faire en préparant un budget d'Etat proprement dit.

Il va sans dire qu'en établissant les calculs de rendement, nos dirigeants pensaient à l'avenir du pays, et non pas exclusivement au revenu immédiat du capital, comme c'est le cas dans les entreprises privées.

Le planisme turc débuta en 1933. Jusqu'au printemps 1942, il y eut trois plans principaux destinés au relèvement de l'économie nationale turque : le premier plan quinquennal de 1933, le deuxième plan quinquennal de 1936, auquel fut annexé un plan triennal minier, et le troisième plan quadriennal de 1938.

Le premier plan a eu une portée générale, tandis que le plan annexé au deuxième, ainsi que le troisième programme furent consacrés, en particulier, au relèvement de la production minière. Toutefois, le premier plan quinquennal prévoyait déjà l'établissement de l'industrie du fer et de l'acier à Karabük, de celle du cuivre d'Ergani, de la fabrique

de semi-coke de Zonguldak, du soufre, de l'industrie du verre et des bouteilles de Paşabahçe et de la fabrique de porcelaine de Kütahya. Bien que ces deux dernières branches de production n'appartiennent pas précisément à l'industrie minière, nous tenons à les mentionner, du fait qu'elles sont basées sur des matières premières tirées de notre sous-sol.

Dans le premier plan quinquennal remanié, sur un total de dépenses de 64 millions de Ltqs, environ 28 millions, soit 43,75 % ont été affectés à la création des industries mentionnées plus haut¹. Voici les détails :

Industrie du fer et de l'acier	23,000,000 Ltqs
Industrie du cuivre	550,000 »
Industrie du semi-coke	1,500,000 »
Industrie du verre et des bouteilles . .	1,250,000 »
Industrie de la porcelaine.	800,000 »
Industrie du soufre	1,000,000 »
Total	<u>28,100,000 Ltqs</u>

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire², l'industrie du fer et de l'acier de Karabük fut financée par le capital provenant d'un prêt, accordé à la Turquie par la Grande-Bretagne.

Relevons, toutefois, que les dépenses effectives occasionnées par la réalisation du premier plan quinquennal ont dépassé les chiffres prévus d'environ 50 %. Tandis que le budget remanié prévoyait une dépense totale de 64 millions, l'installation des industries prévues par le premier plan quinquennal a coûté, en vérité, environ 90 millions de Ltqs.

Cette augmentation des dépenses s'est avérée indispensable. Grâce au développement inattendu de l'économie turque, il fallut, dès le début, construire des usines plus grandes que ne le prévoyait le plan.

La réalisation du premier plan quinquennal fut confiée, en grande partie, et y compris l'industrie sidérurgique de Karabük, à la Sümer Bank. Seule l'organisation de l'usine de semi-coke de Zonguldak, et de la fabrique de bouteilles

¹ « Ankara », du 1er septembre 1938.

² Chapitre 3, section 2, page 65.

et de verre fut laissée à la *Iş Bankası*¹. La fondation de la fabrique de soufre est due aux efforts des deux instituts financiers mentionnés.

En plus du premier plan quinquennal, le gouvernement a décidé de fonder l'industrie du ciment à Sivas².

Les moyens financiers nécessaires à la réalisation du premier plan quinquennal d'industrialisation ayant été assurés, le gouvernement a mis sur pied, trois ans plus tard, en 1936, le second plan quinquennal. Celui-ci est un prolongement du premier, et a eu trait, en particulier, au développement de la production de l'énergie électrique, de certaines industries chimiques, de l'industrie alimentaire, mécanique et de la marine.

Comme annexe au second plan industriel, le gouvernement a fait publier, à la fin de 1937, un plan triennal spécial, relatif au développement des ressources minières de la Turquie. Il fut élaboré sur la demande expresse de notre libérateur Kemal Atatürk, qui en a donné aussi les directives.

Le plan minier triennal vise à la mise en valeur des mines nouvelles et de celles qui sont connues depuis longtemps, mais qui ne furent pas exploitées d'une façon rationnelle. Voici les principales branches minières visées par ce plan :

L'industrie charbonnière : le plan triennal prévoyait la nationalisation de l'industrie du charbon, ce qui constitue, d'après nous, une des mesures les plus sages prises par nos autorités dans le domaine de la politique minière. Car, dans un pays comme la Turquie, il est indispensable que le nerf de la production nationale, le « diamant noir », soit en mains de l'Etat. L'importance du charbon nous a, du reste, engagés à consacrer à la politique charbonnière un chapitre spécial³.

Comme il se doit, le plan triennal prévoyait le développement intensif du bassin houiller de Zonguldak. Il s'agissait d'améliorer les moyens d'exploitation et de les agrandir, afin de pouvoir augmenter considérablement la capacité de production. La seule production des mines de charbon gérées

¹ Turgut Bayar, *La Türkiye İş Bankası et l'Economie de la Turquie*, thèse de l'Université de Neuchâtel, 1939.

² « *Ankara* », du 12 janvier 1939.

³ Voir deuxième partie, chapitre 3, page 244.

par l'Éti Bank devait être portée immédiatement à 1.100.000 tonnes de charbon lavé. Les autres sociétés nationales existant dans le bassin de Zonguldak devaient également doubler leur production, de sorte que l'extraction du charbon devait atteindre jusqu'en 1940 annuellement trois millions de tonnes.

Pour faciliter l'écoulement du charbon, le programme minier prévoyait aussi l'amélioration du réseau de chemin de fer du bassin houiller et la réorganisation du port de Zonguldak.

L'industrie du cuivre : d'après le plan triennal minier, non seulement la production d'Ergani devait être portée à son maximum, mais aussi celle de Murgul. Cette dernière devait produire annuellement 10.000 tonnes de cuivre standard. Suivant le plan triennal, Murgul devait devenir, après Zonguldak, un des centres miniers les plus importants de la Turquie.

L'industrie du plomb argentifère : le programme minier de 1937 prévoyait la mise en valeur des gisements de plomb aurifère et argentifère de Bolcardag et de Keban.

La production du fer : le programme triennal portait une attention particulière aux gisements de fer de Divrigi, récemment découverts par l'Institut de prospections et de recherches minières. Rappelons que la teneur de ce minerai est égale à celle des magnésites de Suède ou de l'Oural, et est évaluée à 65 % au moins. On estime que Divrigi sera en mesure de fournir 500.000 tonnes de fer par an.

Le programme minier prévoyait enfin un développement considérable de la production du chrome et du lignite.

Dans l'ensemble, le plan triennal devait procurer du travail à 25.000 hommes environ. Par suite de l'interdépendance des activités économiques, il devait contribuer, en même temps, au relèvement général de notre économie nationale. De plus, sa réalisation devait permettre un fort accroissement de l'exportation des minerais. Celle-ci devait procurer, dès 1940, un revenu annuel en devises de 14.000.000 Ltqs et devenir un des postes les plus importants de notre commerce extérieur. Et pourtant, quelques années avant la mise en vigueur du plan triennal minier « l'exportation des

minerais constituait une fraction sans importance de notre balance du commerce »¹.

La réalisation du plan minier devait prouver au monde entier que la Turquie possède tous les éléments qu'il faut pour devenir un pays heureux. En s'efforçant de développer son industrie minière, la Turquie ne prétendait nullement instaurer une économie autarcique. Nos dirigeants sont, en effet, d'avis — et nous ne pouvons que les approuver — qu'un pays ne peut être heureux, à la longue, qu'en pratiquant dans le domaine économique une collaboration étroite avec d'autres pays². Mais l'interdépendance économique de tous les pays n'exige nullement, d'après nous, que certains d'entre eux renoncent à la mise en valeur de leurs richesses nationales. Au contraire, l'augmentation raisonnable de la production nationale contribue à l'accroissement du pouvoir d'achat d'un peuple et lui permet, par conséquent, d'acheter à l'étranger davantage que par le passé. Et nul ne peut contester que, dans un pays comme la Turquie, il y ait encore beaucoup à faire dans le domaine de l'industrialisation, sans porter atteinte à la collaboration économique entre nations.

La plupart de nos minerais peuvent facilement être écoulés à l'étranger. Leur transformation partielle en produits semi-fabriqués ou même en produits finis à l'intérieur du pays ne peut qu'augmenter le pouvoir d'achat de notre peuple et lui rendre accessible nombre de produits qui lui étaient presque inconnus auparavant. Ceci a déjà été prouvé par les faits. « Ce qu'auparavant nous voyions dans certaines sphères limitées de deux ou trois centres et qui était considéré comme du luxe, est devenu maintenant besoin quotidien même jusque dans les plus petits bourgs où luit l'électricité³. »

La réalisation du programme minier triennal de 1937 ayant fait des progrès inattendus, le gouvernement s'est vu encouragé à élaborer une année plus tard, soit dans la seconde moitié de l'année 1938, le plan quadriennal d'indus-

¹ « Ankara », du 23 décembre 1937.

² La politique commerciale turque prouve que l'étatisme n'oblige pas toujours l'économie nationale à se replier sur elle-même, comme le prétendent certains économistes : (Voir François Perroux, *Cours d'économie politique*, op. cit. page 212.)

³ « Ankara », du 23 décembre 1937.

trialisation portant le No 3. Rappelons, pour éviter des confusions, que le plan triennal minier de 1937 constituait seulement une annexe au deuxième plan quinquennal d'industrialisation.

Le troisième plan de 1938 fut également établi suivant les directives de notre libérateur Kemal Atatürk. On y a incorporé le reste du programme minier triennal de 1937, qui fut toutefois bien élargi. Bien que le programme quadriennal de 1938 soit consacré en grande partie à la production minière, il est considéré comme un programme d'industrialisation générale du pays. Son exécution fut, du reste, confiée aux ministres de l'économie, des travaux publics et de l'agriculture. Les moyens financiers nécessaires à sa réalisation furent obtenus de l'étranger.

En relation avec l'accroissement considérable de la production du lignite et du charbon, prévu par le plan quadriennal, le gouvernement a élaboré dans le même programme des projets visant à la création de deux grandes centrales électriques. L'une devait être créée dans le bassin houiller de Zonguldak et l'autre dans le centre de la production de lignite à Kütahya. Il s'agit d'immenses centrales électriques, pouvant fournir la force et la lumière à une grande partie du pays. Leur consommation de charbon et de lignite devait permettre une notable réduction du prix de revient de ces deux matières premières et, par la baisse des prix de vente, contribuer à propager leur usage dans l'économie domestique.

L'extension de l'industrie sidérurgique à Karabük procurait de grandes quantités de scories. Pour pouvoir employer ce sous-produit d'une manière rationnelle, le programme quadriennal prévoyait l'établissement d'une fabrique de ciment de scories.

Pour assurer le transport de notre production minière toujours plus considérable, le gouvernement a aussi prévu l'extension du réseau ferroviaire et l'aménagement des ports de la mer Noire¹.

La réalisation du plan quadriennal élaboré dans la seconde moitié de 1938 parut, dès le mois de septembre 1939, devoir être paralysée par les effets de la deuxième guerre mondiale.

¹ Voir deuxième partie, chapitre 3, page 273.

Les effets économiques de ce conflit embrassent, comme on le sait, tous les pays du monde, même ceux qui se sont déclarés neutres ou non belligérants.

Mais, grâce à la persévérance de nos autorités et aux mesures prises antérieurement, les effets économiques de ce conflit n'ont pas arrêté l'exécution du programme quadriennal. Celui-ci continue à être appliqué avec tout l'élan possible. Pour donner une idée des résultats du programme quadriennal, dans le domaine de l'industrie minière, il suffit de rappeler les paroles du président du Conseil des ministres, M. Refik Saydam, prononcées à la Maison du Peuple, à l'occasion de la Semaine de l'épargne et des produits nationaux¹. En substance, le chef aujourd'hui décédé de notre gouvernement actuel a dit ce qui suit :

Il a annoncé tout d'abord que la production de la houille a atteint, en 1940 déjà, presque trois millions de tonnes, résultat exactement conforme au plan triennal et quadriennal. De même, dans la production du lignite on a remporté, au dire du chef de notre gouvernement, de grands succès. L'extraction du cuivre a été totalement modernisée. Ergani et Kuvashan nous procurent du cuivre dont la qualité s'améliore constamment. La nouvelle raffinerie de cuivre créée à Morgul permet d'obtenir dans le pays même du cuivre électrolyte. La production de chrome et de fer augmente dans des proportions réjouissantes. Quant à la production de soufre, elle permet de couvrir tous les besoins du pays en cette matière indispensable à la viticulture, qui joue, comme on le sait, un rôle important en Turquie. En évoquant les progrès réalisés dans l'industrie minière grâce à l'étatisme et au planisme turcs, le président du Conseil des ministres a parlé, avec raison, en premier lieu de la production du charbon. Il constitue la base de la plupart des autres industries, en leur fournissant la force motrice ou la matière première. Ce fait nous engage à consacrer à la politique charbonnière du gouvernement turc quelques pages spéciales.

¹ « Ankara », du 27 mars 1941.

TROISIEME CHAPITRE

1. La politique charbonnière

1. *Le problème du capital et du sous-sol*

La nécessité pour la Turquie d'avoir une politique charbonnière fut évoquée d'une façon remarquable par l'ancien ministre de l'économie, M. Celal Bayar, qui écrit entre autres ce qui suit à ce sujet :

« Les pays qui, comme le nôtre, sont possesseurs d'une grande quantité de charbon, en ont commencé l'exploitation intensive déjà au XVIII^e siècle. Ils entreprirent une propagande intense, prenant en considération les avantages que l'emploi du charbon peut fournir à la vie nationale. Par l'élaboration de lois et règlements appropriés, ces pays firent de l'emploi du charbon une question de conscience nationale¹. »

De même que la navigation, la grande industrie naquit et se développa dans les pays riches en charbon. Voici ce qu'en dit M. Celal Bayar² : « Depuis la découverte du charbon, l'importance de ce combustible dans la vie des peuples civilisés a continuellement augmenté... Le charbon n'est pas uniquement un moyen de chauffage et une source d'énergie. Il est aussi une des principales matières premières de toute une série d'industries. D'innombrables produits, de l'aspirine jusqu'à la saccharine, sont dus aux dérivés du charbon. C'est parce qu'ils possèdent de grandes mines de charbon et c'est parce qu'ils ont su exploiter ces trésors, que certains pays occupent une situation exceptionnelle dans l'industrie mon-

¹ et ² « *Ankara* », du 6 mars 1937.

diale.» Les centrales électriques, ainsi que les procédés récents par lesquels on liquéfie le charbon pour le transformer en pétrole, ont augmenté l'importance du charbon et consolidé la situation privilégiée des pays possesseurs de cette matière première.

La consommation intérieure de charbon est, enfin, non seulement un indice du développement de l'économie nationale d'un pays, mais aussi un des plus importants facteurs de la civilisation contemporaine. C'est d'après l'emploi de charbon par tête de la population que l'on peut juger du degré de civilisation d'un pays et de la richesse de son économie.

La Turquie, qui appartient aux pays les plus riches en gisements de charbon, avait pourtant jusqu'à ces dernières années une consommation intérieure très faible. De plus, ses richesses en charbon étaient très peu étudiées. Bien que la Turquie soit le seul pays dans la région de l'Europe orientale et méditerranéenne qui possède d'importants gisements de charbon, notre exportation était relativement minime. Cette situation était d'autant plus regrettable que la Turquie est l'un des rares pays du monde qui possède des mines de charbon au bord de la mer.

Si nous étudions maintenant les causes de ce faible développement de l'industrie charbonnière turque dans le passé, nous rappellerons, tout d'abord, que l'ancien régime ne portait aucun intérêt particulier au développement de la production et de la consommation de la houille. Il distribuait à gauche et à droite des concessions, uniquement dans le but de procurer des recettes aux sultans. Cette manière de procéder explique l'existence d'une multitude de petites exploitations, dont la plupart ne possédaient pas les capitaux nécessaires pour se procurer des installations un peu modernes. Comme ces concessionnaires n'étaient pas surveillés par une autorité, ils ne pensaient qu'à leurs profits personnels. Les ouvriers recevaient des salaires extrêmement bas, et il n'existait aucune prévoyance sociale en leur faveur. Cet état de choses n'engageait évidemment pas les hommes à travailler dans les charbonnages.

Il est donc facile de comprendre qu'on trouvait dans le bassin bouillier surtout des travailleurs saisonniers ou occasionnels. Comme ceux-ci manquaient d'expérience, le coût de la main-d'œuvre réparti par unité de production, soit

par tonne, revenait assez cher, bien que les salaires, en eux-mêmes, ne fussent pas exagérés.

L'existence d'une multitude de petites exploitations charbonnières provoquait en outre des frais d'exploitation élevés. En voici les raisons principales :

Il arrivait fréquemment que des filons appartenant à des sociétés différentes se trouvaient superposés dans la même région. L'exploitation de ces filons exigeait de lourdes dépenses, puisque pour chaque filon, il fallait des installations différentes. De même, chaque société devait faire des dépenses pour l'installation et l'exploitation des lavoirs, et autres moyens techniques. Les frais fixes provenant de l'amortissement des immobilisations, de même que les frais fixes d'exploitation, au lieu d'être répartis sur l'ensemble de la production d'un même centre, chargeaient chaque entreprise séparément.

Le gouvernement républicain s'est, depuis des années, aperçu de ce défaut dans l'organisation de la production et s'est efforcé, par tous les moyens, d'engager les exploitants à s'unir. Car nos dirigeants savaient que l'union des charbonnages épargnerait les dépenses fixes et par une meilleure répartition des frais, réduirait considérablement le prix de revient de la houille et, partant, le prix de vente.

La concentration ne procure pas seulement des avantages au producteur et au consommateur, qui profitent de l'abaissement des prix et dont le pouvoir d'achat peut ainsi augmenter. Comme le fait remarquer M. Reboud, la concentration exerce aussi d'heureux effets sur les salariés. « Les ouvriers et employés trouvent dans les grands établissements des salaires élevés, une occupation régulière et des conditions de travail plus hygiéniques que dans la petite industrie¹. »

Avant de procéder à l'étatisation des mines de charbon, le gouvernement a, dans l'intérêt du pays, édicté toute une série de dispositions obligeant les entreprises à moderniser leurs installations et à prendre des mesures en faveur de leurs ouvriers. Comme l'application de ces dispositions nécessitait des capitaux considérables, le gouvernement espérait ainsi que les petites entreprises procéderaient elles-

¹ Reboud P., *Précis d'économie politique*, Paris 1936, pages 269 et suivantes.

mêmes à leur liquidation, du fait qu'elles ne seraient plus à même de faire face aux obligations légales.

En effet, ces prévisions se réalisèrent. De la multitude des charbonnages, il ne restait, en 1938, que quatre sociétés d'exploitation importantes et huit entreprises plus petites. Tandis que le capital maximum des quatre grandes sociétés ne dépassait pas 3,500,000 Ltqs, les huit petites entreprises travaillaient avec un capital de 25 à 50 mille Ltqs¹.

Notre gouvernement fut d'avis que par une concentration plus accentuée, on pourrait arriver à extraire le charbon à des prix encore plus bas, et à augmenter ainsi la consommation intérieure dans une plus forte mesure. A cet effet, il a promulgué en date du 6 décembre 1940 la loi No 3581, en vertu de laquelle toutes les mines de charbon situées dans le bassin houiller d'Eregli-Zonguldak ont été réunies sous la raison sociale d'« Exploitation des charbonnages d'Eregli »².

Grâce à cette concentration, il a été possible d'appliquer dans le bassin d'Eregli-Zonguldak tous les progrès de la technique concernant l'exploitation des charbonnages. Ces installations pouvant désormais être utilisées par plusieurs charbonnages, leurs frais peuvent être répartis sur une plus grande production et le prix de revient de la tonne de charbon est ainsi sensiblement réduit. En outre, le « financement » de la rationalisation ne se heurte plus à des obstacles d'ordre pécuniaire, car l'étatisation a mis les mines de charbon en rapport étroit avec l'Eti Bank³.

Il est intéressant de constater à cet égard que la tendance à la concentration et à la réglementation officielle existe dans tous les pays producteurs de charbon. Elle avait déjà commencé à se manifester avant la première guerre mondiale et s'accrut durant les années 1919 et 1929, à la suite de la surproduction mondiale et de l'abaissement du niveau des conditions de travail. La tendance à la concentration et à la réglementation de la production par l'Etat s'accrut encore à partir de 1929 sous les effets de la crise mondiale qui venait d'éclater, et en suite de l'évolution du

¹ « Ankara », du 27 juillet 1938.

² « Ankara », du 29 janvier 1942.

³ T.C. XVII, *Les discours et les conférences*, 1940, page 98.
Voir aussi le chapitre concernant l'Eti Bank, page 292.

nationalisme économique poussé à outrance. L'industrie charbonnière de la plupart des pays est ainsi fortement concentrée et soumise à une réglementation de l'Etat. De plus, la surproduction a obligé les principaux pays producteurs à s'entendre et à signer des conventions internationales, qui, bien que soumises au droit international privé, constituent en temps de paix un important mécanisme de réglementation internationale. Il va sans dire que ces conventions ont cessé d'être appliquées dès le début de la guerre. Mais elles devront, aussitôt la guerre finie, être révisées et remises en vigueur. Car, seule une entente internationale librement contractée pourra apporter de l'ordre dans la production mondiale du charbon.

La tendance générale au contrôle et à la réglementation de l'industrie charbonnière, d'après un rapport du B.I.T.¹, exerce une influence sur le coût de la production, sur la demande de charbon, sur la production et sur la situation des mineurs. C'est bien dans cette direction que le gouvernement turc entend mener sa politique charbonnière. Toutefois, il y a une différence dans les motifs qui ont engagé la Turquie d'une part, et les autres pays, d'autre part, dans la voie de la concentration. Tandis que dans la plupart des pays, ce fut surtout la surproduction qui a poussé les Etats à l'intervention et à la concentration, la Turquie, elle, fut obligée de procéder à une concentration pour augmenter la production.

La concentration s'opère dans l'industrie mondiale de houille dans le sens horizontal ou vertical et quelquefois dans les deux directions. On parle d'une concentration horizontale, lorsque ce sont seulement des charbonnages qui s'unissent. En revanche, lorsque des sociétés d'exploitation de charbon s'unissent avec d'autres industries employant la houille, on parle d'une concentration verticale.

« La concentration horizontale peut être mesurée par la proportion de la production charbonnière globale que fournissent les plus grandes entreprises de cette industrie ; la concentration verticale peut être mesurée par la proportion de la production charbonnière globale que fournissent des entreprises qui contrôlent en même temps que des charbon-

¹ Bureau International du Travail, *L'industrie charbonnière dans le monde*, Genève 1938, page 255 et suivantes.

uages, des fonderies, des aciéries ou d'autres usines métallurgiques, des centrales électriques et des usines à gaz, des usines chimiques, etc.¹. »

En ce qui concerne l'industrie charbonnière turque, sa concentration s'est opérée, à première vue, dans le sens horizontal. Toute la production est, en effet, concentrée en mains de l'« Exploitation des charbonnages d'Eregli », qui ne s'occupe pas d'autres industries consommant du charbon. Mais du fait que cette société est elle-même soumise à l'Eti Bank, qui contrôle également l'industrie de semi-coke et d'autres importantes branches de production, on peut, en fait, parler d'une concentration horizontale et verticale des charbonnages turcs.

Il est intéressant de relever les résultats de l'enquête faite par le Bureau international du Travail² à propos de la tendance générale à la réduction du nombre des charbonnages et à l'augmentation de la production par charbonnage. Dans le bassin allemand de la Ruhr, le nombre des entreprises, qui était de 120 en 1893, atteint actuellement à peine une trentaine. La production annuelle par entreprise a plus que sextuplé, ayant augmenté d'environ cinq cent mille tonnes à plus de trois millions de tonnes.

« En Belgique, le nombre des entreprises produisant du charbon a fléchi de 164 en 1880 à 122 en 1913 et à 86 en 1936, tandis que l'extraction moyenne par mine en activité s'élevait parallèlement de 52.000 à 85.000, puis à 160.000 tonnes pendant la même période. »

« En Grande-Bretagne, le nombre des mines en exploitation a diminué de 3289 en 1913 à 2539 en 1928 et à 2080 en 1936. Dans le même temps, la production annuelle moyenne par mine passait de 87.000 à 90.000, puis à 110.000 tonnes. »

« Aux Etats-Unis, enfin, alors qu'en 1923, on exploitait 9331 mines de charbon bitumineux d'importance industrielle, on n'en comptait plus que 6315 en 1935. Pendant la même période, la production des mines produisant 100.000 ou davantage par année passait de 70,4 à 80,7 %. »

Il résulte de l'enquête du B.I.T. que la concentration dans les principaux pays producteurs de charbon a eu pour

¹ Bureau International du Travail, op. cit. page 256.

² Bureau International du Travail, op. cit. page 263.

effet, non seulement une diminution du nombre des concessionnaires, mais aussi un fléchissement considérable du nombre des mines exploitées. En Turquie, la concentration ne touche que le nombre des concessionnaires qui est tombé à un depuis 1940.

En revanche, le nombre des mines exploitées augmente constamment en Turquie depuis que la concentration dans le sens horizontal a été commencée. Car, comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever¹, la concentration en Turquie n'a pas pour but de faire baisser la production, mais au contraire, de l'augmenter. L'ancien président du Conseil des ministres, M. Refik Saydam, l'a mentionné d'une façon très nette, après avoir inspecté le bassin d'Eregli-Zonguldak au début de l'année 1940. Voici ce qu'il a dit en substance :

Bien que pendant les dernières années, la production de notre bassin houiller d'Eregli, centre principal d'énergie pour le pays, ait presque triplé sous le régime républicain, il est nécessaire d'augmenter l'extraction dans une plus forte mesure encore, afin de pouvoir faire face aux besoins sans cesse croissants de notre industrie en plein essor. Et pour atteindre ce but, a dit le chef du gouvernement, il est urgent de prendre ces mesures radicales pour réaliser l'unité complète dans la direction du bassin d'Eregli-Zonguldak².

La loi autorisant le gouvernement à procéder à une étatisation complète du bassin houiller, prévoyait deux modalités d'indemnisation, l'une pour les mines elles-mêmes, l'autre pour les installations.

L'étatisation complète s'est avérée indispensable pour assurer l'unité dans l'administration du bassin et une meilleure utilisation des installations techniques. L'unité dans l'administration fut chaudement recommandée par des experts étrangers, dont l'autorité internationale en matière d'organisation des mines est incontestable.

Ces experts ont préconisé la division du bassin en trois unités et leur soumission à une administration unique.

Ils ont affirmé que l'union dans l'administration rend possible l'emploi en commun de la plupart des installations et du personnel technique supérieur, et partant une réparti-

¹ Page 248.

² « Ankara », du 22 février 1940.

tion plus équitable des frais fixes, baisserait le prix de revient d'environ deux livres turques par tonne¹.

La concentration complète des charbonnages en mains de l'Etat, qui seul était en mesure de fournir les capitaux indispensables à une modernisation des installations, permettait outre la coordination technique, une augmentation du rendement de nos charbonnages, la production de qualités standardisées de houille et, enfin, la constitution d'équipes d'ouvriers spécialisés. Tous ces effets ne pouvaient que contribuer à une baisse du prix de revient et de celui de vente. Et c'est vers ce dernier but que gravitent les efforts de notre gouvernement. Notre chef national, Ismet İnönü, a affirmé que « le charbon procuré en grande quantité et à bon marché dans tout le pays, constitue une condition essentielle du progrès »².

Enfin, la concentration de toutes les entreprises en mains de l'Etat a permis à ce dernier de vouer une attention particulière au problème du lieu de production³. Le capital privé aussi bien turc qu'étranger, qui dominait auparavant la production de la houille, ne s'intéressait à l'exploitation que dans les régions limitrophes de la mer Noire. Cette manière de faire, qui permettait une économie des frais de transport, était toutefois inconciliable avec les intérêts de la défense nationale. Dans l'intérêt de cette dernière, le gouvernement a décidé d'étendre l'extraction de la houille aux régions situées plus à l'intérieur du pays, et en particulier dans le vilayet de Kastamonu.

Cette décentralisation de la production du charbon est nécessaire, non seulement pour des raisons militaires, mais aussi pour des motifs économiques. Le principe de la décen-

¹ « Ankara », du 8 avril 1937.

² Discours d'ouverture de la Ire session de la VIe Législature de la Grande Assemblée Nationale de Turquie.

³ Le problème du lieu de production se trouve exposé d'une façon très claire dans l'ouvrage de J.-D. Croll, *L'introduction d'industries nouvelles dans les Montagnes neuchâteloises*, thèse de l'Université de Neuchâtel, 1940. C'est, à notre connaissance, le seul ouvrage en langue française qui contienne un exposé complet des théories de l'emplacement industriel.

Voir à ce sujet aussi : Alfred Weber, *Ueber den Standort der Industrien*, Tübingen 1909.

Palander T., *Beiträge zur Standortstheorie*, Stockholm 1935.

tralisation est appliqué pour l'ensemble de l'industrie turque créée directement par l'Etat ou soutenue par lui, afin d'en faire profiter si possible toutes les régions du pays.

La houille provenant des charbonnages éloignés des rives de la mer Noire et devant supporter des frais de transport plus élevés, on aurait pu craindre que le prix de vente augmente. Mais grâce à la rationalisation de la production, il est possible de compenser largement cette hausse des frais de transport par des économies réalisées ailleurs.

On voit donc que rien n'a été négligé dans le domaine technique et dans celui de l'organisation financière pour assurer le développement de la production de la houille. Mais notre gouvernement se rendait parfaitement compte qu'il ne suffit pas d'organiser les deux facteurs de la production : le sous-sol et le capital, mais qu'il faut aussi penser au troisième facteur : le travail.

C'est pour cette raison que nos autorités ont pris toute une série de mesures propres à obtenir un rendement maximum de notre main-d'œuvre, tout en s'efforçant d'améliorer les conditions d'existence de nos mineurs. C'est donc au problème du travail que nous nous proposons de consacrer les pages suivantes :

2. *Le problème des mineurs*

Nous avons déjà eu l'occasion de rendre nos lecteurs attentifs au fait que la main-d'œuvre spécialisée dans le travail minier manquait dans le bassin houiller ¹. Voici quelques détails concernant le recrutement de la main-d'œuvre, puisés dans le rapport des experts allemands ².

Pour la plus grande partie, les ouvriers se recrutent parmi les petits paysans des environs, qui s'engageaient dans les charbonnages à titre provisoire, souvent pour une quinzaine de jours, et s'en retournaient dans leur village aussitôt qu'ils avaient gagné l'argent nécessaire pour payer leurs

¹ Deuxième partie, chapitre 3, page 245.

² Von Flüggé, op. cit.

dettes. Ces ouvriers de passage, n'étant pas au courant du travail minier, fournissaient un rendement médiocre, ce qui augmentait considérablement la part des frais fixes incombant à chaque tonne de charbon extraite.

La deuxième catégorie de mineurs que l'on trouvait jusqu'à ces derniers temps dans le bassin de Zonguldak, était constituée par des ouvriers semi-permanents. Ils se recrutaient dans les régions éloignées et restaient dans le bassin pendant quelques années, afin de constituer avec leurs économies un petit capital. Le rendement de cette deuxième catégorie d'ouvriers n'était pas élevé non plus.

Jusqu'en 1938, ces deux catégories d'ouvriers, constituaient environ le 80 % du total de la main-d'œuvre du bassin d'Eregli-Zonguldak. Seul le vingt pour cent environ était représenté par des ouvriers spécialisés et réguliers.

La majorité des ouvriers étant irréguliers, on manquait souvent de main-d'œuvre. Par exemple, en juillet 1938, on avait réussi avec peine à réunir 13.800 ouvriers, tandis que le nombre d'ouvriers indispensables à cette époque pour exécuter les commandes en cours était estimé à 15.000 au minimum¹.

Cet état de choses avait de fâcheux effets sur la production de la houille, qui était très irrégulière, et variait considérablement de mois en mois, comme le montre le tableau suivant.

¹ « Ankara », du 28 juillet 1938.

Production mensuelle de la houille de 1929 à 1938 ¹
(en tonnes)

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1929	114	61	70	117	96	141	137	134	128	125	136	139
1930	145	113	108	151	110	150	105	137	140	158	136	146
1931	131	74	153	133	147	154	87	133	135	140	141	138
1932	138	65	144	99	147	140	140	139	139	150	143	151
1933	116	152	155	114	164	176	172	163	177	163	165	155
1934	124	184	151	194	205	197	198	226	215	189	183	222
1935	136	177	138	212	207	221	214	221	209	216	205	184
1936	218	205	165	238	233	243	176	165	156	177	187	136
1937	137	130	219	138	195	251	204	209	212	204	188	320
1938	227	124	237	306	228	242	211	229	237	229	136	262

¹ M.T.A., No 2, avril 1939, page 5.

Ce tableau indique d'une façon frappante les énormes variations survenues dans la production mensuelle de charbon. C'est ainsi, par exemple, que la production de 227.000 tonnes enregistrées au mois de janvier 1938, descend à 124.000 tonnes au mois de février, ce qui correspond à une diminution de 45,37 %. Un autre exemple d'un fléchissement considérable résulte de la comparaison de la production des mois d'octobre et novembre de la même année. La diminution que l'on peut constater est alors d'environ 40 %.

Il va sans dire que, dans ces conditions, nos charbonnages n'étaient pas en mesure de travailler d'après un système dit budgétaire et de s'engager à fournir ponctuellement une quantité de houille déterminée.

Afin d'assurer à l'industrie turque en plein développement des livraisons régulières de charbon et d'intensifier sa production dans la mesure du possible, le gouvernement s'est vu obligé d'introduire, dès le 27 février 1940, dans le bassin houiller d'Eregli-Zonguldak, le service de travail obligatoire, mais rémunéré¹. Il doit permettre, non seulement de satisfaire aux besoins courants du pays, qui augmentent sans cesse, mais aussi de constituer des stocks pour un avenir incertain et une reprise de l'exportation. Le charbon doit jouer un rôle important dans notre commerce extérieur futur.

Le service obligatoire de travail dans le bassin houiller d'Eregli-Zonguldak fut ordonné par le Comité de coordination siégeant sous la présidence du premier ministre, M. Refik Saydam, en application de la loi de sauvegarde nationale. Cette loi, votée par la Grande Assemblée Nationale, confère, en effet, au gouvernement des pouvoirs extraordinaires, lui permettant de prendre toutes les mesures qui s'imposent par suite de la mobilisation et dans l'intérêt de la défense nationale.

Les expériences que l'on a recueillies durant les premiers mois du conflit actuel ont démontré qu'il eût été impossible, avec les méthodes de travail en usage dans nos mines, de couvrir les besoins du pays en charbon. Par l'établissement du service obligatoire de travail, le pays a évité de manquer de charbon pendant la durée de la guerre qui sévit dans les pays voisins de la Turquie. Et si l'on s'imaginerait quels effets néfastes aurait pu avoir pendant le conflit actuel,

¹ « Ankara », du 7 mars 1940.

un arrêt de nos industries par suite d'un manque éventuel de houille, on peut se rendre compte des avantages découlant du service obligatoire.

Sont astreints au service obligatoire : les habitants du vilayet de Zonguldak qui ont déjà travaillé dans le bassin pendant une période plus ou moins longue, les hommes capables de fournir les efforts physiques exigés et issus de familles de mineurs, les chômeurs, les ouvriers spécialisés dans le travail minier, ainsi que les artisans et ouvriers des autres vilayets, jugés aptes à ce service.

En introduisant le service obligatoire de travail dans le bassin d'Ereğli-Zonguldak, nos dirigeants se rendaient parfaitement compte de l'interdépendance des différentes branches de l'activité économique, et ont, en conséquence, simultanément étendu le service obligatoire de travail à tous les domaines dont dépend étroitement la production de charbon.

C'est ainsi que le service obligatoire de travail s'applique également au chargement du charbon, à son transport, à la fabrication du coke et des briquettes, à la coupe du bois indispensable pour les puits, ainsi qu'au transport des poteaux.

Les hommes astreints au service obligatoire de travail reçoivent un salaire fixé par le ministère de l'économie, sur la base des salaires normaux applicables sur le marché du travail. En outre, ils peuvent jouir de toutes les institutions sociales qui ont été créées en faveur des ouvriers qui s'engagent librement pour le travail des mines.

Etant donné qu'un certain nombre d'hommes se trouvent sous les drapeaux, la loi introduisant le service obligatoire de travail prévoit la possibilité d'exemption du service militaire des hommes appelés pour le travail minier. A cet effet, le ministère de l'économie doit dresser régulièrement des listes portant les noms des officiers et hommes astreints au service obligatoire de travail. Cette liste est examinée conjointement par les ministères de l'économie et de la défense nationale et ratifiée, ensuite, par le Comité de coordination. C'est sur la base des décisions prises par ce comité, agissant comme autorité suprême, que les hommes peuvent être exemptés du service militaire et appelés au service obligatoire de travail.

Pour assurer une juste répartition de la main-d'œuvre disponible en application de la loi sur le service obligatoire de travail, il est interdit aux mines de faire une publicité

quelle qu'elle soit, en vue d'attirer des ouvriers. En principe, le travail obligatoire est conçu comme un service permanent. Toutefois, pour tenir compte des exigences de l'instruction militaire, les travailleurs appelés au service obligatoire sont répartis en deux classes. La première classe reste au service obligatoire de travail d'une façon permanente et doit constituer les cadres des mineurs spécialisés. Les ouvriers appartenant à la deuxième classe sont groupés en équipes travaillant d'une façon alternée.

Avant d'être appelé au service obligatoire de travail, les hommes choisis pour ce service sont soumis à un examen médical très consciencieux. C'est le Bureau sanitaire du bassin houiller d'Eregli-Zonguldak qui en est chargé.

Tous les frais de voyage pour les déplacements des ouvriers appelés au service de travail sont à la charge des charbonnages.

Les hommes astreints au travail alterné ont droit après chaque deux mois de service à un mois de repos. Des exceptions peuvent être faites à cette règle générale, pour tenir compte de la situation personnelle des travailleurs et des besoins de la production régionale de leur vilayet natal.

Celui qui a reçu sa convocation, est tenu de répondre à l'appel et de rejoindre immédiatement le lieu de son service de travail. Toutefois, dans certains cas de force majeure, énumérés dans la loi, le voyage peut être retardé. Mais dès que l'empêchement aura cessé d'exister, le travailleur est obligé de rejoindre le poste qui lui a été assigné. La durée du service est alors prolongée d'autant.

Comme la loi introduisant le service obligatoire de travail dans le bassin houiller privait en une fois la région agricole du vilayet de Zonguldak d'une grande partie de sa main-d'œuvre, la même loi autorise le ministère de l'agriculture à recruter des hommes pour l'exécution des travaux agricoles, à la place des paysans appelés au service dans la production de charbon.

En étudiant la loi introduisant le service obligatoire de travail dans le bassin d'Eregli-Zonguldak, nous sommes obligés de relever l'intérêt particulier que le gouvernement porte aux droits des citoyens, même dans les circonstances difficiles que le pays traverse.

Une autre expérience, digne d'être mentionnée, est l'introduction du travail obligatoire dans les mines de charbon

pour les hommes condamnés à une peine de prison. Les condamnés qui prouvent aux autorités par leur conduite qu'ils ne sont pas vicieux innés, peuvent être transférés dans le bassin houiller, où ils vivent dans des baraques modernes, vont à leur travail seuls et sont payés. Toutefois, après déduction d'une somme pour leur entretien, les salaires ne sont pas versés en espèces, mais déposés dans une banque jusqu'à l'achèvement de la peine. Ainsi, les détenus libérés peuvent rentrer dans la vie civile, avec une certaine somme d'argent.

Les condamnés se plaisent dans le bassin houiller et ne tentent pas de s'échapper¹. Ils y sont bien accueillis et bien traités.

Ce travail forcé des condamnés a un double but. Tout d'abord, il permet d'accroître la productivité des charbonnages. En outre, il doit permettre à nos autorités de corriger par l'enseignement et non par la force, les instincts primitifs des détenus et de leur inculquer le désir de devenir des membres utiles de la communauté. Cet exemple prouve que le droit pénal turc est basé, comme l'a dit notre Chef national, sur des principes conformes aux conceptions les plus avancées de la civilisation².

Pour assurer les livraisons régulières des poteaux employés dans les mines, le gouvernement a pris, en date du 27 septembre 1941, un arrêté spécial, concernant le travail obligatoire rémunéré. Il s'applique aussi bien à l'abattage des forêts et à la coupe du bois, qu'à son transport par chemin de fer ou par bateau, et qu'aux dépôts de bois destiné aux mines.

Sont astreints au service obligatoire du travail, les employés et ouvriers travaillant déjà dans les exploitations de forêts et dans les entreprises de transport, et les ouvriers appelés à ce genre de travaux. Ils doivent toutefois être soumis auparavant à un examen médical. Les hommes astreints au service de travail dans les forêts et entreprises de transport touchent des salaires normaux.

La durée du service de travail est fixée par les offices

¹ *Les Annales de Turquie*, août 1938, pages 34-35.

² İsmet İnönü, Discours d'ouverture de la I^{re} session de la Ve législature de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, prononcé le 1^{er} novembre 1939.

compétents, en tenant compte des besoins des mines en poteaux et des conditions familiales des travailleurs. Les hommes astreints au travail obligatoire dans les forêts ou dans les entreprises de transport des poteaux peuvent être exemptés du service militaire¹.

Les mesures prises par le gouvernement en vue d'assurer la main-d'œuvre nécessaire au bassin houiller d'Eregli-Zonguldak, ainsi qu'aux forêts fournissant les poteaux, ont eu des effets très heureux. En 1940, la production de houille du bassin mentionné a pu légèrement dépasser la quantité de 3 millions de tonnes, de sorte que la production a doublé, si on la compare à celle de 1930.

Une autre conséquence du service obligatoire de travail est la disparition des grandes fluctuations dans la production mensuelle, que nous avons pu observer dans le tableau statistique au début de ce chapitre. En étudiant le tableau suivant, on peut également constater que la production mensuelle est devenue plus régulière. Tandis qu'en 1939, la différence entre la production mensuelle la plus élevée et la plus basse était de 99,88 %, elle n'est, en 1940, que de 26,3 %².

Production mensuelle de la houille en 1940³

Mois	Zonguldak	Kozlu	Eregli	Kilimli	Total
Janvier . . .	87.286	50.868	13.161	20.309	171.624
Février . . .	121.552	70.758	27.276	32.223	251.809
Mars . . .	130.406	71.195	27.356	33.951	262.908
Avril . . .	115.783	66.848	31.926	34.247	248.804
Mai . . .	128.181	72.178	33.583	42.249	276.191
Juin . . .	118.214	75.186	33.393	39.561	266.354
Juillet . . .	114.262	74.307	36.244	37.989	262.802
Août . . .	119.108	71.751	32.238	39.518	262.615
Septembre . .	119.459	75.087	33.909	40.842	269.297
Octobre . . .	115.047	65.154	35.390	35.631	251.222
Novembre . .	103.023	53.442	25.605	37.031	219.101
Décembre . .	125.700	74.913	29.057	47.061	276.731
Total . .	1.398.021	821.687	359.138	440.612	3.019.458

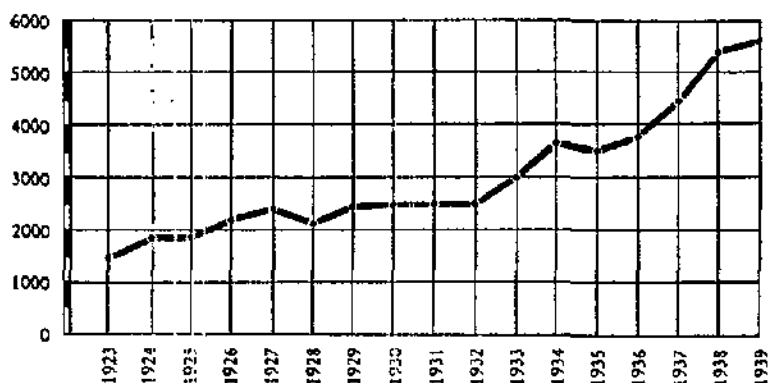
¹ Türkofis, *Les Nouvelles Commerciales*, du 6 octobre 1941.

² M.T.A., No 2/23, avril 1941, pages 83 et 84.

³ M.T.A., No 2/23, avril 1941, page 85.

En obligeant nos travailleurs à fournir des efforts accrus, le gouvernement s'efforce d'améliorer en même temps les conditions de leur existence. C'est à l'ingérence de nos autorités que l'on doit la hausse constante des salaires des mineurs du bassin houiller, qui ressort du graphique reproduit ci-dessous ¹.

Accroissement de 1923 à 1939 du taux des salaires ouvriers
dans le bassin de Zonguldak (en milliers de livres)



Le salaire journalier moyen était, au moment où von Flüggé rédigeait son rapport, de 80-100 piastres. En 1938, il est déjà de 111-118 piastres ², et doit être aujourd'hui encore plus élevé. Les données exactes concernant l'époque actuelle manquent toutefois.

Les taux des salaires sont calculés en proportion du rendement des ouvriers. A mesure que celui-ci s'accroît, les salaires augmentent automatiquement. Il va sans dire que la création des cadres d'ouvriers spécialisés contribue largement au développement des salaires. Dans ces conditions, on peut parler de l'application dans le bassin houiller d'une échelle mobile des salaires.

Enfin, le gouvernement n'a pas oublié de prendre différentes mesures sociales pour rendre la vie de nos mineurs plus agréable. Elle était très pénible sous le régime ottoman.

¹ « Ankara », du 27 mars 1941.

² « Ankara », du 28 juillet 1938.

Il n'existait, à cette époque-là, aucune prévoyance sociale. Même durant les premières années de la République, avant que l'Etat ait commencé à s'intéresser plus particulièrement à la production de la houille, on ne pouvait pas parler d'une organisation sociale. Les sociétés étrangères qui dominaient le bassin houiller exploitaient notre main-d'œuvre d'après les méthodes moyennâgeuses. Les heures de travail étaient de 14 à 18. Les accidents n'étaient pas indemnisés. Les assurances sociales n'existaient pas. Et les salaires calculés déjà d'après des taux très bas étaient en partie souvent retenus sous différents prétextes.

On peut donc s'imaginer les efforts énormes que nos autorités ont dû faire pour améliorer la situation de nos mineurs. C'est à notre Premier Ministre Refik Saydam que l'on doit en grande partie l'organisation sociale en faveur des mineurs du bassin houiller. C'est lui aussi qui s'est entremis pour leur assurer des habitations hygiéniques et confortables.

La loi sur l'hygiène publique a réservé une place importante aux questions d'hygiène industrielle et d'aide médicale aux ouvriers. Elle astreint les entreprises à un contrôle sévère. Selon les prescriptions de la dite loi, tout établissement qui emploie cinquante ouvriers ou plus est tenu d'avoir à son service un médecin. Les établissements employant cent ouvriers ou plus, sont obligés d'installer un dispensaire. Et lorsque le nombre des ouvriers atteint cinq cents, l'entreprise a le devoir d'installer un hôpital, dont le nombre de lits doit être proportionné au nombre des travailleurs¹.

Une telle organisation sanitaire fonctionne déjà dans le bassin houiller d'Eregli-Zonguldak, dont les entreprises ont dû aussi prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents de travail.

En outre, l'Union des mineurs a créé à Zonguldak un hôpital de 60 lits et plusieurs dispensaires, pour lesquels elle dépense annuellement environ 200,000 Ltqs². Non seulement les membres de l'Union des mineurs peuvent profiter de cette organisation sanitaire, mais aussi leurs familles. Du fait que les revenus de l'Union des mineurs consistent surtout en coti-

¹ *La santé publique et l'assistance sociale en Turquie*, Direction générale de presse, « Ankara » 1941, pages 84-85.

² « Ankara », du 28 juillet 1938.

sations de ses membres, son organisation sanitaire constitue un bel exemple d'entraide ouvrière.

Cette Union a organisé aussi un département d'assurances basées sur le principe de la mutualité. Elle a introduit l'assurance-maladie et l'assurance-accidents. Les ouvriers malades reçoivent des indemnités non seulement durant la maladie, mais aussi après leur rétablissement, s'ils doivent quitter leur travail sur l'ordre du médecin.

Nos autorités soutiennent les efforts louables de l'Union des mineurs, qui a prouvé par ses actes qu'une association ouvrière peut remplir un but beaucoup plus noble et plus utile à ses membres, si, au lieu de se vouer uniquement à la lutte des classes, elle s'efforce d'organiser une entraide pour ses membres et d'améliorer ainsi les conditions de leur vie sur un terrain où seuls des efforts communs peuvent donner des résultats tangibles.

En cas d'accident mortel, la famille reçoit des secours, non seulement de l'Union des mineurs, mais aussi de la Direction du charbonnage, qui est tenue de verser une indemnité fixée par le Tribunal.

L'Etat turc ne se contente pas de soutenir les efforts de l'Union et de prescrire aux charbonnages la création d'institutions médicales. Il a lui-même fondé à Zonguldak un hôpital, dont les frais sont complètement à sa charge¹.

Se rendant compte qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'Etat préconise et soutient la construction de maisons ouvrières, entourées de jardins, et destinées aux familles des mineurs du bassin houiller. Il veut ainsi attacher les mineurs à la région de Zonguldak et créer une classe de mineurs spécialisés et occupés d'une manière permanente à l'extraction de la houille. Nous avons eu l'occasion de relever les avantages que peut retirer la production houillère ayant à sa disposition un nombre considérable d'ouvriers spécialisés et permanents.

Pour mieux attacher nos ouvriers à la région d'Eregli-Zonguldak, il faudrait, à notre avis, prévoir la possibilité d'attribuer aux mineurs qui ont travaillé toute leur vie dans le bassin houiller un droit de propriété sur la maisonnette et le jardin mis à leur disposition. Le droit de propriété pour-

¹ *La santé publique*, op. cit. page 81.

rait leur être attribué contre paiement d'une somme dont le capital serait constitué, d'une part, par des versements de l'entreprise dans un fonds spécial, et d'autre part, par les économies des mineurs.

Une telle solution contribuerait à renforcer dans l'âme de notre peuple l'idée de l'épargne, et par la création de petites propriétés ferait disparaître, au moins en partie, le prolétariat et les dangers que ce dernier comporte.

Ce qui se fait en Turquie depuis quelques années déjà, pour résoudre le problème des habitations ouvrières et faire disparaître le prolétariat vient d'être chaudement recommandé par Wilhelm Röpke¹. Cet économiste considère cette mesure comme un des moyens aptes à faire disparaître la crise sociale, dans laquelle les pays industriels sont plongés depuis plusieurs années et qui constitue, d'après nous, le germe du conflit actuel. En effet, une paix durable ne pourra jamais s'établir entre les peuples, aussi longtemps que les questions sociales ne seront pas résolues d'une façon satisfaisante. A la lumière de cette constatation, on peut mieux juger les efforts de notre gouvernement dans le domaine social.

A cet égard, mentionnons un autre effort des autorités turques en faveur des ouvriers célibataires. Pour eux, il existe dans le bassin houiller de grandes maisons modernes où les célibataires trouvent non seulement une demeure hygiénique et confortable, mais aussi un restaurant, un café et des salles de lecture.

Pour éviter la hausse des prix des denrées alimentaires

¹ Wilhelm Röpke, *Die Gesellschaftskrise der Gegenwart*, Zürich 1942.

Des idées semblables sont soutenues par Röpke dans son ouvrage intitulé : *Explication économique du monde moderne*, op. cit. page 283. Voici ce qu'il dit à propos du prolétariat :

« L'un des signes les plus frappants du caractère antinaturel de la situation actuelle, c'est le prolétariat. Il faut bien se rappeler que le fait qu'il existe, nous placera, un jour ou l'autre, devant l'incorrigible dilemme : ou supprimer le prolétariat dans le cadre de notre système économique, ou accepter la solution communiste, qui supprime le prolétariat en tant que classe, en faisant de tous les habitants d'un pays, des prolétaires. Supprimer le prolétariat dans le cadre de notre système économique, demande une politique favorisant la petite et la moyenne propriété, qui encourage la paysannerie, décongestionne les villes industrielles, ranime la dignité du travail et la conscience professionnelle, et la solidarité humaine.

qui se produit, en général, dans une région dont la population augmente en même temps que la situation économique se développe, le gouvernement a pris des mesures en vue d'augmenter la production agricole du vilayet de Zonguldak. Nous avons déjà mentionné les jardins entourant les maisons ouvrières et qui doivent fournir des légumes aux familles de nos mineurs. En outre, l'Etat a envoyé dans le bassin houiller des agronomes qui étudient chaque terrain et se prononcent sur le genre de culture devant y être introduit.

Rien n'a donc été négligé de la part de l'Etat pour améliorer le standard de vie des mineurs du bassin d'Eregli-Zonguldak. On peut même déclarer avec fierté que l'organisation sociale de cette région fait l'envie de plusieurs pays étrangers.

Nos mineurs savent apprécier les efforts du gouvernement et se montrent reconnaissants envers le pays. M. Sirri Day, ministre de l'Economie, en rentrant d'une tournée d'inspection, a déclaré, à propos de l'effort fourni par notre main-d'œuvre :

« Je suis fier, profondément, du travail accompli et des succès remportés par tout le personnel de ces régions. Le travail consciencieux de nos collaborateurs (il s'agit en l'occurrence de l'ensemble des hommes travaillant dans le bassin) témoigne une fois de plus de l'attachement inébranlable des travailleurs à notre Chef national et au gouvernement de Refik Saydam. »¹

La reconnaissance de nos mineurs envers le pays et son gouvernement est prouvée aussi par les chiffres indiquant l'accroissement constant du rendement ouvrier.

Le rendement moyen d'un mineur dans l'extraction du charbon était d'environ 500 kg. au début de la République. Ce rendement atteint en 1932, 610 kg.

en 1933, 661 kg.

en 1934, 724 kg.

Avec la création de grandes équipes de mineurs spécialisés et permanents, le rendement ouvrier augmentera encore considérablement. Il ne sera certainement pas inférieur au rendement moyen des mineurs des bassins houillers étrangers. Le rendement journalier par ouvrier dans le bassin de la Ruhr était durant les années 1930-1935, en moyenne de

¹ « Ankara », du 11 septembre 1941.

1692 kg. Dans le bassin de la Haute-Silésie, ce rendement était même supérieur et atteignait, pour la même époque, 1811 kg. Celui des mineurs anglais était évalué à cette époque à 1200 kg. et celui des ouvriers de la Basse-Silésie à 1016 kg.¹. Aux Etats-Unis d'Amérique, où l'extraction du charbon est fortement mécanisée, un ouvrier arrive à fournir 4000 kg. de charbon².

L'augmentation du rendement journalier des ouvriers dépend toutefois, non seulement de leurs efforts et de leur volonté, mais aussi de la manière dont le travail est dirigé. C'est pour cette raison que nos autorités attachent une grande importance à la formation des cadres techniques (des contre-maîtres et techniciens).

Dans ce but, le gouvernement a fait de sérieux efforts qui ont déjà été couronnés de succès. Parmi les mesures prises, il convient de citer en premier lieu la création de l'école des techniciens des mines, à Zonguldak. La durée normale des études est de quatre années, durant lesquelles les élèves sont à la charge de l'Etat³. Les élèves sortants obtiennent le titre de techniciens des mines.

En outre, il faut citer l'Ecole pratique des mines, se trouvant également à Zonguldak, d'où, après deux ans d'études, sortent les futurs contremaîtres des mines.

Quant à la formation des ingénieurs des mines, le gouvernement a, pour le moment, renoncé à l'établissement d'une Ecole supérieure des mines. Pour cette raison, l'Etat continue à envoyer les jeunes gens désirant faire des études supérieures, dans les Ecoles polytechniques de l'Europe occidentales. En 1938, 200 jeunes Turcs étudiaient les sciences et la technique minières dans les hautes écoles de l'Europe occidentale⁴.

Grâce à l'aide financière apportée par l'Etat à notre jeunesse qui veut se vouer à la carrière d'ingénieur des mines, il est possible de remplacer, au fur et à mesure, les dirigeants techniques étrangers par des Turcs.

Nos ingénieurs et techniciens prouvent constamment leurs connaissances techniques, en surmontant les difficultés

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 5, octobre 1935, page 24.

² Pahl Walter, op. cit. pages 9 et 30.

³ « *Ankara* », du 14 août 1941.

⁴ « *Ankara* », du 28 juillet 1938.

nées du conflit mondial. M. Sirri Day, ministre de l'Economie l'a constaté¹ :

« A mesure que la guerre mondiale se prolonge, il est naturellement de plus en plus difficile de renouveler le matériel nécessaire à la production. Mais notre personnel technique fait montre, avec un succès remarquable, de toutes ses capacités et de toute son habileté pour vaincre ces difficultés. Au service de la patrie, les ingénieurs turcs triomphent des épreuves les plus dures. »

Mais nous tenons à rendre nos autorités attentives au fait qu'il ne suffit pas seulement d'avoir une instruction technique, pour mener à bien la production minière. Il faut aussi avoir des connaissances approfondies dans le domaine économique. C'est pour cette raison que nous recommandons, ou bien d'obliger nos ingénieurs à faire également des études économiques, ou bien de constituer pour la direction des mines, des directions mixtes, comprenant à côté des ingénieurs, des hommes possédant une solide culture économique.

3. *Les mesures tendant à encourager la consommation de la houille*

Dans les pages précédentes, nous avons parlé des efforts de nos autorités en vue d'augmenter l'extraction de la houille par une réorganisation des facteurs de la production.

Mais, pour assurer un essor économique durable, il ne suffit pas de prendre des mesures uniquement dans le secteur de la production. Il faut aussi penser à l'accroissement de l'écoulement des biens produits. Ce n'est que par un développement simultané de la production et des débouchés qu'il est possible d'assurer une évolution économique saine et durable.

Le charbon turc est destiné avant tout à la consommation intérieure et constitue pour la nation turque un facteur de progrès général, aussi nos autorités font tout ce qui est en leur pouvoir pour augmenter les ventes de houille à l'inté-

¹ « Ankara », du 14 août 1941.

rieur du pays. La nécessité d'augmenter la consommation intérieure du charbon fut soulignée dernièrement par notre Chef national. « Pour que le pays puisse progresser dans la voie de la civilisation et de la prospérité, a dit M. Ismet İnönü, la consommation intérieure du charbon doit être généralisée et encouragée par tous les moyens. »¹

Par l'étatisation de la production, et sa rationalisation, le gouvernement a aplani les difficultés qui empêchaient auparavant une baisse des prix de vente. Cette baisse des prix était indispensable pour accroître la consommation intérieure. Car, ainsi que l'ont déjà constaté Orhan Brandt² et Turgut Bayar³, le niveau élevé des prix de vente constituait un obstacle à toute augmentation de la consommation intérieure.

Il est intéressant de noter que la baisse des prix de vente est intervenue en Turquie, bien que l'importation de charbon, jadis très importante, ait été rendue presque impossible, par des mesures de contingentement et l'introduction de droits de douane prohibitifs. Une telle évolution du marché du charbon n'eût jamais été enregistrée, si la production avait été dominée, comme par le passé, par le capital privé. Car celui-ci aurait, au contraire, profité de l'élimination de la concurrence étrangère pour augmenter les prix de vente.

Emprisons-nous de dire que les prix de vente du charbon destiné à la consommation intérieure diffèrent, par la volonté de l'Etat, de ceux appliqués à l'exportation, qui sont sensiblement supérieurs et varient suivant la loi de l'offre et de la demande.

En revanche, les prix intérieurs, après avoir été ramenés à un niveau aussi bas que possible, mais couvrant les frais, ont été stabilisés et ne peuvent pas être modifiés sans le consentement de nos autorités. La réglementation des prix est à ce sujet intransigeante.

La politique des prix en matière de vente du charbon peut donc être résumée comme suit : élasticité des prix pour la vente à l'étranger, stabilité des prix sur le marché intérieur.

¹ Discours d'ouverture de la 1^{re} session de la 5^e législation de la Grande Assemblée nationale.

² Orhan Brandt, op. cit. page 84.

³ Turgut Bayar, op. cit. page 180.

Cette réglementation fut appliquée déjà au début de l'étatisation, lorsque le capital privé était encore largement représenté dans le bassin houiller. Pour éviter la lutte résultant de la concurrence, la vente des entreprises privées fut contingentée sur le marché intérieur. Par ce moyen, on voulait, en même temps, combattre une spéculation éventuelle.

La stabilité des prix sur le marché intérieur s'est avérée très utile¹. Elle a permis d'établir des budgets de production indépendants des fluctuations de prix qui surviennent sur le marché international de la houille, fluctuations que l'on sait considérables².

D'autre part, la stabilité des prix sur le marché intérieur a permis, à certaines époques, de vendre à l'étranger la houille turque à des prix excessivement bas et de pratiquer de la sorte le dumping.

Pour maintenir cette stabilité des prix, même pendant la guerre actuelle, où les frais de production ont tendance, ainsi qu'on le sait, à augmenter fortement, le gouvernement a pris une sage mesure, consistant en la création d'une « Union centrale des ventes du charbon ». Elle a permis d'empêcher toute spéculation et d'abaisser les frais de distribution. Cette diminution permet de compenser le coût élevé de la production et d'éviter ainsi toute hausse des prix de vente. En plus, l'Union centrale des ventes du charbon a pour tâche d'assurer à tous les secteurs de l'économie nationale des livraisons de houille adaptées à leurs nécessités³.

L'Union centrale est une institution de droit privé, mais reconnue par l'Etat, à la ratification duquel elle a dû soumettre ses statuts.

Elle a le droit exclusif de vendre du charbon, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'étranger. Les plans de distribution de la houille doivent être soumis par l'Union à l'approbation de l'Etat. Ainsi toute possibilité d'injustice qu'une institution possédant un monopole pourrait commettre, est soigneusement écartée. Même la qualité du charbon

¹ M. Maede est également d'avis qu'une stabilisation raisonnable des prix faciliterait les dispositions prises pour l'avenir de l'économie.

Voir Maede, *Economie politique et Politique économique*, op. cit. page 285.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 4, octobre 1938, page 13.

³ « *Ankara* », du 7 mars 1940.

vendu est prescrite par l'Etat. En principe, il n'est permis de vendre que du charbon lavé. La vente du « tout venant » peut être autorisée exceptionnellement par le Ministère de l'économie au cas où la nature du produit ou des difficultés d'ordre technique obligeraient la livraison sans lavage.

Les prix du charbon destiné au marché intérieur ne peuvent être modifiés sans le consentement du Comité de Coordination¹ agissant au nom du gouvernement. Quant aux prix du charbon destiné à l'exportation, c'est le Ministère de l'économie qui surveille étroitement leur évolution.

Le prix du charbon consommé par les bateaux turcs navigant dans les eaux étrangères s'établit sur la base des prix du charbon exporté.

Les frais de l'Union centrale des ventes du charbon sont supportés par l'ensemble des charbonnages, au prorata de leur extraction.

En outre, l'Eti Bank a été chargée de constituer des stocks de coke et de les répartir dans tout le pays. Les ventes du coke, qu'elle qu'en soit la provenance, au détail et aux grossistes, sont réglées par l'Eti Bank en collaboration avec les autorités régionales.

Les producteurs de coke sont tenus de fournir toute leur production à l'Eti Bank à des prix fixés par elle d'entente avec les autorités.

L'Eti Bank joue ainsi le rôle d'une centrale de vente du coke. Elle a aussi pour tâche d'empêcher toute spéculation et d'assurer une distribution équitable du coke dans toutes les régions. Comme le chauffage au bois est interdit depuis un certain temps dans plusieurs régions et que certaines installations de chauffage ne se prêtent qu'à la combustion du coke, cette centralisation de la vente a été bien accueillie par la population.

En assurant au marché intérieur des quantités suffisantes de houille et de coke à des prix accessibles à tous, le gouvernement voulait ainsi déshabituer la population turque de l'emploi du bois ou du fumier séché pour le chauffage. Ce problème ayant été traité longuement dans le chapitre

¹ Ce comité, constitué sous la présidence du premier ministre de Turquie, est composé d'une partie des ministres et a pour tâche de coordonner les divers efforts de l'économie de guerre.

consacré à la houille, nous nous permettons d'y renvoyer nos lecteurs ¹.

Afin d'éviter toute exploitation trop poussée des forêts, le gouvernement a fait adopter par la Grande Assemblée nationale une loi interdisant strictement l'emploi du bois comme moyen de chauffage dans certaines contrées du pays. Avec le temps, elle sera sans doute appliquée dans le pays entier.

La loi sur la généralisation de l'emploi du charbon le rend obligatoire dans la plupart des secteurs de la vie économique. Ainsi, les chemins de fer et les usines électriques ont été obligés de remplacer le pétrole par le charbon. Pour montrer l'exemple à la population, le gouvernement a pris des mesures pour toutes les autorités municipales et régionales, dont les bâtiments se trouvent jusqu'à 50 kilomètres des rives de la mer ou qui sont éloignés jusqu'à 50 kilomètres d'une ligne de chemin de fer, cessent immédiatement d'employer du bois et le remplacent par la houille ².

Notre gouvernement s'est rendu compte, à juste raison, qu'il ne suffit pas de légiférer, il faut aussi instruire le peuple dans la voie tracée.

Parmi les mesures tendant à montrer au peuple les possibilités d'emploi du charbon, il faut citer en premier lieu l'organisation de l'« Exposition internationale de la houille d'Ankara », en 1937.

Disons d'emblée que cette exposition avait pour but, non pas de faire une action de propagande au profit des producteurs, mais de contribuer à la généralisation de la consommation de la houille.

Notons que la houille a été choisie par le gouvernement comme objet de la première exposition internationale organisée par la Turquie républicaine.

L'exposition a mis en évidence la valeur du charbon comme moyen de chauffage, comme force motrice et comme matière première d'un nombre considérable d'industries. Mais le véritable but de l'exposition fut, comme nous l'avons dit, de contribuer à la généralisation de l'emploi de la houille. Elle devait permettre de choisir, parmi les installations de

¹ Voir chapitre premier, page 36.

² Von Flügge, op. cit. page 70.

chauffage exposées, celles qui sont les plus appropriées à notre charbon et à nos exigences locales. Des experts furent appelés pour étudier les possibilités d'emploi du charbon turc dans les différentes industries.

Notre exposition de houille a été particulièrement admirée par les étrangers.

« De telles manifestations, a déclaré M. Winter, ambassadeur de Suède, sont un des meilleurs indices permettant de se faire une opinion du degré de développement d'un peuple. Celle-ci révèle la figure de la grande et moderne Turquie, le vrai sens de sa révolution. » Cette exposition fut qualifiée par M. Winter de parfaite au point de vue de la technique et du goût ¹.

Des industriels anglais qui ont visité cette exposition ont affirmé qu'ils se seraient crus à l'une des expositions de la « British industries fairs », qui sont pourtant les mieux organisées du monde.

Nous pensons qu'il serait utile que nos autorités organisent encore des cours où la population pourrait apprendre à employer au mieux le charbon et à manipuler les installations modernes de chauffage. Car il ne suffit pas de se servir de la houille, il faut aussi savoir l'employer judicieusement, surtout s'il s'agit de notre charbon qui est, en général, riche en matières volatiles et doit, par conséquent, être traité d'une manière appropriée.

4. *La politique commerciale en matière de charbon*

Bien que la Turquie puisse être rangée parmi les principaux pays producteurs de charbon, nous devions, sous le régime ottoman et encore pendant les premières années de la République, en importer de grandes quantités ². Cet état anormal fut heureusement bientôt amélioré et notre pays devint un exportateur de houille.

¹ « Ankara », du 20 mai 1937.

² Turgut Bayar, op. cit. page 180, et Orhan Brandt, op. cit. page 83.

Le gouvernement soutint les efforts de nos charbonnages sur les marchés étrangers, en leur octroyant des primes à l'exportation pendant de nombreuses années. Même lorsque, par suite de l'amélioration de la conjoncture internationale, les primes à l'exportation furent supprimées en principe en janvier 1937, l'Etat décida de les maintenir exceptionnellement pour le charbon et l'émeri. Elles ne furent supprimées que lorsque l'augmentation de la consommation prit une telle ampleur qu'il fut impossible de maintenir l'exportation de la houille, à laquelle il fallut apporter des restrictions.

Quelques mots au sujet de la manière dont les primes à l'exportation furent accordées intéresseront nos lecteurs. Pour les payer, l'Etat n'avait pas besoin de faire appel à la trésorerie. Il octroyait, en effet, des primes à l'exportation, en accordant une ristourne partielle sur les taxes de concession payées par les charbonnages. Des 5 % du chiffre d'affaires, que les charbonnages devaient payer à l'Etat, il pouvait être remboursé jusqu'à concurrence de 4 %, si l'exportation atteignait, suivant l'ampleur de l'extraction, les 20-48 % de la quantité de charbon produit. Pour chaque tonne exportée de charbon lavé et criblé, le vendeur recevait 1,25 Ltqs, tandis que pour le charbon seulement criblé, il n'obtenait de l'Etat que 0,96 Ltqs. L'Etat voulait ainsi obliger nos charbonnages à n'exporter que la houille standardisée de première qualité. Lorsque le total des primes atteignait la contre-valeur des 4 % provenant de la ristourne mentionnée, l'octroi de la prime à l'exportation cessait automatiquement.

En accordant la prime à l'exportation, l'Etat n'augmentait pas ses dépenses, car il renonçait simplement à une partie des redevances qui lui auraient été payées par les détenteurs des concessions.

Une autre mesure, destinée à faciliter l'exportation, consistait en une politique de prix différentiels, dont nous avons déjà parlé dans le chapitre précédent¹. Ajoutons-y encore quelques chiffres².

¹ Deuxième partie, chapitre 3, rub. No 3, page 267.

² *Bulletin de M.T.A.*, No 5, octobre 1936, page 23.

Bulletin de M.T.A., No 2, mars 1937, page 5 (pour le prix moyen de 1936).

Bulletin de M.T.A., No 4, 21 septembre 1940, page 461.

Bulletin de M.T.A., No 2, 23 avril 1941, page 87 (pour le prix de 1940).

Prix moyens du charbon exporté en piastres

Année	Prix	Année	Prix
1929	778	1933	399
1930	869	1934	342
1931	695	1935	369
1932	467	1936	386

Dès lors, le prix du charbon exporté est en constante augmentation. Au début des hostilités de 1939, il variait entre 520 et 594 piastres, atteignait au mois d'octobre 1939 déjà 760 piastres, et à la fin de l'année 1940, il était de 2486 piastres la tonne.

Bien que le prix payé par l'étranger fût très attrayant, il fallut renoncer, à partir du 30 août 1939, à l'exportation, pour assurer les besoins du pays en charbon qui augmentaient constamment. Les restrictions apportées à l'exportation du charbon sont toutefois temporaire et disparaîtront après la guerre. Car, à ce moment-là, tous les hommes seront rendus à la vie économique et l'accroissement de la production, sous l'égide de l'Etat, sera tel que notre pays pourra non seulement couvrir tous ses besoins en houille, mais encore en exporter de grandes quantités.

5. La politique ferroviaire et portuaire dans le bassin houiller

Une des conditions essentielles du développement aussi bien de la consommation intérieure que de l'exportation, est l'existence de moyens de transport suffisants. Or, les moyens de transport que la Turquie républicaine a hérités du régime ottoman ne l'étaient pas.

Le gouvernement de la République, en établissant les plans d'industrialisation du pays, se rendait parfaitement compte de la nécessité de développer aussi les moyens de transport. A cet effet, il a élaboré un programme en vue

d'assurer au pays l'extension du réseau ferroviaire, la construction de nouveaux ports, ainsi que la modernisation des moyens de transport existants.

Le réseau des voies ferrées s'est étendu durant la période du planisme économique, soit de 1935 jusqu'à 1940, de 46 %. Tandis qu'en 1935 la longueur des voies ferrées était de 4728 kilomètres, elle atteint, en 1940, 6929 kilomètres¹.

Le bassin houiller a, en premier lieu, bénéficié de cette politique ferroviaire du gouvernement républicain. Jadis, il n'était absolument pas relié à l'intérieur du pays. Situé au bord de la mer Noire, il avait auparavant une seule bonne voie pour le transport : celle de la mer, conduisant dans les pays étrangers. Et comme sur les marchés étrangers, la concurrence était fort bien organisée, on peut aisément s'expliquer la raison de l'inertie qui régnait, sous le régime ottoman, dans notre bassin charbonnier.

Pour que la houille extraite dans le bassin d'Eregli-Zonguldak puisse être aussi transportée facilement à l'intérieur du pays, l'Etat a fait construire une voie ferrée reliant les rives de la mer Noire à Ankara et à d'autres centres vitaux de l'intérieur de l'Anatolie.

Plus tard, la ligne de chemin de fer de Zonguldak fut prolongée jusqu'à Kozlu, l'un des grands centres de la production houillère.

Cette ligne fut construite durant la guerre actuelle, en dépit des difficultés résultant de la situation internationale.

En s'efforçant toujours de rationaliser la production et le transport des biens et de diminuer leur prix de revient, le gouvernement a fait élaborer un projet d'électrification du chemin de fer, reliant le centre de la production houillère à celui de l'industrie métallurgique de Karabük.

L'élaboration de ce projet fut entreprise en tenant compte, d'une part, de la production du charbon dans un proche avenir, estimée à six millions de tonnes, et d'autre part, de l'essor toujours grandissant de l'industrie de Karabük. On compte, sur le tronçon de chemin de fer allant d'Eregli à Karabük, avec un trafic de près de 35.000 tonnes-kilomètres brutes par jour. Or, la capacité maximum du chemin

¹ Les discours et les conférences prononcés à l'occasion du 18^e anniversaire de la République, « Ankara 1941 », page 79.

de fer employant des locomotives à vapeur ne dépasse pas 15.000 tonnes-kilomètres brutes par jour¹.

Les frais annuels d'exploitation, qui s'élèvent avec l'emploi des locomotives à vapeur à 415 mille livres turques, pourraient être abaissés, grâce à l'électrification, à 230 mille livres turques.

L'électrification du tronçon de chemin de fer de Karabük à Ereğli serait aussi avantageuse pour les charbonnages, car l'usine électrique qui alimenterait la ligne de chemin de fer Ereğli-Zonguldak utiliserait les déchets de charbon obtenus après criblage.

Une autre question préoccupant le Ministère de l'économie en matière de transports, est celle des ports. Le charbon du bassin d'Ereğli-Zonguldak étant, en temps normaux, une matière destinée aussi à l'exportation, il est indispensable d'assurer à ce centre de production au bord de la mer Noire des installations portuaires modernes et nombreuses.

A cet effet, le port de Zonguldak a été complètement modernisé et agrandi. En outre, on envisage la création d'autres possibilités d'embarquement. Citons parmi celles-ci, en premier lieu, la construction du port de Çatalagzi sur la mer Noire.

C'est l'Etî Bank qui en fut chargée. Le projet de construction fut élaboré, sur la demande du gouvernement turc, par l'expert britannique, Alexandre Gible. Ce port est conçu de telle façon qu'il permettra, à l'avenir, d'embarquer six millions de tonnes de charbon par an. Rappelons, à titre de comparaison, que la production actuelle de la houille dépasse légèrement trois millions de tonnes.

Le port de Çatalagzi doit devenir, d'après les plans élaborés, un des plus modernes du monde au point de vue de ses installations pour le chargement et le déchargement. Ses quais permettront à treize grands bateaux d'accoster et d'être chargés ou déchargés en même temps. Une quarantaine de navires environ pourront être abrités dans le port.

Le coût de construction s'élève à douze millions de Ltqs environ². Ce montant élevé s'explique par le fait que les installations portuaires doivent servir non seulement au bas-

¹ Şevket Aydinelli. *L'économie d'énergie électrique et l'électrification de la Turquie*, « Ankara » 1940, pages 124-125.

² « Ankara », du 18 octobre 1938.

sin houiller, mais aussi à l'industrie métallurgique de Karabük. Il fallait donc prévoir des moyens de chargement et de déchargement différents pour la houille, les métaux et les produits de l'industrie lourde. En outre, le port de Çatalagzi doit servir aussi pour le déchargement des marchandises importées. En raison du rôle que ce port jouera dans l'économie de notre pays, on a prévu la construction de plusieurs lignes de chemin de fer qui rattacheront Çatalagzi à tous les grands centres industriels et commerciaux de la Turquie.

6. *Les effets de la politique charbonnière*

Dans les pages précédentes, nous avons montré l'intérêt que le gouvernement républicain porte au bassin houiller. Il ne nous reste qu'à prouver, par quelques chiffres, la parfaite efficacité des mesures prises par l'État.

Pour faire mieux ressortir les résultats de la politique charbonnière du gouvernement républicain, reculons un peu dans le temps et faisons une petite comparaison.

En soixante-cinq années, l'Empire ottoman, à l'aide du capital et des techniciens étrangers, a produit à peine 7.491.000 tonnes de charbon. Durant ses dix premières années d'existence, la République turque a produit presque 19 millions de tonnes. À partir de 1923, année de la proclamation de la République, la production du bassin houiller augmente constamment : de 597.000 en 1923, à 2.697.000 en 1939, et à 3.019.458 en 1940. La Turquie qui, sous le régime ottoman, devait acheter le charbon à l'étranger, en a vendu de 1923 jusqu'à 1940 plus de cinq millions de tonnes.

Rappelons que cette augmentation systématique de la production de houille en Turquie a eu lieu à une époque où l'extraction mondiale du charbon baissait régulièrement. De plus, il fut possible de rendre le prix de vente sur le marché intérieur indépendant de l'évolution des prix mondiaux, avantage considérable, selon nous, pour un pays travaillant d'après le système de l'économie planifiée.

II. La politique minière relativement aux autres produits du sous-sol

En raison de l'importance considérable du charbon pour notre économie nationale et l'étendue des mesures prises en sa faveur par nos autorités, nous avons jugé utile de consacrer à la politique charbonnière du gouvernement républicain un chapitre spécial. En revanche, les mesures prises par l'Etat en vue de développer la production d'autres produits minéraux peuvent être résumées dans le présent chapitre, sans risquer de compromettre la clarté et le but de notre étude.

Parallèlement aux efforts tendant au développement de la production de houille, l'Etat turc a mis tout en œuvre pour faire profiter notre économie nationale des gisements de lignite, qui sont restés inemployés sous le régime ottoman.

L'extraction du lignite fut entreprise en Turquie, pour la première fois, en 1925 et a enregistré dès lors des progrès considérables. De 1925 jusqu'à 1940, donc en seize ans, la production du lignite a augmenté de 48 fois.

Ce combustible a un bel avenir, parce que notre lignite possède un pouvoir calorifique beaucoup plus élevé que celui de provenance étrangère, et que ses gisements sont situés au centre de la Turquie.

Pour assurer sa consommation dans les milieux ruraux, tout d'abord, et les déshabituer ainsi de l'emploi du fumier pour chauffage, l'Etat a mis sur pied des équipes spéciales pour apprendre à nos paysans, par des moyens pratiques et faciles, l'utilisation du lignite comme combustible. Simultanément, le gouvernement a fait distribuer aux paysans des poêles spécialement conçus pour l'emploi du lignite.

Mais l'emploi du lignite ne fut pas seulement propagé parmi la population rurale. Afin d'engager les habitants des villes à employer également du lignite pour le chauffage, l'Etat a pris des dispositions afin que ce combustible leur soit livré au prix de revient.

Grâce à ces mesures, la consommation du lignite, en Turquie, progresse à pas de géant et joue même un rôle

dans l'électrification et l'industrialisation du pays. Les chemins de fer en font aussi un large usage.

La consommation intérieure du lignite a fait de tels progrès qu'il fallut, pour en assurer des livraisons régulières, instituer le travail obligatoire rémunéré dans les centres de production de ce combustible. Celui-ci a été décrété pour la première fois en novembre 1941, conformément à la loi sur la sauvegarde nationale¹, mais a été mis en application seulement le 1er mai 1942².

Pour le moment, il est appliqué dans les régions de Soma, Degirmisaz, Tavşanlı et Kütahya, où se trouvent des gisements de lignite exploités par l'Éti Bank.

Pour ne pas compromettre la production agricole des régions dont les hommes sont astreints au travail obligatoire dans les gisements de lignite, le gouvernement a pris les mesures qui s'imposaient à cet égard.

Des règlements spéciaux prévoient les conditions dans lesquelles le travail obligatoire dans les gisements de lignite doit s'effectuer. En particulier, on a prévu le mode de rétribution de la main-d'œuvre astreinte au travail obligatoire.

De même que c'est le cas dans le bassin houiller, le gouvernement désire assurer aux hommes travaillant dans la production du lignite des habitations confortables et une nourriture convenable. Les frais de déplacement des hommes sont à la charge des entreprises qui bénéficient de leur travail.

A la suite de ces mesures, on espérait atteindre en 1942 une production de 400.000 tonnes, dont les trois quarts dans la région de l'ouest exploitée par l'Éti Bank.

Le nombre des ouvriers qui, à partir du mois de mai 1942, sont astreints au travail obligatoire, s'élève à six mille. Toutefois, il sera augmenté systématiquement³.

Un autre produit de notre sous-sol, à la production duquel l'État voue une grande attention, est le *fer*. Car il constitue avec le charbon la base essentielle de l'industrialisation du pays.

Les mesures prises par l'État en vue d'assurer nos besoins

¹ T. C. Gazette officielle, No 4970, du 28 novembre 1941.

² « Ankara », du 30 avril 1942, et Bulletin de M.T.A., No 1/26, janvier 1942, page 9.

³ « Ankara », du 30 avril 1942.

en fer et en acier ont été couronnées de succès. Il fut possible, non seulement de découvrir et de mettre en valeur de riches gisements de minerais de fer, mais de doter aussi le pays d'une forte industrie sidérurgique.

Bien que le problème de la création de l'industrie sidérurgique n'appartienne plus au domaine de la politique minière proprement dite, nous tenons à en dire quelques mots, parce qu'il est lié étroitement au développement de l'extraction des minerais de fer.

Il est intéressant de noter que les premiers pas vers l'établissement d'une industrie sidérurgique furent faits longtemps avant la découverte de nos grands gisements de fer à Divrik et Çamdagi.

Le 26 mars 1926 déjà, la Grande Assemblée nationale avait adopté une loi autorisant le gouvernement à faire les dépenses nécessaires jusqu'à concurrence de dix-huit millions de livres turques pour installer une forte industrie sidérurgique¹. Cette décision fut prise dans l'espoir qu'un jour on découvrirait de grands gisements de fer, qui assureraient aux usines la matière première. Du reste, on avait déjà à ce moment-là connaissance de l'existence de certains gisements de fer, mais leur ampleur était inconnue.

En prenant cette décision, nos députés se sont basés, dans une certaine mesure, sur une expertise faite par M. Granigg, professeur à l'Ecole des mines de Leoben, en Autriche, dont les conclusions furent très encourageantes.

La prudence de nos autorités les a engagées, avant de procéder à l'installation d'une industrie lourde, à s'enquérir des opinions d'autres spécialistes. Entre autres, elles ont fait appel à M. Lucius, de Luxembourg, et à des spécialistes russes.

En outre, le gouvernement a envoyé de hauts fonctionnaires du dicastère des mines, de même que des ingénieurs et des étudiants turcs dans les pays de l'Europe occidentale, pour étudier dans les centres européens de l'industrie sidérurgique tous les problèmes afférents à l'établissement et à l'organisation des entreprises s'occupant de la transformation des minerais de fer et produits semi-fabriqués.

De plus, nos autorités se sont livrées pendant des années

¹ Conker et Witmeur, op. cit. page 216 et suivantes.

à l'étude du marché intérieur et ont fait établir des plans détaillés concernant le « financement » et l'organisation d'une industrie sidérurgique.

Grâce à ces travaux préparatoires, on a pu procéder, au moment voulu, à l'établissement de l'industrie sidérurgique.

Rappelons que sa création formait la partie essentielle du premier plan quinquennal.

Son importance est pour notre pays de tout premier ordre. Pour la préciser, qu'il nous soit permis de citer les paroles de notre chef national, Ismet İnönü :

« Je désire, a-t-il dit dans un discours, attirer tout particulièrement votre attention sur l'importance primordiale des fabriques de fer et d'acier, non seulement au point de vue industriel et économique, mais aussi sous le rapport de la défense nationale. Ces fabriques, en nous assurant le fer et l'acier nécessaires à tous nos besoins, auront aussi donné une base plus solide à notre défense nationale. La création de ces fabriques, si nécessaires et si utiles au pays sous tous les rapports, était un sujet d'envergure auquel Atatürk accordait la plus grande importance. ¹ »

Et actuellement, alors que la guerre embrasse presque le monde entier, les prévisions du créateur de notre République, Kemal Atatürk, se réalisent pleinement. Les usines de Karabük rendent à l'économie nationale de précieux services. Depuis que l'importation de certains matériaux de l'industrie lourde est fortement entravée par suite de la guerre, les usines de Karabük fournissent des rails, des traverses et d'autres matériaux de construction indispensables, aussi bien à l'économie qu'à la défense nationales.

L'œuvre réalisée à Karabük peut être considérée, avec raison, comme l'épine dorsale de toute notre industrie nationale. Industrie-clé, l'industrie de Karabük permettra, à l'avenir, l'établissement en Turquie de toute une série d'usines métallurgiques, qui procureront, à leur tour, de nouvelles occasions de travail et de nouveaux débouchés, aussi bien pour nos minerais de fer que pour le charbon.

Un autre produit de notre sous-sol qui occupe une place en vue dans notre politique minière, est le *chrome*.

¹ « *Ankara* », du 4 janvier 1940.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire dans le chapitre concernant le chrome¹, les gisements turcs de ce minéral appartiennent aux plus riches du monde.

Toutefois, sous le régime ottoman, la production de chrome était relativement faible, et se faisait d'après des procédés rudimentaires. Cet état de choses existait encore au cours des premières années de la République, avant l'intervention de l'Etat dans le domaine de la production du chrome².

Pour développer sa production, l'Etat a réduit les prix des explosifs indispensables pour les mines, ainsi que les tarifs de chemin de fer appliqués au chrome exporté. Cette dernière mesure était nécessaire si l'on voulait réduire le prix de vente de notre chrome, trop élevé par rapport à celui de la concurrence étrangère³.

En outre, pour encourager l'étranger à s'approvisionner en chrome de provenance turque, et faciliter en même temps le recouvrement de nos créances résultant de l'exportation de ce métal, le gouvernement a abaissé les droits de douanes pour les marchandises importées des pays qui nous achetaient du chrome. Il se fit ainsi un troc permettant aux exportateurs de chrome d'être payés par nos importateurs.

Pour la même raison, certaines mesures de contingentement de l'importation ont dû être supprimées au fur et à mesure du développement de l'exportation du chrome.

Toujours dans le même but, les droits de sortie sur les minerais furent abolis, et des primes à l'exportation introduites. Rappelons, enfin, que les bienfaits de l'étatisation de l'industrie minière se sont particulièrement révélés dans le domaine de la production du chrome. Grâce à la rationalisation de l'extraction réalisée par les entreprises étatisées, il fut possible d'abaisser fortement le prix de revient et, partant, le prix de vente.

Toutes ces mesures auraient été sans effet, si elles n'avaient pas été secondées par une sage politique ferroviaire. Car il ne suffit pas de produire, il faut aussi avoir

¹ Chapitre 4, page 71.

² Von Flüge, op. cit. pages 122-123.

³ Orhan Brandt, op. cit. pages 91-92. Brandt cite le cas d'actionnaires étrangers de mines turques préférant acheter du chrome de Rhodésie, dont le prix était plus bas que celui demandé par les exportateurs turcs.

les moyens nécessaires au transport des marchandises produites. A cet effet, le gouvernement a fait construire la ligne de chemin de fer Kütahya-Balikesir. C'est elle qui permet le transport du chrome produit dans ces régions. D'autres lignes de chemin de fer reliant les centres de production au réseau ferroviaire du pays ont été plus tard achevées ou le seront dans un avenir plus ou moins proche.

C'est donc à la politique minière, commerciale et ferroviaire que nous venons d'exposer, que l'on doit attribuer le développement prodigieux de notre industrie du chrome. Elle a pu faire des progrès remarquables à une époque où la production mondiale du chrome a sensiblement souffert.

Depuis ces dernières années, le chrome occupe une place prépondérante parmi nos produits d'exportation. Dans le chapitre concernant le chrome¹, nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur les efforts faits par tous les belligérants pour se procurer le chrome turc en quantités aussi grandes que possible.

Afin de ne pas enfreindre la neutralité turque, le gouvernement a décidé de contrôler sévèrement toute l'exportation de chrome. A cet effet, il a créé une centrale d'exportation, ayant le monopole légal pour traiter les affaires avec l'étranger. Cette centrale aurait pu être créée par les entreprises d'extraction du chrome. Mais dans ce cas elle aurait pu être influencée par les intéressés. Pour éviter une telle situation, le gouvernement a décidé de créer une entreprise d'exportation dépendant uniquement de l'Etat. C'est donc ce dernier qui a mis, par l'entremise de l'Éti Bank le capital nécessaire à la disposition de la centrale d'exportation. Le capital initial s'élève à un million de livres turques².

L'exploitation des mines de cuivre

L'exploitation des mines de cuivre occupe aussi une place essentielle dans notre politique minière. Rappelons que la production du cuivre était abandonnée depuis de longues

¹ Voir chapitre 4, page 89.

² « Ankara », du 14 mars 1942.

années et qu'elle ne fut reprise qu'en 1937, sous l'impulsion de l'Etat.

Les progrès enregistrés dans la production du cuivre sont dus uniquement aux efforts de l'Etat, sautent aux yeux, si l'on examine les chiffres suivants, concernant les mines d'Ergani et de Kuvarshan.

De 653 tonnes en 1937, la production est montée à 8531 tonnes en 1940 ; elle est donc devenue 13 fois plus forte¹.

Cet essor de la production fut grandement facilité par la mise en exploitation du tronçon de chemin de fer reliant Malatya-Ergani-Diyarbakir. Ainsi les mines d'Ergani furent rattachées aux ports de la Méditerranée. Cette importante ligne de chemin de fer fut construite à l'aide d'un emprunt intérieur de douze millions de livres turques.

Grâce à cette évolution de la production, la Turquie peut dorénavant couvrir tous ses besoins en cuivre, métal indispensable pour la défense nationale.

Des efforts considérables ont été faits par l'Etat pour trouver du

pétrole

lequel constitue, comme on le sait, avec le charbon et le fer une des bases essentielles, non seulement de l'économie industrielle, mais aussi de la défense nationale d'un pays.

Des prospections isolées ont été entreprises sur l'ordre de l'Etat, dès les premières années de la République. Mais pour étendre les prospections d'une manière systématique à l'ensemble du territoire, il a été décidé de conserver à l'Etat turc le droit exclusif de faire des recherches de pétrole. Cette tâche a été confiée à « l'Administration des recherches et d'exploitation du pétrole », un organisme d'Etat qui fut, par la suite, incorporé à l'Institut minier.

Bien que tous ces efforts de nos autorités n'aient pas encore été couronnés de succès, la Turquie est décidée fermement à poursuivre les recherches. Voici les paroles encourageantes, prononcées à la fin de 1939 par le premier ministre Refik Saydam :

« Nous sommes résolus, a-t-il dit, à continuer de faire des recherches de pétrole jusqu'à ce que nous réussissions à le découvrir. La ténacité turque nous permettra de venir finalement à bout de cette tâche². »

¹ M.T.A., janvier 1939, pages 16-17.

² M.T.A., No 3/20, juillet 1940, page 288.

La découverte du pétrole est chez nous surtout une question de temps, ce que nous avons déjà expliqué dans le chapitre consacré au pétrole¹.

Jusqu'ici, nous avons parlé de la politique minière dans les domaines de la production réservée exclusivement à l'Etat. Tout en s'efforçant de développer les mines étatisées, l'Etat n'a toutefois pas oublié d'apporter dans la mesure du possible son aide aux branches de la production minière laissées à l'initiative privée.

Afin de leur permettre d'abaisser leurs prix de vente et de soutenir plus efficacement la concurrence sur le marché étranger, l'Etat a diminué, dans une forte mesure, les prix des explosifs employés dans les mines ; il a renoncé à ses droits à l'exportation² et leur a accordé des primes à l'exportation, qui sont restées en vigueur aussi longtemps que la situation sur le marché l'exigeait.

Une aide précieuse est apportée à l'industrie minière privée par l'Institut minier. Tandis qu'avant la création de cet établissement, les entreprises minières devaient avoir recours aux conseils d'ingénieurs étrangers, qui exigeaient des honoraires élevés, sans être toujours tout à fait objectifs, elles ont maintenant la possibilité de se procurer des expertises à peu de frais et dignes de confiance.

N'oublions pas de mentionner la politique ferroviaire et portuaire du gouvernement républicain qui apporte également une aide à l'industrie minière privée. Les mines turques étant situées, dans la plupart des cas, à l'intérieur du pays, elles n'auraient jamais pu accroître leur production sans le développement du réseau ferroviaire³. L'amélioration des installations portuaires a permis d'abaisser sensiblement les frais du chargement et d'en raccourcir le délai, avantage appréciable pour l'exportation.

Une des grandes réussites du gouvernement républicain a été le maintien et le développement des exportations des produits de notre sous-sol, même durant les années de la crise mondiale. Voici le tableau récapitulatif des exportations turques concernant l'époque durant laquelle la crise sévissait dans le monde entier.

¹ Voir le chapitre 21, page 191.

² Von Flüggé, op. cit. page 121.

³ Orhan Conker, *Les chemins de fer en Turquie et la politique ferroviaire turque*, Ankara 1939, page 138.

Exportation (en tonnes), sauf pour l'écume de mer (en caisses) et le mercure (en bouteilles)

	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
Houille	157.979	275.360	299.259	335.553	479.360	692.266	749.960	570.868	327.123	355.849	202.115	32.561
Chrome	16.178	28.195	25.388	55.216	75.379	119.844	150.472	160.399	192.508	213.391	189.285	126.575
Emeri	7.603	7.428	5.080	6.923	7.017	13.480	11.620	13.367	12.115	8.452	9.933	9.113
Boracite	13.528	5.456	6.501	4.994	7.553	7.517	5.082	6.484	4.624	4.063	15.170	5.380
Cuivre									400	2.488	5.918	6.746
Argile	5.831	7.710	6.014	8.468	4.925	6.358	6.456	5.759	8.533	5.845	7.321	6.896
Zinc	11.501	9.645	1.477	3.250	6.943	14.393	14.645	16.170	17.143	18.249	13.616	
Plomb			5.590	27	4.860	9.952	2.147	8.652	8.422	6.703		
Manganèse	151	900	1.000	2.800	7.700	13	9.200	4.600	530	1.186	519	460
Antimoine	7	32	43	—	668	66	223	1.070	1.225	2.104	1.258	709
Ecume de mer	441	380	935	107	241	235	694	622	592	383	335	517
Mercure	239	545	239	—	23	42	25	815	483	597	395	500

En résumé, on peut dire que depuis que l'Etat s'occupe d'une manière intensive de la production minière, on constate :

a) une augmentation du nombre des mines en exploitation ;

b) une augmentation de la production annuelle ;

c) la valorisation de nos minerais sur le marché étranger, laquelle améliore notre balance du commerce et celle des paiements, tout en permettant de faire d'intéressantes compensations avec l'étranger ;

d) la création de grandes industries basées sur nos minerais ;

e) l'amélioration des conditions de vie de nos mineurs et un développement économique général des régions minières.

QUATRIÈME CHAPITRE

Les organisations auxiliaires de l'Etat créées dans le cadre de la politique minière

I. Institut de prospections et de recherches minières

(Maden Tetkik ve Arama institüsü M.T.A.)

Lorsque l'Etat décida d'intervenir dans l'industrie minière, il voulait, avant de passer aux actes, connaître exactement les richesses du sous-sol turc. Pour pouvoir se baser sur des informations absolument impartiales et dignes de confiance, l'Etat ne voulait plus, comme par le passé, avoir recours à des experts en géologie occasionnels. Il s'est donc vu obligé de mettre sur pied un organisme permanent, uniquement au service de la nation.

Cet organisme devait dresser un inventaire aussi complet que possible des richesses minières connues et procéder

par la suite à des prospections dans le pays tout entier. Sur la base des indications fournies par cet organisme, le gouvernement voulait élaborer un programme général du développement de l'industrie minière sous l'égide de l'Etat.

L'organisme à créer ne devait pas préparer uniquement des bases solides pour l'étatisation des mines. Notre gouvernement était animé du désir d'apporter aussi, par l'intermédiaire de son Institut minier, une aide appréciable aux entreprises minières appartenant au capital privé. Par des études et des conseils appropriés, l'Institut devait montrer aux entreprises privées les possibilités d'accroître leur production, aussi bien dans leur propre intérêt que dans celui de la communauté.

Ces préoccupations aboutirent à la promulgation de la loi No 2804 du 14 juin 1935 sur l'organisation de l'Institut de prospections et de recherches minières, appelé tout court « Institut minier » ou en langue turque « M.T.A. »

A cet Institut minier furent rattachés l'Office pour la recherche de gisements de pétrole, le Bureau pour les prospections des gisements aurifères, ainsi que le Laboratoire chimique de la direction des mines de Zonguldak.

L'Institut minier a son siège à Ankara. C'est une personne juridique agissant suivant les prescriptions de la loi mentionnée. L'Institut étant un organe de l'Etat, il dépend uniquement du gouvernement, et est soumis à un contrôle permanent de deux experts délégués par les Ministères de l'Economie et des Finances.

En vertu de l'art. 2 de la loi No 2804, les tâches principales de l'Institut minier sont les suivantes :

La recherche des mines et carrières susceptibles d'être exploitées ; l'étude des moyens permettant une exploitation rationnelle ; l'Institut doit procéder à des études scientifiques aussi bien dans le domaine de la géologie que dans celui de la chimie. Il doit relever des cartes géographiques, des plans topographiques et des coupes géologiques. Son devoir est aussi de faire des expertises sur la demande de l'Etat ou des entreprises privées, d'élaborer des plans d'exploitation et d'établir des budgets d'entreprises, indiquant non seulement les moyens financiers nécessaires, mais aussi la rentabilité des capitaux.

Notre Institut minier doit donc remplir des tâches qui incombent dans d'autres pays, d'une part, à un organisme

d'études minières et, d'autre part, à un bureau fiduciaire chargé de l'établissement des plans financiers et des calculs de rentabilité.

De plus, notre Institut minier doit veiller à ce que le pays ne manque pas d'ingénieurs miniers, de contremaîtres et d'ouvriers spécialisés dans l'exploitation des produits de notre sous-sol. Il va sans dire que l'Institut minier n'est pas à même d'instruire complètement des ingénieurs ou des contremaîtres, car, pour cela, il faut des établissements de l'enseignement supérieur et moyen.

En revanche, l'Institut doit offrir aux jeunes ingénieurs ayant fini leurs études, la possibilité de faire à l'Institut même un stage pour acquérir des connaissances plus pratiques. Pour faciliter aux étudiants doués, mais privés de moyens financiers suffisants, les études à l'étranger, l'Institut a le devoir de leur venir en aide.

Les moyens financiers nécessaires au paiement des bourses d'études, sont mis à la disposition de l'Institut, en partie par la Trésorerie de l'Etat, et en partie par les entreprises minières employant des spécialistes d'origine étrangère. Dans ce dernier cas, il s'agit de l'application du principe qui est à la base des différentes caisses de compensation créées dans les pays de l'Europe occidentale, depuis le début du conflit mondial actuel.

Pour que l'Institut minier puisse étendre son activité dans le domaine des prospections à l'ensemble du pays, sans être gêné ou empêché dans l'exécution des tâches lui incombant, par des prospections privées, la loi lui confère le droit de priorité en matière de recherches minières. C'est en vertu de l'art. 6 de la loi mentionnée que l'Institut minier est autorisé à procéder à toutes les recherches qu'il juge utiles et à dresser des plans topographiques ou géologiques, même sur les terrains de personnes privées qui ne le lui ont pas demandé. Les propriétaires des terrains sur lesquels l'Institut minier a l'intention de faire des recherches sont tenus de lui soumettre tous leurs relevés topographiques et rapports d'experts, plans d'exploitation, calculs de rentabilité et de fournir tous les autres renseignements qui peuvent leur être demandés par les fonctionnaires de l'Institut.

L'Institut minier constituant un organe de l'Etat, il n'est pas obligé, pour procéder à des recherches minières, de demander un permis de recherches, comme c'est le cas des

personnes privées, lorsqu'elles décident de faire des prospections.

Quant à son organisation interne, l'Institut minier est composé d'une section technique s'occupant des recherches minières proprement dites et d'une section scientifique, comprenant des sous-sections de géologie, de minéralogie, de paléontologie et des laboratoires. Une section de topographie est également rattachée à l'Institut.

Sans vouloir faire la moindre offense aux collaborateurs de l'Institut, qui ont déjà rendu au pays d'inappréciables services, nous sommes d'avis qu'il serait utile d'adjoindre à cet organisme des experts économiques. Comme nous l'avons indiqué plus haut¹, l'Institut minier est appelé non seulement à faire des études et prospections purement minières, mais aussi à établir des calculs de rentabilité, des budgets et d'autres travaux que l'on exige en général d'experts en matière économique et commerciale. Evidemment, certains ingénieurs qui ont fait des études dans le domaine industriel et commercial peuvent également faire les expertises mentionnées. Mais de telles expertises sont, dans la plupart des cas, élaborées avant tout au point de vue technique et négligent souvent les nécessités économiques. Pour qu'une expertise soit absolument objective, il faut d'après nous, l'établir aussi bien du point de vue technique qu'économique. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes permis de recommander d'adjoindre à l'Institut minier des experts économiques.

Les frais de l'Institut minier sont couverts en partie directement par l'Etat. A cet effet le budget annuel du Ministère de l'Economie prévoit un montant affecté à cet Institut.

Celui-ci doit en outre compter sur ses propres revenus. Ils sont constitués tout d'abord par les versements des personnes pour le compte desquelles des recherches minières ont été entreprises. Au cas où les recherches n'aboutissent pas à des résultats tangibles, les contributions des propriétaires des terrains sont relativement modiques. Si, en revanche, les prospections de l'Institut aboutissent à une exploitation réelle des terrains étudiés, leurs propriétaires sont tenus de contribuer dans une plus large mesure à la couverture des dépenses de l'Institut.

¹ Deuxième partie, chapitre 4, section I, page 287.

Lorsque l'Institut a fait des recherches pour son propre compte sur des terrains appartenant à des personnes privées, celles-ci ne sont tenues d'en couvrir les frais que si ces recherches leur ont permis de mettre en exploitation les terrains étudiés.

Enfin, l'Institut peut, mais seulement avec l'autorisation du Ministère de l'Economie, accepter des dons de tierces personnes. En limitant la possibilité d'accepter des dons, l'Etat voulait, à notre avis, rendre cet organisme tout à fait indépendant du capital privé, qui, dans le domaine minier, n'hésite pas quelquefois à payer cher les expertises de son goût.

Avant la création de l'Institut minier, le capital et l'initiative privés craignant à chaque moment l'étatisation d'une nouvelle branche de l'industrie minière, ne voulaient plus s'y engager. Et comme l'Etat ne s'intéressait pas à la fois à l'ensemble de l'industrie minière, celle-ci ne pouvait se développer que dans les secteurs étatisés.

Depuis la création de l'Institut minier, une certaine sécurité a été rétablie pour le capital privé. L'initiative privée est depuis lors exactement renseignée sur les desseins de l'Etat entrepreneur et sait dans quels secteurs de l'industrie minière elle peut s'engager, sans craindre d'en être éliminée.

L'Institut minier a déjà rendu de grands services à l'économie du pays. Ses recherches permirent à l'Etat d'établir les différents plans dont nous avons parlé dans le chapitre concernant la politique minière du gouvernement républicain¹. Au début de son activité, l'Institut étudiait surtout la possibilité de remettre en exploitation ou de développer les mines connues. Ce n'est que plus tard qu'il entreprit l'étude des terrains vierges. L'Institut a ainsi découvert plusieurs mines dans différentes régions du pays. Nous les avons traitées en détail lors de l'étude des minerais de notre pays. Qu'il nous soit permis de résumer ici les découvertes les plus importantes :

En premier lieu, nous tenons à citer la découverte des gisements de minerai de fer de Divrik, dont nous avons parlé à l'occasion de l'étude de l'industrie métallurgique². C'est grâce à cette découverte que notre pays peut durant la guerre mondiale actuelle, fabriquer la plupart des engins

¹ Voir Deuxième partie, chapitre 2, section 2, page 221.

² Chapitre 3, page 59.

indispensables à sa défense nationale. Jamais peut-être, on n'aura mieux pu estimer le travail de l'Institut minier que maintenant, en voyant notre industrie sidérurgique en plein travail.

Une autre surprise que l'Institut minier a pu faire au pays, fut la découverte du bassin de lignite de Seyid Omer, d'une richesse incalculable¹. Ce bassin doit fournir, outre le combustible destiné à l'industrie et à l'usage domestique, l'électricité qui éclairera des villes et des villages nombreux. La force motrice fournie par ce bassin contribuera au relèvement industriel et agricole de régions entières. On a aussi prévu la création à S. Omer d'une importante industrie de dérivés.

A la suite des recherches effectuées dans la région de Kütahya, l'Institut minier a découvert un gisement de lignite long de vingt et large d'une dizaine de kilomètres. Pour de plus amples renseignements concernant cette question, nous renvoyons au chapitre concernant la production de lignite en Turquie².

Les recherches entreprises à Espiye révélèrent l'existence d'un gisement de pyrite qui paraît être d'une grande valeur³.

Ces derniers temps, les sondages de l'Institut effectués dans les districts d'Urfa, d'Egirdir et de Boyabat ont montré que ces régions méritent d'être sérieusement prospectées pour leur valeur pétrolifère.

D'intéressants résultats ont pu être enregistrés, également ces derniers temps, dans le district houiller de Söğütözü. Des gisements de fer furent découverts à Adapazari. A ces résultats des dernières années, il faut encore ajouter les recherches effectuées à Turhal, où on a pu constater des gisements d'antimoine. Les couches de mercure d'Üdemiş sont aussi dignes d'être mentionnées. De même, la mine de cuivre de Küre se présente sous un aspect qui donne beaucoup à espérer. Comme l'a affirmé notre Chef national, M. İsmet İnönü, dans toutes ces régions, on a relevé l'existence d'importantes réserves de minerais⁴.

¹ « Ankara », du 13 mai 1937.

² Voir chapitre 2, page 55.

³ *Bulletin de M.T.A.*, No 1, janvier 1939, page 19.

⁴ Discours d'ouverture de la 3^{me} session de la VI^{me} législature de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Ankara 1941.

Après avoir découvert un gisement, l'Institut minier poursuit ses études aussi bien du point de vue technique qu'économique, jusqu'à l'administration de la preuve que le gisement est assez considérable pour justifier l'exploitation sur une grande échelle.

Sur la base de ces études, l'Institut présente un rapport détaillé au Ministère de l'Economie, dont les organes sont alors chargés d'en vérifier les résultats.

Lorsque l'exploitation d'un gisement, proposée par l'Institut minier, est jugée, par le Ministère de l'Economie, rentable et utile à l'économie nationale, le dossier est soumis à l'Eti Bank, qui doit mettre à exécution les recommandations des experts¹. Ajoutons toutefois, qu'en étudiant la rentabilité d'une mine, les organes de l'Etat ne se laissent pas guider par les mêmes considérations qu'un expert chargé d'une étude par des capitalistes privés. Ce n'est pas la rentabilité subjective qui est déterminante, mais celle qui est conçue du point de vue national. En se plaçant à ce dernier point de vue, on peut envisager des délais d'amortissement plus longs, à condition qu'ils ne dépassent pas les limites techniques. En outre, l'Etat se contentera d'un intérêt plus bas qu'un entrepreneur privé.

II. Eti Bank

1. L'organisation

L'Eti Bank a été fondée en vertu de la loi No 2805, du 14 juin 1935, dans le but d'assurer l'exploitation de nos mines d'une manière rationnelle et conforme aux exigences de l'économie nationale.

C'est Kemal Atatürk qui donna à l'Eti Bank son nom,

¹ Conker et Witmeur, *op. cit.* pages 274-275.

en formulant le vœu que cette institution crée à nouveau, en Turquie, une forte industrie minière, telle qu'elle a existé à l'époque de la civilisation hittite (en turc Eti). L'Eti Bank a aussi pour but de développer l'électrification du pays, problème qui ne nous occupe pas dans notre étude.

L'Eti Bank est une personne morale, avec siège à Ankara, et jouit de tous les droits et privilèges permanents qui sont accordés par l'Etat aux banques nationales.

L'Eti Bank est administrée suivant les méthodes commerciales, bien qu'il s'agisse d'une institution d'Etat. Nos dirigeants ont compris, en effet, qu'un service d'Etat doit adopter les principes d'organisation en vigueur dans les entreprises privées, lorsqu'il remplit des tâches semblables à celles des établissements de l'initiative privée.

La Banque a pu ainsi créer une organisation souple lui permettant de s'adapter facilement aux évolutions de la situation économique mondiale, ce qui est très important pour une institution devant organiser l'exportation de nos minerais.

En tant qu'entreprise commerciale, l'Eti Bank n'est pas soumise au contrôle de la Cour suprême des comptes.

L'art. 12 de la loi sur l'Eti Bank contient une disposition très heureuse. Il prévoit, en effet, que les membres des organes de cette institution vitale pour le pays doivent être spécialisés dans les affaires bancaires, minières, industrielles et d'électrification. Cela ne veut pas dire qu'un seul membre doit être spécialiste en toutes les matières énumérées. Mais chaque membre d'un organe doit être spécialiste dans un domaine. Ainsi, il est impossible de nommer ou d'élire des hommes jouant à peu près le rôle des figurants d'une scène de théâtre, comme c'est souvent le cas dans les entreprises privées. Selon nous cette disposition devrait figurer dans toute loi sur les sociétés commerciales ayant la personnalité morale. Les actionnaires aussi bien que les créanciers, éviteraient ainsi beaucoup de déceptions.

L'assemblée générale se compose de membres des commissions parlementaires du budget de l'Etat, de l'économie et de la Cour des comptes, et de trois délégués désignés par la Présidence du Conseil des ministres.

Le capital social de l'Eti Bank est fixé à vingt millions de Ltqs. Ce montant peut toutefois être doublé sur proposition du gouvernement et conformément à la décision de l'assemblée générale.

Le capital social est libéré de la façon suivante :

a) Par le versement par l'Etat d'un capital de dotation. Il peut être versé successivement suivant les nécessités, et conformément au budget du Ministère de l'Economie ;

b) Au moyen du solde du bénéfice net annuel restant après les répartitions statutaires ;

c) Par le transfert à l'Eti Bank de toutes sortes de revenus de l'Etat provenant des entreprises minières exploitées par lui ou par le capital privé ;

d) Par le transfert à l'Eti Bank des participations de l'Etat aux entreprises minières et électriques ;

e) Par le transfert par l'Etat à l'Eti Bank des concessions de mines, de carrières et d'entreprises d'électricité, qui sont arrivées à échéance, qui y arriveront dans la suite, ou qui lui reviendront pour cause de non-exploitation ;

f) Par le transfert par l'Etat ou ses organismes à l'Eti Bank des immeubles, du mobilier et du matériel susceptibles d'être utilisés par les entreprises minières ou d'électricité.

Les alinéas d), e) et f) prévoient donc la libération du capital social par apports en nature. Leur transfert à l'Eti Bank ne peut toutefois s'opérer que sur la demande expresse de cette dernière. L'estimation de ces apports incombe à une commission formée d'un représentant du Ministère de l'Economie, du Ministère des Finances et de l'Eti Bank.

En raison des risques inhérents à tous les apports en nature, il eût aussi été utile de prévoir une procédure d'approbation et de publication, semblable à celle connue du droit suisse des sociétés¹. Mais peut-être les dirigeants de l'Etat turc furent-ils d'avis que de pareilles précautions n'étaient pas nécessaires du fait que seul l'Etat peut remettre à l'Eti Bank des apports en nature. Les fraudes seraient ainsi exclues.

En plus du capital social, l'Eti Bank est autorisée, avec l'approbation du gouvernement, à émettre toutes sortes d'obligations et à contracter des emprunts avec échéance allant jusqu'à quinze ans. Toutefois, le total du capital étranger

¹ Rosset Paul-René, *Les tendances du nouveau droit suisse des sociétés*, Paris 1939.

ne peut pas dépasser le montant du capital social, soit vingt millions de Ltqs.

Le Ministère des Finances est autorisé à se porter garant des obligations émises et des emprunts contractés par l'Eti Bank.

Le bilan et le compte de profits et pertes, accompagnés des rapports du Conseil d'administration et des vérificateurs des comptes, sont remis au Ministère de l'Economie qui, après examen, les remet à l'assemblée générale. C'est elle qui doit accepter définitivement le bilan, ainsi que le compte de profits et pertes.

La répartition du bénéfice net est la suivante :

Les dix pour cent du bénéfice net annuel sont versés au compte de réserve. Du solde, l'assemblée générale peut attribuer au maximum deux pour cent aux membres du Conseil d'administration et au plus trois pour cent aux fonctionnaires de l'Eti Bank. Il s'agit donc d'une participation des collaborateurs de l'Eti Bank au bénéfice net de l'entreprise.

Le solde est employé à la libération du capital social de l'Eti Bank. Lorsque le capital libéré atteindra vingt millions de Ltqs ou quarante millions, en cas d'augmentation éventuelle, le solde du bénéfice net sera versé à la trésorerie de l'Etat.

L'Eti Bank est d'après nous une institution financière, une société holding, créée par l'Etat et qui a pour tâche, en général, de contribuer directement ou indirectement au développement de l'industrie minière turque. Elle y contribue directement en réalisant les projets d'exploitation de l'Institut minier, acceptés par le Ministère de l'Economie. Sa contribution indirecte au développement de l'industrie minière prend la forme d'une aide financière accordée à des entreprises privées qui s'avèrent utiles à l'économie nationale.

2. *Objet de l'Eti Bank*

L'Eti Bank peut, en vertu de l'art. 4 de la loi No 2805, s'occuper des affaires suivantes :

a) Acheter ou vendre toutes sortes de minerais, de produits des carrières, de matières minérales brutes ou le maté-

riel nécessaire à l'exploitation des mines. Elle peut faire ces achats et ventes, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire pour le compte d'une tierce personne, soit pour des entreprises lui appartenant ;

b) Acquérir directement ou par voie d'aliénation les permis de prospection pour le pétrole et ses dérivés naturels, de même que pour les minerais et carrières ;

c) Acquérir directement ou par voie d'aliénation les concessions minières, les permis d'exploitation de mines et de carrières ;

d) Obtenir des concessions pour la production et la distribution de l'énergie électrique, créer des centrales et construire des réseaux électriques et s'occuper de toutes sortes d'affaires ayant trait à ce domaine. L'Eti Bank peut aussi fonder des usines pour la fabrication du matériel, outils ou machines nécessaires pour la fabrication et la distribution de l'énergie électrique ou s'occuper de leurs achats ;

e) Fonder à elle seule ou en coopération avec d'autres, des organismes commerciaux devant s'occuper des affaires énumérées dans les alinéas *a)*, *b)*, *c)* et *d)*. L'Eti Bank peut aussi participer à ce genre d'entreprises aussi bien en Turquie qu'à l'étranger.

Les entreprises fondées par l'Eti Bank peuvent, sur la base d'une décision de l'assemblée générale et avec l'approbation du gouvernement, être transformées en sociétés commerciales jouissant de la personnalité morale. Il est donc possible à l'Eti Bank d'accorder à ses sociétés financées une indépendance juridique, tout en faisant d'elles une unité économique.

Si les actions des sociétés créées sont placées dans le public, les actionnaires doivent être turcs. Pour pouvoir contrôler l'efficacité de cette disposition, les actions ne peuvent être que nominatives. Selon nous, il aurait fallu prévoir aussi d'autres dispositions permettant d'éviter l'interposition d'hommes de paille. A cet effet, on aurait pu exiger d'un futur actionnaire la preuve de l'existence d'une certaine fortune, datant d'un certain nombre d'années précédant la mise en vigueur de cette disposition.

L'Eti Bank peut, sans autres formalités, transférer à des sociétés créées par elle des concessions minières ou des permis de recherches.

En plus des affaires mentionnées plus haut, l'Eti Bank peut se charger de toutes sortes d'opérations bancaires. Toutefois, elle n'est autorisée à accorder des crédits qu'à des établissements industriels ou commerciaux constitués par elle ou auxquels elle participe.

Certains se sont demandés pourquoi il fallait créer une institution spéciale pour financer l'industrie minière. Cette question est posée, en particulier, à l'étranger. Pour prouver combien cette création était nécessaire, il nous faut jeter un coup d'œil rétrospectif sur la vie bancaire en Turquie.

Avant la première guerre mondiale, la seule banque importante en dehors des influences étrangères était la Banque Agricole, fondée en 1888 ; elle se vouait, comme sa raison sociale l'indique, au « financement » de l'agriculture. En revanche, le commerce et l'industrie turcs dépendaient des banques étrangères établies sur le sol turc. Du reste, l'industrie turque étant en décadence depuis la fin du XIX^e siècle, ne demandait que peu de crédits.

Lorsque la République fut proclamée, nos dirigeants comprirent aussitôt la nécessité de la création d'un système bancaire libre d'influences étrangères.

Au début, le gouvernement se servit de la Banque Agricole pour réorganiser le marché des capitaux et de l'argent. Mais, avec le développement de la vie économique, il fallut créer plusieurs banques. Toutes ont été fondées sous l'impulsion directe ou indirecte de l'Etat.

La première banque créée sous le régime républicain est l'Iş Bankasi (Banque d'Affaires), fondée en 1924. Comme son développement a été récemment décrit dans une thèse de l'Université de Neuchâtel¹, nous nous permettons d'y renvoyer nos lecteurs désirant obtenir plus de détails au sujet de la Banque d'Affaires de Turquie.

En 1926, fut fondée la Banque Immobilière et des Orphelins. Elle a pour tâche d'accorder des crédits hypothécaires et de gérer les capitaux du Fonds des Orphelins créé par l'Etat.

La Banque des Municipalités, créée en 1933, a pour but de financer les travaux publics exécutés par les Municipalités. Il est intéressant de noter que son capital social doit

¹ Turgut Bayar, *La Türkiye İş Bankası et l'économie de la Turquie*, thèse de Neuchâtel, 1939.

être libéré par des versements successifs de toutes les Municipalités et prélevés sur leurs revenus annuels.

Afin d'apporter une aide financière à la vie industrielle, le gouvernement a créé, en 1925, la Banque Industrielle et Minière de Turquie. En 1932, cette banque fut divisée en deux institutions : « L'Office d'Etat pour l'Industrie » et la « Banque de Crédit Industriel de Turquie ». En 1933, ces deux institutions fusionnèrent à leur tour dans la Sümer Bank, qui fut chargée de l'exécution du premier plan quinquennal.

En 1935 fut créée, comme nous l'avons dit, l'Eti Bank, dont les tâches sont, à notre avis, beaucoup plus importantes que celles de l'Iş Bankası et de la Sümer Bank. Un développement durable des industries contrôlées par la Iş Bankası et la Sümer Bank ne pourrait jamais être assuré sans le concours des industries minières, en particulier du charbon et du fer, d'une part, et sans l'électrification du pays, qui incombe aussi à l'Eti Bank, d'autre part.

A côté des grandes banques créées sous le régime républicain et mentionnées plus haut, existent encore depuis 1925 la Banque Centrale de la République turque ayant le monopole de l'émission des billets de banque et la Banque Ottomane, qui détenait auparavant ce monopole.

Relevons que parmi les grandes banques créées depuis la proclamation de la République, la Iş Bankası et la Sümer Bank sont, de même que l'Eti Bank, des sociétés financières du type mixte, ayant pour but le « financement » de nouvelles entreprises et le contrôle de celles qui existent déjà.

Il y a donc en Turquie huit grandes banques, y compris les trois sociétés financières mentionnées. En outre, existent vingt-sept plus petites banques nationales, ce qui fait au total trente-cinq banques, dont vingt-cinq ont été créées sous le régime républicain.

Ce tableau des institutions bancaires prouve que seul un organisme bancaire spécial, tel que l'Eti Bank, est à même de financer et de contrôler l'industrie minière turque, chacune des autres grandes banques étant spécialisées dans le « financement » de certaines activités économiques bien déterminées.

Cette spécialisation de nos grandes banques, remplissant le rôle de sociétés financières, était indispensable, parce qu'il fallait créer de fond en comble toutes les industries.

Après avoir essayé de prouver la nécessité de fonder une société financière spécialement destinée à « financer » et à contrôler notre grande industrie minière, nous nous proposons d'esquisser l'activité de l'Eti Bank dans le domaine de l'industrie minière, en laissant de côté son deuxième champ d'activité, celui de l'électrification du pays, domaine dans lequel elle a rendu également de grands services.

3. Résultats de l'activité de l'Eti Bank

Charbon : En mai 1937, la société des charbonnages d'Eregli a été reprise par l'Eti Bank. Or, cette société fournissait déjà auparavant la plus grande partie de la production du bassin houiller d'Eregli-Zonguldak. Sous le contrôle de l'Eti Bank, la production des charbonnages rachetés a été portée à un niveau inespéré¹.

Les charbonnages rachetés ne sont pas exploités directement par l'Eti Bank, mais par une administration spéciale jouissant de la personnalité juridique, conformément à la loi No 3241. Cette décentralisation administrative est du reste réalisée par l'Eti Bank dans tous les domaines où elle s'avère indispensable pour assurer une direction souple, pouvant s'adapter facilement aux exigences de la vie économique, qui, comme on le sait, évoluent rapidement. Actuellement, toute la production du charbon turc est contrôlée par l'Eti Bank.

L'essor considérable de notre production de charbon a permis à l'Eti Bank d'entreprendre l'électrification du pays.

Lignite : Quelques mois après la reprise de la Société d'Eregli, l'Eti Bank a racheté les installations des mines de lignite de Kütahya. C'était en décembre 1937. Grâce aux efforts de l'Eti Bank, l'Anatolie centrale a pu développer son activité économique et les besoins en combustible de nos villages et même de certaines villes peuvent dorénavant être satisfaits.

¹ Voir le premier chapitre concernant le charbon, page 28.

Bien que l'Eti Bank ne contrôle pas toute la production de lignite, on lui doit l'essor de la production de ce combustible. En effet, presque les deux tiers de la production totale du lignite en 1939 provenaient des gisements appartenant à l'Eti Bank. Le deuxième grand producteur de lignite sont les Chemins de fer de l'Etat, qui participèrent à la production générale durant la même année dans une proportion de 22 %.

Fer : Les gisements de fer de Divrik, qui constituent la base essentielle de notre industrie sidérurgique de Karahük, ont été transférés à l'Eti Bank en mai 1938. Lorsque l'exploitation des mines de fer prit un grand essor, l'Eti Bank a procédé à une décentralisation de l'administration, en transférant les gisements de fer de Divrik à une société spécialement créée à cet effet, la « Divrigi Demir Madenleri İşletme Şirketi » (Société d'exploitation des minerais de fer)¹. Cette société est juridiquement indépendante, car elle jouit des prérogatives attachées à une personne morale, mais elle reste sous le contrôle de l'Eti Bank.

Chrome : Le développement de la production du chrome est un autre grand succès de l'Eti Bank. C'est elle qui a mis en exploitation les mines de chrome de Guleman, situées à environ 18 km. du bassin de cuivre d'Ergani.

Ces gisements de chrome ont pu être mis en valeur grâce à la construction d'un téléphérique d'une longueur de dix-huit kilomètres, qui relie les mines de chrome à Ergani. Rappelons que ce téléphérique a été construit en un temps record, si l'on prend en considération les conditions turques. Sa construction, commencée en 1936, a été terminée au début de juillet 1937.

Guleman est devenue sous l'impulsion de l'Eti Bank une ville entièrement nouvelle. Elle abrite plusieurs maisons ouvrières modernes, de même que des habitations pour les employés commerciaux et techniques. Il est intéressant de noter que c'est à Guleman que des maisons ouvrières ont été construites pour la première fois dans notre pays, assurant à leurs locataires une existence d'hommes civilisés.

¹ *Bulletin de M.T.A.*, No 4/21, octobre 1940, page 462.

A lui seul, l'hôpital moderne de Guleman prouve les efforts déployés par l'Eti Bank dans le domaine social.

Le chrome turc est avant tout un produit d'exportation. Comme tel, il procure à notre pays de forts contingents de devises libres et dans le commerce avec les pays pratiquant le clearing, l'exportation du chrome permet à la Turquie d'obtenir actuellement les produits indispensables pour son économie et pour sa défense nationales.

Bien que la production du chrome ne soit pas complètement étatisée, son développement est dû de nouveau à l'activité de l'Eti Bank. C'est elle également qui a la plus grande part dans notre exportation de chrome.

En 1936, sur une production totale de 160.000 tonnes, l'Eti Bank a produit 7869 tonnes, soit à peine le 5 %. En 1937, la part de l'Eti Bank dans la production de l'exportation du chrome est de 25 % (48.098 tonnes sur un total de 192.000 tonnes). En 1938, l'Eti Bank exporte 76.680 tonnes sur un total de 208.405 tonnes, soit plus de 36 %. En 1939, l'exportation de l'Eti Bank s'élève à 85.768 tonnes, ce qui correspond à presque 45 % des ventes totales, qui ont atteint 191.644 tonnes. On voit que malgré le recul de l'exportation totale, recul dû au déclenchement des hostilités, la part de l'Eti Bank a augmenté¹.

Par l'arrêté du Conseil des ministres du 19 mars 1940, No 2/13177, la vente du chrome à l'étranger ne peut se faire que par l'intermédiaire de l'Eti Bank². Par conséquent, toutes les exploitations privées sont obligées de passer par l'Eti Bank.

L'Eti Bank voue une attention particulière à la production du *cuivre*. Elle a créé à Ergani des installations modernes pouvant servir de modèle aux autres exploitations. L'activité qui y fut déployée fut des plus intenses. Il fallut procéder au déblayage du gîte et construire une fonderie.

¹ Nous avons résumé l'activité de l'Eti Bank dans le domaine de l'exportation du chrome sur la base des données suivantes :

Statistiques des Mines, 1936-1937, publiées par la Direction générale des mines, Ankara 1938, page 60 (concerne l'année 1936).

Ibidem, page 76 (concerne l'année 1937).

Nos Mines 1938-1939, publié par la même direction, Ankara 1940, page 54 (concerne l'année 1938), et page 108 (concerne l'année 1939).

² *Bulletin de M.T.A.*, No 3/20, juillet 1940, page 285.

Les mines de cuivre d'Ergani, qui comptent parmi les plus riches du monde, étaient exploitées auparavant par un groupe allemand appartenant avant tout à la Deutsche Bank- und Diskontogesellschaft. La participation étrangère fut rachetée par l'Eti Bank pour le compte de l'Etat, qui détient maintenant presque la totalité des actions de la Société pour l'exploitation des mines de cuivre d'Ergani.

On estime qu'en temps de paix, les seules mines de cuivre d'Ergani pourront procurer au pays, par l'exportation, au moins deux millions de Ltqs par an.

Kuvarshan est un deuxième centre de production du cuivre, qui fut abandonné pendant de longues années et jouit actuellement d'un grand essor grâce à l'Eti Bank. C'est elle qui dota Kuvarshan d'installations modernes au prix de sacrifices importants, qui se sont avérés par la suite d'une utilité considérable pour le pays. Pour la première fois dans l'histoire économique de la Turquie, Kuvarshan fournit du cuivre pur. Lorsque ce centre de production sera, en temps de paix, en pleine activité, l'Eti Bank sera en mesure d'exporter encore de plus grandes quantités de cuivre que depuis Ergani. Le cuivre de Kuvarshan jouit d'une grande faveur sur les marchés mondiaux.

Enfin, l'Eti Bank s'intéresse à l'extraction du cuivre de Morgul.

Grâce à l'activité de l'Eti Bank, la production du *soufre* a pu être développée et a permis du même coup d'apporter une aide appréciable à l'essor de nos vignes, qui constituent, on le sait, une importante source de revenus pour notre économie nationale.

Avant l'intervention de l'Eti Bank, le soufre était un objet de spéculation et d'accaparement. Cet état de choses provoquait des désastres dans la viticulture. Actuellement, nos viticulteurs reçoivent le soufre à des prix bas et sont satisfaits de la qualité. Pour éviter les intermédiaires dans la livraison du soufre et pouvoir ainsi livrer ce produit à des prix aussi modestes que possible, la vente se fait en collaboration avec la Banque Agricole et les Coopératives. L'Eti Bank a permis non seulement de sauvegarder notre viticulture, mais sera également en mesure d'exporter d'importantes quantités de soufre.

L'Eti Bank a aussi étendu son activité aux mines de *molybdène* de Keskin, dont la valeur est universellement

reconnue. Ce métal trouve de nombreux acquéreurs sur les marchés étrangers.

Parmi d'autres gisements dont l'essor est dû à l'activité bienfaisante de l'Eti Bank, citons ceux de *plomb* de Bolkar-dag, Keban, Gümüşhane, qui procurent également certaines quantités d'*argent* et d'*or*.

En étendant son champ d'activité, l'Eti Bank procure du travail stable à un nombre d'ouvriers croissant, développe des régions qui furent jadis abandonnées ou étaient très pauvres, et procure simultanément des avantages énormes à tout le pays du fait de l'interdépendance économique.

Mais l'Eti Bank ne se contente pas d'exercer, pour le compte de l'Etat turc, une activité industrielle et d'être son entrepreneur. Elle s'occupe aussi des entreprises privées travaillant dans le domaine minier. Ici aussi, l'Eti Bank a rendu déjà d'immenses services à l'économie privée et indirectement à celle du pays; en systématisant méthodiquement l'évolution des entreprises appartenant au capital privé et en leur donnant tous les conseils nécessaires.

Tels sont, dans les grandes lignes, les résultats de l'activité de l'Eti Bank, dont l'importance dans la vie économique de la Grande Turquie augmente constamment.

BIBLIOGRAPHIE

- Aker, Zübeyir* Les produits du sol et du sous-sol, l'industrie et les transports dans l'économie nationale de la Turquie. Thèse Strasbourg 1936.
- Alfred, Weber* Ueber den Standort der Industrien, reine Theorie des Standortes Tübingen 1909.
- Alfred, Weber* Industrielle Standortslehre, dans « Grundriss der Sozialökonomik », volume VI.
- Ammon, Alfred Arndt* Grundzüge der Volkswohlstandslehre. Jena 1926. Zur Geschichte und Theorie der Bergregals und der Bergbaufreiheit, 2. Auflage, Freiburg in B. 1916.
- Avni, Hüseyin et Güleriyüz, Halit* Türkiye' de sanayi inkişafı « Le développement de l'industrie en Turquie ».
- Aydınelli, Şevket* Türkiye'nin enerji ekonomisi ve elektrikleştirilmesi, « L'économie d'énergie électrique et l'électrification de la Turquie », Ankara 1940.
- Bayar, Turgut* La Turquie İş Bankası S.A. et l'économie de la Turquie. Thèse, Neuchâtel 1939.
- Baudin, L.* La monnaie, ce que tout le monde devrait en savoir. Paris 1938.
- Bolender, Ernest* Die neue türkische Wirtschaft und Wirtschaftspolitik. Jena 1931.
- Brand, Orhan* Le développement de la Turquie et ses richesses minières. Istanbul 1933.
- Brocard, L.* Les conditions générales de l'activité économique. Paris 1934.
- Celâl, Ömer* Ziraat ve Sanayi politikası, « La politique agricole et industrielle », Istanbul 1934.
- Conker, Orhan* Büyük Türkiye, « La grande Turquie ».

- Conker, Orhan* Les chemins de fer en Turquie et la politique ferroviaire turque. Ankara 1939.
- Conker, Orhan* Redressement économique et industrialisation de la nouvelle Turquie. Paris 1937.
- Contenau* Civilisation des Hittites et des Mitanniens. Paris 1934.
- Croll, J.-D.* L'introduction d'industries nouvelles dans les montagnes neuchâteloises. Thèse, Neuchâtel 1940.
- Daglaroglu, Rüştü* L'industrie textile turque. Thèse, Neuchâtel 1941.
- Dechesme, L.* Le capitalisme, la libre concurrence et l'économie dirigée. Paris 1938.
- Denis, Henri* Les récentes théories monétaires en France. Paris 1938.
- Dümer, T.* Türkiye İş Bankası A.S. et son rôle économique en Turquie. Thèse, Lausanne 1938.
- Enver, Sadreddin* Türkiye ve Krom, « La Turquie et le chrome ». Istanbul 1931.
- Etem, Muhlis* Balkan İktisadiyatı, « Economie des Balkans ». Istanbul 1933.
- Fanno, Marco* Lezioni di Scienza economica. Padova 1936.
- Fazıl, İbrahim* İktisat, « Economie politique ». Istanbul 1933.
- Ferenzi* L'optimum synthétique du peuplement, Institut international de coopération intellectuelle, Paris 1937.
- Flügge (von)* Materialien Zur türkischen Volkswirtschaft, in Sonderheit Zum Deutsch-Türkischen Handelsverkehr. 1938.
- Germès, L. Saint* Les ententes et la concentration de la production industrielle et agricole (Trusts, Konzerns, Cartels, Corporation, planification). Paris 1941.
- Granigg* Die Grundlagen der türkischen Eisenindustrie. Ankara 1936.
- Haberler (von)* Prospérité et dépression. Genève 1939.
- Jonquière* Histoire de l'Empire Ottoman depuis les origines jusqu'à nos jours. Paris 1914.
- Kaya, Şevket* Rapport comparatif et analytique, d'après les statistiques officielles du commerce extérieur de la Turquie. Istanbul 1941.
- Kral (A.R. von)* Le pays de Kemal Atatürk, formation et évolution de la nouvelle Turquie (trad. français). Vienne 1938.
- Kurtoglu, Faik* La Turquie vous offre le marché qu'il vous faut. Bruxelles 1932.
- Laufenburger, H.* L'intervention de l'Etat en matière économique. 1939.

- List, Frédéric* Das nationale System der Politischen Oekonomie. 1841.
- Lokman, Kemal* Türkiye Petrol Madenleri, « Les mines de pétrole en Turquie ». Ankara 1933.
- Boudin, Louis* L'économie dirigée à la lumière de l'expérience américaine. Paris 1941.
- Motal, Mosché* L'avenir économique de la nouvelle Turquie. Paris 1924.
- Otto, Hue* Die Bergarbeiter. Stuttgart 1910.
- Özbek, Sait Emin* La Sümer Bank et l'industrialisation de la Turquie sous la République. Thèse, Lausanne 1938.
- Pahl, W.* La lutte mondiale pour les matières premières. Paris 1914.
- Palander T.* Beiträge Zur Standorts-Theorie. Stockholm 1935.
- Pirou, Gaetan* Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis. Paris 1938.
- Pittard, Eugène* Le visage nouveau de la Turquie. Paris 1931.
- Martinoau, Alfred* Le commerce français dans le Levant. Paris 1902.
- Meade, J.E.* Économie politique et politique économique. Paris 1939.
- Noyelle, H.* Les divers modes de l'économie dirigée, mélanges Truchy. Paris 1938.
- Robbins, L.* L'économie planifiée et l'ordre international. Trad. française. Paris 1938.
- Rosset, Paul-René* Les accords de clearing et les obligations contractuelles. Lausanne 1936.
- Rosset, P.-R.* Traité théorique et pratique des sociétés financières. Paris et Lausanne 1933.
- Rosset, P.-R.* Les tendances du nouveau droit suisse des sociétés. Paris 1939.
- Rosset, P.-R.* Progrès technique et prospérité économique. Aarau 1938.
- Rousers, Paul* Les grandes industries modernes. Tome I. Paris 1924.
- Röpke, Wilhelm* Explication économique du monde moderne. Paris 1940.
- Röpke, Wilhelm* Die Gesellschaftskrise der Gegenwart. Zurich 1942.
- Röpke, Wilhelm* Crises and Cycles. Londres 1938.
- Sadi, Hamit* İktisadi Türkiye (La Turquie économique). İstanbul 1932.
- Stassinopoulos* La vie industrielle en Turquie. İstanbul 1930.
- Süreyya, Şevket* Cihan İktisadiyatında Türkiye (La Turquie dans l'économie mondiale). Ankara 1931.

- Urquhard, D.* La Turquie, ses richesses, son organisation municipale, son commerce. Bruxelles 1887.
- Zihni, Bühran* La balance des comptes de la République Turque. Paris 1932.
- Zolotas, X.* L'étalon or en théorie et en pratique. Paris 1933.

Publications, brochures et documents officiels

- Bulletin de l'Etî Bank ; production des minerais et métaux. No 1-2, Ankara 1939.
- Bulletin trimestriel de la Banque Centrale de la République de Turquie. 1935. Juin 1941.
- Bulletin trimestriel de la Sümer Bank 1935. Octobre 1938.
- Le bilan et le rapport de gestion de l'Etî Bank. Ankara 1938.
- Bulletin économique de Türkofis, février-mars 1938.
- Bulletin de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Istanbul, octobre 1933.
- Bulletin de l'Institut de prospections et de recherches minières, paraissant tous les 3 mois, 1935-1942.

Publications du ministère de l'économie

- Türkiye ekonomisi bakımından Kömür (Le charbon au point de vue de l'économie turque), série 1, No 4.
- Türkiye Madenleri ve Kömürleri (Les minerais et les charbons de la Turquie), série 3, No 1.
- Sinâî tesisat ve İşletmeler ve Vekâlet teşkilâtına ilâveler hakkında Raporlar (Rapports concernant les installations et les entreprises industrielles, ainsi que les services auxiliaires du Ministère de l'économie), Ankara 1935, série I, No 1.
- Rapport du conseil supérieur de l'économie ayant pour titre « Comment l'industrie peut être fondée et développée en Turquie ».

Madelecrimiz 1938-1939 (Nos Mines 1938-1939), publié par la Direction générale des mines, Ankara 1940.

Maden İstatistigi 1936-1937 (Statistique des mines 1936-1937), publiée par la Direction générale des mines, Ankara 1938.

İndüstriyel minier de la Turquie, publié par Türkofis, Ankara 1935.

Publications du parti républicain du peuple

Programme du parti républicain du peuple, adopté par le grand congrès de 1927, légèrement modifié en 1935 et en 1939.

Dix ans de la République, 1923-1933, Ankara 1933.

Onbeşinci Yıl Kitabı (Livre de la XV^e année), 1923-1938.

Turquie 1938, İstanbul 1938.

Discours d'ouverture de la 1^{re} session de la V^{me} législature de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

Discours d'ouverture de la 1^{re} session de la VI^{me} législature de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

Discours d'ouverture de la 3^{me} session de la VI^{me} législature de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

Hitabeler ve Konferanslar (les discours et les conférences), prononcés à l'occasion du 16^{me} anniversaire de la République Turque, Ankara 1939.

Hitabeler ve Konferanslar (les discours et les conférences), prononcés à l'occasion du 17^{me} anniversaire de la République Turque, Ankara 1940.

Hitabeler ve Konferanslar (les discours et les conférences), prononcés à l'occasion du 18^{me} anniversaire de la République Turque, Ankara 1941.

Publications de la direction générale de la presse

au Ministère de l'Intérieur

La Turquie contemporaine, Ankara 1935.

La Turquie en voie d'industrialisation, Ankara 1936.

La Turquie kémaliste. Revue paraissant tous les deux mois (1935 - avril 1941).

La santé publique et l'assistance sociale, Ankara 1941.

Publications de l'office central de statistique

- Annuaire statistique, volume II, 1940. Ankara 1941.
Petit annuaire statistique, 1938-1939, volume I. Ankara 1940.
Petit annuaire statistique, 1939-1940, volume II. Ankara 1941.

Publications de la Société des Nations

- Annuaire statistique, 1940-1941.
Le commerce de l'Europe, publié par le service d'études économiques.
Genève 1941.
L'industrie charbonnière dans le monde, publié par le Bureau international du travail. Genève 1937.
Les Annales de Turquie, octobre 1938, No III.
Der Nahe Osten, No Décembre 1941, Berlin.
Revue économique internationale, 1926, tome IV.
La marche économique, Nos 51, 52, 53, 18 février 1941.
L'économiste d'Orient, No 518, Istanbul, 25 juillet 1941.
Technische Rundschau, du 18 juillet 1941.
Neue Zürcher Zeitung, No 1634, du 16 octobre 1941.
Neue Zürcher Zeitung, du 29 octobre 1941.
T.C. Resmi Gazete (Gazette officielle), No 4970, du 28 novembre 1941.
Gazette de Lausanne, du 11 août 1941.
Recueil des lois fédérales, No 50.
Constitution fédérale de 1874.
La loi fédérale du 20 juin 1930 sur l'expropriation.
L'arrêté du Conseil fédéral du 26 octobre 1940 sur le séquestre, l'expropriation et la livraison forcée.
La loi de l'Etî Bank, No 2805.
Düstur (Recueil des lois), tome 6, Ankara 1935.
Code des obligations suisse.
Journal hebdomadaire *Ankara*.